

Membre de l'université Paris Lumières

Alain Valais

Les églises rurales du premier Moyen Âge (V^e/XI^e siècle) dans l'ancien diocèse du Mans et à ses confins

Volume 5 : catalogue des notices des églises de la Sarthe

Thèse présentée et soutenue publiquement le **15/12/2021**
en vue de l'obtention du doctorat d'Histoire et archéologie des mondes médiévaux
de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de Mme Brigitte Boissavit Camus (Université Paris Nanterre)

Jury* :

Rapporteuse :	Balcon-Berry Sylvie	MCF, HDR Université Paris Sorbonne
Rapporteur :	Mazel Florian	PR Université Rennes2
Membre du jury :	Cartron Isabelle	PR Université Bordeaux-Montaigne
Membre du jury :	Gensbeitel Christian	MCF HC Université Bordeaux-Montaigne
Membre du jury :	Prigent Daniel	Conservateur honoraire (spécialité architecture médiévale, V ^e -XII ^e), Service archéologique du Maine-et-Loire
Directrice de la thèse	Boissavit Camus Brigitte	PR Université Paris Nanterre

Sauf précision, toutes les photos sont de l'auteur
et ont été prises entre septembre 2014 et janvier 2018.

Avertissement

Les églises selon leur intérêt sont qualifiées d'édifice majeur, intéressant ou de comparaison. Plutôt que de les présenter en trois groupes distincts des plus remarquables aux plus anecdotiques, nous avons préféré les présenter dans un seul ensemble et par ordre alphabétique.

Sauf précision, toutes ces églises sont implantées dans des villages où le bâti est généralement dense.

Quand dans une nef, il est question de la première et de la troisième baie du mur nord par exemple, elles sont numérotées par rapport au mur de la façade de l'édifice.

Aigné

Edifice de comparaison

Département : Sarthe

Arrondissement : Le Mans

Canton – Le Mans

Référence carte – Vol. 2, ill. 233, L. 7, n° 274, ill. 19, n° 274

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné dans la Quinte du Mans

Statut - cure

Présentateur : chapitre de Saint-Pierre-de-la-Cour (Le Mans)

Vocable : Notre Dame

Sources et histoire

Inter Agniacum, 840-857 (*Gesta domni Aldrici*, p. 74) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 2.

Parrochia de Aigneio, 1269 (cartulaire du chapitre cathédral, 329) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 2.

Description

L'église comprend une tour-porche, une nef unique, un chevet plat de même largeur et des chapelles formant un faux transept (ill. 1 et 2).

Des portions de petits appareils en roussard apparaissent aux première et troisième travées du mur sud et à la seconde travée du mur nord (ill. 3 et 4). Ces parements anciens ont pu être observés plus précisément lors du chantier de restauration de 2006. Sans enduit de surface, les moellons étaient alors carrés et rectangulaires et disposés en assises horizontales (ill. 5 et 6). Ailleurs dans la nef, les parements sont beaucoup moins réguliers comme à la seconde travée du mur sud ou en calcaire du côté nord.

Synthèse et datation¹

¹ Voir dans la chapitre chapitre sur la datation des différents types de parements et des baies associées dans le chapitre 20 du volume I

Les parements en petit appareil très régulier (type A) qui existent aux murs nord et sud de la nef suggèrent de placer la construction de cette église avant 1050. Malheureusement, l'absence d'ouverture associée ne permet pas d'être plus précis. Le reste de l'édifice ainsi que l'ensemble du fenestrage de la nef et des contreforts remontent à la période moderne tandis que la tour a été construite au milieu du XX^e siècle.

Allonnes

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 234, ill. 19, n° 234

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse - Le Mans, Grand doyenné dans la Quinte du Mans

Statut - cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Alaona, Aulauna vi., monnaie mérovingienne (Blanchet, Manuel : numism., I)

Infra terminum Alaunense, 616 (*Actus*, p. 128) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 10.

Ecclesia de Alona, XII^e siècle (*Actus* p. 394) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 10.

On mentionne quelques sarcophages au 60 rue Pierre Curie, juste devant l'église (Bouvet et *al.*, 2001, p. 130 et 137). La notice évoque des « voussures en briques romaines » sous le portail actuel de l'église (Renouard, 1801-1802) et (Bouvet et *al.*, 2001, p. 130).

Description

L'église récemment réenduite conserve aux murs nord et sud de sa nef du petit appareil plutôt irrégulier mais disposé en assises horizontales (ill. 7 et 8). L'ensemble est réalisé en calcaire et en grès. Le reste de l'édifice remonte à la période moderne et au XIX^e siècle, notamment la tour de façade et la travée qui lui est associée (ill. 7 et 9).

J.-R. Pesche (Pesche, 1829, tome 1, p. 6) parle *d'une remarquable porte d'entrée formant un double arceau en plein cintre construit en pierre de taille rouge*. Il indique que *ce cintre est constitué à l'intérieur par des tuiles et des briques romaines*. Aujourd'hui, cette porte n'apparaît plus et il est impossible de savoir si elle a été détruite lors de l'adjonction du clocher en façade.

Synthèse et datation

Le petit appareil (type B) relevé aux murs gouttereaux de la nef indique que cet édifice est antérieur à 1100. La mention d'un arc de porte formé de briques ou de tuiles antiques pourrait

faire remonter la construction de cette partie de l'édifice avant l'An Mil si l'on se fie à d'autres églises de la région où des insertions d'éléments de terre cuite apparaissent. À Etival-les-le-Mans (72*), Tuffé (72*), Saint-Christophe-du-Luard (53*) ou Pritz (53*), d'autres éléments comme les fenêtres, les chaînes d'angle permettent de les distinguer des églises postérieures à l'An Mil.

Ancinnes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Canton – Saint-Paterne

Arrondissement – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 4, n° 343, ill. 19, n° 343

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans ; grand archidiaconé, doyenné du Saosnois

Statut – cure

Présentateur - chapitre cathédral du Mans

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Aecclesia de Uncinis, XII^e siècle (*Actus*, p. 470) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 11.

Presbiter de Occinis, vers 1200 (AD72, H 979)

Description

L'église d'Ancinnes comprend une nef unique qui ouvre sur un chevet de forme carrée. Une chapelle moderne est adossée à l'extrémité est du mur nord de la nef et une tour du XIII^e siècle est visible à l'extrémité est de son mur sud (ill. 10 et 11).

La nef élancée de l'église d'Ancinnes est construite en petit appareil proche du cubique (ill. 12 et 13). Cet appareillage apparaît aux murs sud et au nord. Au pignon ouest en revanche, l'enduit ne permet pas d'être aussi affirmatif. La nef conserve trois baies par mur gouttereau (ill. 12). Celles-ci sont élancées, haut placées et à boutisses renforcées d'un second bloc posé en carreau (Pérouse de Montclos, 2011, p. 115) (ill. 14). Toutefois, elles ont toutes fait l'objet d'un agrandissement vers le bas et presque tous leurs arcs ont été reconstruits au XIX^e siècle. Le mur sud de la nef conserve des éléments de deux baies d'origine. La seconde fenêtre du mur garde son jambage est et une partie de son arc et la troisième ses piédroits. Du côté nord, la seconde baie est la mieux conservée de l'édifice alors que les deux autres ont été remodelées au XIX^e siècle (ill. 15). La baie ancienne plutôt trapue mesure 0,74 m de largeur pour une hauteur qui avoisine 1,70 m. Son entourage est constitué d'éléments tantôt de grès roussard tantôt de calcaire, une alternance de matériaux que l'on remarque également aux baies incomplètes du

mur sud. Treize claveaux plutôt rectangulaires en constituent l'arc qui montre par ailleurs des joints peu épais. Ses piédroits se composent de 6 assises de blocs non renforcés pour la très grande majorité d'entre eux. Alors que le portail ouest et au-dessus la fenêtre ont été refaits, deux arcs d'entrée romans se font face dans les murs gouttereaux (ill. 13 et 14). Celui du nord large de 2,20 m apparaît comme celui du sud juste au-dessous de leur deuxième baie respective. Il est formé, comme ceux des fenêtres, de claveaux rectangulaires séparés par des joints plutôt étroits. Comme aux bases des chaînes d'angles ouest de la nef qui sont visiblement conservées, on retrouve dans les piédroits de ces deux grands arcs des éléments de grès et de calcaire plutôt allongés sans pour autant y remarquer d'alternance chromatique.

Le chœur de 7 m de côté, totalement enduit, conserve des volumes romans (ill. 16). Ses chaînes d'angle se composent de blocs de moyen appareil en calcaire dont la facture très régulière évoque le XIX^e siècle. Le centre de chaque côté de chœur est percé par une grande baie remodelée à la même époque, une implantation qui suggère l'emplacement de plus anciennes. L'intérieur de l'église est entièrement recouvert de peintures murales du XIX^e siècle (ill. 17). L'arc d'entrée du chœur en plein cintre qui retombe sans impostes jusqu'au sol remonte visiblement à la période romane. Notons également la présence, sur les murs est et sud du chevet, d'une armoire et de piscines liturgiques d'époque romane dont les arcades géminées sont à triple archivolt (ill. 18).

Synthèse et datation

Cette église bien conservée garde l'essentiel de ses volumes d'origine et des caractères qui en font remonter la nef à une date antérieure aux débuts du XI^e siècle comme le suggèrent ses parements en petit appareil très régulier (type A), les fenêtres trapues (groupe 2) aux claveaux rectangulaires et aux blocs isolés des jambages, les éléments plutôt allongés mis en œuvre dans les chaînes d'angle et dans les piédroits des arcs d'entrée. Tous ces éléments formels, les baies notamment, en évoquent d'autres conservés dans les églises de Lombron (72*), de Cossé-en-Champagne (53*), ou du chœur de Joué-l'Abbé (72*), des édifices que des datations ¹⁴C font plutôt remonter au X^e siècle (trois derniers quarts ?) et au tout début du XI^e siècle.

Primitivement, la nef, desservie par un portail ouest mais également par des entrées sud et nord, est éclairée par trois fenêtres par mur gouttereau et probablement quatre si l'on admet que les angles de ce vaisseau se situent juste à l'est de la chapelle nord et de la tour sud. La nef pourrait alors mesurer 28,10 m de longueur pour 10,80 m de largeur. On s'interroge sur la fonction des arcs d'entrée des murs gouttereaux et on hésite à y reconnaître des portails ou les arcs d'entrées de chapelles latérales comme il en existe à Moulay (53*) et peut-être à Saint-Christophe-du-Jambet (72*). Le chœur de cette vaste église pourrait avoir l'emprise de l'actuel.

Le chœur carré a probablement été reconstruit au XII^e siècle comme le suggèrent la grande largeur de son arc d'entrée, la forme générale de ses fenêtres dont seuls les entourages auraient été repris et enfin la présence à l'intérieur du placard et des piscines liturgiques. Cet édifice, l'un des plus vastes du diocèse, appartient à un groupe d'églises monumentales aux nefs dépourvues de contreforts comme à Melleray (72*)°(ill. 554), Roézé-sur-Sarthe (72*) (ill. 734), ou Cossé-en-Champagne (53*).

Au XIII^e siècle probablement, la tour est édiflée et le portail ouest est reconstruit. Au cours de la période moderne une chapelle est ajoutée au nord et, au XIX^e siècle, pratiquement toutes les baies de l'édifice sont reprises sans doute au moment où l'ensemble des peintures murales sont réalisées.

Ardenay-sur-Merise

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement - Mamers

Canton - Montfort-le-Rotrou

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 8, n° 245, ill. 19, n° 245

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut - cure

Présentateur - évêque du Mans

Vocable – saint Hilaire de Poitiers

Sources et histoire

Saint Hylaire de Ardenay, J. de Ardenain, 1285 (Chartularium... quod dicitur Liber capituli, 647) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 17.

Description

Un nouveau ravalement réalisé au début des années 2000 masque la totalité des élévations de cette église, qu'elles soient romanes comme celles du mur nord de la nef, modernes comme celles des chapelles latérales, ou du XIX^e siècle comme les murs de la travée ouest et de son clocher porche (ill. 19 et 20).

Cependant, des prises de vue réalisées par G. Bouvet au cours du chantier permettent d'analyser le mur nord de la nef avant qu'il ne soit recouvert. Il est monté en petit appareil assez irrégulier où les plaques de calcaire dures et les rognons de silex sont toujours disposés en assises horizontales où l'*opus spicatum* domine (ill. 21).

Le mur nord de la nef laisse toujours visible une fenêtre à linteau échancré au milieu de fenêtres d'époque moderne (ill. 22). Constituée d'éléments de calcaire (coquillier ?), cette ouverture est dotée d'un linteau au bord supérieur en bâtière et de quatre assises de blocs uniques (ill. 23 et 24). D'un piédroit à l'autre, ils sont de longueur et de hauteur irrégulières. Cette ouverture de 0,75 m de hauteur et de 0,18 m de largeur est ouverte à 4,20 m du sol dans une nef qui pourrait

avoir été rehaussée : en effet, ce type de fenêtre n'est jamais percée aussi bas dans les murs d'une nef. La chaîne d'angle nord-est de la nef pourrait dater de l'église romane.

Synthèse et datation

Une partie du mur de la nef et peut-être de son chevet appartient à une église construite avant le XII^e siècle. La facture des parements anciens (type F) de son mur gouttereau nord et la forme de la fenêtre (groupe 4) qui lui est associée permettent de dater cet édifice du 2^e ou du 3^e quart du XI^e siècle. Avec une chaîne d'angle qui paraît en place au nord-est de la nef, cette petite baie serait ouverte au milieu du mur gouttereau qui en compterait donc 3 au total. Si l'on se fie à sa largeur moins importante que celle de la nef, le chœur à chevet plat, que l'on distingue en plan, remonte peut-être en partie à l'état ancien de l'église car sa longueur excessive indique qu'il a été rallongé à une époque ultérieure.

Arnage

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans

Commune créée le 1^{er} juin 1853

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 9, n° 197, ill. 19, n° 197

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse - Le Mans

Archidiaconé dans la Quinte – Le Mans

Statut – Cette chapelle dépend de l'Abbaye de la Couture et de la vicarie de Pontlieu

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – ?

Sources et histoire

Decima de ADecima de Arnagiis, 1318 (Evêché, 1123) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 19.

Capelle de Asnaige, 1373 (Pouillés de la Province de Tours, p. 85) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 19.

Description

L'église d'Arnage comprend une tour-clocher d'époque moderne ou du début du XIX^e siècle, adossée à l'extrémité ouest du mur nord de la nef (ill. 25). Cette dernière, d'époque romane, était prolongée avant le milieu du XIX^e siècle par une travée droite qui précède une abside semi-circulaire légèrement plus étroite (ill. 26). Le plan actuel de cette partie de l'église remonte à des travaux de la seconde moitié du XIX^e siècle où l'abside est reconstruite, la nouvelle étant aussi large que la travée droite contre laquelle sont ajoutées des chapelles latérales (ill. 27). Celle qui fait office de transept sud est pourvue d'une chapelle orientée.

Les murs gouttereaux de la nef sont construits en blocs de grès schisteux oxydé très irrégulier, d'assez petite taille souvent en forme de plaquettes. Ce type de parement qui n'apparaît pas en façade permet d'affirmer que cette dernière a été reconstruite au XIX^e siècle².

De nombreuses zones d'*opus spicatum* appartiennent surtout aux parties basses des deux murs gouttereaux où les assises sont horizontales (ill. 28 et 29). Au-dessus d'1,50 m, voire parfois 2,40 m de hauteur au mur sud comme au mur nord, l'appareil encore plus irrégulier n'est plus disposé en rangées. La chaîne d'angle sud-ouest de la nef primitive semble conservée, comme en témoigne le moyen appareil de roussard utilisé. Il en est probablement de même au nord pour l'angle contre lequel vient s'appuyer la tour-clocher.

Subsistent également, dans ses murs sud et nord, les vestiges de cinq fenêtres à linteaux échancrés en roussard, deux au sud, deux au nord avec une troisième plus à l'est dont il ne subsiste qu'un fragment de linteau. Elles sont ouvertes à environ 4 m de hauteur dans des élévations d'un peu moins de 6 m. Notons qu'elles apparaissent dans le contexte d'appareil le plus irrégulier. Ces ouvertures mesurent entre 0,90 et 1 m de hauteur pour 0,18 m de largeur (ill. 30). La composition de leurs jambages varie d'une ouverture à l'autre. On compte de deux (première fenêtre du mur sud) à cinq assises de blocs (fenêtres du mur nord). Les éléments qui encadrent ces fenêtres sont le plus souvent de facture très irrégulière. Deux présentent des linteaux fracturés en deux. Ces cassures pourraient être liées aux remaniements des parties hautes des élévations. Les linteaux des secondes baies des murs sud et nord sont gravés, de plusieurs faux claveaux qu'un trait vient extradosser (ill. 29). Enfin, la répartition des fenêtres indique que la nef était dotée de trois ouvertures qui rythmaient régulièrement les murs gouttereaux d'une nef qui mesurait 9,20 m de largeur et probablement 14,90 m de longueur.

Synthèse et datation

De l'édifice d'origine, il ne semble subsister que la base des murs gouttereaux de la nef où des phases *en opus spicatum* apparaissent. Ces élévations (type E) pourraient être antérieures à 1050. Plus haut dans les murs, les élévations (type D) bien plus irrégulières sont associées à des baies du groupe 5 comparables à celles de Chevillé (72*) (ill. 177) ou de Saint-Christophe-en-Champagne (72*) (ill. 780), qui permettent d'attribuer cette phase de construction au dernier quart du XI^e siècle ou au premier quart du XII^e siècle. La travée droite et son chevet hémicirculaire légèrement plus étroit qui existait avant les travaux de la seconde moitié du XIX^e siècle peuvent sans doute être attribués à cette phase.

² L'appareil du mur de façade est identique à celui des parties orientales de l'église toutes reconstruites au XIX^e siècle.

Asnières-sur-Vègre

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement - La Flèche

Canton - Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 9, n° 207, ill. 19, n° 207

Edifice classé monument historique dans sa totalité le 27 juillet 1979

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – prieuré-cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Hilaire

Sources et histoire

De asinaria, IX^e siècle (Actus, p. 41) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 21.

Ecclesia de Asneriis, 1067-1070 (*Chartularium...quod dicitur liber albus capitali*, 113) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 21.

Description

L'église d'Asnières-sur-Vègre se compose d'une nef unique et d'un chœur rectangulaire moins large (ill. 31 et 32). Cependant, cette remarque n'est valable qu'au nord car au sud les murs gouttereaux de la nef et du chœur sont alignés. Une tour-clocher carrée, dotée d'un étage de baies à double rouleau, s'appuie sur le mur ouest de la nef (ill. 33). Le vaisseau est desservi par deux portes, une à l'ouest décentrée au droit de la tour et une seconde au milieu du mur sud. Une sacristie a été construite contre l'angle nord-est de la nef et le mur septentrional du chœur.

Du bâtiment d'origine, il subsiste les murs sud et nord de la nef, leurs chaînages orientaux (ill. 34) et une partie du gouttereau nord du chœur qui conserve sa base en petit appareil et surtout sa chaîne d'angle orientale réalisée en grand appareil (ill. 35). Les dimensions de cet édifice atteignaient donc de 18 m de longueur environ et 9,60 m de largeur pour la nef. Le chœur devait mesurer près de 7,5 m de longueur pour 6,20 m de largeur.

Dans ces élévations, l'appareil, petit mais bien assisé, a été réalisé dans du grès et des rognons de silex, des matériaux difficiles à tailler qui donnent un aspect assez irrégulier à l'ensemble (ill. 33, 36 et 37). Dans la moitié orientale du mur sud de la nef, on distingue un ressaut horizontal juste au-dessous des deux dernières fenêtres romanes (ill. 36). Cette anomalie signale une reprise de maçonnerie qui se retrouve à la chaîne d'angle sud-est où un changement de matériau existe également. D'un moyen à un grand appareil calcaire, à la facture très soignée en partie basse, cette chaîne d'angle se poursuit au-dessus avec des blocs de grès roussard beaucoup plus irréguliers (ill. 34). Enfin, dans les parties hautes où sont percées les baies, l'appareil reste petit, bien assisé et n'est finalement pas très différent de celui des parties basses.

Trois fenêtres romanes subsistent au mur sud de la nef et l'on peut en restituer une quatrième au niveau de la grande baie moderne ouverte non loin du portail (ill. 36). Au nord, deux baies sont encore visibles vers l'est, et l'on distingue assez facilement l'emplacement des deux autres plus à l'ouest. On peut donc restituer à cette nef quatre fenêtres par mur gouttereau. La partie conservée du mur nord du chœur ne conserve aucun élément de son fenestration ancien, si ce n'est qu'il est percé, en son centre, par une baie moderne qui pourrait avoir oblitéré une ouverture plus ancienne. Quelques exemples de baie ouverte au centre de murs latéraux de chœurs à chevet plat existent, par exemple, à Pacé (61) ou à Cerisé (61).

Les baies romanes de la nef sont très haut placées à une trentaine de centimètres de la sablière du toit et sont plutôt trapues (près d'1,10 m de hauteur pour 0,40 m de largeur) (ill. 38).

La première baie romane du mur sud dispose de quatre assises d'éléments par jambage et on y distingue au moins un exemple de boutisse renforcée d'un carreau. L'arc est constitué de onze claveaux fins de grès et de calcaire séparés par des joints épais.

Le mur de la façade occidentale a été reconstruit au moment où la tour a été édifée comme le montre la parenté de leur maçonnerie (ill. 36 et 37). Un portail roman est établi contre le mur gouttereau sud de la nef, peut-être lors de cette campagne de travaux (ill. 39). Le chevet est également agrandi vers le sud et vers l'est.

A l'intérieur, l'arc d'entrée du chœur est brisé. Ne comportant ni chapiteau ni imposte, cet arc étroit pourrait avoir conservé ses bases romanes.

Synthèse et datation

Le bâtiment d'origine, constitué d'une nef et d'un chœur très certainement à chevet plat doit remonter, d'après son appareil et ses chaînes d'angle en grand appareil comparables à celle de Tassé (72*) ou de Soultré (72*), vraisemblablement du X^e siècle. Un peu plus tard, peut-être vers le milieu du XI^e siècle, les parties hautes de la nef sont reconstruites en même temps que son fenestration. La phase de chaîne d'angle en grès roussard peut leur être associée.

Les modifications apportées à la partie ouest de la nef et à la construction de la tour remontent vraisemblablement à la première moitié du XII^e siècle. On peut probablement leur associer la mise en place du portail sud. L'agrandissement du chœur semble dater des XII^e ou XIII^e siècles si l'on se fie à la datation des peintures murales les plus anciennes réalisées vers 1300 (communication orale C. Davy).

Athenay

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans

Réunie à la commune de Chemiré-le-Gaudin à partir de décembre 1809.

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 8, n° 228, ill. 19, n° 228

Eglise classée le 20 juin 1988

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon jusqu'au début du XV^e siècle. Elle devient ensuite une succursale de la paroisse de Chemiré-le-Gaudin

Statut – église paroissiale et chapelle à partir du début du XV^e siècle

Présentateur – chapitre de la cathédrale d'Angers

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Ecclesia de Attiniaco, de Attanaiaco, ecclesia Atteniaci, Sancta Maria de Atiniaco, H. de Attaniaco, XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, 40, 480, 482, 483, 484, 486) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 22.

Des sarcophages en grès roussard et en calcaire coquillier nombreux sont mentionnés dans la commune (Bouvet et *al.*, 2001, p. 199 et 202)

Description

L'église d'Athenay se compose d'une nef unique romane, d'un transept et d'un chevet plat de la fin du Moyen Âge (ill. 40 et 41). L'angle nord-ouest de l'édifice est occupé par une sacristie construite au XIX^e siècle.

La seule mesure fiable que l'on puisse livrer de sa nef est sa largeur qui atteint 6,15 m hors œuvre.

La façade ouest conserve des éléments anciens. L'appareil calcaire, petit et proche du cubique, compose les trois quarts nord du mur pignon ouest (ill. 42). Néanmoins, dans cette partie du parement, un changement de maçonnerie apparaît juste au-dessus d'un décor de moellons de

grès roussard dont nous allons reparler. Très régulière au-dessous, la facture de la maçonnerie semble moins rigoureuse au-dessus. Au sein de cette phase de construction, on devine encore les traces des rampants romans qui témoignent de l'inclinaison d'une des premières toitures. La pente précise de cette ancienne toiture n'a pas pu être mesurée. Un jeu d'appareil chromatique existe sur ce mur construit pour l'essentiel en moellons de calcaire blancs³ (ill. 43). Des décors en forme de coquetier réalisés, nous l'avons déjà évoqué, en moellons de grès roussard apparaissent en effet à droite, au-dessus et à gauche du portail (ill. 42). Ils appartiennent à 3 registres implantés à des hauteurs différentes. Le portail remanié appartient à une autre phase de construction plus récente dont une fissure permet de limiter l'emprise. Elle dessine le négatif d'un arc antérieur qui correspond à une entrée à la fois décalée vers le nord et bien plus grande que l'actuelle. Cette dernière se compose d'éléments de calcaire bien taillés. La forme de ses claveaux larges et trapézoïdaux, séparés par des joints très étroits permet de la faire remonter à une troisième phase de construction que l'on peut situer au XII^e siècle.

L'angle nord-ouest de la nef appartient aux deux premières phases du mur de façade (ill. 42 et 44). La chaîne d'angle est construite pour sa base en grand appareil de calcaire dont les blocs soigneusement taillés peuvent atteindre jusqu'à 50 cm de côté. Le reste de l'angle est réalisé en moyen appareil régulier de grès roussard. De son côté, la chaîne d'angle sud-ouest a été remaniée dans sa totalité.

Le mur nord de la nef a subi quelques remaniements intéressants (ill. 44 et 45). Jusqu'au niveau des fenêtres, l'appareil ressemble à celui observé dans les parties basses de la façade. On remarque seulement qu'à l'aplomb des trois ouvertures apparaissent trois zones de rebouchage. Au-dessus, les trois ouvertures sont ouvertes dans une zone où l'appareil est moins régulier. Ces petites baies ont des tailles variables : de 0,60 m de haut pour 0,15 m de largeur pour la seconde à 0,65 m pour 0,18 m pour la troisième. La première fenêtre mesure 0,65 m de haut pour 0,24 m de largeur. Cette plus grande largeur est liée au mauvais état de son linteau. Ces trois fenêtres rassemblent les mêmes caractéristiques (ill. 46). Leurs linteaux monolithes échancrés sont gravés d'incisions qui simulent des claveaux. La seconde fenêtre en présente trois, particularité qui s'explique par la dureté de la roche employée, du grès très oxydé, particulièrement difficile à travailler. Les linteaux des premières et troisième baies, façonnés dans du calcaire bien plus tendre, facilite largement la gravure et la taille. Ainsi les linteaux de ces deux baies possèdent au moins 6 claveaux (première baie) simulés et 7 claveaux (troisième baie). Pour donner l'illusion de vrais claveaux, les rainures qui mesurent environ un centimètre de largeur devaient être remplies de mortier comme en témoignent celles de la seconde baie. Enfin, chacun des trois linteaux possède une rainure curviligne qui simule un extradoss. Ces artifices décoratifs ont été

³ Ces décors nous ont été signalés par G. Bouvet qui connaît très bien cet édifice et que nous remercions.

remarqués à de multiples reprises dans la région, comme au donjon de Sainte-Suzanne (vol. 2, ill. 123) ou aux baies de l'église de Ruillé-Froid-Fonds (vol. 4, ill. 528).

Le mur sud de la nef a subi de nombreuses transformations. Le petit appareil remarqué ailleurs dans la nef n'apparaît pas ici. Une porte en plein cintre, qui ressemble à celle de la façade, y a été ouverte. Les baies, qui existent de ce côté, remontent à l'époque moderne.

Synthèse et datation

Plusieurs phases de construction ont été mises en évidence à l'issue de l'analyse des maçonneries de ce modeste édifice.

La phase la plus ancienne rassemble une partie du mur ouest qui possède les portions d'élévation les plus régulières où apparaissent des décors de moellons en roussard. On peut sans doute leur associer le négatif de la grande porte du mur ouest, la base de sa chaîne d'angle en grand appareil et les trois quarts de l'élévation du mur nord de la nef. Ces parements en petits moellons réguliers de calcaire disposés en assises horizontales (*opus vittatum*) associés à des décors géométriques réalisés en moellons de grès roussard évoquent les compositions chromatiques qui ornent la muraille du Mans et d'autres édifices antiques de la région comme ceux du Vieux Château de Juillé (72) (Valais, Sanz Pascual, 2017, p. p. 93), du théâtre d'Aubigné-Racan (72) (Lambert et Rioufreyt, 2001, p. 157) ou du mur sud de l'église de Savigné-l'Évêque (ill. 788 et 789). L'hypothèse d'un bâtiment antique aménagé en église peut être privilégiée à Athenay d'autant que les cas de réappropriation d'édifices romains ne sont pas rares dans le Maine. Il en existe en effet à Jublains (53*), à Entrammes (53*), à Savigné-l'Évêque (72*), à Souday (41) et peut-être également à Verneuil-le-Chétif (72*). Faute de fouilles, la fonction et la datation précise du bâtiment antique d'Athenay ne sont pas connues. Pour d'autres exemples, on sait qu'il s'agit surtout de thermes comme au Vieux Château de Juillé et aux églises de Jublains et d'Entrammes, la plupart de ces bâtiments datant au plus tôt de la fin du premier siècle (Valais Sanz Pascual, 2017, p. 164) (Naveau, 1997, p. 91) et (Naveau, 1991, p. 16). On considère que l'aménagement de ces lieux de culte intervient autour du VI^e siècle.

Une seconde phase de construction apparaît dans les parties hautes des murs ouest et nord de l'église. L'appareil y est moins régulier que dans les parties antiques. À cet état peuvent être attribuées les trois fenêtres à linteau échancré du mur nord qui est alors rehaussé. Initialement placées au niveau de remaniements remarquables juste au-dessous de deux d'entre elles, les baies sont visiblement déplacées dans ces parties nouvellement construites. Le rythme des baies qui varie entre 2,90 et 3,40 m permet de restituer approximativement l'angle nord-est de la nef, un vaisseau qui pourrait atteindre entre 13,50 m et à 14 m de longueur. La forme des fenêtres à linteau échancré (groupe 2), si l'on admet qu'elles étaient d'abord aménagées dans les élévations antiques, suggère que l'église a connu des travaux au X^e siècle ou au tout début du XI^e siècle. Faute de plus d'éléments, la qualité du moellonnage de la partie haute du mur nord de la nef

témoigne au moins d'une surélévation antérieure au XII^e siècle. Le portail ouest, qui date du XII^e siècle, constitue le dernier indice de travaux d'époque romane.

Aulaines

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement - Mamers

Canton - Bonnétable

Commune réunie à Bonnétable en 1965

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 6, n° 303, ill. 19, n° 303

Eglise inscrite le 13 septembre 1984

Division ecclésiastique avant la révolution

Du diocèse du Mans, et de l'archidiaconé de Montfort-le-Rotrou, doyenné de Bonnétable

Statut – prieuré-cure

Présentateur - abbé de Saint-Denis

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

Ecclesia de Aulaines, vers 1508 (Pouillé de la Province de Tours, p. 113) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 26.

Description

Le plan de l'église se compose d'une courte nef, d'un faux transept constitué de deux chapelles d'époque moderne qui ouvrent sur une travée droite que prolonge une abside semi circulaire (ill. 47 et 48)

La nef présente des éléments intéressants comme des zones d'appareil petit assez irrégulier et bien assisé où les zones en *opus spicatum* sont nombreuses (ill. 49). Ces élévations anciennes riches en mortier sont visibles sur au moins 2 m de hauteur au mur gouttereau sud et sur 1,5 m environ au mur nord. Le reste semble avoir été totalement repris, tout comme les chaînes d'angle ouest et son mur ouest qui conserve un portail du XVI^e siècle. Toutes les ouvertures de la nef remontent au début de l'époque moderne et surtout au XIX^e siècle.

Le chœur se compose d'une travée droite et d'une abside aussi large (ill. 50). Des blocs de chaînage marquent la jonction entre les deux parties. Au nord, il existe un léger rétrécissement du chevet alors qu'au sud les deux murs sont sur un même axe. Soulignons par ailleurs que la

travée droite du chœur est juste dans l'axe du mur sud de la nef tandis qu'un léger décalage vers le sud apparaît au nord.

Du petit appareil disposé en assises horizontales où existe quelques zones en *opus spicatum* compose les élévations de l'abside. Ces parements sont montés avec moins de mortier que ceux de la nef. Le fenestrage de cette partie orientale du sanctuaire a été totalement remanié à l'époque moderne et au XIX^e siècle.

Synthèse et datation

La présence aux murs sud et nord de la nef de portions de parements en petit appareil assez régulier et de rangs *d'opus spicatum* toujours disposés en assises horizontales suggèrent que cette partie de l'église est probablement antérieure à 1050. Malheureusement l'absence d'ouverture d'origine ne permet pas d'être plus précis. L'abside de cette église relativement massive construite en petit appareil plutôt irrégulier mais toujours disposé en assises horizontales appartient à une seconde phase de construction comme le montre l'abside presque aussi large que la nef. La facture des élévations du chevet semble pouvoir être attribuée au XI^e siècle, ce que confirme une datation ¹⁴C qui témoigne d'une construction postérieure à 1022⁴.

⁴ LY 14564) (échantillon n° 3) - 1022/1155 ap. J.-C. (95,4%)

Auvers-le-Hamon

Edifice intéressant

Département : Sarthe

Arrondissement : La Flèche

Canton : Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, H. 9, n° 213, ill. 19, n° 213

Les peintures murales de la nef sont classées Monuments historiques depuis le 23 août 1948 et l'ensemble de l'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire le 23 août 1978.

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse de Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut : cure et prieuré de la Couture du Mans

Présentateur : abbé de la Couture du Mans

Vocable : saint Pierre

Sources et histoire

Avers le Hamon, Beata Maria de Auvers, 1190 (Couture, 154, 155) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 33.

Le prieuré d'Auvers-le-Hamon est fondé par Guy 1^{er} de Laval entre 1046 et 1051 en faveur de l'abbaye de la Couture (cartulaire de la Couture, p. 10 et 11) dans Legros, 2010, p. 147 et 148.

Description

Le plan de l'église d'Auvers-le-Hamon comprend une nef, une tour romane adossée contre l'extrémité est de son gouttereau nord et une chapelle qui en fait le pendant au sud. Les parties orientales de l'église reconstruites au XIX^e siècle se composent d'un transept et d'une abside hémicirculaire. Chaque bras de transept possède une abside orientée (ill. 51 et 52).

La nef romane d'une largeur de 9,50 m est construite en petit appareil assez irrégulier assisé (calcaire dur et roussard) (ill. 53). Cette maçonnerie apparaît presque partout au mur nord de la nef, excepté au niveau de sa première travée où les parements sont beaucoup plus irréguliers. Cinq fenêtres haut placées sont percées dans ce mur nord. Elles disposent d'arcs

clavés et de jambages à boutisses renforcées d'un second bloc. Sur les cinq baies qui subsistent, toutes ne sont pas d'origine comme le suggère un plan de 1865 où les ouvertures actuelles de la nef existent déjà, deux au nord et trois au sud (AD72, 2O.16.6 pièce 1) (ill. 54). En réalité, ouvertes au XIX^e siècle, ces grandes fenêtres sont des copies des fenêtres antérieures qui ont toutes été bouchées. Ces baies anciennes mesurent environ 2 m de hauteur pour un peu plus de 0,70 m de largeur (ill. 55).

Le mur de façade ouest en grande partie repris ne conserve du petit appareil qu'en partie basse (ill. 51). Les contreforts qui l'épaulent remontent également à la phase de réfection. Au mur sud, on retrouve cinq ouvertures (ill. 56). Les deux qui sont bouchées sont d'origine et les trois toujours ouvertes sont des créations du XIX^e siècle. Il n'y manque que la baie d'origine occidentale qui s'ouvrirait dans une portion reconstruite du mur.

La partie est de l'église ne conserve de l'époque romane qu'une tour carrée. Adossée à la partie orientale du mur nord de la nef, un peu à l'est de la dernière fenêtre romane, elle présente dans sa partie supérieure un niveau de baies géminées en roussard sur ses côtés nord et ouest et juste au-dessus d'une baie à double voussure. Au rez-de-chaussée, une porte bouchée romane ouvre au nord et une seconde à l'ouest.

La chapelle sud est difficile à dater car ses murs sont totalement enduits et son fenestrage a été refait au XIX^e siècle.

Le reste de l'édifice est constitué d'un transept à abside et d'un chevet en hémicycle. L'ensemble a été totalement reconstruit au XIX^e siècle (vers 1866) comme l'indique une série de relevés retrouvés aux archives départementales de la Sarthe (ill. 54). Un des plans dressés en 1865 en montre l'état antérieur. Le chœur se composait alors d'une très longue travée droite plus étroite que la nef, prolongée par une abside semi-circulaire. Cet état ancien était déjà doté d'une chapelle sud et d'une autre au nord de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (ill. 57). La nef primitive mesurait alors 27,50 de longueur pour 9,50 m de largeur.

Synthèse et datation

L'église d'Auvers-le-Hamon se compose d'une nef unique élancée sans doute éclairée à l'origine par trois baies de chaque côté. Ces ouvertures haut placées peuvent par leur forme (groupe 4B) être comparées à celles de l'église de Mée (53*), que nous avons plutôt tendance à attribuer au second ou au troisième quart du XI^e siècle. Si la qualité des élévations d'Auvers-le-Hamon ne contredit pas cette proposition, la construction de cet édifice vers 1050 pourrait être liée à la fondation vers 1050 du prieuré de la Couture.

Bazouges-sur-le-Loir

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Flèche

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 11, n° 136, ill. 19, n° 136

L'église est classée Monument historique depuis 1862

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand Archidiaconé, archiprêtré de la Flèche

Statut - cure

Présentateur – abbaye de Saint-Serge d'Angers

Vocable – saint Aubin

Sources et histoire

Ecclesia de Basoligus, XI^e siècle (Revue du Maine, XV, p. 33) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 49.

Parrochia Basogieusis, vers 1098 (Archives du Cognier, H. 15) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 49.

L'église est donnée à l'abbaye Saint-Serge d'Angers avant 1083 (cart. de Saint-Aubin, t. I, p. 2, c.I)

Description

Si l'essentiel de l'église de Bazouges-sur-le-Loir appartient au XII^e siècle (Mallet, 1984, p. 191), il subsiste néanmoins quelques maigres vestiges d'élévations d'un édifice plus ancien (ill. 58 et 60). La base de sa façade occidentale conserve du petit appareil de forme assez irrégulière sur au moins 2 m de hauteur (ill. 59). L'ensemble des blocs est disposé en assises horizontales.

D'autre part, les traces de tuiles canal ont été relevées dans un couche de mortier de la voûte du chœur de l'église (Hunot Guérin, 2007, p. 241) (ill. 61). Ces traces appartiennent sans doute à la couverture romane de l'édifice.

Beaumont-Pied-de-Boeuf

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 10, n° 154, ill. 19, n° 154

Portail ouest inscrit le 6 janvier 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Château-du-Loir, Doyenné de Château-du-Loir.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – Notre Dame

Sources et histoire

Parrochia de Bello Monte de Pede Bovis, vers 1232 (*Chartularum...quod dicitur liber albus capituli*, 267) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 52.

Description

L'église de Beaumont-Pied-de-Bœuf ne conserve de la période romane que sa nef, le reste du bâtiment ayant été reconstruit au XVI^e siècle (ill. 62 et 63).

Au portail ouest, le nombre élevé d'archivoltes et la présence de tores au portail ouest place ce dernier au XII^e siècle (ill. 64). Les arcs des portes nord et sud aujourd'hui bouchées présentent des caractéristiques différentes (ill. 65 et 66). Ils sont clavés à l'aide d'un bel appareil calcaire. Les claveaux trapézoïdaux sont larges et les joints peu épais. Les blocs de jambage se confondent avec le moyen appareil qui compose le parement des murs gouttereaux. Au sud, la porte est encadrée par deux contreforts plats de même facture.

Synthèse et datation

En le comparant avec des exemples du même type comme ceux de Bazouges-sur-le-Loir (ill. 59), ou Champaisant (ill. 134), le portail ouest de l'église de Beaumont-Pied-de-Boeuf

évoque le milieu du XII^e siècle. Le clavage des portes latérales, la forme de leurs jambages et l'emploi systématique de moyen appareil dans les murs indiquent le dernier quart du XI^e siècle ou le premier quart du siècle suivant.

Beaumont-sur-Dême (anciennement Beaumont-la-Chartre) (ill. 67 et 68)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Chartre-sur-le-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 11, n° 164, ill. 19, n° 164

Eglise inscrite le 19 septembre 1950

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de la Chartre (du doyenné de Troo avant 1640)

Statut – prieuré-cure

Présentateur – abbé de Saint-Julien de Tours

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Ecclesia sancti Petri quam bellummontem nuncupant, 1004 (chartes de Saint Julien de Tours, publié par Denis L.-J., 3) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 52.

Description

L'édifice ne conserve qu'un portail ouest constitué d'un double rouleau. L'archivolte externe est dotée d'un tore qui repose de chaque côté sur une colonnette engagée surmontée d'un chapiteau sculpté (ill. 69). Malheureusement, leur altération ne permet pas d'en identifier clairement le décor. Julien-Rémy Pesche, au début du XIX^e siècle, y parle de « palmes » (Pesche, 1829, 121). Une moulure décorée de petits motifs floraux souligne l'extrados de ce portail jusqu'au retour d'imposte. L'ensemble, qui est réalisé dans un calcaire très tendre, remonte à la première moitié du XII^e siècle. Le reste de l'édifice est totalement enduit.

Beaumont-sur-Sarthe (ex Beaumont-le-Vicomte)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe (chef-lieu)

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 331, ill. 19, n° 331

Eglise inscrite le 6 janvier 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, chef-lieu de doyenné

Statut – cure

Présentateur – prieur de Vivion

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Prope castrum Bellomontum, vers 1060 (Cartulaire de Vivoin, p. 215) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 52.

Description

Il ne subsiste de cette église romane qu'un portail au sud (ill. 70, 71 et 72). Cet élément à double archivolté présente une frise de chevrons entourée de petits masques sculptés et de rinceaux (ill. 73). Cette porte peut être attribuée à la première moitié du XII^e siècle.

Berfay

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement - Mamers

Canton - Vibraye

Référence carte – Vol. 2, ill. 233, Q. 8, n° 253, ill. 19, n° 253

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, archiprêtré de Troo avant 1230, doyenné de Saint-Calais

Statut - cure

Présentateur – abbé de Saint-Calais

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Burfito, 657-673 (*Actus*, p. 192)

Ecclesia de Bolfet, XIII^e siècle (cartulaire de Saint-Calais, 27) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 70.

Description

L'édifice se compose d'une nef et d'un chevet plat carré plus étroit (ill. 74, 75 et 76). Le chœur constitue le seul élément étudiable de cette église dont la nef est totalement enduite. Le chevet, dont les chaînes d'angle orientales sont d'origine, est construit en grès roussard avec un appareil peu lisible. Il mesure 5,60 m (sud/nord) sur 6,35 m (est/ouest) hors œuvre. Une baie romane obturée est conservée au centre de son mur pignon que deux conteforts plus récents renforcent (ill. 77). Réalisée à l'aide de blocs de grès roussard, la fenêtre possède un arc clavé d'assez mauvaise facture et des jambages constitués de blocs très irréguliers. Elle mesure 1,30 m de hauteur et 0,58 m de largeur. Le mur sud du chœur montre la moitié orientale d'une autre baie. Seuls trois claveaux fins subsistent de son arc ainsi que les blocs de son jambage est. Le matériau utilisé et le soin médiocre apporté à la taille des blocs de son entourage sont les mêmes qu'à la fenêtre orientale. Enfin, contrairement à cette dernière, la baie sud n'est pas percée au centre du mur.

Synthèse et datation

La facture des deux baies conservées, leur gabarit et la qualité médiocre de leurs piédroits permettent de dater le chevet de l'église de Berfay du dernier quart du XI^e siècle ou du premier quart du XII^e siècle. Ce bâtiment montre, comme les édifices ruraux plus anciens, que les chevets plats ne disposent que d'une seule baie par côté. Toutefois, et contrairement aux autres exemples, la fenêtre sud de Berfay est légèrement décentrée. Enfin, si l'on se fie à ce que nous connaissons des autres plans d'églises à chevet plat, la différence de largeur entre le chœur et la nef indique que les murs de celles-ci remontent sans doute également à la période romane.

Béthon

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Paterne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 4, n° 340, ill. 19, n° 340

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, doyenné de Fresnay, Archidiaconé de Lignéres

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocabulaire – saint Bartélémy et actuellement saint Ouen

Sources et histoire

Ecclesia Montis betonis, vers 1097 (Cartulaire de Saint Vincent, 502) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 76.

Description

En dehors des deux contreforts d'angle de la façade, ce petit édifice conserve son plan d'origine (ill. 78, 79 et 80). Il se compose d'une nef d'environ 13 m de longueur sur 8,30 m de largeur et d'un chœur rectangulaire de 5,05 m de longueur pour 5,85 m de largeur⁵ (ill. 81 et 82). Le mur nord de la nef mesure 4,50 m de hauteur et le mur nord du chœur environ 3,90 m. L'ensemble des élévations présente des parements de petit appareil assez irrégulier et disposé en assises horizontales. Le chaînage nord-est de la nef est conservé tout comme les angles orientaux du chœur réalisés en blocs de moyen appareil à la facture soignée.

Chaque mur gouttereau de la nef conserve, dans son tiers supérieur, une fenêtre à linteau échancré. Au sud, elle est percée dans la partie ouest du mur tandis qu'au nord une baie apparaît dans la moitié est, une répartition qui permet de restituer deux fenêtres à chaque mur gouttereau. Les deux ouvertures sont identiques. Elles mesurent 0,60 m de hauteur pour 0,10 à 0,12 m de

⁵ Toutes ces dimensions sont hors oeuvre

largeur (ill. 83). Leurs linteaux aux bords supérieurs grossièrement arrondis, présentent des traces de gravures rayonnantes comme au sud où trois rainures simulent quatre faux claveaux. Au nord, une trace du même type pourrait subsister. Les jambages de ces deux baies ont deux ou trois assises de blocs calcaires.

Les autres fenêtres de la nef et du chœur ont été reprises à l'époque moderne et au XIX^e siècle. Si la baie du mur nord du chœur remonte au XVII^e siècle, celle du sud a été oblitérée par l'adjonction d'une chapelle moderne. La fenêtre du pignon Est remonte à l'époque romane. Sa position est assez basse dans le mur, son élancement et surtout son ébrasement extérieur la différencient des deux petites ouvertures de la nef.

Synthèse et datation

L'église de Béthon conserve son plan d'origine composé d'une nef rectangulaire prolongée d'un chœur quadrangulaire plus étroit. La nef était ouverte au sud et au nord par deux baies haut placées. Par comparaison avec d'autres exemples mieux conservés, on peut penser que la façade ouest comme à Saint-Loup-du-Dorat (53*) et les trois murs du chevet comme à Pacé [61] ou Soullitré (72*) étaient percés en leur centre d'une seule ouverture identique à celles de la nef. Le type d'appareil (type B) et surtout la forme des deux fenêtres de la nef (groupe 2) permettent de dater cette église entre les trois derniers quarts du X^e siècle et le début du XI^e siècle (vol. 7, ill. 563).

Blèves (ill. 84)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Fresnay-sur-Chédouet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 4, n° 356, ill. 19, n° 356

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Saosnois

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Nicolas

Sources et histoire

Castrum de Belvam, 1098 (Orderic, Vital, vol. 4, 40) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 87.

Parrochia de Blevia, 1199 (Cartulaire de Perseigne, 17) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 87.

Il est fait mention qu'à l'occasion de travaux réalisés en 1769, le curé de Blèves *a fait boucher de larges fossés de douze pieds de largeur et profonds de 10. Il ajoute que ces fossés étaient liés aux fortifications du château tout proche. Il indique également qu'il a fait démolir une chapelle et fait creuser sur son emplacement une mare* (Calandini, 1903, p. 325, note 1). On retrouve encore de larges fossés en eau sur les planches du cadastre napoléonien de 1832 (ill. 85). Cette fortification de forme quadrangulaire qui entourait le site du château tout proche se situe juste au nord de l'église. Elle était alimentée par les eaux du ruisseau de l'Aulneaux que l'on retrouve sous le vocable de Saint-Loup sur le fond IGN (ill. 86). En dehors d'une mare, qui apparaît toujours aujourd'hui entre l'église et le site du château, rien ne subsiste de tout ce réseau de fossés. Cette implantation a peut-être à voir avec le *castrum* de Blèves qui est mentionné par Orderic Vital parmi les sites que Robert II de Bellême construisit ou remit en défense en 1098 (Vital, 1835-1855, vol. 4, p. 40) et (Louise, 1991, vol. 1 et 2, p. 195).

Description et datation

Une étude publiée au début du XX^e siècle nous apprend que le plan de l'église se composait, avant 1902, date de commencement d'un nouveau chantier, d'une nef et d'un chœur

à chevet plat. L'auteur ajoute que des traces d'*opus spicatum* y existent (opus cit, p. 319, 320). L'auteur parle encore de fenêtres « meurtrières » que l'on peut, sans trop de risque d'erreur, interpréter comme des baies à linteau échancré. Tous ces éléments (appareil, fenêtres et plan) placent indiscutablement cette église avant le XII^e siècle, voire peut-être même avant 1050. L'article de 1903 évoque une porte avec tore et décors en dents de scie dans un des murs latéraux de la nef.

L'église actuelle ne conserve de la période romane (XII^e siècle) que sa façade ouest à deux contreforts et son portail ouest à double archivolt et colonnes engagées peuvent probablement être associés au portail signalé au début du XX^e siècle (ill. 87 et 88). Les volumes et le plan de l'édifice à chevet plat actuel appartiennent à un édifice plus ancien, phase également évoquée dans l'article de 1903. L'édifice est aujourd'hui totalement enduit et l'ensemble des ouvertures remonte bien à cette importante campagne de travaux commencée en 1902.

Bouër

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 7, n° 257, ill. 19, n° 257

Eglise inscrite le 22 décembre 1927

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté-Bernard

Statut – cure ?

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Parrochia de Boeria, 1220 (*chartularium...quod dicitur albus capituli*, 32 et 33) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 116.

Bouer, antiqua ecclesia, 1313 (Cartulaire de l'évêché du Mans, 1123) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 116.

Description

La nef de cette église semble conservée dans son intégralité même si tous les chaînages en ont été repris. À l'ouest, un appentis est venu s'appuyer contre la façade et, à l'est, un chœur moderne de même largeur a été construit (ill. 89). Ce vaisseau mesure 8 m de largeur et environ 18,30 m de longueur pour 6,80 m de hauteur. Une adjonction moderne a été construite contre l'extrémité est du mur nord de la nef et une autre au sud du chœur moderne. Ces deux éléments figurent sur le cadastre napoléonien de 1831 (ill. 90 et 91).

Du petit appareil en grès cénomanien et en roussard assez irrégulier, mais toujours disposé en assises horizontales apparaît aux deux murs gouttereaux de la nef (ill. 92). Au sud, on remarque même quelques zones en *opus spicatum*.

Deux ouvertures d'origine très étroites, une au sud et une seconde au nord, se distinguent dans ces élévations (ill. 93 et 94). Elles sont dotées chacune d'un linteau échancré en grès roussard

assez bien dressé. Le linteau de la baie nord montre même un côté supérieur en bâtière de très bonne facture. Les jambages sont le plus souvent constitués de trois assises de blocs, en calcaire ou en roussard au sud et entièrement en roussard au nord. Elles mesurent entre 0,60 m (sud) et 0,65 m (nord) de hauteur pour 0,15 m de largeur. Il est possible que la fenêtre sud ait été reprise au moins en partie haute au vu de l'inclinaison de son linteau et de la médiocrité de l'élévation qui l'environne.

Le positionnement de ces ouvertures (première fenêtre du mur nord et seconde seconde fenêtre du mur sud) permet de restituer une nef à trois baies par mur gouttereau.

Le portail ouest roman existe toujours sous l'appentis de façade (ill. 95). Il se compose d'un arc de larges claveaux presque rectangulaires de grès oxydé que limite un simple cordon. Ce dernier se limite au pourtour de l'arc. Les joints sont relativement fins. L'ensemble repose sur des piédroits en moyen appareil de grès clair. Deux logements de barre de fermeture aménagés sur le même niveau existent de part et d'autre de ce portail (ill. 96). Celui du nord, de 2,10 m de profondeur, recevait la barre de fermeture dans sa totalité, tandis qu'au sud le logement ne mesurait que 0,50 m de profondeur. Les vantaux de bois pouvaient mesurer 0,11 m d'épaisseur. La présence de l'appentis et d'enduits sur le mur de façade ne permettent pas de savoir si le portail est contemporain des murs gouttereaux de la nef.

Synthèse et datation

L'église de Bouër conserve sa nef d'origine qui disposait de trois fenêtres par mur gouttereau. Il est possible que le portail ouest appartienne également à cet édifice d'origine... Le type d'appareil (type B), la forme des deux fenêtres d'origine permettent de proposer une construction avant 1050 et une datation ¹⁴C (Ly 12582) placerait le chantier après 1013⁶.

⁶ *Bouër* (Ly 12582) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1013 à 1155 (95,4% de probabilité)

Au vue de la courbe, on peut quand même la décomposer en deux et la première d'un point de vue archéologique serait la plus probable : (d'après C. Oberlin), 1010/1060

Brettes-les-Pins

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ecommoy

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 9, n° 196, ill. 19, n° 196

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Château-du-Loir et du doyenné de Oizé

Statut – prieuré-cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia de Braieta, vers 1330 (Pouillés de la Province de Tours... par Lognon A., 1903, p. 63)
dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 146.

Les claveaux de calcaire coquillier de l'ébrasement interne de la fenêtre de la façade proviennent du débitage d'un sarcophage

Description

Le plan de l'église se compose d'une tour porche carrée, d'une nef unique, d'un transept pourvu de chapelles orientées et d'une travée droite de chœur qui ouvre sur une abside semi circulaire plus étroite (ill. 97 et 98). En dehors de la nef qui nous intéresse, toutes les autres parties de cet édifice sont modernes (transept ? et Tour) ou du XIX^e siècle (chapelles orientées et chevet).

La nef de l'église de Brettes-les-Pins conserve sur ses trois côtés des parements construits en *opus spicatum*, rythmés d'appareil allongé disposé à la manière d'arases (ill. 99 et 101). Au sud on distingue deux paires d'arases séparées l'une de l'autre de 0,70 m d'assises en *opus spicatum*. L'ensemble de cet appareil est réalisé dans du grès à grain de couleur beige (grès cénomani), mais qui peut prendre en s'oxydant une teinte rousse voisine de la terre-cuite (ill. 102). Notons que des joints tirés au fer uniquement à l'horizontale sont visibles aux trois murs

de la nef sans que l'on sache s'ils remontent à l'origine des parements. L'intérieur de l'église apporte quelques informations. On devine à l'entrée, à l'intérieur de la tour de façade, quelques claveaux très fins d'un portail roman, recoupé par l'actuel à l'époque moderne ou au XIX^e siècle et largement recouvert, à la fin du Moyen Âge, par une peinture murale représentant saint Martin. Une petite baie est visible par ailleurs à l'intérieur de l'église, juste au-dessus de la porte d'entrée (ill. 103). L'ébrasement intérieur de cette petite ouverture qui a été dégagé, est conservé sur 0,60 m de hauteur pour une largeur de 0,50 m, tandis qu'à l'extérieur, la baie mesure une quinzaine de centimètres de largeur. L'entourage de cet ébrasement est presque uniquement composé de blocs et de claveaux en falun sans doute débités dans des sarcophages.

Synthèse et datation

L'absence de fenêtres intégralement conservées dans un appareil mixte est à signaler dans cette église très remaniée. Ces rangées de plaques de grès oxydées mises en œuvre à la manière de briques de terre cuite suggèrent fortement une volonté d'imiter les parements antiques en *opus mixtum*, les bâtiments gallo-romains en ruine, sans doute beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, ayant servi de modèle⁷. La morphologie de l'ouverture de façade, si nous l'associons à la phase de construction d'origine, permet des comparaisons avec un type d'ouvertures à linteau échancré de toute petite taille comme il en existe à Nuillé-sur-Ouette (53*) (groupe 1) ou à arc clavé comme à Pritz (53*) ou Saint-Michel-de Chavaigne (72) (groupe 1*) que les typologiques et les datations ¹⁴C permettent sans doute de faire remonter au plus tard à la seconde moitié du X^e siècle (vol. 2, ill. 560 et 567).

⁷ Brettes-les-Pins se situe à 20 km du Mans et de son rempart antique et à seulement 15 km d'Allonnes et des monuments romains.

Brûlon

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 8, n° 216, ill. 19, n° 216

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, Doyenné de Brûlon

Statut – prieuré-cure

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Ex Bricillonno (var. *Bricillonno*), VI^e s. (Grégoire de Tours, *Liber IV de virtutibus, sancti Martini*, 21, éd. Krusch, p. 655) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 155.

Vicaria Bruslonensis, vers 969 (Brunterc'h, 1989, p. 99)

Castellum Bruslonis, 1068 (Cartulaire de la Couture, 15) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 155.

Ecclesia de Brullon, vers 1100 (Cartulaire de la Couture, 18) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 155.

Prieuré Saint-Pierre fondé vers 1068 relevant de l'abbaye de la Couture (Bouton, 1962, p. 397)

Un atelier monétaire mérovingien y est mentionné (Depeyrot, 1998, p. 20)

Malgré un nombre restreint d'opérations archéologiques, le sous-sol du bourg de Brûlon se révèle extrêmement riche. En amont d'un projet d'aménagement qui devait toucher une vaste motte castrale située à 250 m au sud-est de l'église, des sondages d'un diagnostic archéologique ont permis de repérer un mur gallo-romain et 14 sarcophages mérovingiens en falun (Guillier, 1994, p. 79). Dans le même secteur, plus de 150 autres sarcophages avaient déjà été repérés au cours de la démolition du château de Brûlon à la fin du XVIII^e siècle (Cauvin, 1930-1831, 1^{ère} partie, p. 57-58) et (Bouvet et al., 2001, p. 189)

Description

Ce bâtiment, l'un des plus vastes de la région avec près de 48 m de longueur, possède une nef qui s'ouvre sur un très large transept. Pourvu aujourd'hui d'une seule paire de chapelles orientées construite vraisemblablement au début du XX^e siècle, il est dominé par une tour de croisée dont les étages remontent visiblement à la fin de la période moderne. Le chevet de l'édifice s'achève par une travée droite qui précède une abside hémicirculaire légèrement plus étroite. Une tour d'escalier, peut-être aussi récente que le tour, a été construite entre la chapelle orientée du transept nord et la travée droite du chœur (ill. 104 et 105).

Cette église a connu une importante campagne de travaux au XIX^e siècle. À cette occasion, le mur ouest a été reconstruit comme l'ensemble du fenestrage de la nef (ill. 106).

Les parties basses du mur sud de la nef sont les parties les plus anciennes (ill. 106). Hautes de 2 m environ, elles sont construites en petit appareil plutôt irrégulier mais disposé en assises horizontales que l'on suit sur pratiquement toute la longueur du gouttereau. Une large brèche dans cette élévation homogène existe entre les 4^e et 5^e fenêtres. Au-dessus, l'appareil plus grand et plus irrégulier, présent sur un peu plus de 2 m de hauteur, reste assisé mais disposé en rangées de hauteur inégale. Cette phase est recoupée par la lacune déjà signalée entre les 4^e et 5^e fenêtres. Un peu plus haut au niveau des appuis des fenêtres, les parements qui changent à nouveau semblent appartenir comme ces dernières au XIX^e siècle.

Si l'élévation du mur nord de la nef ne conserve pas de maçonnerie en petit appareil, il semble en revanche construit à la manière de la phase intermédiaire décélée au sud. Les seules zones remaniées correspondent à l'insertion des fenêtres au XIX^e siècle.

Les parements des murs ouest et nord du transept nord chaînés en moyen appareil de roussard évoquent l'appareil mis en oeuvre dans le gouttereau nord de la nef (ill. 107). Les vestiges d'une fenêtre sont visibles au-centre de chacun d'eux. Ces fenêtres possèdent des piédroits réalisés en blocs de roussard à la facture assez peu soignée où l'emploi de blocs renforcés d'un second élément est systématique. L'arc de la fenêtre ouest est détruit et celui du nord a été repris. On retrouve les mêmes caractéristiques dans les murs ouest et sud du transept sud (ill. 104). Alors que la baie du pignon est moderne, celle de l'ouest est conservée (ill. 108). Ses piédroits, du même type que ceux des autres baies, supportent un arc formé de claveaux assez étroits qui sont taillés dans deux sarcophages de falun et de calcaire à grains fins (ill. 109). Une fissure verticale de la maçonnerie, juste à l'aplomb du piédroit sud de la fenêtre, témoigne sans doute d'une reprise de maçonnerie et de l'allongement du bras de transept (ill. 108). Malgré l'enduit, une portion de petit appareil identique à celui des parties basses du mur nord de la nef apparaît un peu au-dessus de la porte. Rappelons que cette rupture n'apparaît pas au transept nord.

Le côté est du transept a subi de multiples remaniements. Les plus récents, qui se sont attachés à reconstruire les chapelles orientées, remontent visiblement au début du XX^e siècle comme le suggère le plan de 1906 (?) (ill. 110). Le mur est du croisillon sud conserve les traces

d'arrachements et l'arc d'entrée d'une chapelle orientée qui était collée au mur sud de la travée droite vers laquelle un passage encore visible permettait d'accéder (ill. 111). Les traces d'arrachement d'une seconde chapelle orientée sont visibles plus au sud (ill. 112). Ces remarques ne peuvent être faites du côté nord en raison de la tour d'escalier et d'une sacristie. La travée droite du chœur qui ouvrait sur les chapelles orientées les plus proches est percée d'une baie du XVII^e siècle sur chacun de ses côtés. Elle est prolongée par une abside semi-circulaire légèrement plus étroite. Epaulée par deux contreforts latéraux, celle-ci est ouverte par trois fenêtres romanes qui rappellent très fortement celles du transept (ill. 110). Leurs piédroits sont montés en blocs de grès roussard qui sont souvent doublés et des claveaux de calcaire, dont quelques uns taillés dans des sarcophages, en composent les arcs. Il existe à la base de l'abside, à peu près sur 1 m de hauteur, un parement en petit appareil que l'on peut comparer à celui de la base du mur gouttereau sud de la nef. Cette partie d'élévation du chevet est associée au moyen appareil allongé utilisé seulement à la base des contreforts alors qu'au-dessus les blocs de moyen appareil ont des hauteurs bien supérieures.

À l'intérieur de l'église, l'arc d'entrée en plein cintre qui ouvre sur la croisée du transept est entouré de passages latéraux et de contreforts (ill. 113). Si l'arc de la croisée qui ouvre cette fois sur la travée droite du chœur est en plein cintre et de même hauteur que celui de la nef, ceux des croisillons en revanche sont brisés et légèrement plus bas (ill. 114). Toutes ces arcades reposent sur des impostes en calcaire dont le côté incliné est rainuré et parfois décoré de dents de scie comme celles du transept sud (ill. 115). La nef comme les bras du transept sont charpentés, la croisée est voûtée d'ogives, tandis que la travée droite du chœur est couverte d'un berceau plein cintre et l'abside d'une voûte en cul-de-four.

Synthèse et datation

L'église de Brûlon, fortement remaniée au XIX^e siècle, conserve quelques vestiges d'un premier édifice. Il se composait d'une nef aussi vaste que l'actuelle. Ce vaisseau construit en petit appareil assisé (type B) ouvrait sur un transept à chapelles orientées de largeur moins importante qu'aujourd'hui. Le chevet se composait déjà d'une travée droite et d'une abside dont les bases sont conservées. Il est difficile de savoir si les arcs en plein cintre de la croisée et les piliers de ceux qui sont brisés peuvent être attribués à cette phase ancienne. La qualité des maçonneries et la présence de blocs allongés dans les chaînages de l'abside suggèrent une date de construction antérieure à 1050.

Plus tard, pendant que le mur nord de la nef est reconstruit et celui du sud en partie remonté, les bras de transept sont allongés. Deux nouvelles chapelles orientées viennent s'ajouter à celles déjà existantes. La forme des ouvertures (groupe 4) et la présence de parements où les assises horizontales sont de hauteur différentes (type C) amènent à dater cette phase de travaux autour du milieu du XI^e siècle (XI^e bc).

Challes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans-Est-Campagne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 9, n° 195, ill. 19, n° 195

Eglise inscrite le 5 décembre 1973

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Laurent

Sources et histoire

Calla, IXe (*Actus* p. 285) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 185.

Presbyter de Chala, vers 1000 (Cartulaire de Saint-Vincent, 132) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 185.

Ecclesia de Challa, vers 1508 (Pouillés de la Province de Tours, p. 109)

Des fragments de sarcophage en grès roussard et en calcaire coquillier ont été découverts, notamment sous les fondations de la nef de l'église de Challes (Bouvet et *al.*, 2001, p. 191)

Description

L'église comprend une nef, un transept et un chevet plat. Une tour a été contruite à l'angle formé par le mur nord de la nef et le mur ouest du transept. Une sacristie d'époque moderne a été édiflée contre le pignon du chevet (ill. 116 et 117).

La nef conserve ses deux murs gouttereaux d'origine mais leurs chaînages ouest ont été repris tout comme l'ensemble du mur de façade. Les élévations sont réalisées en un petit appareil

tendant vers une forme cubique (ill. 118). Ces remarques peuvent être faites à la lumière des clichés du mur nord réalisées lors de la restauration de l'édifice en 1994. L'ensemble construit en assises régulières est constitué de grès clair et de roussard. Ce type de parement apparaît également au mur sud. Les deux murs ont été surélevés comme l'indique nettement un changement de maçonnerie où apparaissent plusieurs fenêtres en tuffeau.

On y observe les restes de deux baies intéressantes qui se situent à moins d'un mètre au-dessous du changement d'appareil. La première au mur nord est la mieux conservée (ill. 119 et 120). Cette ouverture de 0,80 m de hauteur et 0,30 m de largeur est trapue. Elle se compose de cinq assises de blocs en calcaire surtout dont chacune a la hauteur d'une rangée de moellons (environ 10 cm). Six claveaux, fins le plus souvent et séparés par des joints épais, en constituent l'arc. Beaucoup de blocs de l'entourage de cette fenêtre ont été récupérés dans des sarcophages. L'autre ouverture mal conservée puisqu'il n'en subsiste que les fragments de quatre claveaux et quelques rares éléments de jambage, se situe dans la partie orientale du mur sud. Comme au mur nord, elle se situe à la même distance au-dessous de la surélévation de la nef. La position de cette ouverture permet également de supposer que la nef en possédait initialement trois par mur gouttereau. Cette fenêtre serait la première du mur nord et celle du mur nord la troisième.

Le mur nord conserve les vestiges de l'arc d'un portail (ill. 121). En partie détruit par une niche d'époque moderne, ils se composent de larges claveaux de calcaire de forme rectangulaire. Les joints qui les séparent sont épais. Certains de ces blocs sont décorés de croix, un autre est rainuré pour en simuler deux et l'ensemble de l'arc était extradossé par un rang de moellons en grès roussard (vol. 2, ill. 408). L'amplitude de cet arc permet de restituer un portail de 2,50 m de largeur. Les claveaux plus fins de la portion ouest de l'arc pourraient appartenir à une réfection. Le transept montre des élévations en petit appareil assisé d'un gabarit plus réduit que celui de la nef : on en retrouve sur les murs ouest, sud et nord (ill. 122). Les chaînes d'angle, en moyen appareil de grès clair, sont toutes visibles. Comme l'indique un rapport de 1842 (AD72, 20536), deux absides existaient à Challes. Vers 1898, on parle même des fondations de l'une d'elles qui subsisteraient encore à cette époque (Froger, 1898, p. 9), observation que l'on peut encore faire aujourd'hui. La présence de ces chapelles explique ces anomalies de plan. Il s'agirait des départs des murs sud et nord des absides. Seuls les murs orientaux des bras de transept ont été en partie repris. Outre l'appareil, l'ancienneté de ce transept est attestée par les restes de deux petites fenêtres à linteau échancré. La première subsiste en place au milieu du mur ouest du croisillon sud (ill. 123). La fenêtre du croisillon sud est ouverte au même niveau que les ouvertures anciennes de la nef (à 4,40 m du sol). Elle ne conserve que son piédroit nord constitué de trois assises de blocs de grès brun clair. Le rang intermédiaire montre une boutisse renforcée par un carreau. L'autre jambage est moins bien conservé tout comme le linteau échancré que l'on devine à peine. Cette ouverture mesure 0,79 m de hauteur et 0,18 m de largeur. Le linteau

échancré de la seconde, taillé dans le même matériau que celle du sud, est réemployé dans la partie sud du mur oriental du bras nord.

Le chevet de l'église de Challes ainsi que les contreforts du croisillon sud remontent à une période bien plus récente.

Synthèse et datation

La nef et ses deux murs gouttereaux construits en petit appareil (type B) peuvent être attribués à une première phase de construction antérieure à 1050. Associées à cette phase, les fenêtres trapues comportent des claveaux étroits séparés par des joints épais à la manière ce que l'on trouve par exemple à Coulaines (ill. 225). Si on ajoute le rang de moellons qui extradosse l'arc de la porte nord, un élément que l'on retrouve dans tous les arcs de l'église carolingienne de Saint-Pavace, nous considérons que cette phase ancienne de l'église de Challes est antérieure au XI^e siècle.

La seconde phase de construction voit l'ajout d'un transept à absidioles. Toujours édifiées en petit appareil, ces élévations sont également dotées de petites fenêtres, à linteau échancré cette fois. Leur forme (groupe 3) renvoie à des exemples attribués habituellement au dernier quart du X^e siècle ou à la première moitié du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice remonte à la fin du Moyen Âge et aux débuts de la période moderne.

Champagné

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 8, n° 243, ill. 19, n° 243

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – prieuré de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Didier

Sources et histoire

Villas id est... Campaniacum, IX^e siècle, (Actus, p. 33) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 188.
Ecclesia Sancti Desiderii de Campaniaco, vers 1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, 127) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 188.

Des fragments de sarcophages sont visibles en remploi dans les murs de l'église, en particulier dans le chaînage sud-ouest de la nef.

Prieuré fondé au XI^e siècle par l'abbaye de Saint Vincent fondé au XI^e siècle (Bouton, 1962, p. 397)

Description

L'église présente une nef épaulée par des contreforts du XIX^e siècle. Elle est précédée d'un clocher en façade et les parties orientales de l'édifice (faux transept et chevet) ont été reconstruites à partir de la période moderne (ill. 124, 125 et 126).

L'église conserve une nef construite en petit appareil de grès et de calcaire assez mal taillés mais disposés en assises très régulières (ill. 127). Sans doute à l'occasion de la construction du clocher en façade, la nef a été rallongée vers l'ouest, ce qui a permis la conservation de la chaîne d'angle ancienne située juste à l'ouest du premier contrefort du mur sud (ill. 128). Elle se compose d'une alternance de moyen appareil de calcaire et de blocs allongés, voire de plaques, interprétés

comme des fragments de sarcophages en emploi. Le mur nord de la nef présente le même type de parement (ill. 129).

Le mur sud de la nef conserve quelques éléments d'une baie ancienne (ill. 130). Ouverte à 4,35 m de hauteur et à 0,45 m de la sablière du toit, cette ouverture mesure 0,45 m de hauteur pour un peu moins de 0,20 m de largeur. Son entourage est entièrement réalisé en grès clair et son linteau est gravé d'au moins trois rainures. Le seul jambage qui subsiste ne conserve que deux blocs assez plats.

Synthèse et datation

La nef construite en petit appareil bien assisé (de type B) conserve, en plus de ses deux murs gouttereaux, une partie de sa chaîne d'angle sud-ouest faite d'une alternance de blocs plutôt allongés et de moyen appareil qui rappelle les chaînes d'angle des églises de Saint-Christophe-du-Luat (72*) ou d'Etival-les-le-Mans (72*). S'ajoutent à ces éléments, considérés comme antérieurs au XI^e siècle, les vestiges d'une petite baie à linteau échancré gravé dont la forme fait partie des plus anciennes de la région (groupe 1) (vol. 2, ill. 567). La confrontation de ces éléments permet de dater les vestiges primitifs de cette nef du X^e siècle.

Le reste de l'église remonte à l'époque moderne et au XIX^e siècle.

Champaissant

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Champaissant est réuni à la commune de Saint-Cosme-en-Vairais à la suite d'une fusion en 1964

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 5, n° 318, ill. 19, n° 318

Portail ouest et porche inscrits le 22 décembre 1927

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Bonnétable

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Médard

Sources et histoire

Ecclesia de Champessant, 1180 (Cartulaire de Marmoutier, II, 368) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 188.

Description

L'église de Champaissant se compose d'une nef et d'un chœur à chevet plat légèrement plus étroit. Une chapelle d'époque moderne et une sacristie ont été construites contre l'extrémité est du mur nord de la nef et contre le mur nord du chevet (ill. 131 et 132).

La nef mesure 16 m de longueur pour 8,30 m de largeur tandis que le chœur, plus étroit, occupe un rectangle est/ouest de 5,90 m et de 5,70 m en nord au sud. Les chaînes d'angle orientales du chevet sont épaulées par des contreforts en équerre (ill. 133). Un portail roman subsiste en façade, abrité sous un porche de l'époque moderne (ill. 134). Le mur nord de la nef est aussi épaulé par deux contreforts modernes.

Les élévations sont construites à l'aide d'un petit appareil que l'on remarque au mur sud de la nef et sur les côtés sud et est du chœur (ill. 135 et 133). Le reste des élévations est trop enduit pour en observer la composition.

Au mur sud de la nef, une fenêtre très haut placée et en partie enduite est ouverte à 4,70 m du sol et à un peu moins d'un mètre de la sablière du toit (mesure prise depuis le haut de la fenêtre) (ill. 135) ; on ne voit qu'une partie des piédroits et seulement un tiers du linteau qui doit être échancré (ill. 136). L'ensemble est réalisé dans du calcaire blond. Les blocs en moyen appareil et superposés en trois assises par jambage, sont plutôt bien taillés. On y remarque, dans le niveau intermédiaire, des blocs renforcés par un second élément légèrement plus long. Si l'on admet que l'enduit s'est décollé d'abord sur les faces des blocs d'entourage de la fenêtre, celle dernière pourrait mesurer 0,75 m de hauteur pour 0,15 m de largeur.

Synthèse et datation

La forme du plan constitué d'une nef et d'un chœur quadrangulaire légèrement plus étroit, les volumes observés, conduisent à penser qu'il s'agit de l'édifice d'origine. Dans la nef, la position de la petite fenêtre permet d'y restituer deux ouvertures par mur gouttereau, les fenêtres se situant à équidistance des angles de la nef. La présence d'un petit appareil (type B) associé à une baie sans doute à linteau échancré (groupe chrono 4 ?) suggère que la construction de cet édifice soit intervenue vers le milieu du XI^e siècle (XI^e bc).

Le portail ouest et les contreforts qui renforcent les angles orientaux du chevet remontent au XII^e siècle.

Champrond

Edifice intéressant

Département - La Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montmirail

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, Q. 7, n° 254, ill. 19, n° 254

Propriété privée inaccessible

Division ecclésiastique avant la révolution

Ancienne paroisse du diocèse de Blois et du diocèse de Chartres jusqu'en 1697, archidiaconé de Dunois, doyenné de Dunois au Perche

Statut – prieuré-cure

Présentateur – abbé de Marmoutier

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Parrochia de Campo Rotundo, XIII^e siècle (Cauvin, Géographie ancienne du diocèse du Mans, p. 101) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 196.

En 1829, *l'église qui n'avait rien de remarquable, n'est plus qu'une mesure* (Pesche, 1829, p. 191). En 1931, l'église est en très mauvais état comme le suggèrent les photographies du fonds Cordonnier (AD72, 18J) (ill. 137).

Description

Cet édifice est aujourd'hui une propriété privée que nous n'avons pas pu visiter faute d'autorisation. Cette notice a donc été rédigée d'après les photographies du fonds Cordonnier qui datent de 1931.

Cette ancienne église se situe à un kilomètre au nord du hameau actuel de Champrond, au lieu dit le *Presbytère* ou le *Bourg*. Sur ces clichés et sur le relevé du cadastre napoléonien (ill. 138), on découvre un édifice à nef unique prolongé à l'est par un chœur à chevet plat plus étroit de plan rectangulaire. Les photographies aériennes et le cadastre actuels montrent que le plan de cette église est conservé et qu'une adjonction a été ajoutée contre le mur nord du chœur (ill.

139). La nef mesure hors œuvre 15,60 m sur 7,60 m et le chœur 6,80 m d'ouest en est et 5,60 m de largeur (mesures prises sur le site de l'IGN).

Sur les vues anciennes, le mur gouttereau est construit en petit appareil disposé en assises horizontales (ill. 137). Le mur ouest semble avoir été repris. Au nord, on retrouve le même type de maçonnerie dans les élévations de la nef et du chœur, encore reliés par leur chaînage d'origine (ill. 138). Il est difficile de savoir s'il en est de même pour les chaînages ouest de la nef (ill. 140).

Chacun de deux murs gouttereaux de la nef conservent ses trois fenêtres d'origine placées dans le tiers supérieur des élévations (ill. 141 et 142). Toutes disposent d'un linteau échancré. Pour ce que l'on peut en voir, les jambages sont à trois assises en moyen appareil. L'ouverture du mur nord du chœur semble plus petite et ne possède que deux assises par jambage (ill. 141). Déportée vers l'ouest, elle est en revanche centrée par rapport à l'extrémité ouest du gouttereau du chœur et plus à l'est par rapport à une limite qui témoigne d'un changement de maçonnerie. On retrouve cette limite également au sud : cette reprise pourrait donc marquer le rallongement du chœur.

Le reste des ouvertures a été repris, que ce soit les portes sud ou ouest, l'oculus de la façade ou les baies méridionales de la nef et du chœur.

Synthèse et datation

Le plan de cet édifice est en grande partie d'origine. En dehors du chœur rallongé ultérieurement, les volumes y sont également conservés. Le plan comprenait une nef ouverte au nord et au sud par trois fenêtres haut placées régulièrement disposées. Le chevet à l'emprise presque carrée devait posséder une baie au centre de chacun de ses gouttereaux et peut-être une au centre du pignon si l'on se fie aux très rares exemples conservés comme Livet-en-Charnie (53*)°. En les comparant à ceux d'autres édifices comme Champaisant (72*) ou Commerveil (72*), le type d'appareil (type B) mis en œuvre et la forme des fenêtres à linteau échancré (groupe 4 ?) nous incitent à placer la construction de cette église entre le second et le troisième quart du XI^e siècle.

Changé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans-Est-Campagne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 8, n° 241, ill. 19, n° 241

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné, doyenné de La Quinte

Statut – Prieuré ? cure

Présentateur – Evêque du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

De Condiaco, IX^e siècle (*Actus* p. 41) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 199 (attention la confusion est possible avec Changé en Mayenne).

Cangiaco, vico publico, IX^e siècle (*Actus*, p. 285) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 199. La confusion est possible avec Changé en Mayenne. La présence de sarcophage sur ce site et l'existence d'une église à cordons de briques militent pour cette implantation de la vallée de la Mayenne.

Decima de Changeyo, 1230 (Evêché, 270) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 199

Parrochia de changeio, 1241 (AD72, H838) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 199

Description et datation

Des portions en *opus spicatum* existent presque tout au long du mur nord de la nef (ill. 143 et 144). À proximité de son angle nord-ouest, il en subsiste même sur près de 4 m de hauteur (ill. 145). Les blocs de schiste sont parfois allongés quand ils sont suffisamment épais, sinon les plaques sont le plus souvent disposées en biais de manière à ce que les assises horizontales aient toujours la même hauteur (ill. 146). Un coup de sabre visible sur 1 m de hauteur situé à l'extrémité ouest de l'appareil ancien pourrait correspondre à une portion de chaîne d'angle où les blocs mis en œuvre se confondent avec ceux des parements.

Ce type d'appareil (type F), l'un des plus réguliers de la région étudiée, est probablement antérieur au début du XI^e siècle comme le suggèrent des exemples de la région d'Alençon qui offrent d'autres points de comparaison comme les fenêtres. Citons les églises de Forges [61] et la phase 1 de l'église de Aunou-sur-Orne [61], deux exemples où les parements très réguliers en *opus spicatum* sont associés à des fenêtres à linteau échancré du groupe 2. Des baies de ce type sont datées sur d'autres édifices par le radiocarbone entre le X^e siècle et le tout début du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560). Si on admet qu'il existe bien quelques éléments de la chaîne d'angle nord-ouest de la nef, celle-ci pourrait être encore plus ancienne en ressemblant à celle conservée dans la phase attribuée au IX^e siècle de l'église de Pritz (53*).

Tout le reste de l'édifice remonte à des campagnes de travaux qui se sont étalées depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle. Signalons toutefois la présence d'un linteau échancré extradossé, sans doute en remploi au mur pignon du croisillon nord (ill. 147). Il semble servir d'arc de décharge au-dessus d'une baie moderne. Ce type de linteau est plutôt utilisé dans le courant de la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle.

Chassillé (III. 148)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Loué

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 226, ill. 19, n° 226

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – Prieuré cure

Présentateur – L'abbé de Beaulieu

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

In Casiliaco, 832 (*Gesta*, p. 75 et 104) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 211.

Ecclesia de Chassileio, vers 1160 (Archives départementales de la Sarthe) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 211.

Dans le bourg de Chassillé, J.-R. Pesche (Pesche, 1829, p. 355) signale une motte surmontée d'une tour de 10 m de côté, le tout entouré d'un fossé. Sur la planche du cadastre de 1832, il subsiste bien une anomalie parcellaire qui évoque le fossé d'une basse-cour situé à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'église (AD72, section B2 du Bourg) (ill. 149). Ce réseau défensif qui pourrait appartenir à un ensemble castral des XI^e/XII^e siècles devait être alimenté par les eaux de la Vègre dont un méandre entoure le bourg de Chassillé. Faute de pouvoir localiser précisément la motte, il est difficile de savoir exactement où était implanté l'église par rapport à ce site élitair (ill. 150).

Synthèse et datation

Réenduite en 2013, la nef de l'église montrait, avant cette phase de travaux assez malheureuse, une partie de sa nef construite en petit appareil régulier de forme plutôt cubique réparti en rangées horizontales (ill. 151 et 152). Ces maçonneries de grès se situaient au niveau

de la seconde travée des murs nord et sud de la nef. La facture régulière de ces murs permet de placer la construction de cette église avant 1050.

Tout le reste de l'édifice remonte à la période moderne et au XIX^e siècle.

Chauffour-Notre-Dame (ill. 153 et 154)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans sud-ouest

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 275, ill. 19, n° 275

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Doyenné et doyenné de la Quinte

Statut – cure et prieuré de chanoines de Saint-Augustin, relevant de l'abbaye de Beaulieu

Présentateur – abbé de Beaulieu

Vocable – sainte Marie

Sources et histoire

Decima de Calidofurnio, 1180 (Cartulaire de Vivoin, p. 129) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 219.

Ecclesia de Callido Furno, vers 1330 (Pouillés, p. 60) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 219.

Description et datation

Du petit appareil assez irrégulier mais aux blocs disposés en assises horizontales existe au mur nord de la nef (ill. 155 et 156). La qualité de cette élévation permet de faire remonter la construction avant 1100. L'absence de fenêtres associées ne permet pas d'être plus précis.

Le reste de l'édifice est beaucoup plus récent (ill. 153).

Chemiré-le-Gaudin (ill. 157, 158 et 159)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 9, n° 204, ill. 19, n° 204

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Presbiter de Chimireio, 1097-1120 (Cartulaire de la Couture, 31) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 226.

Ecclesia de Chemireio le Gaudin, 1330 (Pouillés de la Province de Tours, p. 72) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 226.

Description

Du petit appareil plutôt irrégulier et disposé en assises horizontales est visible à l'extrémité est du mur sud de la nef où il est associé à l'arc d'une baie romane composé de claveaux plutôt trapus et à la taille peu soignée (ill. 160). Ces 8 blocs de grès roussard sont séparés par des joints épais. Juste à l'est, des blocs de moyen appareil de roussard appartiennent sans doute à la chaîne d'angle sud-est de la nef. Notons qu'au-dessus une corniche romane, constituée d'une superposition en dévers de deux rangs de blocs aux bords arrondis, marque l'emplacement du niveau de pose de la sablière du toit à l'époque romane.

La nef, restaurée en 2006, conserve au nord deux ouvertures réalisées en grès roussard. Elles disposent chacune d'un linteau échancré dont l'un a son bord supérieur arrondi et l'autre, taillé en bâtière (ill. 161). Les jambages comprennent entre trois et cinq assises de blocs de grès

roussard, de facture peu soignée. Ouvertes dans le tiers supérieur du mur gouttereau, ces baies mesurent un peu moins d'1,20 m de hauteur pour 0,25 m de largeur.

L'appareil de la façade petit et irrégulier et assisé semble t-il, apparaît au moins à la base de la moitié sud de ce mur. Plus haut, il devient encore plus irrégulier et plus du tout disposé en assises. Un portail à double voussure moulurée y est ouvert avec des colonnes engagées qui en reçoivent l'arc intérieur (ill. 162).

Le reste de l'édifice est remanié à partir de la fin du Moyen Age.

Synthèse et datation

La présence à l'extrémité est du mur sud de la nef d'un parement en petit appareil assisé, d'un arc de fenêtre et d'une corniche⁸ pourrait témoigner d'une église d'avant 1050. Une partie de la base du mur de façade pourrait également appartenir à cette phase de construction.

Le gabarit et la forme des fenêtres à linteau échancré (groupe 5) observées au mur nord de la nef permettent de les dater de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle (XI^e d/XII^e a), période à laquelle peut éventuellement être associé le portail ouest.

⁸ Notons que les corniches sont rares dans la région puisqu'il n'en existe que 4 ou 5 exemplaires comme aux transepts des églises de Nuillé-sur-Vicoin (53) (vol. 2, ill. 285), de Challes (vol. 2, ill. 286) ou au chœur et à la nef de l'église de Pacé (61) (vol. 4, ill. ?).

Chenay

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Fresnay-sur-Chedouet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 3, n° 363, ill. 19, n° 363

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Lignière

Statut – cure

Présentateur – le seigneur temporel

Vocable – saint André

Sources et histoire

G. de Chenaio, 1105 (*Gallia christ.*, XI, 620) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 226.

Ecclesia Sancti Andreae de Chenayo, 1248 (*Gallia christ.*, XI, 620) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 226.

Une motte castrale existe encore à une cinquantaine de mètres à l'est de l'église. Les fossés de ce complexe fortifié étaient alimentés par les eaux de la Sarthe toute proche (ill. 163).

Description

L'église est constituée d'un seul volume rectangulaire, augmenté par une sacristie appuyée contre le chevet (ill. 164).

Cette nef conserve, au moins au mur sud, les traces d'élévations anciennes. Les parements se composent d'un appareil assez petit, irrégulier, parfois *en opus spicatum* mais les blocs sont toujours disposés en assises horizontales (ill. 165). Ces parties riches en blocs de grès oxydé apparaissent sur les deux tiers inférieurs du mur gouttereau sud. Au delà, les moellons, plus petits, toujours disposés en rangées horizontales sont surtout en calcaire.

Synthèse et datation

L'appareil relevé sur une partie du mur sud de la nef, riche en bloc de grès, est antérieur au XII^e siècle et la facture des parements où le mortier est très abondant pourrait même placer cette construction avant 1050. Cependant, l'absence d'ouvertures associées ne permet pas d'être plus précis.

Difficile de savoir si la partie haute du mur réalisée en petit appareil de calcaire est également ancienne même si ces maçonneries nous semblent plutôt remonter à la période de mise en place des fenêtres et des chaînes d'angle au XVIII^e siècle.

Chenu

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Le Lude

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 12, n° 150, ill. 19, n° 150

Eglise classée le 22 février 1963

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, grand archidiaconé, archiprêtré du Lude

Statut – cure

Présentateur – prévôt d'Anjou, chanoine de Saint-Martin de Tours

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Catnucius, 919 (Lauer, Actes de Charles-le-Simple, I, 236) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 232.

Parochia de Canuta, 1246 (Carré de Busserolle, II, 232) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 232.

Description

Le plan de l'église de Chenu comprend une nef à bas-côtés, un double transept du XVI^e siècle prolongé par une abside semi circulaire (ill. 166 et 167)

L'église conserve une nef massive et élancée qui mesure un peu plus de 8 m de hauteur. Le mur nord, le mieux conservé, est divisé en quatre parties séparées par trois contreforts très restaurés, en moyen appareil de calcaire. Ils sont saillants au nord alors qu'au sud le seul qui soit visible l'est beaucoup moins. Sans doute a-t-il gardé sa forme d'origine tandis que les autres ont été repris. Notons que celui qui sépare au nord les première et deuxième travées a été reconstruit récemment parce qu'il n'existait plus lors nos visites, en 1992 et 1996 : il n'en subsistait alors que les traces laissées par son arrachement (ill. 168).

Le mur nord de la nef est le mieux conservé (ill. 168). Au sud, il ne subsiste qu'une élévation ancienne au niveau des première et quatrième travées. L'appareil d'origine, atypique, se compose de blocs de calcaire dont le gabarit évolue de bas en haut sur les élévations. Les blocs de forme rectangulaire ou carrée et jointoyés à l'aide d'un mortier rose sont toujours disposés en assises bien réglées. Toutefois, les dimensions sont globalement plus modestes dans les deux premiers mètres depuis le bas. Dans les parties hautes du mur nord, on trouve des assises de blocs de moyen appareil comparables à ceux utilisés dans les contreforts. Toutefois, l'essentiel de l'appareil se compose d'éléments de forme plutôt allongée, la longueur des blocs correspondant en général à deux fois leur hauteur.

Ce type de parement se retrouve par endroit sur la façade ouest qui a subi plusieurs phases de restauration. L'intérêt de ce mur concerne les parties hautes qui montrent, au niveau du pignon, des zones d'appareils décoratifs (ill. 169). Du bas vers le haut, on y reconnaît l'association d'un appareil oblique et d'un appareil réticulé. Un relevé de la façade réalisé XIX^e siècle (AD72, 1FP114) montre que le pignon en était largement décoré avant que la tour de façade ne le détruise en partie en 1882 (ill. 170).

Les première et deuxième baies du mur nord et la première du mur sud sont conservées et seuls les fantômes des troisième et quatrième fenêtres apparaissent au mur nord tandis qu'au sud elles ont été totalement remaniées ou détruites (ill. 168). Au nord, elles scandent régulièrement le mur gouttereau à équidistance des contreforts. Ces grandes baies, de facture très soignée, occupent la partie supérieure des élévations (ill. 171 et 172). Elles mesurent 2 m de hauteur pour 0,90 m de largeur. L'extrados des arcs est souligné par un cordon continu de billettes qui relie les fenêtres entre elles au niveau de leurs impostes. Ces arcs sont composés de claveaux trapézoïdaux souvent larges séparés par des joints bien marqués d'environ 2 cm d'épaisseur. Les jambages, en moyens appareils répartis sur quatre assises, montrent en général une alternance de carreaux isolés et de boutisses renforcées par un carreau.

Une corniche soutenue par des modillons taillés en pointe de diamant recoupe les arcs de ces grandes fenêtres, obturées au profit de baies à linteaux échanrés. Celles-ci mesurent un peu moins de 0,80 m de hauteur pour 0,15 m de largeur. Leurs jambages comprennent trois assises de blocs où les boutisses simples sont alternées à des carreaux isolés.

La façade ouest, qui est renforcée par d'énormes contreforts d'angle a perdu son fenestrage d'origine. Elle conserve néanmoins les restes d'un portail roman au-dessus du portail gothique actuel. L'ouverture ancienne se compose notamment d'une archivolt de dents de scie.

L'abside semi circulaire qui est construite entièrement en moyen appareil garde ses fenêtres très élancées et ses contreforts assez plats.

Synthèse et datation

L'église conserve le témoignage de trois phases de construction antérieures à 1200. La plus ancienne est également la mieux attestée. On peut lui attribuer une nef ouverte par quatre paires de fenêtres séparées par 3 paires de contreforts peu saillants. L'appareil en calcaire de bonne facture y est toutefois de gabarit irrégulier. Qu'il s'agisse de petits moellons cubiques ou de moyen appareil, ils sont toujours disposés en rangées horizontales. Les fenêtres liées à ces élévations sont vastes, plutôt trapues et reliées entre elles par un cordon de petits carrés en creux ou en relief que l'on peut comparer à celui de Mansigné (72*) (ill. 525). L'appareil décoratif de la façade remonte à cette phase. Cette nef par ses caractéristiques et ses proportions, évoque plutôt des édifices construits au tournant de l'An Mil ou du tout début du XI^e siècle comme ceux de Cravant-les-Coteaux (37) (Boissavit Camus, 2003, p. 115-122), Saint-Généroux (86) (Heitz, 1980, p. 188-194) ou Saint-Mexme de Chinon (Lorans, 2006, p. 34 p. 94). Une datation ¹⁴C réalisée sur un charbon de bois issu du mortier de construction de cette église, bien que bien trop large, ne vient toutefois pas contredire cette datation puisque la fourchette chronologique obtenue commence en 775 et s'achève en 969 (proba 95,4%)⁹.

La seconde phase conduit à la transformation du fenestrage de la nef. Des petites ouvertures à linteau échancré (groupe 4) sont alors insérées dans les baies de l'état antérieur. Le type d'ouverture évoque d'autres exemples régionaux pour lesquels nous avons une datation ¹⁴C comme Les Loges (72*) ou Ponthouin (72*) (vol. 2, ill. 560) que nous avons attribué au second quart ou au troisième quart du XI^e siècle. La mise en place de la corniche ne semble pas remonter à cette phase mais à une troisième qui voit la mise en place du portail ouest et peut-être la construction de l'abside actuelle. Une datation durant la première moitié du XII^e siècle est envisageable pour ce nouveau chantier.

Les autres modifications visibles aujourd'hui remontent au début du XVI^e siècle. Elles concernent les parties orientales de l'église et la plupart des ouvertures actuelles de l'église (porte et fenêtres).

⁹ **Chenu** (Ly 14565 GrM) (charbon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Chevillé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 8, n° 140, ill. 19, n° 140

Eglise classée le 11 décembre 1912

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – prieuré de la Couture

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

De Coviliaco, IX^e siècle (*Actus*, p. 37) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 239.

Parrochia de Chevillio, 1262 (*Archives du Cognier*, H3) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 239.

Description

L'église présente un état de conservation remarquable qui, pour l'essentiel, date de l'époque romane (ill. 173). En dehors de quelques ouvertures reperçées à l'époque moderne aux pignons des croisillons et de la nef, d'une porte dans le mur sud de la nef, de quelques contreforts qui épaulent les absidioles et enfin une sacristie à l'angle du mur sud de la nef et du transept, tout dans cette église semble remonter à l'édifice d'origine.

Le plan se compose d'une très longue nef (vers 22 m de longueur pour 7,50 m de largeur), d'un transept débordant doté d'absidioles orientées et d'un chevet semi-circulaire (ill. 174). Deux contreforts anciens viennent épauler les chaînages occidentaux de la nef, qui dispose elle-même de quatre de ces renforts.

Pour ce que l'on peut en voir, l'appareil utilisé dans cette église est de médiocre qualité excepté à la base du mur sud. Avant que les pavés ne soient posés, deux rangs horizontaux de petits moellons ont été remarqués en 2020 par G. Bouvet sur trois à quatre mètres juste à l'ouest de la porte moderne (ill. 175).

La nef est percée au mur nord de quatre fenêtres et d'une porte romane (ill. 176). Il subsiste seulement trois fenêtres au sud, la quatrième a été remplacée par une baie moderne, située aujourd'hui derrière la sacristie du XIX^e siècle. Les baies, toutes réalisées en grès roussard, sont ouvertes dans le tiers supérieur des élévations. Elles mesurent en moyenne 1,45 m de hauteur pour 0,30 m de largeur (ill. 177). Elles se terminent par un linteau échancré gravé où sont simulés trois ou quatre claveaux. Une rainure curviligne simule un extradados. Signalons qu'au moins une ouverture possède un véritable arc clavé (première baie du mur nord). Enfin, les jambages sont constitués le plus souvent de quatre assises de blocs, de facture et taille irrégulières. Une porte romane apparaît au-dessous de la deuxième fenêtre du mur nord. Ses claveaux comme les blocs des piédroits en roussard sont de facture plutôt médiocre (ill. 178)

La façade conserve un portail roman à trois archivoltas, dont seule la deuxième subsiste (ill. 179). Deux colonnes, surmontées de chapiteaux à décor végétal, reçoivent la seconde archivolte. La troisième a été détruite à l'occasion de l'ouverture de la vaste fenêtre moderne. Cette dernière a également recoupé une corniche romane qui coupait ce mur de façade à l'horizontale.

Chaque bras de transept est percé à l'ouest par une baie d'origine que l'on voit au bras nord et qui est conservée au sud dans les combles de la sacristie (information G. Bouvet). Il s'agit de baies à linteau échancré du même type que celles de la nef. Elles sont cependant deux fois plus petites que les autres avec 0,75 m de hauteur par 0,15 m de largeur (mesures prises sur l'exemplaire nord).

Les bras de transept disposent d'absidioles orientées composées d'une courte travée droite prolongée par une abside en hémicycle légèrement plus étroite et percée d'une fenêtre axiale (ill. 173). Si la chapelle nord est bien conservée, celle du sud a été renforcée par deux énormes contreforts.

Le chœur se compose d'une travée droite de plan carré qui ouvre sur une abside semi circulaire un peu plus étroite épaulée par deux contrefort latéraux. Cette partie de l'église a perdu son fenestration d'origine.

Le monument est dominé par une tour de croisée trapue dont l'unique étage est éclairé par une baie géminée entourée de deux petites baies romanes.

L'intérieur de l'église permet d'observer le contact entre la nef et le reste de l'église (ill. 180). L'arc de l'entrée de la croisée est décentré par rapport à la nef et un passage latéral qui sert aujourd'hui d'accès à la chaire débouche en partie dans l'axe du mur nord de la nef.

La croisée de transept est limitée par quatre arcs d'entrée en plein cintre à double archivolte. L'arc intérieur retombe sur des chapiteaux décorés de végétaux ou d'entrelacs qui sont eux-mêmes soutenus par des colonnes engagées. Une coupole sur trompes couvre cet espace. Les

bras de transept et la travée droite du chœur sont voûtés en plein cintre tandis que l'abside et les absidioles sont couvertes par des voûtes en cul-de-four.

Synthèse et datation

Les vestiges d'une première église subsistent sur quelques assises de petit appareil assisé à la base du mur sud de la nef. La qualité de l'appareil (type B) permet probablement de dater cette phase d'avant 1050.

L'église est ensuite presque entièrement reconstruite. Le chevet et le transept semblent de construction homogène. La nef anormalement étroite - sa largeur équivaut au tiers de sa longueur alors que généralement c'est au maximum deux fois et demi - est reconstruite mais peut-être sur les bases de celle de la phase antérieure qui était sans doute plus courte. Plus étroite que celle qui avait été initialement projetée, les concepteurs ne l'ont agrandie qu'en la rallongeant. La médiocre qualité des parements (type D), la forme et le gabarit des fenêtres à linteau échancré de la nef (groupe 5) et la forme générale de la croisée du transept amènent à dater cette nouvelle église entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle (XI^e d/ XII^e a).

Clermont-Créans (ill. 181 et 182)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Flèche

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 11, n° 140, ill. 19, n° 140

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archiprêtré de Château-du-Loir, doyenne d'Oizé avant 1230, archidiaconé de Sablé et chef lieu de doyenné depuis 1230

Statut – prieuré de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Lambert

Sources et histoire

Parrochia de Claro Monte, 1230 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 232) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 248.

Le prieuré appartenant à la Couture du Mans a été fondé par cette abbaye au XII^e siècle (Bouton, 1962, p. 397)

Description

De l'édifice d'origine il ne subsiste que l'élévation du mur nord, le piédroit ouest de sa première fenêtre et l'ensemble de sa deuxième (ill. 183). Cette dernière est réalisée entièrement en calcaire (ill. 184). Son linteau échancré est gravé d'au moins cinq faux claveaux, tandis que ses piédroits se composent chacun de trois assises de blocs plus ou moins larges selon les assises. Elle mesure 0,85 m de hauteur pour 0,23 à 0,24 m de largeur. Elle est associée à un appareil assez difficile à lire en raison de l'enduit qui le recouvre. Les maçonneries semblent toutefois réalisées à l'aide d'un moellonnage très irrégulier réalisé avec du grès et des schistes. Ce mur, comme l'ensemble des autres élévations de la nef, est renforcé par des contreforts plus récents. Une tour-clocher romane a été adossée au nord-est de la nef (ill. 185). Elle présente trois niveaux. Le deuxième possède, sur trois de ses côtés, une baie romane élancée dont l'entourage en calcaire est identique à celui des chaînes d'angle du clocher. Le troisième étage est percé de 2 baies à double archivolt. L'ensemble est décoré de colonnes engagées, de chapiteaux, d'arcs

moulurés et extradossés par un cordon de dents de scie, le tout étant surmonté par une corniche en forme d'arcature.

Synthèse et datation

La baie à linteau échancré du mur nord indique que cet édifice remonte au XI^e siècle. Sa forme pourrait dater du second ou du troisième quart de ce même siècle si l'on se fie à quelques datations ¹⁴C obtenues ailleurs sur des fenêtres du même type comme celle des Loges (72*), de Saint-Loup-du-Dorat (53*) ou de Saussay (72*) (vol. 2, ill. 560).

La campagne de construction de la tour, remonte à la première moitié du XII^e siècle. Le reste de l'édifice date de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.

Commerveil (ill. 186)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 4, n° 348, ill. 19, n° 349

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné du Saosnois

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – Marie-Madeleine

Sources et histoire

Decima de Commerveil, 1148-1185 (Cartulaire de Saint-Vincent, 586) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 261.

Parrochia de Curai Mirabili, 1274 (Cartulaire de Perseigne, 246) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 261.

Ecclesia de Curia Dominicali vel Mirabili, vers 1508 (Pouillés de la Province de Tours, p. 106) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 261.

Une motte castrale et l'emprise de sa basse-cour sont visibles à une centaine de mètres au sud-ouest de l'église (ill. 187 et 188) (Louise, 1991, tome 1 et 2, p. 241).

Description

L'église garde une nef ancienne construite en petit appareil en calcaire disposé en assises horizontales parfois *en opus spicatum* (ill. 189). On en retrouve des témoignages aux deux murs gouttereaux de la nef qui conservent sans doute également la base de leurs chaînes d'angle ouest réalisées en moyen appareil de calcaire d'assez bonne facture (ill. 190 et 191). Il n'est pas certain que les murs nord et est du chevet plat soient d'origine faute d'avoir pu en observer précisément les élévations.

La nef conserve deux ouvertures à linteau échancré haut placées du côté sud et l'intérieur de l'église permet d'en restituer une troisième au nord grâce aux traces de son ébrasement : un contrefort la masque à l'extérieur. La première et la deuxième baie du mur sud et la troisième

de mur nord permettent de restituer un vaisseau à trois fenêtres par mur gouttereau (ill. 190). Leurs entourages sont réalisés dans du calcaire. Les fenêtres mesurent 0,78 m de hauteur (deuxième fenêtre du mur sud) pour une douzaine de centimètres de largeur (ill. 192). Leurs linteaux au bord supérieur arrondi occupent le sommet d'un ensemble pyramidal formé par trois rangs de blocs à la taille soignée. De bas en haut, le rang inférieur se compose de deux paires de carreaux assez longs, le second rang de boutisses renforcées de carreaux plus étroits et le dernier rang de carreaux isolés.

Synthèse et datation

L'église de Commerveil conserve une bonne partie de sa nef d'origine, ses trois baies par gouttereau et peut-être une partie de l'emprise de son chœur à chevet plat. La forme des baies (groupe 4) et la facture des parements (type B et E) permettent de placer la construction de cette église entre le second quart et le troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice, notamment les élévations du chœur, l'ensemble des ouvertures actuelles et des contreforts appartiennent à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. La forme pyramidale des fenêtres et le soin apporté à la taille de leurs blocs d'entourage indiquent qu'aucun de ces derniers n'était enduit. On peut penser qu'il en était de même pour les blocs des chaînes d'angle de la nef, l'ensemble se détachant de maçonneries couvertes d'enduits alvéolés comme de nombreux édifices des X^e et XI^e siècles de la région en conservent encore.

Congé-sur-Orne (ill. 193 et 194)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 6, n° 208, ill. 19, n° 208

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – Marie-Madeleine

Sources et histoire

De Comieco, 802 (*Actus*, p. 286) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 263.

Parrochia de Congeio super Ounam, 1250 (Cartulaire de Perseigne, 282) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 263.

Description

La nef garde au moins une partie de son mur nord d'origine. Les enduits étant très différents d'un mur à l'autre de la nef, il est difficile de tous les associer à une même phase de construction. Bien qu'encore largement enduit, le gouttereau nord montre des parties de petit appareil plutôt irrégulier mais disposé en assises horizontales (ill. 195). Il semble que les moellons mis en œuvre dans les murs ouest et sud de la nef soient plus grands et répartis dans des assises horizontales mais de hauteur différente (ill. 196).

Dans les parties anciennes du mur nord, deux fenêtres à linteau échancré sont toujours visibles (ill. 195 et 197). Réalisées, il me semble, avec des éléments en calcaire, elles sont dotées de linteaux échancrés au bord supérieur arrondi et de quatre assises de blocs dont la largeur varie d'un jambage à l'autre. Ces baies qui mesurent près d'1,07 m de hauteur sur 0,17 m de largeur sont visiblement placées dans la moitié occidentale de la nef sans que l'on sache combien il y en avait à l'origine.

La façade ouest conserve les éléments d'un arc roman aux claveaux épais et aux joints très étroits, visible au-dessus du portail actuel qui reste difficile à dater (ill. 198). On ne sait pas s'il s'agit d'une ouverture romane très restaurée ou d'une création du XIX^e siècle. Le reste de l'édifice remonte à la période moderne, notamment cette belle tour ronde construite en façade.

Synthèse et datation

De l'édifice d'origine, il subsiste une grande partie du mur gouttereau nord construit en petit appareil irrégulier assisé (type B) qui pourrait être antérieur à 1050. On hésite à lui associer les deux fenêtres à linteau échancré dont la forme et le gabarit (groupe 5) nous semblent plus tardifs. À la lumière d'autres baies du même type, elles pourraient dater du dernier quart du XI^e siècle ou du premier quart du XII^e siècle. En revanche, il est possible de les rapprocher chronologiquement des parements montés à l'aide de blocs plus grands mais toujours assisés (type C) des murs ouest et sud. Les vestiges de l'arc d'entrée pourraient également appartenir à cette phase. Le reste de l'édifice date principalement de l'époque moderne.

Conlie (ill. 199 et 200)

Edifice de comparaison

Département – Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 287, ill. 19, n° 287

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé le Guillaume

Statut – prieuré cure dépendant de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Vigor (Evêque de Bayeux)

Sources et histoire

Ecclesia de Conleia, vers 1090 (Cartulaire de Saint-Vincent, 285) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 263.

Ecclesia de Conleio, 1112 (Cartulaire de la Couture, 37) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 263.

Deux nécropoles mérovingiennes ont été découvertes à l'extrémité occidentale du bourg. Le mobilier indique les V^e et VI^e siècles pour la première et plutôt le VII^e siècle pour la seconde (Bouvet et *al.*, 2001, p. 207 et 208).

Le prieuré de Conlie, qui relève de la Couture du Mans, a été fondé par cette abbaye en 1112 (Bouton, 1962, p. 397)

Description

L'église se compose d'une nef, de chapelles modernes et d'un chevet plat. Une tour est adossée au centre du mur sud de la nef (ill. 199 et 200).

Lors du piquetage des murs en 2005, en vue de la restauration de l'église de Conlie, le mur sud de la nef a révélé des pans de petit appareil plutôt régulier (ill. 201). Il s'agit de moellons cubiques ou rectangulaires toujours disposés en assises horizontales de hauteur identique.

Quand les moellons sont courts, ils sont posés sur chant. Quand ils sont plus longs que la hauteur d'une assise ils sont posés à l'oblique, ce qui aboutit à des parties en *opus spicatum*. Ce type d'élévation a été reconnu de part et d'autre de la tour clocher élevée au XX^e siècle au centre du mur sud de la nef. Une restauration habile permet aujourd'hui d'observer ces parements intéressants (ill. 202). On peut ainsi remarquer qu'ils ne se poursuivent pas tout au long du mur gouttereau. Sa partie ouest a été totalement reprise de même que vers l'est, un peu avant l'endroit où s'appuie une vaste chapelle moderne. Le reste de l'édifice semble remonter entièrement à cette dernière période tandis que l'essentiel du fenestrage a été refait au XIX^e siècle.

Synthèse et datation

L'appareil observé (type B) au mur sud de la nef permet de proposer une date de construction antérieure à 1050 pour cet édifice. L'absence d'ouverture associée ne permet pas d'être plus précis.

Connerré

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 7, n° 262, ill. 19, n° 262

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – prieuré cure qui relève de Saint-Vincent du Mans

Présentateur – religieux de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Symphorien

Intérieur non visité

Sources et histoire

De Conedralo, 802 (Actus, p. 285) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 264.

Vicus canonicorum nomine Conediarum...ibique basilica Sancti Symphoriani, IX^e siècle (Boll., 23 juillet) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 264.

Vicaria de Conedralio, v. 969 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 120) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 264.

Des sarcophages en calcaire coquillier ont été découverts, principalement en 1803 (Pesche, p. 86 et Bouvet et *al.*, 2001, p. 209) et en 1928 (Pelletier, 1928). Un seigneur du nom d'Avesgaud donne l'église de Connerré aux moines de Saint-Vincent du Mans en 1100. Ces derniers y fondent alors un prieuré (cartulaire de Saint-Vincent, 139 ; fol. 87-90) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 264.

Description

L'église comprend une nef flanquée d'une tour du XVI^e siècle, un transept et un chœur du XVII^e siècle (ill. 203 et 204).

La nef conserve des élévations en petit appareil de grès et de calcaire, assez réguliers et disposés en assises horizontales (ill. 205). On en retrouve au moins aux murs ouest et nord¹⁰. En façade,

¹⁰ Le mur sud n'a pas été vu

on y reconnaît des plaques de grès roussard taillés dans des sarcophages (ill. 203). A l'ouest, on perd ce type de parement juste au-dessus du portail tandis qu'au nord le mur en est presque totalement composé. Le chaînage nord-ouest en moyens et en grands appareils de calcaire est également conservé sur environ 5 m de hauteur. L'angle sud-est de la nef a été totalement repris en revanche. On y voit notamment un tronçon de couvercle en bâtière d'un sarcophage. Le portail ouest présente une archivolt qui repose, sur des chapiteaux usés et sur de fines colonnes engagées (ill. 206). Les claveaux de l'arc sont plutôt étroits et séparés par des joints fins. Le tympan sans décor est soutenu par un linteau monolithe soutenu par de simples piédroits.

Synthèse et datation

Le petit appareil régulier (type B) relevé sur les murs de la nef permet d'attribuer cet édifice à une date antérieure à 1050, ce que confirment les blocs de grand appareil de la chaîne d'angle nord-ouest. Le portail ouest, qui paraît plus récent, a probablement été inséré dans ce mur plus ancien dans le courant de la seconde moitié du XI^e siècle. Un chœur en abside semi-circulaire existait encore au XVII^e siècle, avant que le chevet de l'église actuelle ne soit édifié (Denis, 1896, p. 301) (ill. 207).

Cormes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – La Ferté-Bernard

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 6, n° 311, ill. 19, n° 311

Eglise inscrite le 6 janvier 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté

Statut – cure

Présentateur – chapitre de Saint-Pierre-la-Cour

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

De Corma, IX^e siècle (*Actus*, p. 37) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 269.

De Corma, vico publico, 802 et 832 (*Actus*, p. 286 et *Gesta*, p. 42) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 269.

Vicaria Cormensis, IX^e siècle (*Gesta*, p. 70) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 269.

Ecclesia Sancti Dyonysii de Cordmis, 1096 (Cartulaire de Saint-Pierre-la-Cour, 11) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 269.

Cormes est un ancien « *vicus publicus* » mentionné au VII^e siècle, puis de nouveau en 802 et 832. Vers 969, dans son testament, l'évêque Mainard évoque une « *vicaria Cormensis* ». La seigneurie de la paroisse dépendait du chapitre royal Saint-Pierre-la-Cour du Mans.

Des remplois de sarcophages en grès roussard sont visibles dans les murs gouttereaux de la nef de l'église.

Description

L'église est composée d'une nef flanquée d'une tour clocher romane au nord et d'une chapelle d'époque moderne au sud. Un chœur à chevet plat aussi large que la nef remonte au

XVI^e siècle. Une sacristie du XIX^e siècle, adossée au mur sud du chevet, complète le plan de cet édifice (ill. 208 et 209).

Une grande partie de la nef appartient à l'édifice d'origine. Il en subsiste en effet les élévations nord, ouest et sud, construites en petit appareil plutôt régulier, d'une forme souvent proche du carré ou du rectangle (ill. 210 et 211). À quelques endroits, comme en façade, il existe de petites zones *en opus spicatum*. L'ensemble est toujours élevé en assises horizontales. Les chaînages occidentaux, que l'on devine entre des contreforts plus récents, semblent remonter à cette phase (ill. 212). Ils se composent de moyens et grands appareils de calcaire et de grès roussard très bien réalisés. Souvent, ils sont renforcés sur une même assise par un bloc supplémentaire.

Deux fenêtres à linteau échancré existent au côté nord de la nef, tandis qu'il n'en subsiste qu'une au sud. La première fenêtre est conservée au sud comme au nord, alors que l'autre conservée au nord serait peut-être la troisième. Avec une nef, qui mesure 10,20 m de largeur, au moins 17,50 m de longueur du côté sud, il est possible qu'à l'origine il y en ait eu quatre par mur gouttereau. Ces baies, toujours haut placées, disposent de linteaux échancrés, tous en grès roussard. Certains ont leur bord supérieur arrondi (ill. 213). Leurs jambages se composent le plus souvent de quatre assises de moyen appareil de calcaire ou de grès roussard, où les boutisses renforcées d'un second bloc sont alternées d'un piédroit à l'autre. Dans deux baies, on emploie comme assises de réglage des plaques de roussard. Souvent issues de remplois de sarcophages, elles sont disposées juste au-dessous des linteaux échancrés. La hauteur des baies varie de 0,90 m pour l'ouverture du mur sud à 1,18 m pour celle de la première du mur nord. Les largeurs fluctuent assez peu en revanche, en étant toutes voisines de 0,30 m.

Enfin, si on regarde en détail les zones où ces ouvertures sont percées, il apparaît que leurs bases appartiennent bien aux maçonneries d'origine, mais plus haut en revanche, là où sont les linteaux, les parements le plus souvent enduits ne sont pas lisibles. C'est notamment le cas du mur sud qui semble avoir été reconstruit sur au moins 1 m de hauteur, là où l'enduit couvrant est de couleur jaune orangé (ill. 210). On ne peut donc pas totalement exclure que les baies actuelles ne soient pas celles de la nef d'origine.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Cormes conserve des éléments comme un petit appareil régulier et assisé associé à des chaînes d'angle qui rassemblent du moyen et du grand appareil. Si l'on compare cette association d'éléments commune à d'autres édifices, il est possible de placer la construction de cette nef avant 1050, voire même avant l'An Mil. Les fenêtres à linteau échancré de grande taille (type 4), évoquent par leur gabarit des exemples datés par le radiocarbone et que nous avons plutôt tendance à attribuer au second ou au troisième quart du XI^e siècle. Ainsi la nef de l'église de Cormes déjà construite depuis plusieurs décennies aurait eu ses parties hautes reprises et la totalité de son fenestrage remodelé vers 1050.

Coudrecieux

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Bouloire

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 8, n° 252, ill. 19, n° 252

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Sigismond

Sources et histoire

Locus qui appellatur Coldriciolus, IX^e siècle (Cartulaire de Saint-Calais, 1) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

Presbyter de Codrucello, de Coudrucello, vers 1240 (Enquête p. 90) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

Ecclesia de Coudrecel, vers 1330 (Pouillés de la province de Tours, p. 67) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

Description

Le plan comprend une nef très élancée qui ouvre sur un profond chevet plat entouré au nord par des chapelles d'époque moderne et au sud par une autre chapelle moderne adossée à une tour épaulée par de solides contreforts (ill. 214 et 215).

Le mur nord et au moins les bases de la partie sud du mur ouest de la nef sont construits en petit appareil régulier réparti en assises horizontales (ill. 216). Le gouttereau nord, au parement homogène pratiquement jusqu'à la sablière du toit, conserve sans doute sa chaîne d'angle nord-est et les piédroits de deux fenêtres anciennes (ill. 217). Rythmant la moitié orientale du mur, elles ont gardé leurs piédroits en calcaire composés de boutisses et de carreaux

non renforcés. Ces blocs d'entourage au gabarit très variable varient du simple moellon à des blocs étroits, posés sur chant qui correspondent en hauteur à 3, voire 4 assises de moellons (30 à 40 cm) (ill. 218). La deuxième fenêtre a même gardé un de ses claveaux. L'implantation de ces baies dans le gouttereau permet d'en restituer une troisième au milieu de la moitié ouest du mur. D'autre part, l'essentiel de l'enduit de ce mur nord qui laisse juste apparaître la tête de moellon est probablement d'origine.

On ne retrouve pas de tels éléments au mur sud de la nef où l'appareil est petit mais beaucoup moins régulier (ill. 219). Les assises n'y sont pas aussi bien réglées.

La façade ouest, renforcée par deux massifs contreforts, présente un portail roman à double archivolté formée de claveaux de grès roussard (ill. 220). Celui-ci est aménagé dans l'épaisseur du mur.

La tour carrée et ses deux contreforts sud très saillants sont implantés dans l'angle rentrant formé par le mur pignon est de la nef et le gouttereau sud du chevet. Probablement romane, elle permet aussi de localiser la chaîne d'angle de la nef d'origine et de cerner l'emprise d'un chœur ancien peut-être à chevet plat.

Synthèse et datation

La nef de l'église conserve sans doute ses volumes d'origine comme le suggèrent la présence de sa chaîne d'angle nord-est et le rythme restitué des trois fenêtres de son mur nord. Ainsi, le bâtiment primitif se composait d'une nef de 9,70 m sur 16,20 m environ (mesures prises sur le plan du XIX^e siècle). La qualité du petit appareil (type B), visible aux murs nord et ouest, invite à placer cet édifice avant 1050. La forme des fenêtres, dont il ne subsiste que les piédroits, si l'on compare la forme à celles des façades des églises d'Etival-les-le-Mans (72*) ou de Saint-Gervais-de-Vic (72*) (clavé du groupe 2B, vol. 2, ill. 574), permet de dater les parties les plus anciennes de l'église de Coudrecieux (72*) du X^e siècle. L'implantation de la tour au sud permet de situer la chaîne d'angle sud-est de la nef et peut-être également de localiser le gouttereau d'un chevet carrée ou rectangulaire.

Le portail ouest à double rouleau appartient à une autre phase de construction. Sans doute date-t-il de la seconde partie du XI^e siècle ou du début du siècle suivant, période où le mur sud de la nef pourrait avoir été reconstruit. L'ensemble du fenestrage de la nef est refait au XVI^e/XVII^e siècle et au XIX^e siècle pour la fenêtre de façade.

Coulaines

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans-Nord-Campagne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 240, ill. 19, n° 240

Eglise inscrite le 25 septembre 1940

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, du grand doyenné de la Quinte du Mans

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Nicolas

Sources et histoire

De Colonia, IX^e siècle (*Actus* p. 43) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

In Colonica secus urbem, IX^e siècle (*Gesta*, p. 75) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

Curia episcoporum quam Colonias vacant, XI^e siècle (*Actus*, p. 353) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

In villa quam Colonias nominant, in honore sancti Nicholai ecclesiam, circa, Colonias, vissum episcopalem, XII^e siècle (*Actus*, p. 394 et 400) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 278.

Description

L'église se compose d'une nef, d'une travée droite de chœur plus étroite voûtée d'ogives prolongée à l'est par une abside qui paraît tout aussi large, et couverte d'un cul de four. Si ce plan est encore bien visible au sud de l'édifice, au nord, en revanche, seuls les premiers mètres de la nef sont conservés car une tour et un bas-côté sont adossés contre le mur gouttereau. Plus à l'est, une chapelle a été construite contre la travée droite de chœur (ill. 221 et 222).

Du petit appareil assez régulier disposé en assises horizontales est visible au mur nord et dans l'abside (ill. 223). Ailleurs, on en retrouve au mur sud de la nef qui est visible à l'intérieur de l'édifice (ill. 224). Celui-ci montre toutefois comme le mur de façade et la travée droite du chœur des parements de facture irrégulière où les assises sont impossibles à suivre. Des

chaînages romans en moyen appareil existent encore aux angles ouest de la nef et au sud entre son angle et le gouttereau sud de la travée droite du chœur.

Si l'essentiel du fenestrage a été refait ou ouvert au XIX^e siècle, quelques baies romanes plus ou moins bien conservées apparaissent encore. La mieux conservée se trouve au mur nord de la nef (ill. 225). Très haut placée, elle se compose d'un arc formé de huit claveaux plutôt fins séparés par des joints épais. Ses jambages sont montés à l'aide de trois ou quatre assises de blocs rectangulaires. En dehors d'un bloc de calcaire blanc, tous les éléments ont été dressés dans un grès brun clair. Cette fenêtre trapue mesure 0,80 m de hauteur pour 0,30 m de largeur. Quelques blocs de moyen appareil du même type, situés plus à l'est dans le mur, témoignent probablement d'une seconde fenêtre de la même phase (ill. 223). Une autre baie romane existe du côté sud (ill. 226). Comme au nord, elle est haut placée et on y retrouve principalement le même matériau (ill. 227). Avec une trentaine de centimètres de largeur, sa hauteur atteint de 1,30 m. Cette baie, très restaurée, a des jambages de 6 assises de blocs de moyen appareil de grès et de calcaire. Ils supportent un arc de 6 ou 7 claveaux de forme irrégulière. Si l'on regarde plus largement ce mur sud de la nef, on aperçoit des zones de concentrations de blocs de grès clair qui témoignent encore de l'existence de deux autres baies au moins.

Une porte romane à double archivolt décorée, et dont l'arc est souligné par une moulure, s'ouvre au centre de la façade (ill. 228). Ce portail, très restauré, est surmonté d'une baie romane qui a peut-être été rallongée vers le bas. On lui a sans doute ainsi rajouté deux assises supplémentaires. Parmi les trois autres assises de blocs à chaque jambage on dénombre une majorité de boutisses renforcées d'un second bloc. L'arc est constitué de neuf claveaux assez courts et séparés par des joints épais.

Synthèse et datation

Les murs gouttereaux de la nef de l'église de Coulaines construits en petit appareil assez régulier (type B) semblent antérieurs à 1050. Cet état conserve une petite fenêtre à arc clavé que nous avons plutôt tendance à attribuer au groupe de baies le plus ancien. Elle ressemble en effet aux fenêtres de Montreuil-en-Champagne (72) (vol. 2, ill. 561), une église qu'une datation radio carbone suggère de dater du X^e ou du tout début XI^e siècle (X^ebcd/dèb. XI^e siècle). Il est donc probable que les parties les plus anciennes de Coulaines puissent remonter à cette période. La présence de l'abside actuelle dès cette époque n'est pas assurée faute d'être suffisamment bien conservée.

Une seconde phase romane que l'on peut situer vers le milieu du XI^e siècle (XI^e bc) conduit à la reconstruction de la totalité du mur de façade, de ses chaînes d'angle, d'une partie du mur sud de la nef, de son mur est en moyen appareil, du mur sud de la travée droite du chœur et peut-

être de l'essentiel de l'abside¹¹. On peut associer à ces travaux la fenêtre de façade et celle du mur sud. Dans le courant de la première moitié du XII^e siècle, le portail ouest est construit et plus tard dans ce siècle ou au début du XIII^e siècle, la travée droite du chœur et l'abside sont voûtés.

¹¹ Avant l'An Mil, nous ne connaissons pas ce type de plan à abside semi circulaire précédée d'une travée droite de longueur importante qu'à Joué-l'Abbé. Tous les autres, où l'abside est légèrement plus étroite que la travée droite, sont postérieurs au premier quart du XI^e siècle comme à l'Huisserie (53), Lavaré (72) ou Saussay (72).

Coulombiers (ill. 229 et 230)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 326, ill. 19, n° 326

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé et doyenné de Beaumont

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

E. de Columbers, de Columbariis, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, 749, 786) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 280.

Parrochia de Columbariis, 1268 (Archives départementales de la Sarthe, H 101) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 280.

Description

La nef de l'église de Coulombiers qui mesure 14,70 m sur 10 m de largeur conserve des élévations réalisées en petit appareil assez réguliers dont le gabarit tend à être carré ou rectangulaire (ill. 231). L'ensemble est disposé en assises horizontales. Il n'est pas rare que les moellons soient posés sur chant ou en biais, ce qui aboutit parfois à des zones en *opus spicatum*. On retrouve ce type de parement au mur nord qui conserve des mortiers anciens (ill. 232). Le mur sud a été réenduit. Le mur ouest, qui présente un appareil aussi petit mais de bien moins bonne qualité, a été totalement reconstruit (ill. 229). On retrouve le même type de maçonnerie dans l'abside semi-circulaire (ill. 233). Sa jonction avec la nef est masquée au sud par une tour clocher carrée couverte en bâtière et dotée d'un étage de baies à arcs brisés. Au nord, une chapelle a été adossée contre la nef et le côté nord de l'abside.

Le fenestrage d'origine est peu visible. Il existe les restes d'une baie au sud. On aperçoit un linteau échancré en grès roussard, scellé en partie par un contrefort plus récent. Au nord, une

zone enduite masque partiellement une baie du même type (ill. 234). Cette petite ouverture se compose de deux assises de blocs par jambage. Constitués de calcaire ou de grès roussard, les piédroits supportent un linteau sans doute échancré, en grès roussard également. Cette baie mesure moins de 0,20 m de largeur et au mieux 0,5 m de hauteur.

Deux des baies de l'abside subsistent. Elles apparaissent à mi-hauteur dans l'élévation. Réalisées uniquement dans du calcaire, plutôt élancées, leur entourage en calcaire présente un ébrasement extérieur (ill. 233).

Une porte romane bouchée dont l'archivolte dispose d'un tore est implantée au milieu du mur sud de la nef (ill. 229).

Synthèse et datation

Les deux murs de la nef de l'église remontent, d'après le type d'élévation utilisé (type B) à une période antérieure à 1050 comme d'autres exemples aussi réguliers tels que ceux de Varennes-Boureau (53*) ou de Montabon (72*). La présence de deux petites baies à linteau échancré (groupe 2), qui évoquent celles de Ruillé Froids Fond (53*) ou Chantrigné (53*) par exemple, permettent même de proposer une construction entre le X^e et le début du XI^e siècle (X^e bcd/déb. XI^e siècle) (vol. 2, il. 560).

L'abside et la porte sud appartiennent à une seconde phase romane comme le montrent la moindre régularité de l'appareil et surtout le type d'ouverture visible dans les élévations du chœur. Ces éléments indiqueraient plutôt le XII^e siècle. On ne sait si l'on doit attribuer le mur de la façade à cette phase. Le clocher pourrait dater de la fin du Moyen Âge et la chapelle nord, comme l'essentiel du fenestrage de la nef, de la période moderne. Les contreforts du mur sud de la nef sont probablement du XIX^e siècle car ils n'apparaissent pas sur le cadastre napoléonien de 1835.

Coulongé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Mayet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 11, n° 148, ill. 19, n° 148

Eglise inscrite le 16 janvier 1926 et abside classée le 30 juillet 1964

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé

Statut – cure

Présentateur – religieux de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Lubin

Sources et histoire

Villa... Colongiacus, XI^e siècle (*Actus*, p. 354) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 281.

Ecclesia de Colongiaco, vers 1058 (Cartulaire de Saint-Vincent, 62) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 281.

Description

En dehors de la première partie de la nef et de la façade édifée au XIX^e siècle, l'église de Coulongé remonte en grande partie au XII^e siècle. Entièrement construite en moyen appareil de calcaire, elle se compose d'une nef, d'une travée droite surmontée d'un clocher en charpente et d'une abside en hémicycle (ill. 235 et 236).

Sa longue nef dont les murs gouttereaux sont rythmés par cinq contreforts assez plats conservent des fenêtres, reliées entre elles par un cordon. Les baies sont percées au centre de chacune des 5 parties d'origine. Une corniche saillante, supportée par des modillons, court sur la totalité de ses murs gouttereaux. Le mur nord montre de larges arcs qui ont dû être mis en place pour accéder à un bas-côté dont il ne subsiste aucune trace.

La partie orientale de l'édifice se compose d'un chœur en hémicycle précédé d'une travée droite qui supporte une tour en charpente et d'un chœur en abside (ill. 237). L'espace quadrangulaire est couvert d'une coupole sur trompe. A l'est, le chevet semi-circulaire est doté de trois grandes ouvertures romanes. L'abside, voûtée en cul-de-four, est couronnée d'une corniche soutenue par une frise de modillons. Une chapelle moderne a été construite au sud contre la travée droite de l'église.

Un dessin ancien permet de voir la façade d'origine avant que l'église ne soit allongée vers l'ouest, au XIX^e siècle (ill. 238). Elle était dotée de quatre contreforts qui encadraient un portail à double archivolt, très ouvragé. En saillie sur la façade, il était, comme aujourd'hui, surmonté d'une corniche de modillons et d'une fenêtre haute, soulignée par un cordon de billettes (ill. 239). Une petite sculpture, peut-être l'actuel personnage en bas-relief, apparaît au sud de l'arc du portail. D'après ce dessin, la façade actuelle est donc une réplique de l'ancienne.

Courceboeufs

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 6, n° 297, ill. 19, n° 297

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archiprêtré (archiprêtré de Montfort avant 1230), grand archidiaconé et doyenné de Ballon ensuite

Statut – Cure

Présentateur – Abbessse de l'abbaye du Pré

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Ecclesia de Corsesbos, vers 1180 (Cartulaire de la Couture, 126) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286.

Un toponyme de « La Motte » existe sur les planches du cadastre napoléonien à une centaine de mètres à l'est de l'église (ill. 240).

Description

La nef est la seule partie de cet édifice à conserver des éléments qui intéressent notre sujet. Le reste, qu'il s'agisse du transept ou du chevet plat, date de la période moderne et du XIX^e siècle (ill. 241).

Avec moins de 5 m de hauteur, elle mesure 10,80 m de longueur et 7,10 m de largeur. Les trois murs qui subsistent montrent des parements réalisés en grès cénomane de couleur jaune verdâtre. Au niveau des murs gouttereaux de la nef qui sont d'origine, l'emploi de ces blocs plutôt allongés aboutit à des maçonneries réparties en rangées de plaques de faible hauteur que l'on peine à suivre et, dans les parties hautes, à des assises en *opus spicatum* de hauteurs plus grandes et horizontales (ill. 242). Les chaînes d'angle ouest semblent avoir été reprises de toutes les deux comme la partie nord-ouest du mur de façade (ill. 241). En revanche, la base de

l'autre moitié de ce mur semble d'origine, contrairement au reste du pignon qui remonte visiblement au XIX^e siècle.

Trois fenêtres, aujourd'hui murées, sont visibles dans cette nef. Le mur sud, ne conserve que sa seconde fenêtre (ill. 243) alors qu'au nord, les premières baies du gouttereau sont visibles (ill. 242) Haut placées, elles se répartissent assez régulièrement sur la longueur du mur nord. Les baies (d'axe en axe) se situent à 3,70 m l'une de l'autre et la première est percée à 3,43 m de l'angle nord-est de la nef. Ces ouvertures mesurent autour de 0,80 m de hauteur pour 0,20 m de largeur (ill. 244). Elles sont réalisées dans le même matériau que les élévations. Les linteaux échancrés qui ont leur bord supérieur plutôt arrondis reposent sur des piédroits composés de trois assises en moyen appareil. Quelques boutisses renforcées par un second bloc plus large y apparaissent.

Un chevet plat ferme à l'est l'édifice. Son pignon est encore doté d'une baie très élancée à linteau échancré très légèrement brisé. Cette baie apparaît dans un parement différent de celui de la nef où aucune assise n'est mise en oeuvre. Les deux chapelles qui forment un faux transept sont plus tardives.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Courceboeufs conserve sans doute ses proportions d'origine avec deux fenêtres à linteau échancré par mur gouttereau. La forme de ces ouvertures (groupe 4 ?) et le type d'appareil (type D et F) où elles apparaissent permettent de privilégier une construction entre le second et le troisième quart du XI^e siècle. Signalons toutefois qu'une datation ¹⁴C a été réalisée à notre initiative sur cet édifice et que la fourchette de probabilités obtenue indiquait l'époque mérovingienne¹². Considérant qu'il s'agissait sans doute d'un charbon issu d'un bois déjà très ancien qui aurait servi de combustible, nous n'avons pas retenu les résultats de cette analyse.

En dehors du chevet plat, qui pourrait dater du XII^e siècle, tout le reste de l'édifice remonte à la période moderne, même si l'ensemble du fenestrage a été remodelé au XIX^e siècle.

¹² **Courceboeufs** (Ly 12585) – Âge calibré 608 à 684 ap. J.-C. (95,4%)

Courcelles-la-Forêt

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 10, n° 183, ill. 19, n° 183

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, paroisse créée aux dépens de celle de Ligron, de l'archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon avant 1230 puis de Clermont.

Statut – cure et prieuré de Saint-Aubin

Présentateur – abbé de Saint-Aubin d'Angers

Vocable – saint Jean l'Évangéliste

Sources et histoire

Parrochia de Ligrone, auctoritate Alexandri tertii pape, duabus ecclesiis parochialibus est divisa, quarum una, sicut prius, appellatur S. Maria de Ligrone, altera vero S. Johannis de Curcellis, 1159-1181 (Cartulaire de Saint-Aubin, 857) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286. *Sanctus Johannes Evangelista de Corcellis*, 1190-1214 (Cartulaire de Saint-Aubin, 858) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286.

Description

L'église est difficile à étudier en raison de la vigne vierge et des enduits qui la recouvrent. Cependant, quelques éléments regroupés dans le chœur, méritent d'être décrits (ill. 245).

L'église est constituée d'une nef prolongée d'un chœur aussi large, assez profond et à chevet plat, augmenté, au nord comme au sud, par une chapelle (moderne ?). Une tour clocher carrée est adossée à l'extrémité est du mur sud de la nef (ill. 246).

Le chœur reste la partie la mieux conservée. Son mur oriental présente deux baies romanes d'entourage identiques réalisées en tuffeau (ill. 247). Elles apparaissent très bas dans le mur. Leurs arcs sont constitués de nombreux claveaux assez fins. Les jambages se composent tantôt de moyens appareils simples tantôt de boutisses renforcées. Notons que ces deux baies

présentent un ébrasement extérieur que l'on devine au contact du bouchage de la fenêtre sud (ill. 248).

Une fenêtre du même type est également visible sur le mur nord du chœur (ill. 249).

Le mur nord de la nef présente quelques vestiges intéressants, comme une porte romane aux claveaux épais et aux joints fins, et deux fenêtres haut placées. Celles-ci sont plus étroites que celles du chœur mais présentent les mêmes caractéristiques : matériau identique, même type de clavage, de jambages et surtout présence d'un ébrasement extérieur.

Pour finir, une carte postale du début du XX^e siècle montre la façade de l'église où l'on distingue assez nettement les traces d'arrachement de deux contreforts et peut-être les restes de deux fenêtres (ill. 250).

Synthèse et datation

L'église de Courcelles-la-Forêt conserve quelques éléments romans en particulier l'essentiel de son chevet et son mur pignon doté de deux ouvertures. On retrouve une baie du même type au sud. Cette phase de construction se retrouve dans la nef avec la présence de fenêtres hautes. Le type d'ouverture du chevet et de la nef évoque le XII^e siècle. Cette phase de travaux, qui voit la construction d'un chœur profond aussi large que la nef, est peut-être à mettre en parallèle avec la création ici d'un prieuré, par l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers dans le courant de la seconde moitié du XII^e siècle. La largeur du chevet identique à celle de la nef implique que cette dernière est plus ancienne. Faute de pouvoir observer l'ensemble des parements de ce vaisseau, on ne peut être plus précis à propos de cet édifice d'origine.

Courcemont (ill. 251 et 252)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 6, n° 300, ill. 19, n° 300

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé (archiprêtré de Montfort avant 1230), doyenné de Ballon

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Barthélémy

Sources et histoire

Ecclesia de Curtis Montibus, de Curte Cismundi, XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent du Mans, 578 et 651) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286-287.

Ecclesia Sancti Audeoni de Curte Cismundi ; apud Curcismont ; ad Curcismunt ; presbiter de Curcismont, de Curtcismonte, fin du XI^e siècle (cartulaire de Saint-Vincent du Mans, 654, 655, 676, 779) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286-287.

L'église de Courcemont est donnée par des laïcs à l'abbaye Saint-Vincent du Mans. Cette possession est confirmée par l'évêque Hildebert en 1106 (Pesche, 1829, p. 132) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 286-287.

Description

Le mur nord de la nef, épaulé par deux contreforts au XIX^e siècle, laisse entrevoir une élévation partiellement réalisée en *opus spicatum* (ill. 253). Le matériau, des grès cénomaniens de couleur verte, est le même qu'à l'église de Courceboeufs située à un peu plus de 6 km de là. Disposés en assises régulières et horizontales, l'appareil qui a souvent la forme de moellons allongés, voire de plaquettes, se retrouve tout au long du mur gouttereau nord (ill. 254). Nulle part ailleurs dans l'église on n'observe ce type d'appareil ni aux murs ouest et sud de la nef qui semblent avoir été totalement reconstruits, ni dans les parties orientales de l'édifice d'époque moderne (ill. 251).

Le mur gouttereau nord conserve les restes de deux fenêtres intéressantes. S'il ne reste de la baie la plus à l'est que quelques blocs d'un jambage, la baie la plus à l'ouest, est complète (ill. 255). Son implantation relativement basse dans le mur et le changement d'appareil que l'on perçoit juste au-dessus confirment une campagne de rehaussement de l'élévation d'origine. La baie, dont l'appui se situe à 3,20 m du sol, mesure 0,75 m de hauteur pour 0,15 à 0,18 m de largeur. Son linteau échancré, au bord supérieur grossièrement arrondi, est supporté par des jambages formés de trois assises de blocs. L'assise intermédiaire est constituée de deux boutisses simples et les deux autres de deux carreaux également non renforcés.

Synthèse et datation

Le mur nord de la nef de l'église de Courcemont appartient à un édifice construit en petit appareil assez irrégulier principalement en *opus spicatum* (type B et E). Sa nef, à l'origine, devait être éclairée par trois fenêtres par gouttereau. La régularité de l'appareil et surtout la forme de la fenêtre (groupe 4) permettent d'en placer la construction entre le deuxième et le troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice remonte surtout au début de l'époque moderne.

Courcival (ill. 256)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Bonnétable

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 5, n° 319, ill. 19, n° 319

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort le Rotrou, doyenné de Bonnetable

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Brice

Sources et histoire

Ecclesia de Cortivard, de Curtivart, vers 1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, 688) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 287.

Presbiter de Corcivart, vers 1200 (Archives départementales de la Sarthe, H 979) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 287.

Cette église a la particularité de ne pas appartenir à un bourg (ill. 257). Construite à 300 m du hameau de Courcival, elle est voisine du château de Courcival qui sous sa forme moderne a dû en remplacer un plus ancien.

Description

Seul le mur nord de la nef conserve des éléments intéressant notre étude (ill. 258). Son élévation est réalisée à l'aide d'un petit appareil très irrégulier (ill. 259). Il s'agit le plus souvent de blocs très irréguliers aux gabarits variés mais disposés en assises horizontales de hauteur irrégulière. Deux petites ouvertures à linteau échancré apparaissent dans cette maçonnerie à 2,80 m du sol. Le haut de ces ouvertures est plutôt éloigné de la sablière basse du toit en raison d'un rehaussement de la nef. Cette phase de travaux se signale par un changement de maçonnerie juste au-dessus du linteau des deux baies anciennes. Celles-ci possèdent des linteaux échancrés

réalisés dans du calcaire alors que les blocs de jambage sont dressés presque uniquement dans du grès roussard (ill. 260). Ces linteaux ont des bords supérieures arrondis. Celui de la baie la plus à l'ouest montre des rainures qui simulent 6 ou 7 claveaux.

Les assises des jambages se composent, pour au moins deux d'entre eux, d'un seul bloc de roussard. Les deux autres présentent deux ou trois éléments. La baie ouest mesure un peu moins de 0,80 m de hauteur pour 0,20 m de largeur.

Synthèse et datation

Ces deux seules ouvertures, dont était sans doute dotée la nef d'origine, apparaissent dans un contexte d'appareil de facture plutôt médiocre (type C ?) qui remonte assurément au XI^e siècle. La forme des baies à linteau échancré (groupe 4) associé à ces parements permettent de faire remonter la construction de cet édifice entre le deuxième et le troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice remonte aux débuts de l'époque moderne.

Courdemanche (ill. 261)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Le Grand-Lucé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 10, n° 171, ill. 19, n° 171

Eglise inscrite le 4 février 2002

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de la Chartre (doyenne de Troo avant 1640)

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Ecclesia que vocatur Curia dominica ; Curia Dominici ; ecclesia Sancti Vincentii Curtis dominici, vers 1070-1080 (cartulaire de Saint-Vincent du Mans, 250, 252 et 314) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 288.

Plusieurs sarcophages en tuffeau ont été découverts sous le bourg en 1898 (Bouvet et *al.*, 2001, p. 214)

Description

La nef garde quelques éléments anciens dans les murs ouest et sud. Ce vaisseau d'origine mesure au moins 20,60 m de longueur pour 9 m de largeur (ill. 262). Au sud, le mur de la première travée est réalisé en petit appareil assez régulier réparti en assises horizontales (ill. 263). On en retrouve du même type à la base du mur de façade (ill. 264). Notons que des enduits alvéolés sont visibles à la base du mur de façade sur au moins 2 m de hauteur et qu'il en existe sur toute la longueur du mur sud de la nef, notamment sur sa moitié ouest jusqu'à la sablière du toit. On en devine au contact de la fenêtre romane de l'extrémité est du mur.

Au nord, le gouttereau d'origine a été détruit lors de l'ajout d'un collatéral.

Au sud, une fenêtre, en partie scellée par un contrefort moderne, est visible dans la partie orientale du mur (ill. 265). Il n'apparaît de cette ouverture, à l'entourage en calcaire, qu'un jambage de trois assises de blocs et deux claveaux en grande partie enduits. Notons qu'autour de cette baie on reconnaît l'enduit alvéolé remarqué ailleurs sur ce mur. Toujours sur ce côté méridional, un arc de porte réalisé à l'aide de claveaux épais en calcaire est conservé au-dessus d'une porte d'époque moderne (ill. 266). L'extrados de cet arc roman était souligné par une moulure qui semble avoir été bûchée.

Deux claveaux d'une porte antérieure subsistent juste au-dessus du portail ouest (ill. 264). Ce dernier est constitué de deux archivoltes en blocs de roussard. La présence, dans ses parties basses, de blocs de calcaire et les proportions trop élancées de ce portail indiquent que le sol a été décaissé de ce côté de l'église. Ajoutons que cette façade ouest est épaulée, au niveau de ses chaînages réalisés en moyens appareils de calcaire, par deux contreforts semi-circulaires comme on en connaît à la façade de Poncé-sur-le-Loir (72) (ill. 261). Elevés en moellons, ces deux éléments de Courdemanche remplissent sans doute plus un rôle décoratif que de raidissement.

Synthèse et datation

De l'édifice d'origine, il ne subsiste que la base du mur ouest et sans doute l'essentiel du mur sud de la nef. Ces élévations de bonne facture, construites en petit appareil, particulièrement bien réglées (type B) et qui conservent leur enduit d'origine parfois jusqu'à la sablière du toit, doivent être antérieures à 1050. Les restes de la fenêtre du mur sud, les claveaux en calcaire du portail de la façade ouest et les chaînages ouest de la nef appartiennent sans doute à cet édifice d'origine. À la fin du XI^e ou au début du siècle suivant, le portail ouest est remplacé par celui à double rouleau. Il est difficile de savoir à quel moment sont mis en place les contreforts semi-circulaires.

Le reste de l'édifice, dont une crypte de niveau, remonte au début de l'époque moderne.

Courgenard

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montmirail

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 6, n° 312, ill. 19, n° 312

Eglise classée le 12 octobre 1995

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté-Bernard

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Curtis Genardi, vers 969 (*Chartularium...quod dicitur liber albus capituli*, 120) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 290.

Potestas que dicitur Genardi, 1012-1038 (*Chartularium...quod dicitur liber albus capituli*, 37) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 290.

Description

L'édifice conserve l'essentiel de sa disposition d'origine (ill. 267). L'ensemble de ce bâtiment, en dehors de la chapelle sud et de la tour plus récente, est construit en appareil irrégulier où les assises sont souvent difficiles à suivre (ill. 268).

L'édifice d'origine se compose d'une nef à trois fenêtres par mur gouttereau, prolongée par un chœur rectangulaire à chevet plat de même largeur.

La façade dispose d'un portail à double archivolt dont la plus large est soutenue par deux colonnes engagées, dotées de chapiteaux sculptés (ill. 269). Le tout est extradossé par un cordon décoré d'une frise de petite arcature. Alors que la fenêtre au-dessus est totalement refaite, le pignon conserve, en revanche, deux petites baies d'origine. Nous y reviendrons.

Les fenêtres du mur sud de la nef sont anciennes également. Haut placées, elles sont plutôt élancées (ill. 270). Leurs arcs sont clavés d'éléments assez larges. Leurs jambages se composent de cinq ou six assises de simples blocs. En outre, ces baies présentent un léger ébrasement extérieur. On retrouve les mêmes caractéristiques aux baies du mur nord, à la seule différence qu'elles présentent des blocs de calcaire dans la composition de quelques jambages.

Des ouvertures du même type se retrouvent dans les deux murs gouttereaux du chœur où elles sont, elles aussi, élaborées avec des blocs en grès de couleur brun moyen. Dans cette partie de l'édifice, on en compte deux sur chacun des murs gouttereaux, avec des dimensions qui évoquent celles des fenêtres de la nef.

Le pignon oriental du chevet présente, comme celui de la façade ouest, deux petites baies. À l'est, elles sont associées à un oculus implanté à chacun des angles supérieurs du mur (ill. 271). On ne sait pas s'ils encadrent une ou deux autres baies qui seraient ouvertes plus bas au centre du mur, à la manière de ce qui existe au chevet de Courcelles-la-Forêt (ill. 247) ou à l'abside en hémicycle de l'église de Bréce-l'Ecluse (53) (vol. 4, ill. 99 et 107). Une fenêtre romane est lisible également dans le mur oriental de la chapelle sud et dans le mur sud de la tour du clocher. Cette dernière y est percée au même niveau que celles de la nef.

Synthèse et datation

Cet édifice qui conserve l'intégralité de son plan primitif et l'essentiel de ses ouvertures d'origine constitue un exemple intéressant que l'on peut situer, en raison du type d'appareil type D) et des fenêtres, à la toute fin du XI^e siècle ou aux débuts du siècle suivant. Le portail ouest, en raison du matériau utilisé, du calcaire, et de la profusion des sculptures, nous semble plus tardif. Il en est de même, semble-t-il, pour la tour et la chapelle sud. Tous ces éléments paraissent appartenir à une même campagne de travaux que l'on situerait vers le milieu du XII^e siècle.

Courtillers

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 10, n° 132, ill. 19, n° 132

Eglise inscrite le 20 décembre 1973.

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, grand archidiaconé, archiprêtré de la Flèche

Statut – cure

Présentateur – chanoine en semaine de la cathédrale d'Angers

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Ecclesia de Curtiglesio, vers 1158 (Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers, 233) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 294.

Leprosaria de Courtillers ; parrochia de Courtillers, 1209 (Archives du Cognier, H 63) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 294.

Description

D'ouest en est, l'église se compose d'une courte nef, prolongée à l'est par une tour massive et une abside tout aussi large (ill. 272 et 273). Un porche d'entrée à l'ouest et une sacristie, adossée au flanc nord de la tour, complètent le plan de cet édifice bien conservé (ill. 274).

La nef mesure 12,50 m sur 8,20 m de largeur et son mur sud a environ 5,50 m de hauteur (ill. 275). À l'exception des chaînages ouest repris, ses élévations anciennes sont conservées. L'église est construite en petit appareil assez régulier, avec des blocs en calcaire et en grès où les assises sont horizontales jusqu'à la sablière du toit. À l'origine, les murs sud et nord de la nef présentaient chacun deux fenêtres. Au nord, il subsiste une baie intacte et une seconde dont on ne distingue plus qu'un jambage (ill. 275). Le départ de l'arc a été en partie détruit lors du

percement d'une fenêtre moderne. Ce scénario semble se répéter au sud (ill. 276). Les ouvertures de la façade ont toutes été reprises.

Les fenêtres d'origine des murs gouttereaux sont très haut placées, à 4,15 m du sol au sud et à 5 m au nord. La fenêtre sud mesure presque 0,70 m pour 0,27 m de largeur (ill. 277). Elle est majoritairement constituée d'éléments de calcaire, excepté un claveau et un bloc de jambage en grès roussard. L'arc se compose de sept claveaux fins assemblés à l'aide de joints qui s'élargissent vers l'extrados. Chaque jambage est constitué d'une superposition de trois blocs quadrangulaires de longueur et de hauteur inégale. La baie nord présente sensiblement les mêmes caractéristiques. Ouverte tout aussi haut dans le mur et présentant des jambages du même type, elle est un peu plus petite avec 0,55 m de hauteur pour 0,22 m de largeur et un arc à cinq claveaux légèrement plus épais. Les éléments qui la composent ont tous été taillés dans du calcaire.

Une forte tour clocher, aussi large que la nef, est venue s'appuyer contre les chaînages orientaux de la nef, puis a été renforcée sur les côtés par des contreforts (ill. 275). Au sud, une étroite tour d'escalier carrée permet d'accéder à l'étage supérieur du clocher (ill. 274). Ce dernier présente à son sommet deux grandes baies à double archivolt, sur chaque côté.

Une abside en hémicycle tout aussi large s'ouvre à l'est de la tour (ill. 272). L'enduit qui la recouvre ne permet pas d'en analyser les parements. Deux énormes contreforts renforcent cette partie de l'édifice, éclairée par trois baies, toutes reprises à une période récente.

Synthèse et datation

L'église de Courtiliers conserve une nef dont l'appareil mis en oeuvre suggère une date antérieure à 1050. La forme de ces petites fenêtres trapues et de leurs arcs aux claveaux plutôt étroits et aux joints épais permet de classer cette église parmi les constructions de la première moitié du XI^e siècle. Toutefois, une datation C14, réalisée sur un charbon de bois issu du mortier de la base du mur gouttereau nord de la nef, indique une fourchette chronologique qui commence en 1025 et qui semble exclure une construction avant cette date¹³. La tour et l'abside semi-circulaire appartiennent déjà à une seconde phase qui doit se situer entre la fin du XI^e siècle et le début du siècle suivant.

¹³ Courtiliers (Ly 12184) – Âge calibré 1025/1157 (95,4%)

Créans

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Flèche

Commune – Clermont-Créans

Créans est réunie à la commune voisine de Clermont en 1842

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 11, n° 141, ill. 19, n° 141

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, de l'archiprêtré et du doyenné de la Flèche

Statut – prieuré simple et régulier du Mont-Saint-Michel

Présentateur – abbé et religieux du Mont-Saint-Michel

Vocable – saint Symphorien

Histoire et archéologie

Duae ecclesia de Criant super flumen Ledum, XII^e siècle (Annales de la Flèche, X, 320) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 299.

Criant, in quo loco est ecclesia Sancti Pietri, XII^e siècle (Annales de la Flèche, X, 321) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 299.

Le prieuré qui relève du Mont-Saint-Michel est fondé en 1191 (Bouton, 1962, 397)

Description

L'église de Créans, aux dimensions modestes, se compose d'une nef prolongée par une travée droite de chœur, légèrement plus étroite, et une abside semi-circulaire, également un peu moins large. Une tour a été construite contre la façade ouest de l'édifice (ill. 278 et 279)

L'ensemble du fenestrage de la nef a été repris et l'appareil, visible au mur nord notamment, reste extrêmement irrégulier. L'ensemble n'est jamais disposé en assises. Il en est de même pour le reste de l'édifice où la totalité du fenêtrage a été remodelé à l'époque moderne (ill. 280). Les maçonneries n'y sont pas de meilleure qualité.

L'intérêt principal de cet édifice se situe au niveau de la toiture du chevet qui est réalisée en tuiles creuses assemblées sans tuiles couvrantes. Un joint de mortier d'étanchéité assemble la totalité de ces éléments de terre cuite appelés « tuiles baugeoises » (ill. 281).

Sources et histoire

Même si le plan de cet édifice semble remonter à l'époque romane (XII^e siècle ?), rien ne semble y être antérieur à 1100. L'ensemble du fenestrage a été repris au cours de la période moderne, tout comme la tour qui a été édifiée à la fin du XVII^e siècle. La présence de tuiles baugeoises au niveau du chevet de cette église est intéressante car ce mode de couverture a été reconnu sur l'arche de Noë des peintures murales de la voûte du transept sud de l'église Saint-Jean de Château-Gontier (Davy, 1995, p. 117) (ill. 282). Cette représentation est datée de la fin du XI^e siècle (Davy, 1999, p. 257). Notons que ce type de tuile n'a été observé sur le terrain que sur des bâtiments modernes et que l'archéologie n'a, pour l'instant, jamais découvert ce type d'artéfact dans des contextes médiévaux.

Cré-sur-Loir

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Flèche

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 11, n° 137, ill. 19, n° 137

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, grand archidiaconé, doyenné du Lude

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de Saint-Serge d'Angers

Vocable – saint Martin de Vertou

Sources et histoire

Crovio vicus Crovinesis, VI^e siècle (Grégoire de Tours, *De miraculis sancti martini*, lib. IV, ch. 17, 23) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 300.

Apud castrum Cretciacum, 1077 (Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, 242) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 300.

Parrochia Sancti Martini de Credio, 1500 (Archives départementales, G 810) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 300.

Le prieuré Notre-Dame-des-Champs est fondé avant 1098 par l'abbaye Saint-Serge d'Angers (Bouton, 1962, 397).

J.-R. Pesche signale de nombreuses découvertes de sarcophages en calcaire coquillier et des coffres en schiste dans le bourg (Pesche, p. 170). Le même auteur signale une motte castrale, non loin de l'église et du Loir, mais ce site reste difficile à localiser (Pesche, 1829, p. 166) et (Bouvet et *al.*, 2001, p. 217)

Description

L'église ne présente pas beaucoup d'intérêt dans le cadre de cette étude en dehors d'une tour clocher romane du XII^e siècle, adossée contre le mur sud du chœur qui pourrait être plus

ancien (ill. 283 et 284). Cette tour dispose au dernier étage de baies géminées (ill. 285). L'édifice ne montre par ailleurs aucun autre élément aussi ancien, ses murs étant totalement enduits.

Crissé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 6, n° 293, ill. 19, n° 293

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume

Statut – prieuré cure

Présentateur – chapitre de Notre-Dame de Sillé-le-Guillaume

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Crisciac, monnaie mérovingienne, attribution incertaine (Blanchet, 1912, Manuel numismatique, I, p. 278) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 301.

Reddidit...cm villulis...Crissiacum, 989 (Cartulaire d'Evron, Cauvin, p. LXX) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 301.

Parrochia de Crisseio, 1254 (Archives départementales de la Sarthe, H 792) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 301.

Description

L'église assez récemment restaurée (fin des années 90 ou début des années 2000) conserve des éléments anciens, parmi lesquels une partie du mur nord de sa nef ainsi qu'une abside. Un clocher du XVI^e siècle au nord et une chapelle de la même période au sud complètent le plan de cet édifice (ill. 286 et 287).

Le mur gouttereau nord est construit à l'aide d'un appareillage très irrégulier où les assises de calcaire gris se perdent (ill. 288). Il est présent sur les deux tiers est de ce mur et il semble également de mise sur l'essentiel du mur sud.

Au nord, on retrouve les éléments de deux fenêtres romanes. Si la plus à l'est ne conserve que quelques éléments de jambage, la seconde, en revanche, est parfaitement identifiable (ill. 289). Haut placée et très élancée, elle se compose d'un arc formé de quatre ou cinq claveaux mal

taillés et d'éléments de jambages nombreux aux formes variées en calcaire ou en grès roussard et dont plusieurs, peu épais et grossièrement façonnés, se confondent avec l'appareil de l'élévation. L'ensemble est réalisé principalement en calcaire et, plus rarement, en grès. Une abside romane semi circulaire prolonge la nef vers l'est (ill. 290). Ce chevet, renforcé par des contreforts plutôt saillants, conserve une baie d'axe à linteau échancré (ill. 291). Cette baie, ouverte relativement bas dans l'élévation, montre un léger chanfrein présent sur la totalité de son pourtour et surtout un appui de fenêtre massif également pourvu d'un chanfrein.

Au mur sud de la nef, les ouvertures romanes n'existent plus (ill. 292). Elles ont sans doute été remplacées par deux baies chanfreinées du XVI^e siècle. Chacune dispose d'un linteau échancré soutenu par des jambages à deux assises de blocs en grès roussard. Certains de ces éléments paraissent provenir de remplois de pierres tombales¹⁴, comme en témoignent les gravures relevées en particulier sur le linteau de la seconde baie. Le grès roussard entre aussi dans la composition des chaînages de la tour construite au nord du chœur mais également aux chaînages ouest de la nef.

Synthèse et datation

Les seuls éléments qui appartiennent à l'édifice d'origine sont conservés au mur nord de la nef et à l'abside hémicirculaire. La qualité plutôt médiocre de l'appareil (type D) observé dans la nef, la modénature de l'ouverture associée (clavé groupe 4) ainsi que le type de baie à chanfrein de l'abside (échancré groupe 5) permettent d'attribuer l'église au dernier quart du XI^e siècle ou au premier quart du XII^e siècle. Le reste de l'église remonte pour l'essentiel au XVI^e siècle.

¹⁴ On connaît encore mal la typologie de ces pierres tombales et certaines comme en Mayenne (cimetière de Moulay, remplois au mur sud de Notre-Dame de Mayenne ou à Saint-Tugal de Laval) sont plutôt attribuées sans certitude aucune au XIII^e siècle.

Cures

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 279, ill. 19, n° 279

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé

Statut – cure

Présentateur – abbé d'Evron

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini quae sita est in villa dicitur Curas cum ipsa dimidia villa, 989 (Cartulaire d'Evron, Cauvin, p. LXX) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 317.

Presbiter de Cureio, vers 1110 (Cartulaire de Saint-Vincent, 108) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 301.

Description

L'église de Cures, récemment réenduite, se présente sous la forme d'un long rectangle, le chœur étant aussi large que la nef (ill. 293). Au sud, une chapelle moderne adossée au sud du chœur et un petit édicule, aménagé probablement au XIX^e siècle contre la nef, complètent le plan de cet édifice (ill. 294 et 295).

Les parements de ces murs sont montés en petit appareil calcaire assez irrégulier disposé en assises horizontales (ill. 296). Ces tronçons de mur anciens, qui apparaissent plus sporadiquement au mur nord, disparaissent toutefois nettement au contact de la maçonnerie plus récente du chœur. Au sud, ce type d'appareil disparaît vers l'est, juste après un alignement vertical de blocs de moyen appareil de roussard. Notons qu'une assise de blocs de roussard existe au mur nord de la nef, non loin de la sablière du toit. Cette caractéristique se retrouve au sud mais on ne sait s'il s'agit d'une assise de réglage ou de la recherche d'un effet chromatique

sur des parements incomplètement recouverts. Deux arcs de fenêtres placés à proximité de la sablière du toit sont associés à ces élévations.

Le mur sud de la nef garde les traces d'un fenestrage ancien, vestiges que l'on retrouve au mur nord. La fenêtre la mieux conservée, qui est probablement la première du mur sud, mesure un peu plus de 0,45 m de largeur. Les claveaux qui constituent les arcs sont tous réalisés dans des blocs de grès roussard. Ils sont de largeur très variable et séparés entre eux par des joints très épais. Certains présentent des rainures qui ont servi à simuler des claveaux plus étroits (ill. 297). Le positionnement de ces baies permet d'exclure que les blocs de roussard de la partie orientale du mur sud de la nef soient aussi des éléments de chaîne d'angle.

Les angles de nef ont été totalement repris à l'ouest (ill. 298). La maçonnerie du mur pignon occidental est difficile à lire en raison de l'enduit actuel bien trop couvrant. Les ouvertures se composent d'une porte à linteau droit et d'une baie à linteau échancré (ill. 299). Cette dernière a la particularité de présenter un appui de fenêtre d'excellente facture. La présence d'un tel élément est tout à fait exceptionnel pour ce type d'ouverture.

Entre les deux, on note la présence d'un arc clavé, juste au-dessus du linteau droit de la porte actuelle, où l'on distingue une alternance de larges claveaux calcaires et de briques groupées par deux (ill. 300). Des clichés réalisés par G. Bouvet en 2002 en cours de chantier permettent d'y voir un peu plus clair (ill. 301). Les joints y sont assez épais. Une assise de ces terres cuites sépare l'arc du linteau droit de la porte, tandis qu'une autre rangée de terres cuites en souligne l'intrados. Cet arc de porte ne semble pas homogène.

Synthèse et datation

Il reste de l'église d'origine de Cures de larges tronçons d'élévation aux murs sud et nord de la nef. Des arcs de fenêtres à joints épais en roussard peuvent être associés à cette phase ancienne d'une nef qui présentait peut-être deux baies par mur gouttereau. Il est envisageable d'associer à cet édifice l'arc à insertions de briques du portail de la façade. L'alternance de matériaux y est assurément un indice d'ancienneté qui n'est pas sans évoquer d'autres églises rurales comme Gennes et Andars dans le Maine-et-Loire, deux édifices antérieurs à l'An Mil (Prigent, Hunot 1998) ou encore Saint-Christophe-du-Luat en Mayenne (53) (vol. 4, ill. 555) ou Tuffé (72*) (ill. 1097). Les insertions de briques du portail, la forme générale des arcs des baies du mur sud associées à du petit appareil disposé en assises horizontales font sans doute de cet édifice un témoignage antérieur à l'An Mil.

Plus tard, l'arc à insertions de briques de la façade semble avoir été transformé en arc de décharge au moment où le portail est modifié avec la mise en place du linteau droit. À cette occasion, l'arc doit avoir été amputé de chaque côté et une arase de briques récupérées est probablement mise en place. Le type d'ouverture à linteau échancré de la fenêtre placée juste au-dessus pourrait appartenir à cette phase postérieure de la fin du XI^e siècle ou au début du

siècle suivant. La présence d'un appui de fenêtre va dans le même sens. Ce type d'élément reste toujours un élément tardif qui peut même parfois remonter à des restaurations récentes comme celui de Ruillé-sur-le-Loir (72*) (ill. 750 et 751).

Ce mur pignon a ensuite été chemisé lors de l'adjonction d'un clocher mur associé à deux contreforts reliés par un arc de décharge. À l'est, le chœur, aussi large que la nef, est totalement reconstruit à l'époque moderne.

Degré (ill. 302)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 276, ill. 19, n° 276

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné dans la Quinte

Statut – Prieuré cure qui relève de l'abbaye de Beaulieu

Présentateur – Abbé de Beaulieu du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Parrochia de Degreio ; de Greio, 1262 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 328 et 404) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 320.

Parrochia de Degero, 1298 (Cauvin, 1834, p. 295) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 320.

Ecclesia de Grés, vers 1330 (Pouillés de la Province de Tours, p. 60) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 320.

Description

L'église de Degré conserve les vestiges d'une nef ancienne de 8,20 m de largeur (ill. 303). Au nord, un mur construit en petit appareil, qu'un chantier de restauration de 2002 a permis d'observer, est visible à l'extrémité orientale du mur gouttereau (ill. 304 et 305). Il se poursuit jusqu'au rampant ouest d'une chapelle moderne. On retrouve ce type de maçonnerie au sud de l'édifice, notamment à l'est de la chapelle sud (ill. 306). Il en existe quelques mètres à l'ouest de cette adjonction.

Ces élévations, élaborées en assises horizontales, sont constituées de moellons carrés ou rectangulaires taillés dans du grès clair, en roussard et en calcaire. Quelques blocs de roussard du chaînage d'angle sud-est de la nef subsistent au sud (ill. 306).

Les vestiges de plusieurs baies d'origine sont conservés au sommet de ces élévations. Deux sont visibles au nord, et le jambage oriental d'une troisième subsiste au sud. Le seul exemplaire complet appartient à la face nord (ill. 307). Cette ouverture à l'entourage de grès roussard se compose d'un linteau échancré au bord supérieur arrondi supporté par deux jambages constitués de deux niveaux de blocs. Ceux du premier niveau sont des carreaux, ceux du deuxième de

simples boutisses. Cette baie, ouverte à 4,20 m de hauteur et à une cinquantaine de centimètres de la sablière du toit, mesure 0,60 m de hauteur et entre 0,12 et 0,15 m de largeur.

Synthèse et datation

La nef de l'église d'origine, construite en petit appareil régulier (type B), remonte à une phase de construction antérieure à 1050. La fenêtre conservée (groupe 2), qui s'apparente aux exemplaires les plus anciens comme celles de Ruillé-Froids-Fonds (53*) et de Chantrigné (53*) qui ont fait l'objet d'une datation ¹⁴C (vol. 2, ill. 560), remonte vraisemblablement au X^e siècle ou au début du XI^e siècle (X^e abc/déb. XI^e siècle).

Au début de l'époque moderne, cette église est en grande partie reconstruite. À l'ouest et à l'est, la nef ancienne est rallongée entraînant l'arasement du chevet antérieur. Les adjonctions nord et sud sont construites au XIX^e siècle.

Dissay-sous-Courcillon

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 12, n° 158, ill. 19, n° 158

Chœur inscrit le 4 février 1927

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure et prieuré de l'abbaye de Beaulieu

Présentateur – abbé de Beaulieu

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Villa quam Disiacum nominant, ultra fluvium Leam, XI^e siècle (*Actus*, p. 353) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 325.

Ecclesia de Diçayo, XIII^e siècle (Cartulaire de l'Archevêché de Tours, 51) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 325.

Le prieuré qui relève de l'abbaye de Beaulieu est fondé en 1101 (Bouton, 1962, p. 398)

Description

L'édifice conserve quelques éléments romans qui témoignent d'une campagne de construction du XII^e siècle (ill. 308 et 309). Peuvent datées de cette époque les deux fenêtres élancées, légèrement chanfreinées, de la façade. La travée droite du chœur voutée d'une croisée d'ogive, limitée par des arcs légèrement brisés à double rouleau, les chapiteaux qui reçoivent la retombée des arcs, tout comme l'abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four éclairée par trois ouvertures datent probablement du même chantier (Deyre, 1985, p.44). Un bas-côté a par ailleurs été construit, au sud de la nef.

Un élément pourrait faire remonter une partie de cette église à un état plus ancien. Il s'agit d'une fenêtre haut placée, visible au mur nord de la nef (ill. 310 et 311). Elle se compose d'un arc

clavé de quatre ou cinq éléments assez larges et de jambages de quatre assises de blocs irréguliers. Cette ouverture est installée dans un appareil très, très irrégulier.

Synthèse et datation

Quelques indices du mur nord de la nef subsistent d'un premier édifice. L'irrégularité de son appareil (type D) et la forme de l'ouverture qui y est aménagée permettent de dater cette partie ancienne à la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. Plus tard (second tiers du XII^e siècle ?), le chœur et sa travée droite sont reconstruits. Le collatéral sud est édifié au XVI^e siècle.

Dompfront-en-Champagne

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 278, ill. 19, n° 278

Eglise inscrite le 7 décembre 1939

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé

Statut – cure et prieuré conventuel des chanoines de Saint-Augustin

Présentateur – abbé de Beaulieu

Vocable – saint Front

Sources et histoire

Parrochia de Danfront, vers 1060 (Cartulaire de Saint-Victeur, 10) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 327.

Villa sancti frontanis, vers 1100 (Cartulaire de Saint-Victeur, 15) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 327.

Dans le bourg et à la chapelle de l'Habit, on mentionne au XIX^e siècle des sarcophages de grès roussard dont il manque les couvercles (Pesche, 1829, p. 222 et Bouvet et *al.*, 2001, p. 221).

Description

L'église au plan en croix latine se compose d'une nef élancée, d'un transept doté d'absidioles, d'une croisée couronnée d'une tour clocher et enfin d'une abside (ill. 312 et 313). La nef est totalement enduite, excepté au mur sud où le recouvrement décollé du parement laisse voir deux ouvertures bouchées (ill. 314). Une fenêtre apparaît à un peu plus de cinq mètres de hauteur dans un mur de près de 8 m. Elle mesure 0,82 m de hauteur pour 0,25 à 0,27 m de largeur (ill. 315). Sept claveaux d'épaisseurs variables, en calcaire, sont liés par des joints le plus souvent assez épais. Les jambages sont formés de trois assises de blocs de bonne facture, réalisés dans le même matériau. Les éléments d'une porte bouchée sont visibles au-dessous (ill. 314).

Les claveaux épais de son arc, séparés par des joints très fins, reposent sur un jambage dont on entrevoit les blocs en moyen appareil calcaire.

L'abside, la travée sous clocher et probablement le transept remontent à une même phase de construction (ill. 316). Les arcs et les nervures des voûtes d'ogives de la croisée et de l'abside sont en grès roussard (ill. 317). Il en est de même pour les culs-de-lampe sculptés de l'abside et les moulures des fenêtres ébrasées du chevet. Notons que l'on retrouve le grès roussard dans les quatre contreforts plats de la façade.

Les bras nord et sud de cette église sont plus difficiles à étudier mais, bien que très restaurés au XIX^e siècle, ils pourraient appartenir au même chantier.

Synthèse et datation

La nef, malheureusement enduite, doit conserver d'autres éléments d'un premier édifice dont on ne devine aujourd'hui qu'une porte et une fenêtre au sud. Petite mais trapue, cette baie est comparable à quelques exemples de la région, comme ceux de Courtillers (72*) (ill. 277) que nous avons tendance à dater entre le second ou le troisième quart du XI^e siècle. À cette époque, la nef était moins élevée qu'aujourd'hui comme le suggère la distance qui sépare la fenêtre de la sablière du toit.

Ces travaux de rehaussement de la nef sont sans doute liés à la reconstruction des parties orientales de l'église dans le courant du second tiers du XII^e siècle. La croisée surmontée d'une tour, l'abside voûtée et probablement le transept sont alors édifiés. On peut aussi associer à cet important chantier la construction des quatre contreforts de la façade.

Duneau

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 7, n° 261, ill. 19, n° 261

Eglise inscrite le 6 janvier 1926

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Cyr et sainte Julitte

Sources et histoire

Castellum nomine Dunellum, XI^e siècle (*Actus*, p. 356) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 333.

Parocchia de Dunello, 1234 (*Chartularum...quod dicitur Liber albus capituli*, p. 545) dans

Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 333.

Des vestiges antiques sont attestés sur le plateau du Châtelier qui se trouve juste au nord de Duneau (Bouvet et al. 2001, p. 222).

Quelques blocs de grès roussard en remploi au mur sud de la nef de l'église font penser à des fragments de cuves de sarcophage, que confirment des découvertes du même type faites sur la place de la Mairie. S. Menjot d'Elbenne note qu'il y en avait également en ardoise (Bouvet *et al.*, p. 224). Les planches du cadastre napoléonien montrent que l'église de Duneau se situe dans la basse-cour d'une motte castrale qui correspond à l'emprise du Châtelier. Les fossés qui entourent ce complexe y sont presque entièrement figurés. Les sources indiquent que ce complexe castral est sans doute celui édifié avant 1025 par l'évêque Avesgaud (Mazel, 2016, p. 78).

Description

Le plan de l'église comprend une nef, un transept, une série de chapelles et une abside à pans coupés (ill. 318 et 319).

Du petit appareil régulier au module plutôt carré ou rectangulaire disposé en rangées horizontales apparaît aux murs nord et sud de la nef de Duneau (ill. 320). Ces moellons sont disposés en assises régulières et horizontales. Aucun des chaînages de cette nef ne semble d'origine. Celle-ci paraît même avoir été rallongée du côté ouest. Son mur pignon ne montre en effet aucun des éléments décrits plus haut.

Le mur nord couvert d'enduits anciens est le plus intéressant car on en cerne de manière évidente toutes les parties d'origine. Une ouverture, en partie détruite par le percement d'une fenêtre moderne, conserve l'essentiel d'un de ses piédroits, réalisé à l'aide de blocs répartis en cinq assises de hauteur irrégulière (ill. 321). Notons la présence de plusieurs plaques de roussard en partie basse. On ne voit rien du linteau ou de l'arc qui complétait cette ouverture, encore implantée tout en haut de l'élévation.

Dans la façade reconstruite à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne, on distingue, de part et d'autre du portail du XVI^e siècle, deux blocs de calcaire sculptés en remploi (ill. 318). Chacun montre sur sa moitié droite un visage barbu et sur l'autre moitié une rosace en partie inscrite dans un anneau pour le bloc nord et un décor végétal pour le bloc sud (ill. 323 et 324) Ces sculptures, en particulier la rosace, rappellent des représentations du haut Moyen Âge que l'on trouve, sur des panneaux de sarcophages en plâtre moulé d'Ile-de-France (Périn, 1985, p. 208, n°75, p. 324, n° 233) ou sur un bloc de calcaire blanc découvert au cours de la démolition de l'église romane de Vertou (Costa, 1964, n°208). Il existe par ailleurs un remploi de blocs sculpté d'une rosace dans un des murs de l'église Saint-Eusèbe de Gennes (49) (Déodat dir., 2020, p. 26).

Synthèse et datation

La qualité de l'appareil (type B) relevé dans les murs de la nef permet d'exclure une datation postérieure à 1050. La fenêtre en partie visible et ses blocs de jambage allongés qui correspondent à la hauteur d'un moellon, pourraient éventuellement renvoyer à des exemples antérieurs à l'An Mil comme à Pritz (seconde phase) (53*) ou Saint-Michel-de-Chavaignes (72*). Mais, faute d'avoir la forme complète de la baie, toute datation précise est impossible.

Les bas-reliefs sculptés et les blocs de remplois de sarcophages suggèrent la proximité d'une église et d'un cimetière dès l'époque mérovingienne.

En dehors de la nef qui conserve des éléments anciens, le reste de l'église date de la période moderne.

Dureil

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Malicorne-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 10, n° 133, ill. 19, n° 133

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, grand archidiaconé, archiprêtré de la Flèche

Statut – prieuré cure

Présentateur – évêque d'Angers

Vocable – saint Aubin

Sources et histoire

Decima de Durellio, vers 1090-1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, 368)

Description

L'église réendue depuis peu, est aujourd'hui bien difficile à étudier (ill. 325 et 326). En 1992 et 1995, nous avons toutefois pu réaliser quelques clichés de l'état antérieur. Le parement du mur nord de la nef était alors encore visible (ill. 327). Des appareils assez petits mais très réguliers (carrés ou rectangulaires) étaient disposés en assises horizontales. Dans cette maçonnerie, les jambages de deux ouvertures haut placées, apparaissaient dans le quart supérieur du mur. Leur implantation par rapport aux angles de la nef indiquait qu'à l'origine il existait deux baies par mur gouttereau. Ces fenêtres, pour ce que l'on peut en voir, ont perdu leurs arcs, dont les blocs ont sans doute récupéré. Les baies conservent, en revanche, leurs jambages qui devaient se composer de trois ou quatre assises de blocs très bien taillés (ill. 328). Avec les boutisses renforcées d'un second bloc, elles mesuraient une trentaine de centimètres de largeur (1^{ère} travée). Si l'on considère que les volumes de la nef sont bien conservés, ces baies ne devaient pas mesurer beaucoup plus que 0,80 m de hauteur.

Synthèse et datation

L'appareil (type A) relevé au mur nord de la nef évoque les parements de Roëzé-sur-Sarthe (72*) ou de l'ancienne église de Neuvy-en-Champagne (72*). Cette régularité dans les maçonneries s'apparente à celles mises en oeuvre dans les constructions antérieures à 1050. La forme des jambages des baies qui subsistent et la fréquence des boutisses doublées d'un second bloc évoquent les fenêtres plutôt trapues que l'on rencontre à la Cassine (53*) ou à Sainte-Cécile (72*), deux édifices qui ont fait l'objet d'une datation ¹⁴C¹⁵. Ces indications amènent à proposer pour l'église de Dureil (72*) une datation comprise entre le dernier quart du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle.

Le reste de l'église a été totalement repris. Les murs ouest et sud de la nef ont été reconstruits durant la période moderne. Il en est de même pour le chœur et l'adjonction sud. L'extension nord pourrait remonter au XIX^e siècle et depuis leur restauration aux débuts des années 2010, les murs et les vestiges de fenêtres sont devenus illisibles (ill. 329).

¹⁵ *Sainte-Cécile* (commune de Flée) (Ly - 14559 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 779 à 1013 ap. J.-C. (95,4%) - 779/789 (1,2%), 869/1013 (94,2%)

La Cassine (Bonchamp-les-Laval) (Ly 11841) (échantillon n°2) – Âge calibré 898/1021 (95,4%) – 898/924 (15,9%) – 944/1021 (79,5%)

Etival-lès-le-Mans

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 231, ill. 19, n° 231

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné, dans la Quinte

Statut – cure

Présentateur – abbé de Mont-Saint-Michel

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Locellum...hoc est...Stivale...Aestival, 616 (*Actus*, p. 115) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 333.

Cellulainfraillam Quintam quae monasterium Stivale noncupatur, IX^e siècle (*Actus* p. 99) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 353.

Ecclesia Sancte Marie d'Estival, 1190-1214 (*Cartulaire de Saint-Victeur*, 34) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 353.

Description

Le plan de l'église d'Etival-lès-le-Mans se compose d'une nef et de collatéraux (ill. 330 et 331). L'ensemble est couvert d'une toiture à deux pans. La partie est de l'édifice comprend un chœur rectangulaire dont le pignon est renforcé par trois contreforts associés à deux ouvertures gothiques, une tour adossée au sud et une sacristie au nord.

Les données qui intéressent notre sujet appartiennent à la nef.

Le mur ouest est monté en petit appareil jusqu'au pignon bien au-dessus de la fenêtre moderne encore ouverte (ill. 332). Ces élévations en assises régulières ont été reprises au niveau de l'ouverture, située dans l'axe du bas-côté sud. On peut noter qu'un changement net dans la maçonnerie apparaît au-dessus de cette fenêtre, témoin du rehaussement de cette partie du bas-côté. La trace de ce rampant s'interrompt juste à la base d'une chaîne d'angle composée de grand blocs de calcaire qui marquent l'emplacement de l'angle sud-ouest du vaisseau central de

la nef. Le même phénomène se répète au nord-ouest avec le même type de blocs. Des éléments identiques apparaissent au chaînage sud-ouest du bas-côté sud. Une autre chaîne d'angles subsiste sur ce mur ouest au revers de la porte du porche de la maison voisine (ill. 333). Sur les deux premiers mètres du mur, on peut assez clairement observer une superposition de blocs de grès, de calcaire et de plusieurs briques, l'ensemble de ces éléments étant plutôt fins et allongés. Notons encore que le mur sud du bas-côté sud, ouvert par une porte gothique et deux fenêtres modernes, conserve sur toute sa longueur un parement réalisé en petit appareil de grès disposé en assises horizontales (ill. 334). Au-dessus d'un mètre de hauteur environ, la maçonnerie n'est plus la même puisqu'elle est très irrégulière et disposée sans ordre. D'autre part, le mur sud, reperçé par une baie moderne, pourrait conserver une maçonnerie en petit appareil. Le chaînage d'angle sud-est évoque tout à fait les techniques de construction utilisées dans les contreforts du mur oriental. Le mur nord du chevet semble totalement repris pour ce que l'on peut en voir. Le mur est de la nef, dont nous n'avons qu'une vue partielle, conserve le haut de sa chaîne d'angle nord-est. Il est visible au-dessus du rampant nord de la toiture du chœur. Là encore, on retrouve à proximité du petit appareil disposé en assises régulières et horizontales. Enfin, le mur nord de la nef est difficile d'accès en raison d'une haie et d'un bâtiment qui s'appuie sur sa partie orientale.

Les ouvertures les plus anciennes sont conservées en façade (ill. 332). Une porte d'1,95 m de largeur et 3,45 m de hauteur existe à environ 1 m au sud du chaînage relevé sous le porche de la maison voisine (ill. 335). Ce portail conserve des jambages et son arc constitué d'un grand nombre de claveaux de calcaire extrêmement fins, séparés par des joints relativement épais. L'extrados de l'arc est souligné par un cordon de briques. Les piédroits, pour ce que l'on peut en voir, se composent de blocs de grès et de calcaire dont plusieurs sont assez allongés. La facture de ce portail, où les briques sont insérées, rappelle les caractéristiques relevées à la chaîne d'angle voisine.

La fenêtre centrée sur le pignon de ce mur mesure 0,55 m de largeur et au moins 0,80 m de hauteur, sachant que la fenêtre moderne placée juste au-dessous a pu en détruire une partie (ill. 336). Son arc comporte une douzaine de claveaux assez fins et de joints plutôt épais. On y trouve une alternance d'éléments de grès, de calcaire et de briques, des éléments qui ne sont pas sans rappeler à la fois le portail ouest et le chaîne d'angle nord-ouest détaillés plus haut. Les jambages de cette baie sont composés uniquement d'éléments de calcaire, tantôt en moyen appareil tantôt formant de simples boutisses, caractéristiques que l'on retrouve à chacune des deux assises.

A l'intérieur de l'édifice, on découvre une nef centrale, ouverte sur deux bas-côtés par quatre grandes arcades dont les arcs retombent sur des tailloirs chanfreinés (ill. 338). De chaque côté, il subsiste quatre baies fortement ébrasées. Au revers du mur de façade, vers le nord, il y a

l'ébrasement intérieur du portail d'entrée et vers le sud, un arc aveugle de dimension identique (ill. 339).

À l'est, l'arc d'entrée légèrement brisé, ouvre sur le chœur rectangulaire.

Synthèse et datation

L'église d'Etival-les-Le-Mans conserve une nef et des bas-côtés intéressants auxquels on peut peut-être associer le mur sud du chevet. L'étude détaillée de la façade montre qu'il y existe au moins deux phases anciennes. De la nef d'un premier édifice, il subsiste le mur ouest et son portail déporté vers le nord. On peut leur associer la chaîne d'angle relevée sous le porche de la maison voisine. Les caractéristiques de ces deux éléments, où l'on utilise des claveaux nombreux et fins et des éléments de terre cuite renvoient à des exemples visibles dans des édifices que l'on considère antérieurs à l'An Mil comme Saint-Christophe-du-Luat (53*), ou les deux premiers états de Pritz (53*). Une datation aux IX^e/ X^e siècles est donc envisageable à Etival où il s'agit probablement d'un bâtiment du monastère mentionné au IX^e siècle (*Actus*, p. 99).

Lors d'une seconde phase de construction, ce bâtiment est agrandi à l'aide de bas-côtés. Ces modifications conduisent au percement des grandes arcades. Les chaînes d'angle sont montées en grand appareil, un mode de construction que l'on retrouve à Tassé (72*), à Soultré (72*) ou à Ruillé-Froids-Fonds (53*). Les parements sont toujours montés en petit appareil assez régulier. On en retrouve pratiquement partout en façade mais également à la base du mur méridional du bas-côté sud. La fenêtre de façade, peut probablement être attribuée à cette phase de travaux surtout si l'on se fie aux baies de la même forme des églises de Souigné-Flacé (72) ou de Saint-Gervais-de-Vic (72) (72*). Ces édifices, qu'il s'agisse de ceux qui conservent des baies ou des chaînes d'angle comparables et dont certains ont été datés par une datation ¹⁴C, comme à Ruillé-Froid-Fonds (53*) et Souigné-Flacé (72*)¹⁶, appartiennent sans doute tous au X^e siècle. En revanche, on ne sait à laquelle de ces deux phases attribuer le mur sud du chevet, également réalisé en petit appareil ainsi que les fenêtres hautes du vaisseau principal.

De son côté, le pignon du chevet est reconstruit à la fin du XII^e ou au XIII^e siècle.

¹⁶ **Ruillé-Froid-Fonds** (Ly 11843) (échantillon n° 2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%)
Souigné-Flacé (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Fatines

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 7, n° 266, ill. 19, n° 266

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur –abbesse de Saint-Avit

Vocable – Saint Jacques-le-Mineur

Sources et histoire

Juxta Fastinam, vers 1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, 125) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 356.

Ecclesia de Fastinis, vers 1508 (Pouillés de la province de Tours, p. 110) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 356.

Description

L'église de Fatines se compose d'une courte nef (12 m sur 11 m), d'une travée droite légèrement plus étroite et d'une abside semi-circulaire également de largeur un peu moins importante (ill. 339 et 340). Les chaînages ne présentent pas de manèges, tout comme l'ensemble des élévations de l'édifice roman dont la nef mesure 5 m de hauteur (ill. 341). L'appareil utilisé dans les élévations est très irrégulier et sa disposition en assises reste assez aléatoire.

Le portail ouest également conservé comporte une double archivolt (ill. 342). La plus large repose sur des colonnes engagées sommées de chapiteaux à décor de palmettes. Les impostes présentent des demi-ovales pour l'un et des pointes de diamants pour l'autre. Un cordon de petites dents de scie qui souligne l'extérieur de l'arc de cette porte se poursuit jusqu'au sommet des deux contreforts bas qui encadrent le portail. Deux autres renforts du même type et de même hauteur sont appuyés contre les angles ouest de la nef.

Toutes les fenêtres de cette église ont été refaites au XVI^e/XVII^e siècle, exceptée la baie nord de la travée droite du chœur (ill. 343) Cette ouverture large (environ 0,35 m) et élancée dispose

d'un linteau échancré. Tout comme les jambages, constitués de cinq assises de blocs plutôt irréguliers, ce linteau présente un léger chanfrein. Cette fenêtre est placée juste au-dessus d'une porte qui semble liée à la maçonnerie et qui dispose d'un linteau droit soutenu par deux corbelets.

Synthèse et datation

Cet édifice au plan et aux élévations remarquablement bien conservés montre un appareillage très irrégulier (type D), un type de fenêtre relativement élancée à chanfrein ainsi qu'une porte à coussinets. L'ensemble apparaît très homogène. Une datation de la toute fin du XI^e siècle ou le début du siècle suivant, peut être proposée pour cette église, ce que ne contredit pas la modénature de son portail ouest.

Flacé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Commune – Souigné-Flacé depuis novembre 1810

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 8, n° 229, ill. 19, n° 229

Eglise classée le 26 juin 1946

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Couture du Mans

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Presbiter de Flacé, 1169 (Cartulaire de la Couture, 98) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 365.

Ecclesia de Flacey, 1405 (Province du Maine, XXII, 260) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 365.

Description

La petite église de Flacé se compose d'une nef et d'un chevet en hémicycle relativement profond (ill. 344 et 345)

Du petit appareil cubique ou rectangulaire disposé en assises bien réglées se remarque aux murs sud, nord et ouest de la nef (ill. 346 et 347). Les moellons sont le plus souvent en grès roussard dans la moitié est du mur sud et dans la moitié ouest du mur nord. Ailleurs, comme au mur ouest de la nef, dans l'abside, les moellons en calcaire sont plus largement utilisés. Ces différences de matériau que l'on voit très localisées dans l'édifice pourraient correspondre à plusieurs phases de construction. Une large brèche rebouchée après coup existe en effet au milieu du mur sud. Elle correspond au percement d'un portail sud aujourd'hui disparu, mais dont l'emprise est encore visible à l'intérieur.

Au mur sud de la nef, trois fenêtres haut placées existaient dès l'origine. On y retrouve des linteaux échancrés en calcaire (ill. 348). À l'inverse, les jambages n'apparaissent pas car ils sont

recouverts d'enduit. Au nord, on ne retrouve que les deux premières ouvertures, la troisième étant masquée par les enduits. La deuxième fenêtre montre le même type de linteau échancré qu'observé au sud. Ces derniers présentent jusqu'à six claveaux simulés (première baie du mur sud). Une rainure qui simule un faux extradoss existe aux première et deuxième fenêtres du mur sud. Au nord, quelques éléments de jambages en grès roussard de la première et de la seconde fenêtre sont visibles. À la première, on compte cinq assises d'éléments assez fins et allongés. Identiques à ceux de la deuxième baie, ils apparaissent de facture assez irrégulière. Les deux baies qui conservent des éléments de leur jambage, mesurent entre 0,15 m et 0,17 m de largeur. Leurs hauteurs sont plus incertaines avec environ 0,55 m de hauteur pour l'une d'elles.

Les ouvertures de la façade ont été totalement reprises au XVI^e siècle comme une bonne partie de ce mur. Trois ouvertures sont percées dans l'abside. Alors que la baie du sud-est est moderne, celles du sud et du nord d'époque romane sont ouvertes entre 2,45 et 2,50 m au-dessus du sol. La baie nord, qui est entièrement réalisée en grès roussard, dispose d'un linteau échancré et de quatre assises de blocs plutôt rectangulaires par jambage (ill. 349). Elle mesure 0,20 m de largeur environ pour un peu moins de 0,60 m de hauteur.

La fenêtre d'axe, également réalisée en roussard, possède un arc clavé et de 3 ou 4 assises de blocs rectangulaires par jambage (ill. 350). Elle mesure environ 0,35 m de largeur pour 0,65 m de hauteur. La facture de ces deux baies de l'abside semble singulière par rapport à celles de la nef qui paraissent plus homogènes. Elles sont malheureusement difficiles à lire. Ces deux groupes d'ouvertures semblent appartenir à deux phases de construction différente. Cette abside est par ailleurs couverte d'un cul-de-four.

Si l'on se fie à la répartition régulière des fenêtres dans les gouttereaux de la nef, le plan et les volumes de cet édifice pourraient être conservés, même si ses chaînes d'angle ne sont conservées qu'à l'est. Ainsi, la nef mesure 14,10 m de longueur pour 7,20 m de largeur et 5 m de hauteur.

Synthèse et datation

L'église de Flacé conserve un plan qui paraît homogène. Toutefois, l'examen de l'appareil, notamment des zones de concentration de moellons de roussard, indique probablement deux phases de construction dans la nef. Les bases des murs nord et sud pourraient ainsi appartenir à un premier édifice, le reste des élévations des murs gouttereaux et peut-être la base du mur de façade, semblant remonter à une seconde phase que l'enduit empêche de caractériser. On peut associer à ce second état l'ensemble du fenestrage de la nef. Les parements, la forme des linteaux des fenêtres et ce que l'on sait de leur morphologie permettent de placer cette campagne de travaux avant 1050. Il est difficile de savoir si les maçonneries du chevet appartiennent à cette phase alors que son fenestrage remonte sans doute à un chantier plus récent attribuable, au tournant du XI^e et du XII^e siècle.

Flée

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 11, n° 161, ill. 19, n° 161

Mur nord inaccessible

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Ecclésia de Flaceio, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, 288) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 366.

Parrochia de Flée, 1249 (Cogner, H 1) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 356.

Description

L'église de Flée est aujourd'hui enduite au moins sur ses côtés sud et ouest. Il nous a été impossible de voir le côté nord de l'église même si on y mentionne *de l'appareil en arêtes de poisson (XI^e), une baie d'origine romane obturée et deux fenêtres en arc brisé* (site internet de Sainte-Cécile à Flée). On peut juste en dire que le chœur et la travée du clocher, plus large que la nef, doivent remonter à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne (ill. 351 et 352).

Cependant, une carte postale du début du XX^e siècle, conservée aux Archives diocésaines de la Sarthe, offre une vue générale de l'édifice depuis le sud-ouest (ill. 353). Les vestiges d'au moins deux baies sont visibles au mur sud de la nef, élévation qui en comptait trois à l'origine. Ces fenêtres disposent de linteau échancré à trois assises de blocs par jambage. L'ensemble est réalisé en calcaire. Une autre remarque peut être faite sur cette prise de vue ancienne. Il apparaît que le pignon de la façade présente une ossature en bois qui semble descendre jusqu'au portail ouest que sa double archivolté fait visiblement remonter à la fin du XI^e siècle ou plus sûrement

au XII^e siècle. Sur la carte postale du début du XX^e siècle, la fissure visible au niveau de l'extrémité ouest du gouttereau sud confirme que ce mur de façade est bien postérieur au reste de la nef.

Un autre document publié par G. Plat en 1939 permet d'analyser plus finement une des fenêtres à linteau échancré du mur nord qui nous n'avons pas pu voir (Plat, 1939, p. 92) (ill. 354). Les jambages de cette baie se composent de 3 assises de blocs parmi lesquelles deux boutisses renforcées d'un autre bloc. Le relevé reproduit également l'enduit alvéolé d'origine qui subsistait alors.

Synthèse et datation

Sous les enduits actuels, la nef de l'église de Flée conserve les vestiges de plusieurs fenêtres à linteau échancré. Leur nombre et leur implantation permettent d'en restituer 3 par mur gouttereau. Les baies de Flée, dont on ne connaît pas la hauteur, évoquent celles des groupes 3 ou 4 que l'on place entre le dernier quart du X^e siècle et la fin du troisième quart du XI^e siècle. En 1939, des enduits alvéolés d'origine existaient encore au mur nord. La façade de cette église et son portail roman à double archivolt datent de la première moitié du XII^e siècle. Il est difficile de savoir en revanche si le pignon en pan de bois conservé au début du XX^e siècle remonte à l'époque romane ou si, comme au pignon est de la nef de Saint-Georges-de-la-Couée (72*), il ne pourrait pas plutôt appartenir au début de la période moderne.

Fontaine-Saint-Martin

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Ponvallain

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 10, n° 161, ill. 19, n° 180

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé

Statut – prieuré conventuel de femmes

Présentateur – abbesse de Saint-Sulpice de Rennes

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Locus Fontis Sancti Martini, 1114 (Province du Maine, XIII, 141) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 375.

Ecclesia Sanctae Mariae quae dicitur Fons Sancti Martini, 1144 (Piolin, III, 480) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 375.

Le prieuré qui relève de Saint-Sulpice de Rennes est fondé en 1117 (Bouton, 1962, p. 398)

À l'occasion de la construction d'une chapelle en 1818, un sarcophage en grès roussard a été dégagé (Bouvet et *al.*, 2001, p. 231)

Description et datation

L'église de Fontaine-Saint-Martin conserve une nef du XII^e siècle (ill. 355 et 356) Alors que la façade ouest possède une porte et une fenêtre à double archivolt (ill. 357), les murs gouttereaux disposent de trois grandes baies à ébrasement externe (ill. 358). Les parements de cet édifice ne sont plus montés en petits moellons assisés mais à l'aide de blocs de formes très irrégulières qui ne sont plus du tout disposés en rangées horizontales (ill. 659). Tous ces éléments, qui peuvent remonter à la période de fondation d'un prieuré en 1117, permettent de mesurer l'évolution des techniques de maçonneries amorcée dans le courant de la seconde moitié du XI^e siècle. Ces changements aboutissent à ce type de parement qui devait probablement être totalement enduit.

Le porche d'entrée, les parties orientales de l'église et peut-être les contreforts du mur nord de la nef remontent à la fin du Moyen Âge et à la période moderne.

Fontenay-sur-Vègre (ill. 360 et 361)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 9, n° 207,5, ill. 19, n° 207,5

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – cure et prieuré de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Philibert (abbé de Jumièges)

Sources et histoire

Ecclesia de Fontenaiio, 1194 (Cartulaire de la Couture, p. 169) dans Vallée et Latouche, 1950, 1, p. 376.

Description

Des travaux de restauration ont permis de repérer des parements en petit appareil extrêmement régulier qui se limitent à la moitié est des murs sud et nord de la nef (ill. 362). Les moellons plutôt réguliers de silex et de grès y sont disposés en assises horizontales (ill. 363 et 364). La trace en négatif d'une fenêtre est visible au mur nord mais tous les blocs qui la constituaient ont été récupérés. Deux de ces baies élancées qui étaient pourvues d'un arc clavé sont représentées sur un dessin de l'élévation du mur sud dressé en 1847 (ill. 365). Cette planche confirme que la nef a bien été rallongée au milieu du XIX^e siècle, un chantier où la chapelle sud a été construite.

Le chœur, aussi large que la nef, et la tour appuyée contre son mur sud datent de la période moderne.

Synthèse et datation

La qualité des élévations (type B) remarquées dans la partie est de la nef permet de faire remonter l'église à une date antérieure à 1050. Le fenestrage d'origine semble avoir été reperçé lors d'une phase de travaux de la fin du XI^e siècle ou du XII^e siècle.

Gastines-sur-Erve

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Commune réunie en 1965 à Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, H. 9, n° 211, ill. 19, n° 211

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné en deçà de l'Ouette

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de la Couture du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia de Wastina ; ecclesia Beata Marie de Wastina ; alodum de Guastina, de Gastina, 1091 (Archives du Maine-et-Loire, H 3401) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 412.

Description

L'église se compose d'une nef rectangulaire que prolonge un chœur plus étroit de la même forme (ill. 366 et 367). Une sacristie et une chapelle sont venues s'appuyer contre le mur sud du chœur et contre le mur nord de la nef. Ces adjonctions remontent respectivement à 1854 et 1856 (Arch. diocésaines de la Sarthe, sans cote).

En dehors du mur oriental de son chevet, l'église de Gastines-sur-Erve est totalement enduite (ill. 368 et 369). Le pignon du chœur est construit en petit appareil régulier, disposé en assises horizontales (ill. 370 et 371). Les traces de rampants à son sommet permettent même d'y mesurer l'inclinaison de sa toiture qui est voisine de 43°. Quelques portions de petit appareil de même type sont visibles au parement intérieur du mur ouest de la nef, ce qui permet de supposer que l'essentiel de l'église remonte à la même phase de construction.

Si c'est bien le cas, la nef d'origine mesure 14,7 m longueur sur 8,20 (à l'est) à 8,80 m (à l'ouest) de largeur et le chœur 6,13 m de longueur sur 6,20 m de largeur (ill. 367). La nef atteint aujourd'hui une hauteur de 5 m.

Même si on peut noter la présence de quelques blocs de jambage d'une fenêtre au mur sud de la nef, toutes les ouvertures de cette église ont été reprises. Un contrefort du XIX^e siècle construit dans l'axe du mur de chevet a sans doute masqué une baie ancienne. Le portail ouest, encadré par deux contreforts modernes semble remonter au XIX^e siècle.

A l'intérieur, l'arc d'entrée du chœur en plein cintre et qui ne dispose pas d'imposte, pourrait appartenir à l'édifice d'origine (ill. 372).

Synthèse et datation

Le plan de l'église de Gastines-sur-Erve se composait d'une nef rectangulaire et d'un chevet plat presque carré légèrement plus étroit. Les pentes du toit de ce chœur, mesurées à 43°, permettent plutôt de privilégier une couverture en bardeau de bois (Prigent, Hunot, 1998, p. 51), les couvertures végétales n'étant possibles qu'au-delà de 45° (Demandrille, Cambou, 2008, p. 7).

La qualité de l'appareil mis en œuvre au mur est du chevet et au mur ouest de la nef indique que l'église remonte probablement dans sa totalité à une phase de construction antérieure à 1050. L'absence de baies romanes associées à ces parements ne permet malheureusement pas d'être plus précis.

Gréez-sur-Roc

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montmirail

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, Q. 6, n° 313, ill. 19, n° 313

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté-Bernard

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Almere et La Vierge

Sources et histoire

Cellula Sancti Almiri, IX^e siècle (*Actus*, p. 267) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 443.

Cella Sancti Altmiri, 832 (*Gesta*, p. 38) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 443.

Monachii in Gres in aecclesia Sanstae Mariae et Sancti Altmiri, 837 (*Gesta*, p. 104) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 443.

Quelques remplois de sarcophages en grès roussard sont visibles dans le mur nord de la nef

Description

Les deux murs de la nef conservent des éléments intéressants (ill. 373 et 376). L'appareil y est petit assez irrégulier, mais toujours disposé en assises horizontales (ill. 374). La nef mesure ainsi 8,65 m de largeur et 6 m de hauteur, peut-être 0,50 m de moins si l'on considère que les deux ou trois dernières assises réalisées en appareil moins régulier appartiennent à une phase de rehaussement.

Plusieurs petites baies à linteau échancré très haut placées apparaissent associées à ces parements anciens. Il existe une fenêtre intacte au mur nord (ill. 375) et au mur sud, quelques blocs de jambages permettent d'en localiser deux autres (ill. 374). Ainsi, la nef de Gréez en possédait sans doute à l'origine trois par mur gouttereau dont seule la deuxième fenêtre subsisterait. L'ouverture du mur sud mesure 0,80 m de hauteur pour 0,13 à 0,15 m de largeur (ill. 377), tandis que celle du mur nord mesure environ 0,85 m de hauteur pour 0,14 à 0,16 m de

largeur. Ces baies, entièrement réalisées dans du calcaire, présentent des linteaux échancrés et trois assises de blocs bien réalisés et plus ou moins allongés en jambage. Les joints entre les composants de ces ouvertures sont plutôt épais. A la baie sud en particulier, on relève plusieurs exemples de boutisses renforcées alternées, particularité qui est commune aux restes de la baie de la troisième travée du mur sud.

Synthèse et datation

Le type d'appareil (type B) semble accréditer une construction antérieure à 1050. La forme et le gabarit à trois assises de blocs par jambages (groupe 4) rappellent de nombreux exemples que nous avons tendance à attribuer au second ou au troisième quart du XI^e siècle. Les autres fenêtres de la nef appartiennent au XVI^e siècle tout comme la porte sud. La première partie de la nef et son portail datent du XIX^e siècle tandis qu'à l'est le chevet et la tour établie à l'extrémité sud de la nef remontent aux débuts de la période moderne.

Joué-l'Abbé

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 7, n° 269, ill. 19, n° 269

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé, grand doyenné, doyenné de la Quinte

Statut – prieuré cure qui relève de la Couture du Mans

Présentateur – religieux de la Couture

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Pars vicariae in potestate Sancti Pétri (de Cultura) quae Gaudiacus dicitur, vers 990 (Cartulaire de la Couture, 4) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 514.

Altare Sancti dionoso de gaudiaco, 1028 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 181) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 514.

À la fin du X^e siècle, Raoul, le comte de Beaumont, restitue l'église de Joué à Gausbert, l'abbé de la Couture (Pesche, tome 2, 1829, p. 561). Le prieuré, qui relève de la Couture du Mans, est fondé vers 1184 (Bouton, 1962, p. 398)

Un bruit de fond gallo-romain a été détecté au cours d'un diagnostic archéologique réalisé à l'occasion de la construction d'un lotissement et de la nouvelle mairie situés à une trentaine de mètres à l'ouest de l'église. Des tessons et des tuiles gallo-romaines ont alors été recueillis (Carpentier, p. 88).

Une partie des claveaux des fenêtres de l'abside est réalisée dans d'anciennes parois de sarcophages en calcaire à grains fins, en falun et peut-être en grès roussard.

Description

L'église de Joué-l'Abbé se compose d'une nef, d'un transept et d'une large abside précédée d'une travée droite de chœur. Le chevet est aussi large que la nef (ill. 378 et III. 379). La nef conserve trois murs (sud, ouest et nord) construits en petit appareil. Malheureusement, l'enduit est un peu trop présent pour en décrire précisément la qualité. Il s'agit principalement

de petits moellons en grès vert clair. Parfois, on distingue quelques plaques et plaquettes. Au pignon du bras nord du croisillon, là où les parements sont le plus faciles à lire, on distingue même des zones éparées d'*opus spicatum* en plus des assises de blocs disposées à l'horizontale (ill. 380). Le mur oriental de ce croisillon a été repris.

Le pignon d'origine du croisillon nord a été surélevé, comme en témoignent les traces de rampants anciens. Au sommet, on distingue trois décors triangulaires, formés de plaques de grès vert qui semblent correspondre à autant de niches (ill. 381). Elles n'auraient été bouchées qu'au moment de la surélévation du pignon puisque l'on y retrouve visiblement le même mortier. Des traces de remaniement existent sur le mur est de ce croisillon. Leurs emprises pourraient signaler l'emplacement d'une absidiole dont il ne resterait aucun élément.

Les chaînages d'angle ouest de la nef sont conservés tout comme les chaînages nord du croisillon nord (ill. 382). Ils se composent d'une succession de plaques de grès vert, matériau que l'on retrouve dans les élévations. Elles peuvent parfois mesurer plus de 0,40 m de longueur. Ces chaînages fournissent les dimensions de la nef primitive. Haute de 5 m, elle mesure 11 m de longueur pour 6,90 m de largeur. Le croisillon nord possède des murs gouttereaux de 6,54 m de longueur à l'ouest et 6 m à l'est et un pignon nord de 6,58 m de largeur. Le niveau des rampants place le niveau de pose des sablières à 5 m de hauteur.

Les premières baies de la nef et la deuxième fenêtre du gouttereau nord sont conservées. Il s'agit d'ouvertures haut placées réalisées entièrement dans le matériau utilisé dans les chaînages. Leur position dans le gouttereaux¹⁷ et l'absence de remaniement dans ce mur permettent d'affirmer que le nef n'avait que deux fenêtres à l'origine. Les ouvertures disposent de linteaux échancrés gravés (ill. 383). Les extrados des premières fenêtres nord et sud présentent une rainure relativement large qui conserve les traces de décor (ill. 384). Il s'agit apparemment de petits triangles à moins qu'il ne s'agisse d'un bouchardage destiné à favoriser l'accroche du mortier qui devait remplir le rainurage de ces linteaux, le but étant de simuler de faux claveaux. Du mortier a par exemple, été remarqué dans les gravures simulants les claveaux des linteaux des fenêtres du mur nord de l'église de Ruillé-Froid-Fonds (53). Ce type d'atifice se retrouve aux fenêtres de la tour maîtresse de Sainte-Suzanne où, cette fois, pour que les linteaux se fondent dans les parements des murs, des moellons y ont été gravés (vol. 2, ill. 123). N'apparaissent alors que les faux claveaux de l'arc et les faux moellons du reste du linteau dans des murs sans doute couverts d'un enduit alvéolé.

On dénombre quatre claveaux simulés sur les arcs monolithes au sud et cinq au nord. Si l'ouverture sud présente des jambages en partie détruits, on remarque qu'ils sont aussi taillés dans le même grès vert. Au nord, l'ouverture est beaucoup mieux conservée ; elle permet d'y

¹⁷ La première fenêtre du mur nord se situe à 4,20 m de la chaîne d'angle et à 4,50 m de la seconde fenêtre. Celle-ci est implantée à 2,23 m du mur ouest du croisillon nord.

compter sept rangs par jambage, dont un bloc en calcaire probablement extrait d'une cuve de sarcophage.

La fenêtre nord mesure 0,55 m de hauteur pour 0,16 à 0,17 m de largeur et celle du sud 0,58 m de hauteur pour environ de 0,16 m de largeur (ill. 385). La fenêtre du croisillon nord à la facture comparable est ouverte exactement au centre de l'élévation, à 2,10 m de hauteur. Egalement réalisée en grès vert, ses jambages comportent dix et onze éléments très allongés. Ils supportent un linteau échancré en forme d'arc identique à ceux de la nef. Plusieurs claveaux y sont simulés et on y retrouve les traces de décor ou les traces de bouchardage déjà identifiées à l'extrados des premières fenêtres de la nef. Cette baie mesure 0,90 m de hauteur pour 0,18/0,19 m de largeur. Au-dessus du portail occidental d'époque moderne, on remarque l'arc d'une porte antérieure que l'on peut associer à la nef (ill. 386). Il se compose des mêmes éléments de grès verts utilisés en chaînage et séparés par des joints épais. Les plaques y sont toutes aussi longues, certaines mesurent jusqu'à 0,45 m.

Le chevet de l'église est construit également en petit appareil dont on distingue facilement les assises horizontales (ill. 387). L'appareil utilisé s'apparente à celui de la nef et du croisillon nord, même s'il nous semble qu'il contient bien moins de grès vert. Notons que la base de cette partie de l'édifice est marquée par un mur en surépaisseur. On ne sait pas s'il s'agit d'un glacis réalisé pour renforcer cet ensemble ou s'il s'agit de traces liées à la reconstruction de cette partie de l'église. À l'origine, ce chevet assez profond disposait de cinq fenêtres haut placées. En dehors de la fenêtre axiale totalement reprise durant l'époque moderne, les quatre autres sont parfaitement localisables. La travée droite conserve une partie de l'arc de sa baie nord en grande partie remaniée tandis qu'au sud seule une partie de la baie dépasse au-dessus du toit de la sacristie. Les ouvertures les mieux conservées sont celles qui sont ouvertes latéralement dans les murs de l'abside (ill. 387). Bien que bouchées, on peut facilement les étudier. Ces quatre baies plutôt trapues mesurent 1,33 m de hauteur pour 0,70 m à 0,74 m de largeur pour la fenêtre latérale nord. La fenêtre latérale sud est un peu plus petite avec 1,25 m de hauteur pour 0,58 à 0,60 m de largeur. Les jambages des ouvertures sont formés de treize et quinze claveaux fins le plus souvent (baies latérales). On y remarque une alternance d'éléments de grès vert et de grès roussard, ce qui produit un effet chromatique indéniable. Cette alternance de matériaux ne se retrouve pas aux baies de la travée droite du chœur. Quelques claveaux de calcaire et de roussard doivent provenir de cuves de sarcophages. Plusieurs claveaux se composent parfois de deux éléments, il s'agit alors toujours de fragments de grès roussard (fenêtres nord).

Les jambages sont constitués soit de grès roussard (baie latérale nord) soit de calcaire coquillier ou à grains fins (baie latérale sud). On compte alors huit assises de blocs de taille assez irrégulière. La baie latérale nord ne compte en revanche que trois ou quatre assises de blocs par jambage. Il s'agit de moyens appareils de grès roussard, posés en boutisses de section cubique, qui sont alternées avec des carreaux d'un jambage à l'autre.

L'intérieur de l'église, entièrement enduit, apporte toutefois quelques informations. Il n'y existe ni arc d'entrée de chœur ni espace voûté.

Synthèse et datation

L'église de Joué-l'Abbé est un des édifices les plus singuliers de la région. Le plan de cette église ne paraît pas homogène parce que l'abside est aussi large que la nef.

Le chevet de cette église appartient, nous semble-t-il, à une première phase de construction si l'on se fie à la forme de ses baies à arc clavé (clavé 2B). Leur comparaison avec des exemples considérés « anciens » comme la baie de la façade d'Etival-les-le-Mans (72*), ou celles de la nef de Soulligné-Flacé (72) que des datations ¹⁴C placent avant le dernier quart du X^e siècle¹⁸ (vol. 2, ill. 561), nous conduit à faire remonter la construction de cette partie de l'église de Joué autour de la première moitié du X^e siècle. Une datation ¹⁴C réalisée sur un des murs de son chevet ne vient pas contredire cette proposition puisqu'elle indique une fourchette de probabilités qui commence en 890 et s'achève en 1013 (95,4%)¹⁹.

La nef et le transept appartiendraient à une seconde phase de construction comme le suggèrent les chaînes d'angle et la forme des baies à linteau échancré (groupe 1). Les ouvertures de la nef évoquent les exemples d'Entrammes (chapelle castrale) (53*), de Pritz (53*) (baie du croisillon sud) ou encore de Nuillé-sur-Ouette où les jambages comprennent beaucoup d'assises malgré des baies de dimensions très modestes. Les décors relevés au sommet du mur pignon du croisillon nord rappellent ceux de la façade de Wy-dit-Joli-Village (95) (vol. 2, ill. 588), les compositions de briques du pignon oriental de la Chapelle Saint-Etienne du Guer (56) (Guigon, 1993, p. 49) (vol. 2, ill. 587) ou encore celles de la nef de Saint-Jean-du-Livet dans le Calvados (vol. 2, ill. 589). D'autres existaient également au pignon oriental de l'église du Vieux-Doulon (Mallet 1987) (Lotton et Pirault, 2007). L'ensemble de ces comparaisons permet de placer la construction de cette partie de l'église de Joué-l'Abbé dans le X^e siècle, ce que ne contredit pas une datation ¹⁴C réalisée sur un charbon de bois extrait du mortier de la nef dont la fourchette de probabilités commence en 884 et s'achève en 1013²⁰ (vol. 2, ill. 563).

Un clocher mur a été aménagé à la fin du Moyen Âge contre la façade d'origine. Il se compose de deux contreforts reliés par un arc brisé au-dessus d'une fenêtre de façade moderne. L'ensemble est couronné par un assommoir. Le croisillon sud remonte à l'époque moderne et une sacristie a été construite contre le mur sud du chœur.

¹⁸ *Soulligné-Flacé* (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

¹⁹ *Joué l'Abbé* (Ly 12191) (prélèvement réalisé dans le mur pignon du croisillon nord) - Âge calibré 884/1013 (95,4%)

²⁰ *Joué l'Abbé* (Ly 12192) (prélèvement réalisé sur l'abside) - Âge calibré 890/1013 (95,4%)

Juillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 332, ill. 19, n° 332

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, du doyenné Beaumont-le-Vicomte

Statut – cure

Présentateur – religieux de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Julien

Sources et histoire

... *Villas optimas, id est : Juliacum...*, IX^e siècle (*Actus*, p. 144) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 517.

Parrochia Juliacensis ; ad Juliacum, Viterno de Villé, XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, 491, 492, 784) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 517.

Le Vieux-Château, situé à une centaine de mètres à l'est de l'église de Juillé conserve des élévations antiques (ill. 390). Ce bâtiment thermal, réoccupé sans doute dès le haut Moyen-Âge, a été transformé en site élitare qui a évolué tout au long du Moyen Âge (Valais et Sanz-Pascual, 2017).

Description et datation

Le portail ouest de l'église de Juillé est le seul élément qui intéresse notre sujet dans un édifice extrêmement remanié et souvent enduit (ill. 391 et 392). La porte se compose d'un arc simple élaboré entièrement dans du grès roussard (ill. 393). Les claveaux de taille régulière sont d'épaisseur moyenne et mis en œuvre à l'aide de joints plutôt fins. L'extrados de l'arc est marqué par un simple cordon saillant.

Ce portail, par sa simplicité, pourrait remonter au XI^e siècle ou aux débuts du siècle suivant mais l'impossibilité de l'associer à un type d'appareil, et surtout à une fenêtre, ne permet pas d'aller plus loin.

Jupilles (ill. 394 et 395)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 10, n° 175, ill. 19, n° 175

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, de l'archidiaconé et du doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure

Présentateur – prieur de Saint-Guigalois de Château-du-Loir

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Ecclesia Santi Petri Jupiliarum, 1068 (Cartulaire de Marmoutiers, I, 111) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 518.

Ecclesia de Jupileis, vers 1100 (Cartulaire de Vivion, p. 29) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 518.

Description

L'église de Jupilles ne conserve de son bâtiment d'origine que le mur nord de sa nef et une partie de son chaînage nord-ouest (ill. 396). Ce mur est construit à l'aide d'un petit appareil assez mal taillé mais disposé en assises régulières et horizontales. Le chaînage d'angle nord-ouest est en moyen appareil régulier de blocs calcaire. À l'est, on repère facilement les traces du chaînage nord-est. Le chœur d'une largeur identique à celle de la nef a été totalement reconstruit. Malgré l'enduit qui recouvre le mur sud de l'église, on peut raisonnablement considérer qu'il se situe à son emplacement d'origine. Ainsi la nef d'origine devait mesurer 17,20 m de longueur pour 10,10 m de largeur.

Une fenêtre apparaît dans la partie est de l'élévation du mur nord de la nef et le jambage d'une seconde plus à l'ouest. Leurs implantations permettent d'en restituer une troisième.

Ces ouvertures à linteau échancré, dont il ne reste qu'un exemplaire entier haut placé, se composent de jambages à trois assises de blocs (ill. 397). Il s'agit, pour l'essentiel, de moyen appareil. On remarque au moins un cas de boutisse renforcée d'un second bloc posé en carreau.

Cette qui a pu être mesurée dans les années 1990 atteint environ 0,75 hauteur pour 0,18 m de largeur. Aujourd'hui, elle est couverte de vignevierge.

Synthèse et datation

La qualité de l'appareil (type B) permet d'attribuer l'église de Jupilles au XI^e siècle. La baie conservée par sa forme et son gabarit (groupe 4) peut être comparée à d'autres fenêtres de la région dont certaines ont fait l'objet d'une datation ¹⁴C. L'exemplaire de Jupilles fait vraisemblablement remonter la construction de cette église au second ou au troisième quart du XI^e siècle.

La Bazoge (il. 398, 399 et 400)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement - Le Mans

Canton - Le Mans-Nord-Ouest

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 273, ill. 19, n° 273

Division ecclésiastique avant la révolution

De l'ancien diocèse du Mans et du grand doyenné de la Quinte

Statut - Cure

Présentateur - le scolastique de l'église du Mans

Vocable - La Vierge

Sources et histoire

Parrochia de basogeia, vers 1296 (Archives de Cognier, H 34) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 48.

Description

La nef de cette église conserve l'ensemble de ses élévations d'origine (il. 398). Elles mesurent 20,15 m sur 10,10 m de largeur. Les murs gouttereaux sont construits avec un appareil assez petit en roussard plutôt irrégulier mais toujours disposé en assises horizontales (il. 401). Les chaînes d'angle sont montées avec des blocs de moyen appareil en roussard très bien dressé qui sont doublés à la plupart des assises (il. 402).

Excepté la baie conservée du pignon occidental, les fenêtres d'origine ont été bouchées et en grande partie récupérées (il. 403). Leurs arcs sont réalisés à l'aide de claveaux assez larges séparés par des joints épais et les jambages présentent une alternance de carreaux et de boutisses. Ces blocs correspondent à la hauteur d'une rangée de moellons. Ces ouvertures mesurent près d'un mètre de hauteur pour 0,30 à 0,40 m de largeur et les zones remaniées permettent d'en restituer quatre par mur gouttereau.

Synthèse et datation

Le petit appareil assez irrégulier (type B), la forme des fenêtres aux claveaux assez larges, aux blocs de jambage de faible hauteur (groupe clavé 2 ?) permettent de rapprocher la nef de La Bazoge de celles de Cossé-en-Champagne (53*) et de Lombron (72*) qui ont fait

l'objet de datations ^{14}C (vol. 2, ill. 561)²¹. Si l'on se fie à ces comparaisons formelles, la construction de La Bazoge pourrait remonter à la seconde moitié du X^e et au début du XI^e siècle. Le chœur et le transept datent eux de la période moderne.

²¹ **Cossé-en-Champagne** (Ly 13116) (échantillon n°2) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)
Lombron (Ly 12189) (échantillon n° 9) – Âge calibré 900/1027 (95,4%) - 900/922 (8,7%) - 948/1027 (86,7%)

La Bosse (ill. 404)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 233, O. 6, n° 307, ill. 19, n° 307

Eglise inscrite le 7 décembre 1939

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté Bernard

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Pelice

Vocable – saint Jacques

Sources et histoire

Villa que dicitur la Boce, 1231 (Froger, L., 1894, p. 9) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 113.

Parrochia de boca, 1369 (AD72, H. 842) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 113.

Un plan terrier remarquable de 1788 montre que l'église de la Bosse se situait au centre de la basse-cour d'une motte castrale qui subsiste encore visible à une centaine de mètres au nord-ouest de l'église (AD72, E313_39) (ill. 405). Sur les planches du cadastre napoléonien réalisé en 1831, l'essentiel des fossés est encore mentionné (ill. 406).

Description

Cet édifice conserve une nef romane peu élancée et un chœur en abside hémicirculaire légèrement plus étroit (ill. 407). Les quatre chaînes d'angle de la nef réalisées à l'aide de blocs irréguliers de grès roussard semblent d'origine (ill. 408). Malgré la présence d'ouvertures de la période moderne, les murs gouttereaux de la nef disposent toujours de leurs trois fenêtres d'origine. Il s'agit de baies à arc clavé relativement élancées et réalisées entièrement en grès roussard (ill. 409). L'exemplaire mesuré atteint 1,10 de hauteur sur 0,28 m de largeur. À l'ouest, la fenêtre de façade a été remplacée par un oculus moderne. Du portail d'origine, il ne reste qu'un arc en plein cintre qui rassemble des claveaux de calcaire et de grès roussard (ill. 410).

Un portail moderne y a été inséré. Les piédroits en calcaire visibles appartiennent probablement à cette phase de remaniement.

L'abside, assez massive, est très légèrement plus étroite. Cette dernière est bien difficile à étudier : la présence d'enduit dans cette partie de l'édifice empêche l'observation de ses élévations et des chaînages d'angle qui la relie à la nef (ill. 404). Il n'est pas certain que cette abside appartienne à la même phase de construction, d'autant qu'il ne subsiste dans ce chevet qu'une baie moderne au sud, les autres datant du XIX^e siècle. Une sacristie moderne a été construite au nord.

Synthèse et datation

Cet édifice peu élancé conserve de la période romane l'ensemble de sa nef. Les proportions massives de l'ensemble, la forme des ouvertures qui subsistent indiquent assez nettement la fin du XI^e siècle, voire le début du siècle suivant. L'abside de l'église, à peine plus étroite que la nef, semble plutôt remonter au début de la période moderne.

Si on admet que l'église actuelle est bien le plus ancien sanctuaire du lieu, ce dernier a appartenu dès l'origine à la basse-cour de la motte castrale.

La Bruère-sur-Loir

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Le Lude

Référence carte - Vol. 2, ill. 233, N. 12, n° 151, ill. 19, n° 151

Eglise classée le 11 décembre 1912

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand Archidiaconé, archiprêtre du Lude,

Statut – cure

Présentateur – prévot d'Anjou et chanoines de Saint-Martin de Tours

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

O. de Brueria, XII^e siècle (Cartulaire de Château-du-Loir, 72) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 153.

Saint-Martin de la Bruère, 1783 (Pouillé du diocèse d'Angers, 1904, P. 67) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 153.

Description

Le plan de l'église de la Bruère comprend une nef qui se prolonge sur un transept et un chœur polygonal du XVI^e siècle. Une chapelle de même période s'ouvre dans la partie est du mur nord de la nef (ill. 411 et 412).

La nef unique de l'église de La Bruère-sur-Loir conserve ses deux murs gouttereaux et au moins la base de son mur occidental qui ne présente plus d'enduit sur 1 m de hauteur. Ce vaisseau d'origine, dont il manque les chaînages d'angle, mesure près de 14 m de longueur et 8,90 m de largeur. Les murs atteignent 0,70 m d'épaisseur et la hauteur des murs sud et nord un peu plus de 6 m.

Les murs de la nef conservent des élévations réalisées en petit appareil de grès et de rognons de silex disposés en assises régulières (ill. 413). Au mur nord, où les enduits sont moins présents,

les joints apparaissent assez épais et les moellons, plutôt de forme rectangulaire, y sont souvent posés sur chant (ill. 414).

Le fenestrage associé à ces élévations subsiste aux deux murs gouttereaux qui étaient dotés chacun de deux baies haut placées. Elles s'ouvrent en effet dans le 6^e mètre des élévations. Au sud, la fenêtre orientale est complète (ill. 415). De la seconde, à l'ouest, il ne subsiste qu'un seul jambage. Au nord, la première fenêtre est complète et la seconde est encore en partie recouverte d'enduit. Avec 0,70 m de hauteur et 0,30 m de largeur, ces fenêtres sont particulièrement trapues. Chacune dispose d'un linteau échancré en calcaire et de jambages composés de deux assises de moyen appareil et de boutisses. Sur les deux baies conservées, ces éléments de tailles différentes sont employés en alternance d'un jambage à l'autre.

Les vestiges d'une porte bouchée d'un peu plus d'1,50 m de largeur apparaissent dans la moitié ouest du mur sud. Son arc se compose de claveaux assez larges séparés par des joints relativement épais (ill. 416). Le tympan de cet arc est occupé par une composition d'appareil réticulé assez bien réalisée. L'ensemble arc et tympan est jointoyé à l'aide de mortier rose qui remonte visiblement au XIX^e siècle comme le suggère sa présence au contact des blocs de la grande fenêtre voisine. Les jambages de ce portail sud subsistent en partie. Il ne reste en effet que quelques blocs de moyen appareil dont au moins un exemplaire à boutisse renforcée du côté ouest.

Les contreforts d'angle qui renforcent le mur de façade datent du XVI^e siècle et toutes les ouvertures actuelles de la nef (portes et fenêtres) remontent au XIX^e siècle.

Synthèse et datation

Le type d'appareil utilisé dans la nef de l'église de La Bruère-sur-Loir permet d'en faire remonter la construction à une date antérieure à 1050. Le type et surtout la forme des fenêtres associées à ces élévations et cette composition d'appareil réticulé de la porte sud comparable à celle de l'église de Soullitré (72*) (ill. 1046) permettent de soupçonner une construction plus ancienne. Une datation dans le X^e siècle ne nous paraîtrait pas extravagante, ce que ne contredit pas les résultats d'une datation ¹⁴C réalisés sur un fragment de charbon de bois recueilli dans le mortier du mur de façade²². D'après cette datation, la construction pourrait se situer entre les deux derniers quarts du IX^e siècle et les trois premiers du X^e siècle.

²² *La Bruère-sur-Loir* (Ly 12183) – Âge calibré 777/981 (95,4%) – 777/793 (85,5%), 802/848 (11,3%), 855/981 (76,6%)

La Chapelle-Huon

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, Q. 10, n° 168, ill. 19, n° 168

Eglise inscrite le 6 janvier 1926

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort (archiprêtré de Troo avant 1230), doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint André

Sources et histoire

Parrochia de Capella Hugonis, 1233 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 670) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 204.

La Chapelle Huon, 1314 (BnF, Fr. 8436, fol. 32) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 204.

Description

L'église se compose d'une nef qui ouvre sur un chevet composé d'une travée droite d'une abside hémicirculaire. Une chapelle moderne a été construite à l'extrémité est du mur sud de la nef (ill. 417 et 418). Le mur de façade très enduit a été reconstruit sans doute en même temps que son portail vers 1830 (Pesche, 1829, p. 316).

Le mur nord de la nef est renforcé dans sa partie orientale par des contreforts tout comme la travée droite et l'abside (ill. 417). Ces contreforts, tous identiques, sont montés en moyen appareil de calcaire. Du côté sud, seule la partie occidentale de la nef est visible, le reste étant soit inaccessible soit remanié par l'adjonction de la chapelle d'époque moderne.

L'appareil n'est donc réellement visible que dans les parties occidentales de la nef, qui ne sont épaulées par aucun contrefort (ill. 419). L'appareil en grès et en rognons de silex est petit, assez irrégulier et plutôt rectangulaire. Ce module est souvent posé sur chant dans des parements où les joints sont plutôt épais. L'ensemble est disposé en assises horizontales (ill. 420).

L'appareillage utilisé dans le reste des élévations de la travée orientale de la nef et dans celles du chevet est plus irrégulier ; tous les contreforts sont par ailleurs parfaitement chaînés avec les maçonneries qu'ils renforcent et aucun désordre n'y est visible.

Les fenêtres primitives des parties occidentales de la nef sont au nombre de quatre au mur nord et trois au mur sud (ill. 421). Haut placées (0,60 m de la sablière du toit), elles se composent d'arcs clavés en calcaire très bien façonnés. Selon les baies, il peut y avoir entre quatre et sept claveaux et les joints sont toujours assez fins. Les jambages entièrement en calcaire se composent toujours de trois assises d'éléments simples ou doublés, sans volonté cependant d'alternance d'un jambage à l'autre. La 3^e fenêtre du mur nord mesure 0,92 m de hauteur pour 0,18 m de largeur.

Bien qu'établie dans la partie supérieure de l'élévation, la 5^e fenêtre du mur sud présente des caractéristiques différentes (ill. 422). Egalement en calcaire, son arc se compose de claveaux séparés par des joints si fins que certains ont été posés à cru (ill. 423). Les jambages disposent de quatre assises de blocs. Enfin, l'entourage de cette ouverture, qui mesure 1,20 m de hauteur pour 0,45 m de largeur, est chanfreiné.

La plupart des ouvertures du chevet ont été remaniées durant la période moderne au moment où le fenestrage actuel de la nef a été établi. La seule qui évoque celle de la 5^e travée de la nef apparaît au côté nord est de l'abside. Ouverte dans la partie supérieure du mur, elle dispose du même type de piédroits et surtout du même type de chanfrein.

Synthèse et datation

L'église montre deux phases de construction. Les deux tiers occidentaux de la nef appartiennent à la plus ancienne. L'appareil petit et assisé de type B fait est antérieur à 1050. Avec les baies qui lui sont associés (groupe clavé 4), la nef pourrait remonter à la seconde moitié du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, comme le suggèrent les résultats d'une datation ¹⁴C qui livre une fourchette de probabilités comprise entre 938 à 1018 (proba 68,2%), le reste des résultats étant plus ancien²³.

La nef est rallongée d'une travée vers l'est et un nouveau chœur en hémicycle précédé d'une travée droite est construit au cours d'une seconde phase de travaux qui date de la fin du XI^e siècle ou de la première moitié du siècle suivant.

²³ La Chapelle-Huon (Ly 12586) – 894 à 1018 ap. J.-C. (95,4%) – 894 à 930 (27,2%) et 938 à 1018 (68,2%)

La Chapelle-Saint-Fray

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 277, ill. 19, n° 277

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé

Statut – cure

Présentateur – chapitre de Saint-Pierre-la-Cour

Vocable – saint Mamert

Sources et histoire

Apud Capellam Sancti Fredi, 1318 (Evêché, 1123) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 205.

Description

L'église comprend une nef prolongée par un chœur à chevet plat légèrement plus large. Une sacristie a été construite contre son mur oriental et un petit bâtiment est appuyé contre le mur nord de la nef (ill. 424 et 425).

La nef fraîchement réenduite montre des élévations réalisées en petit appareil assez irrégulier mais disposé en assises horizontales aux murs sud, ouest et nord. Les deux chaînes d'angle d'origine sont conservées à l'ouest sur environ 2 m de hauteur (ill. 426 et 427). Comme les élévations, ces éléments sont taillés dans du grès oxydé. La nef mesure hors œuvre 11 m de longueur pour 7,25 m de largeur : on ne sait pas si le vaisseau est complet car les chaînes d'angle orientales ont été reprises lors de la reconstruction du chœur.

Au milieu du mur nord de la nef, il subsiste une petite fenêtre haut placée (ill. 427). Avant la réfection des enduits, on distinguait un linteau échancré de facture très médiocre et des jambages constitués de deux assises de blocs également mal taillés (ill. 428). Cette petite baie, réalisée dans du grès roussard, mesure 0,60 m de hauteur pour 0,18 m de largeur (ill. 429).

Synthèse et datation

La nef construite en petit appareil assez irrégulier et assisé remonte à une phase de construction antérieure à 1100. La forme de la petite fenêtre à linteau échancré (groupe 3) du mur nord permet de placer la construction de cette église entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle si l'on se fie à d'autres baies du même groupe datées par le radio carbone comme à Bannes ou à Saint-Cyr-le-Gravelais (53*) (vol. 2, ill. 560).

À l'est, le chœur légèrement plus large que la nef appartient à une campagne de construction de la fin du XII^e siècle ou du siècle suivant comme le suggère la baie bouchée de son mur oriental. Toutes les autres ouvertures et l'ensemble des contreforts sont mis en place entre l'époque moderne et le XIX^e siècle.

La Suze-sur-Sarthe

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 9, n° 202, ill. 19, n° 202

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé-sur-Sarthe, doyenné de Vallon.

Statut – avant 1790, la paroisse de la Suze était une succursale de celle de Roëzé-sur-Sarthe

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Julien

Sources et histoire

R. de Secusa, 1035-1055 (Cartulaire de Saint-Vincent, 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 878.

Ecclesia in honore sancti Juliani consecrat et in castro Secusae sita, vers 1050 (Ménage, p. 351) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 878.

Description

L'église de La Suze a subi une campagne de restauration extrêmement lourde au XIX^e siècle (ill. 430, 431 et 432). Quelques éléments toutefois n'ont pas été totalement oblitérés par ces travaux qui se sont attachés à la construction d'une tour porche à l'ouest, à la refonte presque totale des murs gouttereaux de la nef. Ces derniers ont été surélevés de manière à y aménager trois murs pignons, construction qui a abouti à la création de chapelles séparées par des contreforts massifs. A l'est, un transept peu saillant a été construit de part et d'autre de la travée droite du chœur d'origine qui s'achève par une abside (ill. 433). Ce chevet repose sur une crypte dont les murs anciens ont été renforcés par d'énormes contreforts (ill. 434). Si ces parties orientales de l'église n'ont pas été touchées aussi directement par les travaux du XIX^e siècle, elles l'avaient déjà été assez largement au cours de la période moderne.

De l'édifice d'origine, il subsiste cependant quelques tronçons d'élévation au mur nord de la nef et au chevet, notamment au niveau de la crypte. Au mur gouttereau nord de la nef, de l'appareil en grès assez petit et plutôt irrégulier est disposé en assises horizontales (ill. 435). Une assise en *opus spicatum* apparaît au niveau de la travée ouest. Ces maçonneries d'origine sont visibles

tout au long de la base du mur nord. On en retrouve ponctuellement un peu plus haut au-dessus d'un cordon saillant de tuffeau qui souligne les appuis de baies du XIX^e siècle. Une série de blocs en moyen appareil calcaire y apparaît. Ces éléments, qui se superposent, évoquent des boutisses renforcées, ultimes vestiges de piédroits de plusieurs baies. Ils se situent au-dessus et de part et d'autre de la porte nord du XIX^e siècle. On retrouve ce même type de parement au mur gouttereau sud de la nef. De ce côté, les zones en *opus spicatum* semblent toutefois plus nombreuses. Une fenêtre romane très élancée apparaît au sud. Avec des jambages peu développés, elle ne semble pas correspondre aux vestiges de piédroits à boutisses renforcées reconnus au nord.

Au sud et au sud-est du chevet, on retrouve le même type de maçonnerie que celui observé à la base des murs de la nef. Les éléments les plus caractéristiques apparaissent au sud, au niveau de la travée droite de part et d'autre de l'arrachement d'un contrefort qui n'était chaîné qu'avec du moyen appareil, matériau également relevé dans les probables piédroits des baies du mur nord. Pour des raisons de stabilité de l'ensemble du chevet, les éléments de cette phase de construction ont rapidement été renforcés et scellés par d'énormes contreforts réalisés en moyen appareil de grès roussard. Beaucoup des parements sont repris à cette occasion, comme les parties hautes du chevet. A cette phase de moyen appareil en roussard, on peut sans doute associer les grandes baies romanes latérales aux arcs chanfreinés du premier étage, elles aussi réalisées en roussard. Les fenêtres de la crypte ont toutes été reprises ou bouchées et une porte du XIX^e siècle permet aujourd'hui d'accéder à la crypte depuis le nord. L'intérieur de la crypte se compose de deux nefs de trois travées séparées par des arcs doubleaux en plein cintre, légèrement chanfreinés supportés par deux piliers carrés (ill. 436). Seul l'arc ouvrant sur l'abside ne présente pas d'arête abattue. Ces arcs se composent de claveaux de roussard ou de calcaire. Les travées sont couvertes de voûtes en berceau et l'abside d'un cul-de-four. Les traces de deux petites fenêtres apparaissent au fond de l'abside en position latérale, une autre dans le mur sud au niveau de la deuxième travée et, peut-être, une dernière dans le mur nord de la première travée. Deux couloirs ouverts depuis le mur ouest relient la crypte au niveau supérieur de l'église.

La visite de l'intérieur de l'église n'apporte pas beaucoup d'autres données si ce n'est, peut-être, la présence d'arcs d'entrée de chœur brisés. Ils pourraient être associés à la reprise de l'abside où moment où l'emploi du grès roussard est devenu dominant.

Synthèse et datation

L'église de La Suze conserve quelques éléments qui remontent au XI^e siècle. Ils se résument aux bases des deux murs gouttereaux de la nef, construites en petit appareil disposé en assises bien réglées et à quelques jambages de fenêtres en calcaire. On peut ajouter à cet état d'origine la partie est de l'édifice. Elle est dotée, probablement dès l'origine en raison du versant sur lequel est bâtie cette église, d'une crypte de niveau tellement restaurée et modifiée qu'il est

difficile d'en déceler les parties les plus anciennes. Ce chevet à étage se compose d'une travée droite de chœur qui était renforcée de contreforts réalisés en moyen appareil de calcaire et d'une abside. Sans doute ne subsiste-t-il de ce niveau inférieur d'origine que les bases de ses mur sud et sud-est. À l'intérieur de la crypte, il est difficile de trouver d'autres éléments d'origine, l'essentiel des supports, les arcs et sans doute les voûtements remontant à une importante phase de travaux qui voit l'essentiel des murs du chevet reconstruit en moyen appareil. Ces zones sont également renforcées par une série de contreforts massifs qui encadrent des grandes baies romanes chanfreinées, un ensemble, entièrement réalisé en grès roussard qui remonte probablement à la seconde partie du XII^e siècle.

Lavaré (ill. 437)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 7, n° 256, ill. 19, n° 256

Intérieur non visité

Eglise classée le 14 mai 2004

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort-le-Rotrou, doyenné de la Ferté-Bernard

Statut – prieuré cure de La Couture du Mans

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

...villam quamdam Lavariacum, vers 1050 (Cartulaire de la Couture, p. 14) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 528.

Terra de Lavaré, altare Sancti Pietri de Lavare, 1196 (Cartulaire de la Couture, p. 171) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 528.

Le prieuré qui relève de la Couture du Mans est fondé en 1050 (Bouton, 1962, p. 398). Un angle formé par deux fossés apparaît sur les planches du cadastre de 1830 à quelques dizaines de mètres à l'est de l'église (ill. 438). Ces traces indiquent que ce prieuré a été protégé un temps par des fossés en eau.

Description

Le plan se compose d'une nef qui ouvre à l'est sur une abside semi-circulaire. Une chapelle moderne est appuyée contre le mur sud du chevet (ill. 439).

La nef conserve ses proportions et ses élévations sud et nord d'origine. Elle mesure vers 17,70 m de longueur pour 10,70 m de largeur et 6,20 m de hauteur (mur sud). L'appareil y est petit

relativement irrégulier mais disposé en assises très bien réglées (ill. 440). On retrouve ce type de parement jusqu'à la sablière du toit. Des reprises et des changements d'appareil sont visibles au niveau des angles ouest de la nef. Cette remarque se confirme sur le mur ouest avec toutefois un parement de qualité bien plus médiocre (ill. 441). Ce changement d'appareil suggère que le mur de façade a été totalement reconstruit. À l'est, le mur sud de la nef ancienne s'interrompt au contact de la chapelle moderne tandis qu'au nord on voit nettement la limite au-delà de laquelle la nef a été rallongée.

Au nord comme au sud, on repère facilement les trois ouvertures anciennes haut placées qui rythment régulièrement les murs gouttereaux de la nef (ill. 440). Au nord, elles sont toujours ouvertes tandis qu'au sud il n'en subsiste que deux. La troisième n'apparaît qu'au travers d'un seul de ses jambages. Ces fenêtres réalisées dans du grès brun moyen disposent d'un linteau échancré où l'on distingue parfois des traces de claveaux simulés (ill. 442). Leurs jambages se composent de quatre assises de blocs de dimensions et de facture assez irrégulières. Des boutisses sont souvent doublées d'un second bloc, disposition qui existent toujours dans les trois premières assises. Ouverte à 4,40 m de hauteur, ces fenêtres ont leurs linteaux situés à une soixantaine de centimètres de la sablière du toit. Ces baies mesurent de 0,90 à 0,95 m de hauteur pour 0,16 à 0,17 m de largeur (première et troisième baies du mur sud).

L'abside, que l'on a pu voir en 1997, est construite avec le même type d'appareillage que celui utilisé dans la nef (ill. 443 et 444). Avec 5 m de hauteur, elle est renforcée d'au moins un contrefort latéral, en partie récupéré, mais dont on distingue encore nettement les chaînages en moyen appareil. Des blocs de chaînage comparables se retrouvent au contact de cette abside et du mur est de la nef. Il est possible qu'il s'agisse de l'angle qui reliait initialement ce chevet hémicirculaire à une travée droite de chœur, légèrement plus large. Aucune trace de fenêtre d'origine ne subsiste dans ce chevet.

Le mur de façade totalement repris est doté, en sa partie basse, d'un glacis en moyen appareil de roussard où a été aménagé un portail à triple voussure (ill. 441). Les deux arcs périphériques reposent chacun sur des colonnes couronnées de chapiteaux à décor végétal. Ces archivoltes se présentent une alternance de claveaux de roussard et de calcaire. L'ensemble est encadré par des contreforts à talus disposés dans l'axe des murs gouttereaux. Une grande fenêtre romane est ouverte au-dessus de cette porte.

Synthèse et datation

L'église de Lavaré se composait initialement d'une nef et d'une abside hémicirculaire à deux contreforts précédée d'une travée droite. L'ensemble, construit en petit appareil assez irrégulier (type B) réparti en assises horizontales remonte au XI^e siècle. La nef disposait de trois fenêtres par mur gouttereau. Si on les compare à d'autres ouvertures de même forme et de même ganbarit du groupe 4, les baies de Lavaré peuvent être datées entre le second et le troisième quart

du XI^e siècle ce qui permet visiblement d'associer la construction de cette église à la fondation du prieuré de la Couture en 1050. La façade et son portail datent de la première moitié du XII^e siècle.

Lavernat (ill. 445)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Mayet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 11, n° 152, ill. 19, n° 152

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure

Présentateur – prieur de Saint-Guingalois de Château-du-Loir

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Petri de Lavernio, 1068 (Cartulaire de Marmoutier, I, 111) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 528.

Ecclesia de Lavernez, vers 1110 (Cartulaire de Vivoin, p. 29) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 528.

Une douve alimentée par les eaux du ruisseau tout proche est mentionnée juste au sud de l'église sur un plan terrier de la fin du XVIII^e siècle conservé aux archives départementales de la Sarthe (AD72, E318_25) (ill. 446). On en retrouve toujours la trace en 1813 sur les planches du cadastre napoléonien (ill. 447).

Description

L'église, formée d'une nef et d'un chœur à chevet plat aussi large, a été remaniée entre la période moderne et le XIX^e siècle (ill. 448).

Le mur nord de la nef est le seul élément qui soit roman (ill. 449). Avec 4,80 m de hauteur, il est construit en petit appareil assez irrégulier disposé en assises horizontales. Ce gouttereau conserve les vestiges de trois fenêtres haut placées. Seule la plus à l'est fournit quelques informations intéressantes. Elle se compose, comme les vestiges des autres baies, uniquement d'éléments en calcaire. Les jambages sont constitués de trois assises de blocs bien taillés. Des boutisses simples ou renforcées d'un second bloc apparaissent en alternance avec des carreaux isolés. Ces fenêtres sont plutôt élancées. La troisième baie mesure, par exemple, un tout petit peu moins de 0,85 m de hauteur pour 0,14 m de largeur (ill. 450).

La façade actuelle de l'édifice n'est pas romane car sa construction vient recouper la première baie romane du mur nord. Ainsi, la nef d'origine a sans doute été raccourcie à l'occasion de l'élargissement de la rue qui passe juste à l'ouest.

Synthèse et datation

De l'église d'origine, il ne subsiste que le mur nord de la nef amputé de son extrémité occidentale. L'appareil assez irrégulier et disposé en assises horizontales est antérieur au XII^e siècle. La forme et le gabarit des fenêtres (groupe 4) ouvertes dans les parties hautes encore enduites du gouttereau nord peuvent appartenir, selon des comparaisons avec des exemplaires du même type, au second ou au troisième quart du XI^e siècle.

Toutes les parties orientales de l'édifice peuvent être attribuées aux XVI^e et XVII^e siècles. Il en est peut-être de même du mur sud de la nef. La façade et l'ensemble du fenestrage actuel de la nef remontent au XIX^e siècle.

Le Chevain (ill. 451 et 452)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Paterne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 3, n° 354, ill. 19, n° 354

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Lignéres.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Parrochia de Orchevain, 1274 (Cartulaire de Perseigne, 25) dans Vallée et Latouche, 1952, 1, p. 237.

Description

La nef conserve au sud une élévation réalisée en *opus spicatum* d'assez bonne facture (ill. 453). Les appareils taillés dans du calcaire y sont disposés en assises régulières et horizontales. En 1992, avant que les enduits de ce mur sud ne soient refaits, d'autres plus anciens conservaient les traces de joints horizontaux tirés au fer (ill. 454).

Le mur nord de la nef, en revanche, est réalisé dans un appareil totalement irrégulier qui n'est plus disposé en rangées horizontales (ill. 455). Dans cet horizon, deux fenêtres à linteau échancré apparaissent à mi-hauteur dans les élévations.

Synthèse et datation

Le mur sud de la nef est en partie antérieur au XII^e siècle, voire, vu la régularité de l'appareil (type F), à 1050. Il est intéressant de souligner que ce mur conservait des enduits d'origine de joints tirés au fer. D'autres témoignages de ce type ont été repérés dans la région, à Saint-Vincent-du-Lorouër (ill. 966) (72*) ou à l'intérieur de l'abbatiale de la Couture (vol. 2, ill. 135).

Nous restons en revanche tout à fait circonspect au vu des deux ouvertures du mur nord. Elles pourraient constituer un fenestrage récent comme le suggère leur position dans un mur de médiocre facture.

Le Grez

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 6, n° 290, ill. 19, n° 290

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Nicolas

Sources et histoire

Domus deu Gres, 1209 (Cartulaire de la Couture, 199) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 445

Parrochia Sancti Nicholei de Gres, 1240 (Cogner, H 34) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 445

Prior de Gresu, 1271 (Cartulaire de l'Evêché, 610) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 445

Le prieuré qui relève de la Couture du Mans est fondé en 1209 (Bouton, 1962, p. 398).

Description

L'église ne conserve d'intéressant qu'une partie du mur nord de la nef (ill. 456). Le reste est en effet soit enduit comme le mur sud, soit repris comme son mur ouest ou l'ensemble de ses parties orientales (rallongement probable de la nef et du chœur avec son abside) (ill. 457 et 458). Un clocher porche du XIX^e siècle est venu s'appuyer contre la façade de l'édifice.

Le mur gouttereau nord constitue la partie la plus ancienne de cette église (ill. 459). Il est construit en appareil très irrégulier (grès et schiste) où l'on peine à suivre les assises. Dans cet horizon plutôt désordonné, il subsiste une baie à linteau échancré en calcaire (ill. 460). Ses piédroits sont constitués de quatre assises de blocs de grès plutôt roux, de hauteur et de largeur assez irrégulières. Ces éléments sont séparés par des joints assez fins. Cette fenêtre relativement élancée mesure 1 m de hauteur pour 0,16/0,17 m de largeur. Elle s'ouvre à environ 3,40 m de hauteur dans un mur de nef qui atteint 5,40 m d'élévation.

Synthèse et datation

L'appareil irrégulier (type D) observé au mur nord de la nef et la fenêtre à linteau échancré très élancée (groupe 5) permettent d'attribuer la construction de cette église au dernier quart du XI^e siècle ou au premier quart du XII^e siècle.

Les Loges (commune de Coudrecieux)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Bouloire

Commune – Absorbé par la commune de Coudrecieux en 1808

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 8, n° 251, ill. 19, n° 251

Eglise inscrite le 10 janvier 1952

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Logis, 1167 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 492)
dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 535.

Parrochia Sancti Martini Logiis, 1231 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 541)
dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 535.

Description

Le plan se compose d'une nef à un seul vaisseau et d'un chœur rectangulaire voûté plus étroit (ill. 461 et 462). Les angles ouest de la nef sont renforcés par deux contreforts, l'un est aligné dans l'axe du mur sud, l'autre enserme en biais son angle nord. Une chapelle, constituée d'une nef et d'une abside semi-circulaire couverte d'un cul de four, a été adossée contre l'extrémité sud-est de la nef et le mur sud du chœur. Une tour carrée a été édifiée à l'ouest de ce nouvel espace.

La nef qui mesure 13,90 m de longueur et 6,93 m de largeur et 5,60 m de hauteur (mur nord de la nef), est construite en petit appareil calcaire irrégulier. L'ensemble est disposé en assises horizontales. Il est bien visible au mur sud de la nef alors qu'au nord et au pignon ouest l'enduit le recouvre encore (ill. 463). Le chevet rectangulaire, où l'appareil du mur semble un peu plus irrégulier que dans la nef et réparti en assises moins bien rangées, mesure 6,20 m d'est en ouest et 4,10 m du nord au sud (ill. 464). Le mur nord de chœur est très remanié. On y voit un arc très

large qui permettait d'accéder à une chapelle moderne, encore représentée sur les relevés du XIX^e siècle. La seule chaîne d'angle romane qui soit visible est celle de l'angle nord-est du chœur. Les autres ont soit été reprises, comme au nord et à l'est, soit masquées par des constructions postérieures (chaînages sud-est de la nef et sud-est du chœur).

Les deux ouvertures d'origine conservées au mur nord de la nef subsistent tandis qu'au sud seule la première est visible (ill. 565). Au nord, elles sont ouvertes à 4 m de hauteur et le sommet de leur linteau se situe à seulement 0,40 m de la sablière du toit. Les jambages sont réalisés en grès roussard ou en calcaire, mais les linteaux tous taillés dans du calcaire, sont échancrés et extradossés. Les jambages, parfois en grès roussard, se composent tous de trois assises de blocs assez soigneusement taillés. L'emploi alterné de boutisses renforcées d'un second bloc plus long est systématique. La seconde fenêtre du mur nord et la première du mur sud mesurent 0,78 et 0,74 m de hauteur pour 0,20 à 0,22 m de largeur (ill. 466). La baie bouchée du chevet semble également d'origine. Réalisé entièrement en calcaire, le portail ouest dispose d'une double archivolt, dont la plus grande est soulignée par une moulure rainurée. Elle repose, comme la seconde archivolt, sur deux impostes au profil rectangulaire. La fenêtre de façade est composée de blocs de roussard sans doute récupérés dans les jambages de l'ouverture antérieure. Son arc chanfreiné comprend quelques claveaux en calcaire et le tout est souligné par une moulure à billettes.

La chapelle sud est construite à l'aide d'un appareil peu régulier et dont on peine à suivre les assises (ill. 467). Une fenêtre romane apparaît dans la moitié ouest de son mur sud (ill. 468). Réalisée entièrement en calcaire, elle dispose d'un linteau échancré et de jambages constitués de trois ou de quatre assises de blocs de moyen appareil de dimensions très irrégulières. Cette ouverture entièrement chanfreinée mesure 1 m de hauteur sur 0,32 m de largeur. Elle est comparable à celle qui existe au mur oriental du chœur de l'église (ill. 464). Leurs dimensions sont voisines (presque 1,20 de hauteur sur 0,40 m de largeur). On retrouve encore le même type de piédroit à la fenêtre axiale de la chapelle sud. Cette dernière est toutefois plus étroite et son arc clavé est brisé. L'abside de cette chapelle est voûtée en cul-de-four.

La tour carrée se compose de trois niveaux qu'un léger rétrécissement permet de souligner. Un contrefort, qui se réduit progressivement, existe au milieu de son côté sud. Ce renfort, comme l'ensemble des chaînes d'angle a été édifié avec du roussard. L'appareil de la tour, essentiellement du calcaire, est tout à fait comparable à celui utilisé dans la chapelle sud. En plus d'un accès vers l'est et le nord, le niveau inférieur du clocher possède une porte à l'ouest (ill. 469). Elle se compose d'une simple archivolt en calcaire dont l'extrados est souligné d'une simple moulure ; elle ressemble beaucoup au portail ouest de l'église. Le second niveau de la tour dispose sur ses faces est, sud et ouest d'une baie très élancée. Les bases de chacune possèdent toutes un ébrasement extérieur. L'étage supérieur dispose sur ses quatre côtés d'une

paire de baies, le tout est couvert d'une toiture en pierre qui évoque le couvrement du clocher de Parné-sur-Roc (53) (vol. 4, ill. 489).

À l'intérieur, l'édifice a conservé un arc d'entrée de chœur légèrement brisé presque aussi large que le chevet (ill. 463). Il repose sur des impostes au bord inférieur chanfreiné.

Synthèse et datation

Les murs gouttereaux nord et sud de la nef appartiennent presque entièrement à l'église d'origine. On peut associer à cette phase les trois petites fenêtres à linteau échancré qui y sont conservées. Le mur de façade pourrait appartenir à cet édifice d'origine mais la présence d'enduit ne permet pas d'en être certain. La qualité assez irrégulière de l'appareil, toujours disposé en assises horizontales (type B) et les ouvertures associées (groupe 4), permettent de proposer une date de construction dans le courant du deuxième et du troisième quart du XI^e siècle, ce que confirment en partie les résultats d'une datation ¹⁴C réalisée sur un charbon de bois recueilli dans le mortier du mur nord de la nef ²⁴. Cette analyse exclut au moins un chantier antérieur au second quart du XI^e siècle.

La seconde phase concerne la reconstruction du chevet et de son mur pignon. Cette campagne de travaux pourrait intervenir entre le dernier quart du XI^e siècle et le premier quart du XII^e siècle.

Enfin, il est possible que la tour, le portail ouest de l'église, la fenêtre de façade, l'arc d'entrée du chœur légèrement brisé et la chapelle sud appartiennent à une ultime phase romane que l'on peut situer dans le second tiers du XII^e siècle.

²⁴ *Les Loges* (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) – Âge calibré 1028 à 1184 (95,4%)

Lhomme

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Chartre-sur-le-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 11, n° 162, ill. 19, n° 162

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de la Chartre, de Troo avant 1640.

Statut – prieuré cure relève de l'abbaye de Vaas

Présentateur – abbé de Vaas

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Le menoir de Lommes, 1277 (Cartulaire de Château-du-Loir, p. 198) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 530.

Ecclesia de Lomes, vers 1330 (Pouillé de la Province de Tours, p. 61) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 530.

Des sarcophages ont été découverts au XIX^e siècle dans le jardin du presbytère et lors de la construction de pavillons dans le lotissement du Parc en 1954 (Bouvet et *al.*, 2001, p. 246).

Description

L'église comprend une nef, précédée d'une tour de façade, et un transept qui ouvre sur une abside semi-circulaire (ill. 470 et 471).

Du petit appareil mal taillé mais assisé existe au moins au mur gouttereau nord de la nef (ill. 472 et 473). Aucune ouverture ne lui est associée. Le mur nord trop enduit ne peut pas être analysé. L'abside d'époque romane aussi large que la nef est épaulée par trois contreforts en moyen appareil de calcaire (ill. 474). Celle-ci conserve également au sud-est une large baie romane bouchée.

Synthèse et datation

De l'édifice d'origine de Lhomme n'est visible que le mur nord de la nef. Le type d'appareil indique une date de construction antérieure au XII^e siècle. L'abside, ses contreforts

et la fenêtre bouchée au sud-est appartient à une seconde phase romane que l'on peut situer dans le courant de la première moitié du XII^e siècle. Le transept remonte à l'époque moderne et la tour est postérieure à 1093 (ill. 464).

Lignéres-la-Carelle

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – La Fresnaye-sur-Chedouet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 3, n° 355, ill. 19, n° 355

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé du Saosnois et doyenné de Lignéres

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Martin de Sée

Vocable – saint Gervais et saint Protais

Sources et histoire

Ecclesia de Lineriis, 1084 (Gallia Christ., XI, 718) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 532.

Parrochia de Ligneriiis le Quarrel, de Ligneriiis la Quarrel, 1255, 1275 (Cartulaire de Perseigne, 319, 311) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 532.

Description

Son plan se compose d'une nef de 18,90 m de long sur 9,98 m de largeur et d'un chœur presque rectangulaire de 7,90 m (est/ouest) sur 7,20 m (nord/sud) (ill. 475 et 476). Ses volumes sont conservés avec 4,50 m de hauteur (niveau sablière du toit).

Les chaînages orientaux de la nef et ceux du chœur, tous réalisés en moyen appareil de calcaire parfaitement dressé, remontent à l'édifice d'origine pratiquement sur toute leur hauteur (ill. 477). L'église de Lignéres-la-Carelle conserve des tronçons de petit appareil irrégulier taillés dans du grès vert et dans un grès oxydé. L'ensemble est disposé en assises horizontales de hauteur différente aux murs sud et est du chevet ainsi qu'aux extrémités orientales des murs de la nef. Nous avons, par ailleurs, un doute sur les portions de parements extrêmement régulières en *opus spicatum* des mur nord et sud du chevet (ill. 478). Placées dans les parties hautes de ce mur, elles semblent appartenir à une phase ancienne.

La seule fenêtre romane conservée est implantée au centre du mur de chevet, elle mesure 1,95 m de hauteur pour 0,32 m de largeur (ill. 479 et 480). Si sa base est aménagée dans l'appareil assisé déjà décrit dans les autres parties du chevet, le reste de la baie en revanche appartient à une maçonnerie différente faite uniquement de petits moellons de grès cénomaniens de couleur verte où les assises sont moins bien rangées. Réalisés en moyen appareil calcaire, les jambages de cette fenêtre se composent de six assises de moyen appareil qui supportent un linteau échancré. L'appui de cette fenêtre est marqué par une plaque de calcaire. L'ensemble de ces éléments est en outre chanfreiné. Une porte pourrait éventuellement remonter à cette phase. Elle se situe dans la partie ouest du mur gouttereau sud du chœur (ill. 471). Elle dispose d'un linteau droit soutenu par deux petits corbeaux moulurés.

Synthèse et datation

Les éléments qui pourraient être les plus anciens anciens (phase 1 ?) sont visibles dans la partie haute des murs sud et nord du chevet. Se limitant à quelques mètres carrés, ces portions en *opus spicatum* témoignent d'un édifice antérieur à 1050. La régularité de ces parements, si on les compare à d'autres tout aussi réguliers, pourraient même appartenir au X^e siècle comme la phase 1 d'Aunou sur-Orne [61] (vol. 2, ill. 174).

Le bâtiment semble presque totalement reconstruit (phase 2). Il subsiste de ce chantier les trois premiers mètres du chevet et les extrémités orientales de la nef. La qualité de ces tronçons de maçonnerie aux assises de hauteurs différentes permet de dater ces parties du bâtiment entre le second et le troisième quart du XI^e siècle. Si l'on se fie à des exemples du même type, l'essentiel des chaînes d'angle du chevet date de cette période.

Le reste de l'église (phase 3) semble remonter à une campagne de construction postérieure. Le type d'appareil mis en œuvre et la baie à chanfreins (groupe 5) très élancée du chevet permettent d'attribuer cette partie de l'édifice à la toute fin du XI^e siècle ou aux débuts du siècle suivant. La porte à coussinets du mur sud du chevet semble appartenir à cette période.

La façade, sa porte, ses deux fenêtres, ses chaînages, semblent avoir été totalement repris au XIII^e siècle (?), comme le suggèrent l'arc brisé du portail et la qualité bien différente des parements associés. Le reste du fenestrage de l'église remonte à la période moderne ou au XIX^e siècle. La sacristie, adossée contre le mur sud du chœur, est construite tout aussi tardivement.

Ligron

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Malicorne-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 10, n° 181, ill. 19, n° 181

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon avant 1230 puis de Clermont-Gallerande. Une bulle papale divisa cette paroisse en deux entre 1159 et 1181 à l'occasion de la création de la paroisse de Courcelles.

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Aubin d'Angers

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Ecclesia de Ligrunno, avant 1080 (Cartulaire de Saint Aubin, 317) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 530.

...villam...Sanctam Mariam de Nigronne, 1096 (Cartulaire de Saint Aubin, 413) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 530.

Description

L'église de compose d'une nef unique avec une extrémité Est plus étroite, d'un transept et d'un abside hémicirculaire précédée d'une travée droite (ill. 481 et 482).

Une partie de l'église de Ligron semble remonter à l'époque romane en raison du parement en petit appareil visible au mur nord de sa nef (ill. 483). Il est irrégulier et disposé en rangées horizontales. Malheureusement, aucune trace de fenestration aussi ancien n'y apparaît. Quelques éléments en calcaire d'une baie plus ancienne pourraient subsister à proximité de la seconde fenêtre moderne du mur nord.

Notons toutefois la présence à l'extrême est du mur sud de la nef, au niveau de son rétrécissement, d'une retombée d'arc surmonté d'une imposte décorée (ill. 484). La fonction de

cet élément reste inexpliquée. Il pourrait s'agir des restes d'une chapelle romane dont il ne subsisterait plus aucun vestige.

Synthèse et datation

Le type d'appareil visible au mur nord de la nef pourrait être antérieur au XII^e siècle mais l'absence d'ouverture associée ne permet pas d'en être certain. En dehors de l'imposte, d'époque romane, le reste de l'édifice comme l'ensemble de son fenestrage datent surtout de l'époque moderne.

Livet-en-Saosnois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Paterne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 4, n° 342, ill. 19, n° 342

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé doyenné du Saosnois

Statut – cure

Présentateur – abbé de Tyron (diocèse de Chartres)

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia de Livets, 1147 (Cartulaire de Tyron, 292) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 533.

Ecclesia de Livet, 1193 (*Chartularum...quod dicitur Liber albus capituli*, 133) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 533.

Synthèse et datation

Cette modeste église conserve apparemment un plan et des volumes en grande partie romans (ill. 485). Elle se compose d'une nef prolongée par un chœur quadrangulaire légèrement plus étroit (ill. 486 et 487). Un clocher-mur d'époque moderne est venu s'appuyer contre la façade ancienne qui conserve une porte très restaurée difficilement datable.

Des blocs de chaînage, qui semblent anciens, apparaissent à la jonction sud du chœur et de la nef. Quelques fenêtres trapues et chanfreinées sont percées dans le mur sud du chœur (ill. 488). Malheureusement, un enduit masque la totalité des élévations de cet édifice rendant du même coup ses parements impossibles à étudier.

Lombron

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 7, n° 263, ill. 19, n° 263

Eglise inscrite le 5 décembre 1973

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de Saint-Calais

Présentateur – abbé de Saint-Calais

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Lunbrun, de Lumbrun, 1080, 1102 (Cartulaire de Saint-Vincent, 778) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 538.

Parrochia de Lombronio, 1234 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, 545) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 538.

Le prieuré est fondé avant 1330 (Bouton, 1962, p. 399)

Au moins un fragment de l'extrémité d'une cuve de sarcophage est visible à la chaîne d'angle sud-ouest du croisillon sud

Description

L'église se compose d'une nef, d'un haut transept et d'une abside semi-circulaire (ill. 489 et 490). Une tour de croisée peu élevée, une sacristie adossée contre le mur est du bras nord et le côté nord de l'abside, en complètent le plan.

Seules les parties orientales intéressent notre sujet, la nef remontant à une phase de construction postérieure qu'il nous est difficile de dater (ill. 491). Nous savons juste que le peu d'appareil visible n'est pas le même que celui des croisillons du transept. Irrégulier et disposé de manière

plutôt anarchique, l'appareil ne peut appartenir au XI^e siècle. L'ensemble des ouvertures date de la période moderne.

Les parties orientales de l'édifice apportent beaucoup plus d'informations. Les murs du transept, très élancés, ne montrent aucun contrefort (ill. 492 et 493). En revanche, ils sont élevés en petit appareil régulier carré ou quadrangulaire disposé en assises horizontales. Taillés dans du grès vert ou du grès roussard, nombre de moellons, avec leur module plutôt allongé, sont disposés de biais, une mise en œuvre qui aboutit à quelques zones *d'opus spicatum*, visibles notamment au pignon du croisillon nord. Ce type d'élévations se retrouve partout sur les deux bras du transept. Tous les chaînages d'angle des croisillons subsistent. Ils sont constitués principalement de grand et de moyen appareil régulier en calcaire, plus rarement en grès roussard. Chaque bras du transept conserve des traces de fenestration. Il s'agit à chaque fois d'une baie unique ouverte fort haut (quart supérieur des murs gouttereaux) et placée au centre de son élévation respective. Pour les murs orientaux, seul l'exemple du croisillon sud est visible, l'autre au bras nord étant sans doute masqué derrière la toiture de la sacristie.

Les fenêtres du transept, toutes du même type, sont trapues (ill. 494). L'ouverture du mur est du croisillon sud, la seule qui soit complète, mesure 1,44 m de hauteur pour 0,70 m de largeur. Elles sont constituées de piédroits à éléments simples de calcaire, plus rarement de roussard, répartis en quatre ou cinq assises selon les fenêtres. Les arcs sont composés d'une douzaine de claveaux, fins le plus souvent. Les joints y sont relativement épais (entre 2 et 4 cm).

L'abside, renforcée latéralement par deux contreforts relativement saillants, est visiblement construite à l'aide du même appareil que le transept, ce que confirme la chaîne d'angle qui relie le croisillon sud et la très courte travée droite du chœur. Malgré un enduit très présent, on devine, dans ce chevet, les mêmes assises régulières en petit appareil.

Trois ouvertures rythment les élévations. Les fenêtres latérales, qui sont les seules à avoir conservé leur forme d'origine, montrent des techniques de clavage et des jambages semblables à celles du transept. La baie du sud-est, qui a été allongée vers le bas, ressemble en effet en tout point à celle du croisillon sud toute proche, qui est ouverte exactement au même niveau. Une moulure à billettes relie et souligne les extrados de chacune de ces trois baies de l'abside. Au-dessus, un appareil plus grand et moins bien rangé occupe le reste de l'élévation. Les blocs de chaînage qui lient la travée droite et cette abside changent également au niveau de ce cordon de billettes.

Notons que des portions d'enduit alvéolé d'origine sont conservées autour des fenêtres d'origine du transept (ill. 494) et dans la partie située au-dessous du cordon de billettes de l'abside (ill. 495). Par ailleurs, le mur de la tour de croisée conserve un solin constitué de plaques aux bords en saillie qui signalent le niveau d'une des toitures romanes. La souche de la tour très enduite, aux chaînes d'angle formées d'appareil allongé a été reconstruite.

À l'intérieur, les arcs de la croisée sont en plein cintre et leurs retombées masquées par des boiseries. L'abside est la seule partie voûtée de cet édifice.

Synthèse et datation

La qualité de l'appareil (type B) mis en œuvre dans le transept et dans l'abside évoque une date de construction antérieure à 1050. Les ouvertures plutôt trapues (groupe chronologique 1) (vol. 2, ill. 573) et très haut placées que l'on observe dans le transept permettent des comparaisons avec des sites comme ceux de Cossé-en-Champagne (53*)²⁵, de Joué-l'Abbé (72*)²⁶ ou du chevet de l'église de Genneteil (49) (Prigent, 2016, p. 92, note 46)²⁷ que les fourchettes de probabilités offertes par les datations ¹⁴C proposent de situer entre le X^e siècle et le début du XI^e siècle. Ces résultats ne contredisent pas ceux obtenus à Lombron sur un charbon issu du mur pignon du croisillon nord (vol. 2, ill. 561)²⁸. La fourchette de probabilités couvre la seconde moitié du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle. Ainsi, nous pouvons considérer que la date de construction de cet édifice se situe vraisemblablement autour de la seconde moitié du X^e siècle. La présence de ce cordon de billettes de l'abside ressemble à celle de la nef de Chenu (72) où une moulure relie toutes les fenêtres de la nef et à celle de Broc (49). Cet élément que l'on trouve vers l'An Mil à Saint Mexme de Chinon (Lorans, 2006, p. 23) peut appartenir à cette première phase de cet édifice.

Il n'est pas certain que les contreforts de l'abside soient d'origine et comme les parties hautes de celle-ci, situées au dessus de ce cordon de billette, il est probable que l'ensemble ait été mis en place au moment où cette partie du sanctuaire a été voûtée, plus tard dans le courant du XI^e siècle.

Comme pour la nef, on ne sait pas trop à quelle époque attribuer la construction de la tour de croisée.

²⁵ **Cossé-en-Champagne** (Ly 13116) (échantillon n°2) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)

²⁶ **Joué-l'Abbé** (prélèvement n°4 réalisé du côté sud de l'abside) (Ly 12192) – Âge calibré 890/1013 (95,4%)

²⁷ **Genneteil** (Maine-et-Loire) – (Ly 15710) – Âge calibré 902-1022

²⁸ **Lombron** (Ly 12189) – Âge calibré 600/1027 – 900/922 (8,7%), 948/1027 (94,2%)

Longnes

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Loué

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 225, ill. 19, n° 225

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – prieuré cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Ecclesia de Loenna, 1145-1187 (*Actus*, p. 470) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 539.

Ecclesia de Loennia, 1187 (*Chatularium... quod dicitur Liber albus capituli*, 122) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 539.

Description

L'église de Longnes remonte dans son intégralité à l'époque romane (XII^e siècle) (ill. 496 et 497). Elle se compose d'une nef dotée d'un portail sud à double archivolté (ill. 498 et 499), d'une travée droite voûtée, légèrement plus étroite, et d'une abside dotée d'un cul-de-four. Ses élévations totalement enduites ne peuvent être étudiées. Les fenêtres ont pratiquement toutes été reprises. Une seule pourrait remonter au XII^e siècle ; elle se situe au mur nord de la travée droite. L'abside est épaulée par des demi-colonnes qui supportent à leur tour une colonnette (ill. 500). L'ensemble devait être relié à l'origine par une corniche qui courait tout autour du chevet. Trois ro bustes contreforts sont venus épauler dans un premier temps cette abside voûtée. Construits au départ contre les trois ouvertures d'origine de l'abside, ils ont dû être ajourés pour ne pas les obturer. On relève autour de ce chœur une série de petits chapiteaux en remplois dont la fonction d'origine est mal cernée. À l'intérieur, le chevet est voûté d'un berceau brisé soutenu par 3 arcs (ill. 501). L'arc d'entrée du chœur, le doubleau qui sépare la travée droite du chœur et celui qui ouvre sur l'abside reposent sur des chapiteaux sculptés de godrons, de grappes de raisin ou d'entrelacs.

Dans cet édifice, le seul intérêt pour notre sujet se trouve dans la nef qui remonte probablement à un édifice antérieur (ill. 502). Son mur nord conserve en effet ses deux petites ouvertures d'origine. Elles disposent d'un linteau échancré où sont gravés quelques claveaux (ill. 503). Chaque jambage est composé de trois ou quatre assises de blocs bien taillés. L'entourage de ces ouvertures réalisées en calcaire est doté d'un chanfrein assez large.

Synthèse et datation

Cette église, dont le chevet est sans doute construit au cours du second tiers du XII^e siècle, conserve apparemment la nef d'un édifice antérieur. Ses volumes sont conservés tout comme les deux fenêtres de son mur nord. Faut de pouvoir observer les parements de cette église totalement enduits, les baies chanfreinées à linteau échancré (groupe 5)²⁹ de la nef constituent les seuls éléments qui permettent de dater cette première phase de construction que nous situons entre le dernier quart du XI^e siècle et le premier quart du siècle suivant.

²⁹ On retrouve ce type de baie à la nef de l'église de Marchemaison dans l'Orne (vol. 4, ill. ?).

Luceau

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 11, n° 155, ill. 19, n° 155

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de Vaas (chanoines de Saint-Augustin)

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Lucelo, XII^e siècle (*Actus*, p. 422) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 546.

Description

L'édifice se compose d'une nef unique, d'un ensemble de chapelles modernes qui forment un transept et d'un chevet plat tout aussi récent (*ill. 504 et 505*).

L'église de Luceau conserve l'intégralité de sa nef romane comme en témoignent les éléments de chaînage en moyen appareil de pierre calcaire des angles nord-ouest et sud-est. Elle mesure environ 19 m de longueur pour 9,85 m de largeur. La façade est totalement enduite tandis que les murs gouttereaux ont été renforcés par des contreforts très massifs, qui masquent une bonne partie des élévations. Les murs de la nef sont construits dans un petit appareil assez régulier qui tend vers un gabarit cubique (*ill. 506*). L'ensemble est toujours disposé en assises bien horizontales. Les moellons sont taillés principalement en grès jaune orangé ; on y distingue un certain nombre de blocs de remplois (*ill. 507*). Les fragments les plus remarquables apparaissent à l'extrémité orientale du mur nord et au tympan de la porte sud. On y observe plusieurs fragments de plaques rectangulaires plutôt allongées dont les bords sont marqués par une double rainure. Un de ces fragments montre même un trou de fixation. Ces remplois constituent sans doute des éléments de placages dont l'origine et la datation restent pour l'instant incertaines.

Les élévations de cette nef présentent les vestiges de plusieurs contreforts d'origine, deux par mur gouttereau déportés vers les extrémités de la nef (*ill. 506*). Le mur nord en conserve dans

sa partie orientale un exemplaire intact. Il mesure près de 6 m de hauteur, 0,70 m de largeur et 0,43 m d'épaisseur. Les autres contreforts ont été repris et intégrés à d'autres plus récents car des blocs de chaînage de deux autres renforts apparaissent sous le contrefort ouest du mur nord et il en va de même pour celui de l'extrémité du mur sud. Le plus à l'ouest du mur sud doit être englobé dans le renfort moderne. Les chaînages des contreforts anciens sont montés à l'aide de blocs en calcaire parfaitement taillés.

La nef disposait à l'origine de trois fenêtres à arc clavé par mur gouttereau. Au nord, elle ne conserve que les deux baies les plus à l'est, la troisième, dont on distingue quelques blocs, étant elle aussi masquée par le contrefort moderne le plus à l'ouest. La deuxième et la troisième fenêtre sont percées à moins d'un mètre de la sablière du toit dans l'appareil régulier déjà décrit. Leurs appuis se situent là où s'interrompt le contrefort d'origine à 5,65 m de hauteur (ill. 508). Les jambages des deux baies se composent des mêmes blocs utilisés dans les contreforts. L'emploi de boutisses renforcées d'un second élément est systématique dans ces piédroits qui comptent quatre niveaux de blocs. On y remarque également quelques fragments de terre-cuite. Les arcs sont constitués de huit claveaux plutôt larges, séparés par des joints d'épaisseur extrêmement variable. Des moellons de calcaire de forme rectangulaire renforcent systématiquement l'amorce des arcs. La baie la plus à l'est mesure environ 1,80 m de hauteur pour 0,75 m de largeur.

Au mur sud de la nef, les trois fenêtres d'origine n'apparaissent plus qu'au travers de quelques-uns de leurs blocs de jambage. Soit elles ont été reprises et récupérées soit elles sont masquées par les contreforts modernes (ill. 509).

Ce côté de l'église conserve une porte intéressante, en grande partie masquée par un de ces contreforts (ill. 510). De cette ouverture nous ne disposons que d'un piédroit, de l'amorce de son arc et d'une partie de son tympan. Le jambage se compose, à la manière de ce qui a été observé pour les fenêtres du mur nord, où les boutisses renforcées sont presque systématiquement utilisées comme aux fenêtres du mur nord. Ce jambage, en partie récupéré, soutient un arc constitué de claveaux assez fins avec des joints relativement épais (ill. 511). L'extrados de cet arc est souligné par un rang de briques. Un fragment de linteau est également visible. Il s'agit d'un bloc de remploi identique à ceux relevés au mur nord. Le tympan est occupé par trois moellons de calcaire.

Une petite fenêtre à linteau échancré est percée dans une maçonnerie de facture plus irrégulière que celle d'origine que l'on reconnaît à proximité (ill. 509 et 512). Cette baie haut placée est implantée juste au-dessus d'une fenêtre du XVI^e siècle qui l'a en partie endommagée. On distingue à proximité quelques éléments de la première baie à arc clavé. La fenêtre à linteau échancré qui mesure 0,72 m de hauteur pour 0,18 m de largeur environ. Elle ne conserve qu'un de ses piédroits qui se compose de trois assises d'éléments très bien taillés qui peuvent être doublés.

Synthèse et datation

La nef de Luceau construite un petit appareil régulier est renforcée dès l'origine par deux contreforts sur chacun des murs gouttereaux de la nef. Ce dispositif de renforcement établi non loin des angles de la nef se retrouve seulement à l'église voisine de Montabon (72*) (ill. 574). Ces contreforts seraient parmi les plus anciens de la région. Chacun des murs gouttereaux de la nef est percé de trois ouvertures trapues haut placées. La porte sud, où un rang de terres cuites architecturales est inséré complète cet ensemble. Cet arc extradossé d'un cordon de briques ressemble à celui d'Étival-les-le-Mans (72*) (ill. 335) ou de Saint-Christophe-du-Luat (53*), tandis que la forme générale de la porte n'est pas sans rappeler les exemples de Cossé-en-Champagne (72*) ou de la Cassine (53*). Les fenêtres assez trapues, aux claveaux parfois larges et aux blocs de jambage doublés (groupe chronologique 3) (vol. 2, ill. 575) rappellent celles de la Cassine (53) ou de Sainte-Cécile (72) que des datations ¹⁴C nous incitent à dater entre le dernier quart du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle³⁰. La datation ¹⁴C réalisée à Luceau indique la même tendance avec des dates probables qui ne vont pas au-delà de 1027³¹, ce qui permet de placer le premier état de Luceau entre le dernier quart du X^e siècle et le premier quart du siècle suivant.

La fenêtre à linteau échancré du mur sud appartient à une phase postérieure. Sa forme et son gabarit (groupe chronologique 4), qui en rappellent d'autres comme celles de Ponthouin (72*) ou des Loges (72*), nous amènent à dater cette seconde phase de Luceau entre le second et le troisième quart du XI^e siècle.

Le fenestrage de la nef est totalement remanié au XVI^e siècle. Alors que les parties orientales de l'édifice remontent à l'époque moderne, le XIX^e siècle voit le renforcement de chacun des murs gouttereaux par d'énormes contreforts. Ces derniers n'apparaissent pas encore en 1818 sur le cadastre naopléonien (section D1 du Bourg).

³⁰ **La Cassine** (*Bonchamp-les-Laval*) (Ly 11841) (échantillon n°2) – Âge calibré 898/1021 (95,4%) – 898/924 (15,9%) – 944/1021 (79,5%)

Sainte-Cécile (*commune de Flée*) (Ly - 14559 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 779 à 1013 ap. J.-C. (95,4%) - 779/789 (1,2%), 869/1013 (94,2%)

³¹ **Luceau** (*Ly-14563 GrM*) (échantillon n° 2) - Âge calibré : de 900 à 1027 (95,4%) - 900/922 (8,7%) - 948/1027 (86,7%)

Lucé-sous-Ballon

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 6, n° 296, ill. 19, n° 296

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe

Statut – cure

Présentateur – seigneur de la paroisse

Vocable – La Trinité

Sources et histoire

Parocchia de Luceyo, 1298 (Cartulaire de l'Evêché, 1087) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 546.

Description

Du petit appareil assez irrégulier mais disposé en assises horizontales existe aux murs sud et ouest de la nef (ill. 513). La chaîne nord-ouest montée en moyen appareil de grès roussard peut être associée à ces parements anciens (ill. 514).

Synthèse et datation

Il est difficile de dater précisément les parements en petit appareil relevés sur deux des côtés de la nef. On peut tout juste dire que l'édifice est antérieur au XII^e siècle. L'absence de fenêtre associée à cette église primitive ne permet pas d'être plus précis.

Le chœur et le mur nord de la nef ont été repris et la tour de façade a été construite au XIX^e siècle (ill. 515).

Malicorne-sur-Sarthe

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Malicorne-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 10, n° 134, ill. 19, n° 134

Eglise classée le 8 octobre 1984

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon de Clermont

Statut – prieuré qui relève de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers

Présentateur – abbé de Saint-Aubin

Vocable – saint Sylvestre

Sources et histoire

Ecclesia de Sancto Silvestro sita in parrochia de Condeto, in castello quod vocatur Malicornant, avant 1080 (Cartulaire de Saint-Aubin, 165) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 568.

(Actum) Malicorni, in domo Sancti Albini; Odo Malicornensis, 1080-1081 (Cartulaire de Saint-Vincent, 384) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 568.

Le prieuré est fondé à la fin du XI^e siècle par l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers (Bouton, 1962, p. 399)

Description

L'église comprend une nef unique, un transept et un chevet en hémicycle entouré au nord par une sacristie et au sud par une chapelle. Deux autres ont été construites le long du mur sud de la nef de cette église dominée par une tour de croisée ([ill. 516 et 517](#)).

Avec 18,10 m de longueur pour 11,75 m de largeur (dimensions hors œuvre), la nef unique romane est plutôt bien conservée. Sa façade est épaulée par des contreforts en équerre ; deux autres encadrent un portail actuel d'époque moderne. Juste au-dessus, une portion d'un arc roman témoigne de l'accès d'origine ([ill. 518](#)). Ce vaisseau était ouvert au sud par une porte romane dont quelques claveaux subsistent encore au-dessus de l'accès actuel ([ill. 519](#)). En façade, le vaisseau est éclairé par une grande baie du XVII^e siècle et par deux *oculi* romans percés de part et d'autre des contreforts. Chaque mur gouttereau est rythmé par 4 fenêtres hautes

qui ont été totalement refaites. Avant leur restauration, les jambages de ces baies romanes et leurs arcs étaient montés à l'aide de blocs de grès brun (ill. 520).

Le transept roman, même s'il est bien conservé, ne garde visiblement qu'une seule fenêtre d'origine située au mur ouest de son bras nord. Le bras sud possède une partie d'une absidiole orientée (ill. 411). Plus à l'est, l'abside en hémicycle, qui est précédée d'une travée droite, doit également remonter à l'édifice d'origine. Ce chevet est toujours épaulé par deux contreforts latéraux. Les côtés nord et est de la tour de croisée, construits en moyen appareil irrégulier, sont ouverts par une paire de baies romanes à double archivolt (ill. 521). À l'ouest, il ne subsiste que la partie nord du mur et la moitié d'une baie à double archivolt, le reste de la tour a été reconstruit.

À l'intérieur de l'église, les arcs de la croisée en plein cintre reposent sur des impostes chanfreinées (ill. 522). Seul l'arc ouvrant sur la nef est à double rouleau. Notons que l'entourage d'une fenêtre romane est visible au revers du mur nord de la travée droite du chœur (ill. 523). Les croisillons sont voûtés en berceau alors que la croisée et le chevet sont dépourvus de tout couvrement en pierre.

Synthèse et datation

L'édifice d'origine à nef unique ouvrait sur un transept voûté à absidioles orientées. La travée droite, percée de fenêtres, était prolongée par une abside hémicirculaire à deux contreforts et sans doute éclairées par trois baies. Le fenestrage de la nef se composait pour chaque gouttereau de quatre ouvertures haut placées et, pour la façade, d'une baie centrale encadrée par des *oculi*. Cette façade à quatre contreforts rappelle une disposition que l'on rencontre à l'église de Mée qui est probablement le témoignage le plus ancien de ce type puisqu'il date vraisemblablement du second ou au troisième quart du XI^e siècle. Les autres comme à Chevillé (72*) ou au Géneteil à Château-Gontier (53*) sont plus récents et appartiennent à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle pour le premier et au premier tiers du XII^e siècle pour le second. La présence d'*oculi* en façade est exceptionnelle dans la région et nous n'en connaissons qu'un autre exemplaire à Ponthouin (72*). Ce dernier date peut-être d'un remaniement du début du XII^e siècle. En dehors des exemples de Pritz (53*), beaucoup plus anciens, ce type d'ouverture n'apparaît qu'à la fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant comme au chevet de Brécé l'Ecluse (53*) ou à la face est de la tour de croisée de l'abbaye de la Roë (53*) qui ne semble pas antérieure à 1100. La présence de fenêtre au niveau de la travée droite du chœur renvoie à l'exemple de Ménil (53*) dont la fenêtre évoque le dernier quart du XI^e siècle ou le premier quart du siècle suivant.

À la lumière de ces comparaisons, la construction de l'église de Malicorne ne semble pas antérieure au dernier quart du XI^e siècle tandis que ses fenêtres, avant qu'elles ne soient restaurées, ne semblent pas être postérieures au XI^e siècle. L'église de Malicorne pourrait dater

du dernier quart du XI^e siècle et être liée à la fondation du prieuré de Saint-Aubin d'Angers qui intervient vers 1080.

Mansigné

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Pontvallain

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 11, n° 145, ill. 19, n° 145

Eglise inscrite le 16 février 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé

Statut – prieuré cure

Présentateur – prieur de Saint-Guingalois de Château-du-Loir

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Manciniaco, 1068 (Cartulaire de Marmoutier, I, 111) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 573.

Ecclesia de Mancini, 1144-1149 (Cartulaire de Marmoutier, I, 139) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 573.

Description

L'église de Mansigné ne conserve d'intéressant qu'une abside hémicirculaire et la base d'une absidiole aujourd'hui reconstruite en bois (ill. 524 et 525).

Quatre contreforts assez saillants en moyen appareil de pierre calcaire épaulent les élévations du chevet qui, au-dessous des ouvertures, sont réalisées surtout en un petit appareil de calcaire relativement régulier. L'ensemble est disposé en assises horizontales. Les quatre fenêtres d'origine sont centrées par rapport aux contreforts. Elles sont établies dans des élévations réalisées en moyen appareil. Seule l'ouverture, la plus au sud, est absente. Un cordon de petits carrés alternativement en creux et en relief relie chacune des fenêtres (ill. 526). Cette moulure, qui extradosse chacun de leurs arcs s'interrompt au niveau des contreforts qui montaient initialement bien au-dessus des fenêtres. La fenêtre axiale, qui est plus large que les autres,

mesure 1,25 m de hauteur pour 0,62 m de largeur. Huit claveaux assez larges de forme trapézoïdale en composent l'arc. Les joints y sont réguliers et d'assez faible épaisseur. Chaque jambage est réalisé à l'aide de blocs de moyen appareil.

Le reste de l'édifice remonte à la période moderne et au XIX^e siècle.

Synthèse et datation

L'abside, qui est le seul élément de cette église qui intéresse notre étude, devait être épaulée par deux absidioles dont il ne subsiste que la souche de l'exemplaire nord. Ce chevet, construit principalement en petit appareil bien assisé, et la forme des fenêtres sont les seuls critères qui permettent de dater cet ensemble du XI^e siècle. Le cordon décoré de petits carrés ressemble à celui de Chenu (72*), un édifice de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e siècle. L'exemple de Mansigné, l'appareil relativement régulier assisé de ses parements comme les fenêtres plutôt trapues de son chevet permettent vraisemblablement de dater cette église entre la fin du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle.

Marçon

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Chartre-sur-le-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 11, n° 163, ill. 19, n° 163

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Julien de Tours

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

De Marsone, IX^e siècle (*Actus*, p. 45) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 576.

Ecclesia de Marsone, 1144 (Cartulaire de Saint-Julien de Tours, p. 84) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 576.

Description

L'église comprend une nef et un collatéral nord, une série de chapelles qui forme une sorte de transept dont le bras sud est occupé par une tour clocher (ill. 527 et 528). Un chevet plat aussi large que le vaisseau principal complète le plan de cet édifice.

Seul le mur sud de la nef de l'église de Marçon conserve des éléments d'origine (ill. 529). Malgré l'enduit, l'élévation de cette partie de l'édifice semble élaborée en petit appareil relativement irrégulier disposé en assises horizontales.

Les restes de deux fenêtres réalisées avec des blocs de grès brun clair subsistent dans la moitié ouest de ce mur (ill. 530). L'une a été recoupée par une ouverture du XVI^e siècle et l'autre, bien que bouchée, est complète. Ouvertes à quelques dizaines de centimètres de la sablière du toit, elles mesurent 1,36 m de hauteur pour l'exemple complet qui a une largeur de 0,40 m de largeur. La seconde baie mesure 0,45 m de largeur.

Ces deux fenêtres présentent des arcs peu fournis en claveaux, cinq éléments plutôt larges, trapézoïdaux, et assemblés à l'aide de joints assez fins. Les jambages se composent de cinq assises de blocs de moyen appareil où on utilise la technique des boutisses renforcées alternées.

L'entourage de la première fenêtre semble entièrement chanfreiné et la deuxième fenêtre qui est complète montre un gabarit extrêmement élancé.

Synthèse et datation

La qualité assez irrégulière de l'appareil disposé en rangées horizontales témoigne d'une mise en œuvre antérieure au XII^e siècle. L'élancement important de la baie complète du gouttereau sud, le faible nombre de claveaux, leur forme trapue et le probable chanfrein de la première baie permettent d'attribuer cette construction à la fin du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice remonte essentiellement à la période moderne.

Maresché

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 6, n° 295,5, ill. 19, n° 295,5

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé et doyenné de Beaumont.

Statut – cure

Présentateur – prieur de Vivoin

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Marescheyo, 1097-1125 (Cartulaire de Vivoin, p. 30) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 580.

Parrochia de Larescheyo, 1247 (Cartulaire de Vivoin, p. 82) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 580.

Description

Lors de notre passage, aucun élément ancien n'est apparu sur cette église (ill. 531). En revanche, un plan de R. Triger, datant de 1902, signale une petite fenêtre ouverte à peu près au milieu du mur nord de la nef (ill. 532). On devine la présence de cette ouverture sur une carte postale du début du XX^e siècle (ill. 533). Une autre baie romane, à arc clavé en roussard, existe au mur nord du chœur (ill. 531). L'ensemble est toutefois beaucoup trop enduit pour pouvoir être analysé de façon précise. Il semble néanmoins que cette baie de la travée du chœur appartienne déjà à une seconde phase, le chevet étant aussi large que la nef, donnée qui indique une reconstruction de cette partie de l'église.

Mareuil-en-Champagne

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 221, ill. 19, n° 221

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de la Couture

Présentateur – religieux de la Couture du Mans

Vocable – saint Eutrope

Sources et histoire

In Villam Maroiolensi, VI^e siècle (Grégoire de Tours, Histoires de Francs, X, 5, édit. Arndt, p. 413) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 578.

.De Marogilo...et Marigilo, 616 (*Actus*, p. 130) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 579.

Parogilo villa, 710 (*Actus*, p. 228) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 579.

Attention, l'identification de cette villa n'est pas certaine et pourrait tout aussi bien convenir à Mareuil-sur-le-Loir.

Honor de marulio, ecclesia Marulii, vers 1065 (Cartulaire de Marmoutier, II, 57) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 579.

Le prieuré est fondé par l'abbaye de la Couture du Mans en 1175 (Bouton, 1962, p. 399).

Il est intéressant de noter qu'au sud de l'église, il existe une série de bâtiments de la fin du Moyen-Âge et du début de l'époque moderne aménagée autour d'une cour (ill. 534 et 535). Cet ensemble constitue assurément les vestiges du prieuré de l'abbaye de la Couture attesté dès le XII^e siècle.

Description

L'église se compose d'une nef unique ouvrant sur une travée droite surmontée d'une tour au toit en bâtière, de chapelles modernes formant une sorte de transept et d'un chevet plat.

L'église de Mareuil-en-Champagne conserve une bonne partie de sa nef d'origine (ill. 536). Ses murs ouest et nord sont élevés en petit appareil irrégulier, difficilement étudiable en raison de l'enduit qui le recouvre. Les chaînages ouest, réalisés en blocs de roussard, pourraient remonter à cette phase de construction. Cette nef mesure 8 m de largeur. La façade et le mur nord conservent tous deux une baie réalisée avec des blocs en grès roussard (ill. 537 et 538). Il s'agit, au moins pour le nord d'un type de baie très étroite à linteau échancré, comme le montrent des prises de vue faites avant la restauration de cet édifice (ill. 539). Le linteau en grès roussard est gravé de rainures qui simulent cinq claveaux. Cette baie nord, qui s'ouvre à 3 m du sol, mesure 0,78 m de hauteur et 0,17 à 0,19 m de largeur. Ses jambages se composent de blocs très irréguliers de grès roussard. Sur la façade occidentale, la fenêtre est plus large et dépasse 0,30 m de largeur pour 0,80 m de hauteur. Elle est cependant réalisée dans des éléments tout aussi irréguliers.

La façade dispose d'un portail composé d'un linteau droit soutenu par des corbeaux tous chanfreinés. L'ouverture est entourée par deux archivolttes de roussard aménagées en avant du mur de façade.

Synthèse et datation

La nef d'origine, constituée d'un petit appareil irrégulier associé au moins à la baie nord, appartient sans doute à une première phase de construction. Ses élévations difficiles à observer en raison de l'enduit et surtout cette baie à linteau échancré permettent d'attribuer cette partie de l'église au XI^e siècle. La qualité assez médiocre de l'appareil, la forme et le gabarit de cette baie nord (groupe chrono 4) permettent probablement de privilégier le second ou le troisième quart du XI^e siècle. On peut vraisemblablement associer à cette phase la baie de façade.

Le portail, qui dispose d'une double archivolte et d'une ouverture à coussinets, est mis en place au cours de la première moitié du XII^e siècle. La transformation d'un portail dès le XII^e siècle a déjà été relevée à proximité (14 et 12,5 km), aux églises de Bannes (53*) et de Cossé-en-Champagne (53*).

Le reste de l'église remonte apparemment à la période moderne.

Marolles-les-Braults

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 5, n° 321, ill. 19, n° 321

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Saint Rémy

Statut – prieuré cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Rémi

Sources et histoire

Presbyter de Mairolis, de Maierolis, 1103-1109 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 550 et 572) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 582.

Parrochia de Marolis, 1199 (Cartulaire de Perseigne, p. 17) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 582.

Description

Les murs de la nef de Marolles-les-Braults conservent des tronçons d'appareil plutôt petit et assez régulier sur les trois quarts inférieurs du mur sud (ill. 540) et sur la moitié ouest de mur nord presque jusqu'à la sablière du toit (ill. 541).

Synthèse et datation

La qualité de l'appareil, toujours organisé en assises horizontales, permet d'attribuer la nef au XI^e siècle. La qualité de l'ensemble, que l'on remarque sur une partie du mur nord, nous autorise à en situer la construction avant 1050. L'absence de fenêtre associée empêche d'être plus précis. Le reste de l'édifice remonte aux XVII^e et XIX^e siècles (ill. 542).

Marolles-lès-Saint-Calais

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, Q. 9, n° 182, ill. 19, n° 182

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archiprêtré de Troo avant 1230 et archidiaconé de Montfort ensuite, doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Calais

Vocable – saint Jean-l’Evangéliste

Sources et histoire

Ecclesia de Merolis, vers 1330 (Cartulaire de Saint-Calais, 27) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 582.

Description

Le plan se compose d’une nef unique prolongée par une travée droite de choeur légèrement plus étroite qui s’achève par une abside en hémicycle (ill. 543, 544 et 545).

La nef de l’église de Marolles-les-Saint-Calais conserve une partie de ses murs gouttereaux construits en petit appareil disposé en assises plutôt régulières (ill. 546). L’enduit encore très présent sur ce mur ne permet pas d’en évaluer précisément la qualité. Toujours de ce côté nord, on distingue des blocs de jambage d’une baie au ras de la sablière haute du toit. Cette ouverture dispose d’un linteau droit en grès roussard. Malgré l’enduit qui la recouvre, il semble que sa partie supérieure ait été remaniée.

Une porte du XII^e siècle est visible au centre de la façade (ill. 547).

Synthèse et datation

Les mur nord et sud de la nef, pour les parties les plus anciennes, remontent au XI^e siècle tandis que le portail ouest peut être attribué au XII^e siècle. Le chevet ne semble pas assez étroit

par rapport à la nef pour remonter à la même phase de construction et l'essentiel de son fenestration date du XVII^e siècle.

Mayanne (commune de Dangeul) (ill. 548)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 279, ill. 19, n° 279

Edifice non visité. La notice est issue du rapport de diagnostic archéologique réalisé par D. Prigent et Jean-Yves Hunot

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé

Statut – chapelle ?

Présentateur – abbé de Saint Vincent ?

Vocable – ?

Sources et histoire

Capelle apud Maignanias, vers 1106 (Cart. de Saint-Vincent du Mans, p. 736) (dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 551)

Les terres de Mayanne sont mentionnées en 1097, au moment où Hugues d'Annières cède sa terre et la chapelle qu'il y a fait bâtir à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans avec ses droits de sépulture ainsi que le tiers de la dîme qu'il possède sur les terres de Dangeul (Hunot, Prigent, 2012, p. 10). Un peu plus tard, en 1204, la possession de l'église Saint-Martin de Dangeul et de la chapelle de Mayanne est confirmée aux moines de Saint-Vincent du Mans par le pape Innocent III (Hunot, Prigent, 2012, p. 10).

En plus des restes d'une église intégrés à un logis médiéval (n° 1), le site de Mayanne constitue le siège d'une exploitation domaniale qui dépend, dès la fin du XI^e siècle, de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ill. 549). Il se compose d'autres bâtiments, dont une grange (n° 2) construite vers 1455 (Hunot, Prigent, 2012, p. 62) (n° 2) et un grenier (n° 3) à deux niveaux dont les parties plus anciennes datent de la seconde moitié du XII^e siècle (Hunot, Prigent, 2012, p. 19). Vers le nord, un autre logis (n° 4) est accolé à une grange, un ensemble dont les éléments les plus anciens

sont antérieurs à la révolution. Enfin, on peut souligner qu'une ferme appelée la Motte et un énorme fossé encore en eau figurent à proximité sur le relevé cadastral de 1837.

Descriptif

De l'église de Dangeul, il ne subsiste qu'un chevet en hémicycle et l'amorce d'une nef sur laquelle a été adossé un bâtiment rectangulaire nord sud (ill. 550).

Dans son état initial, l'abside qui mesure près de 7,40 m de largeur (mesure hors œuvre prise au niveau de son entrée) est précédée d'une très courte travée droite d'environ 2,60 m de longueur. Avec une épaisseur qui varie entre 0,95 et 1 m, son mur est monté en petit appareil irrégulier disposé en assises horizontales mais de hauteurs variables (ill. 541 et 544). Des portions en *opus spicatum* y sont visibles. En surface, des zones d'enduit alvéolé ont été relevées à l'intérieur de l'édifice (*opus cit.*, p. 68).

Du côté sud, la nef mesure 0,85 m de plus que le chevet. Cette partie de l'édifice est intégralement construite en moyen appareil, comme les retombées de l'arc d'entrée du chœur. Une zone remaniée dans l'axe de l'abside témoigne de la récupération et du rebouchage d'une fenêtre romane (ill. 548 et 551). Deux baies modernes latérales ont sans doute remplacer deux autres baies primitives.

Des peintures murales réalisées vers 1400 indiquent que la chapelle est peut-être encore affectée au culte. Au début du XV^e siècle, un mur de refend vient fermer l'arc d'entrée de l'abside tandis que les murs de la nef sont reconstruits et un volume rectangulaire nord-sud est édifié sur l'emprise de la partie est de la nef romane. Plus tard, vers 1525, le bâtiment est agrandi vers le nord. Un escalier, en partie hors œuvre, est alors élevé contre le côté nord de l'abside.

Synthèse et datation

L'église de Mayanne se limite aujourd'hui à un chevet en hémicycle et à l'amorce du mur sud de sa nef. Les parements, montés en petit appareil assisé mais dont les rangées ont des hauteurs différentes (appareil de type C) pourraient éventuellement remonter au second ou au troisième quart du XI^e siècle. La présence d'un mur pignon est de nef en moyen appareil semble dater de la même phase comme le suggère des exemples du même type observés à Saint-Pierre-de-Chevillé (72*), Saussay (72*) et Pacé [61]. Malheureusement, l'absence de fenêtre d'origine à Mayanne ne permet pas de valider totalement cette hypothèse de datation.

Melleray

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montmirail

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, Q. 7, n° 255, ill. 19, n° 255

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse de Blois, et diocèse de Chartres jusqu'en 1697, archidiaconé et doyenné de Dunois au Perche.

Statut – prieuré cure (de l'abbaye de Saint-Calais)

Présentateur – abbé de Saint-Calais

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Apud Montem Mirabilem, in galilea ecclesia Sancti Pietri Mellereti, 1068-1078 (Cartulaire de Saint-Vincent, 776) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 592.

Des remplois de sarcophages en calcaire sont présents en grand nombre dans les murs de la nef de l'église au niveau de son angle nord-est (ill. 556).

Description

L'église est composée d'une nef unique très massive, d'une travée droite de chœur contre laquelle s'appuie une tour carrée (ill. 552 et 553). A l'est, l'édifice s'achève par l'arc d'entrée muré d'un chevet qui a été démoli.

La nef semble avoir gardé son emprise d'origine (ill. 554). On remarque du petit appareil surtout en grès roussard assez régulier et très bien assisé, partout au mur sud et au moins sur une partie du mur ouest et à l'extrémité est du mur nord (ill. 555). Ce dernier conserve sa chaîne d'angle nord-est d'origine presque entièrement constituée de remplois de sarcophages de calcaire (ill. 556).

Le mur sud de la nef présente les vestiges de trois baies, mais il est probable qu'à l'origine il y en ait eu cinq (ill. 554). La seconde est scellée par un contrefort moderne et la troisième se situe sous la toiture en appentis d'une chapelle. Cette nef conserve ses volumes d'origine avec près

de 10 m de hauteur et des fenêtres dont l'arc est placé à moins d'un mètre de la sablière basse. Les fenêtres trapues sont imposantes avec, pour le premier exemplaire d'1,70 m de hauteur pour 0,90 m de largeur (ill. 557). Quatorze claveaux souvent rectangulaires, trapus en composent l'arc où l'emploi de joints fins est la règle. Elles sont constituées très majoritairement de blocs de roussard. Dans les jambages, qui comptent cinq assises d'éléments parfois doublés, on trouve quelques éléments de calcaire, probablement issus de cuves de sarcophage.

Le mur gouttereau nord ne conserve aucune de ses ouvertures d'origine (ill. 558). À côté de trois baies modernes, on observe les traces de deux fenêtres romanes plutôt élancées. Elles disposent d'un large linteau échancré en calcaire, supporté par des jambages constitués de cinq assises de boutisses simples également en calcaire. Elles mesurent 1,50 m de hauteur pour 0,50 m de largeur.

Le mur sud de la travée droite du chœur percé d'une baie moderne qui recoupe l'arc d'entrée d'une chapelle latérale se situe dans l'axe du mur gouttereau (ill. 559), disposition que l'on retrouve du côté nord. De ce côté, il existe une sorte de bras de transept épaulé par des contreforts en équerre et le tout est surmonté d'un clocher en charpente.

Du côté est, on découvre un mur pignon où apparaissent un grand arc polychrome et les arrachements d'une voûte (ill. 560). Avant que cette élévation ne soit recouverte d'un enduit récent, elle montrait les amorces des murs latéraux du chevet et les traces de deux solins anciens (ill. 561). L'arc d'entrée, qui s'ouvrait probablement sur une abside hémicirculaire aujourd'hui disparue, est supporté par deux colonnes engagées réalisées en moyen appareil. L'arc était également doté de chapiteaux en calcaire dont deux faces sont visibles. Celui du nord est décoré d'un registre gravé imitant un chapiteau corinthien ; celui du sud montre, en plus de gravures difficiles à interpréter, un visage à l'un des angles (ill. 562).

Synthèse et datation

L'église de Melleray se compose à l'origine d'une nef unique très imposante sans contrefort. Chaque mur gouttereau de cette dernière présentait cinq fenêtres trapues haut placées associées à des parements en petit appareil assez régulier et bien assisé. Les chaînes d'angle de la nef sont montées en blocs de remplois de sarcophages comme en témoigne son angle nord-est. Dans un second temps, le mur nord de la nef est presque totalement reconstruit et percé de grandes fenêtres à linteau échancré très élancées. Le chevet l'est également. Il se compose d'une travée droite qui ouvre sans doute sur une abside semi-circulaire voûtée d'un cul de four. Plus tard, la travée droite du chœur est dotée de chapelles latérales dont seul l'exemplaire nord subsiste.

Le type de parement (type B) mis en œuvre dans le bâtiment d'origine et la forme des fenêtres trapues (groupe chronologique 1) (vol. 2, ill. 573) qui évoque celle des baies de Cossé-en-Champagne (53*) de Lombron (72*) ou de l'abside principale de Genneteil (49) (Prigent, 2016,

p. 92 note 46), toutes datées au radiocarbone³², nous incitent à placer la construction de l'église de Melleray dans le courant des trois derniers quarts du X^e siècle ou du tout début du XI^e siècle. La reconstruction du chevet et de l'essentiel du mur nord de la nef, de ses fenêtres élancées à linteau échancré, peuvent dater de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle et les chapelles latérales du chevet appartiennent à la fin du XII^e siècle ou au XIII^e siècle.

³² **Cossé-en-Champagne** (Ly 13116) (échantillon n°2) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)

Lombron (Ly 12189) – Âge calibré 600/1027 – 900/922 (8,7%), 948/1027 (94,2%)

Genneteil (Maine-et-Loire) – (Ly 15710) – Âge calibré 902-1022 (Prigent, 2016, p. 92 note 46)

Meurcé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 325, ill. 19, n° 325

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe

Statut – Cure

Présentateur – Prieur de Vivoin

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Ad Murse, vers 1060 (Cartulaire de Vivoin, p. 216) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 600.

Ecclesia Sancte Marie de Murciaco, vers 1110 (Cartulaire de Vivoin, p. 30) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 600.

Avec des parcelles d'emprise singulière qui apparaissent au nord et à l'ouest de l'église, la présence d'un site élitaires n'est pas exclue³³.

Description et datation

L'église se compose d'une nef unique, de chapelles latérales d'époque moderne et d'un chevet plat (ill. 563 et 564)

Une grande partie du mur sud (ill. 565), la base du mur nord (ill. 566) et de la nef se composent d'un petit appareil dont des portions en *opus spicatum*. L'ensemble, plutôt irrégulier, est disposé en assises horizontales. Ces vestiges antérieurs au XII^e siècle sont les seuls qui subsistent de cette église reconstruite en grande partie durant l'époque moderne.

³³ Faute de temps, Je n'ai pas vu les états de section du cadastre napoléonien.

Moncé-en-Belin

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ecommoy

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 9, n° 199, ill. 19, n° 199

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné et doyenné de la Quinte

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Etienne

Sources et histoire

Villam Monciaco...in Monciadense, 616 (*Actus*, p. 118) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 611.

Munciaco (?), vers 658 (*Actus*, p. 192) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 611.

Ecclesia de Monciaco, 1038-1055 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, p. 179) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 611.

Parrochia de Monceio, 1215 (*Chartularium...quod dicitur Liber albus capituli*, p. 31) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 611.

Synthèse et datation

L'église se compose d'une nef et de bas-côtés, d'un chevet plat, d'une tour au nord, d'une chapelle au sud, dotées toutes les deux d'une chapelle orientée (ill. 567 et 568).

Le portail ouest ainsi que les bases des chaînages d'angle de la nef centrale qui l'entourent remontent à la période romane. L'appareil malheureusement ne peut être étudié en raison d'un enduit trop couvrant. Le portail à double voussure est réalisé à l'aide de blocs de grès roussard assez bien taillés. L'absidiole et la base de la tour pourraient dater de la période romane, tandis que le chevet plat et ses deux ouvertures à l'est datent vraisemblablement du XIII^e siècle (ill. 569). Les deux bas-côtés remontent probablement à l'époque moderne tandis que les deux contreforts

qui encadrent le portail ouest sont récents car ils n'apparaissent pas sur une photo de 1923 (ill. 570).

Montabon

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 156, n° 199, ill. 19, n° 156

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir.

Statut – prieuré cure

Présentateur – prieur de Saint Guingalois de Château-du-Loir

Vocable – saint Aignan

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Aniani de Montisabonici, 1068 (Cartulaire de Noirmoutier, I, p. 111) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 614.

Ecclesia Sancti Aniani de Monte Abonis (Cartulaire de Noirmoutier, I, p. 198) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 614.

Plusieurs sarcophages ont été découverts lors de l'ouverture d'une tranchée réalisée en 1972 à côté de l'église (Bouvet (dir.), 2001, p. 364). Au moins un fragment de couvercle en calcaire coquillier est visible en remploi dans les murs de l'église. Un fragment, sans doute en falun, sert de bloc de chaînage et de larmier au sommet du second contrefort du mur nord (ill. 571).

Description

L'église se présente sous la forme d'un long rectangle composé d'une nef et d'un chœur à chevet plat de même largeur. Une sacristie au sud en complète le plan (ill. 572 et 573).

L'église de Montabon conserve une nef dont les murs gouttereaux remontent à l'époque romane. Le mur de façade a été reconstruit ultérieurement. Le côté nord, qui n'est pas enduit, est monté en petit appareil plutôt régulier disposé en assises extrêmement bien réglées (ill. 574). Ce mur qui dispose dès l'origine de trois fenêtres est renforcé par deux contreforts dont les arrachements sont excentrés au-delà des fenêtres de la première et de la troisième travée (ill. 575). Ils sont réalisés en moyen appareil de calcaire, module que l'on trouve au chaînage d'angle nord-est de

la nef et sans doute à celui du sud-est. La nef mesure ainsi 14,25 m sur 7,90 m de largeur et 6,60 m de hauteur (mur gouttereau sud).

Les trois fenêtres d'origine existent au mur nord et seulement deux (première et troisième travée) au mur sud. Ces ouvertures, placées à une trentaine de centimètres de la sablière haute du toit, sont dotées d'arcs dont les claveaux sont parfois épais (ill. 576). À deux reprises au moins, à la baie de la première travée du mur sud et à la baie de la troisième travée du mur nord, des claveaux jugés trop larges sont rainurés de manière à en simuler des plus fins. Quand il s'agit de véritables claveaux, ils sont souvent séparés par des joints assez épais. Les jambages de ces ouvertures se composent en général de trois assises de simples blocs, de hauteur et de largeur variables. À titre d'exemple, l'ouverture de la troisième travée du mur nord mesure 0,80 à 0,85 m de hauteur et 0,20 m de largeur. Signalons enfin que l'implantation des premières fenêtres de la nef à très faible distance des angles ouest indique que le vaisseau d'origine était plus long. En effet, si l'on compare la répartition des baies dans les murs gouttereaux des églises de la région, les ouvertures percées aux extrémités ouest et est des nefs sont toujours situées à égale distance de leur angle respectif.

Synthèse et datation

L'appareil utilisé à Montabon par sa régularité permet d'attribuer cet édifice à une période antérieure à 1050. Par comparaison avec les baies d'autres églises (groupe chronologique 2) (vol. 2, ill. 574) parfois mieux datées comme celles de la Chapelle-Huon (72*) qui bénéficie d'une analyse ¹⁴C³⁴ et d'autres comme Saint-Gervais-de-Vic (72*), nous avons tendance à faire remonter la nef de Montabon au dernier quart du X^e siècle ou au premier quart du XI^e siècle. Si l'on se fie à cette datation, les contreforts décentrés, une disposition que l'on retrouve au mur nord de l'église de Luceau (72) située à moins de 4 km, seraient parmi les plus anciens, notamment pour des édifices de taille aussi modeste. D'autre part, les claveaux rainurés ne semblent pas représenter un indice de datation fiable car il en existe à la fois sur des édifices aussi anciens comme Cures (72*) mais également dans des églises beaucoup plus récentes comme Saint-Jean de Château-Gontier (53*) qui remonte plutôt au troisième quart du XI^e siècle. Le chevet de l'église remonte visiblement au début de la période moderne (XVI^e siècle ?) et la façade ouest enduite ne présente que des ouvertures du XIX^e siècle.

³⁴ *La Chapelle-Huon* (Ly 12586) (échantillon n° 1) – 894 à 1018 ap. J.- C. (95,4%) - 894 à 930 (27,2%) - 938 à 1018 (68,2%)

Montaillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton –Saint Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 9, n° 186, ill. 19, n° 186

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, archiprêtré de Troo avant 1230, doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Calais

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Joannis de Montailler, XIII^e siècle (Cartulaire de l'abbaye de Saint Calais) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 615.

Description

L'église présente une nef prolongée par une travée ouverte latéralement par deux grands arcs d'entrée murés et un chevet à pans coupés. Une sacristie au sud complète le plan de l'édifice (ill. 577 et 578).

Si le côté sud de l'église, entièrement enduit, ne livre aucune information intéressant notre sujet, le côté nord en revanche est plus intéressant (ill. 579). Sur sa moitié ouest, des enduits laissent voir des têtes de petits moellons réparties en lignes horizontales. Ces parties anciennes occupent une grande partie du mur gouttereau nord de la nef. Aucun autre élément lié à cette phase n'est visible en dehors de quelques blocs en moyen appareil situés au sommet du troisième contrefort, éléments qui pourraient appartenir au piédroit d'une fenêtre.

Des photographies prises en 1925 par P. Cordonnier livrent des informations sur le mur sud de la nef avant qu'il ne soit réenduit (ill. 580 et 581). On retrouve le même enduit alvéolé déjà détaillé au nord et qui entourait ici deux fenêtres à linteau échancré. Ces baies haut placées, qui mesurent environ 0,80 m de hauteur, possèdent des jambages composés de 4 à 5 assises de carreaux ou plus rarement des boutisses renforcées d'un autre bloc plus large. Les hauteurs de ces éléments varient entre une et deux rangées de moellons.

Synthèse et datation

Les enduits d'origine conservés au nord et les informations glanées sur les photographies de 1925 permettent d'identifier les murs gouttereaux d'une nef antérieure au XII^e siècle siècle. La qualité de l'appareil (type B ?) que l'on devine sous les enduits alvéolés d'origine et la forme des fenêtres à linteau échancré qui n'ont pu être mesurées, plutôt comparables à des exemplaires des groupes 3 et 4, permettent de dater la nef de Montailié entre le dernier quart du X^e siècle et le troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'église est plus récent. Les grands arcs latéraux, qui ouvraient sur des chapelles disparues, remontent au XVI^e siècle tout comme apparemment le chœur à pans coupés.

Montreuil-en-Champagne

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Loué

Commune – Joué-en-Charnie depuis décembre 1809

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 7, n° 227, ill. 19, n° 227

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Maximin

Sources et histoire

Terra de Monasterioli super fluvium quod Paleis nominatur, vers 1064 (Cartulaire de Saint-Vincent, 428) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 623.

Parrochia de Mosteriolo ; ecclesia Santi Maximi de Monastérido, vers 1068 (Cartulaire de Saint-Vincent, 490) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 623.

1070 - Confirmation du don de l'église de Montreuil-en-Champagne à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (R. Charles et V^{te} Menjot d'Elbenne, Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans 572-1188, Mamers, Le Mans, 1886 - 1913, p. XL) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 623.

Monsterolium, 1329 : compte de décime, où Montreuil est mentionné comme paroisse (info. H. Meunier).

Un fond de cuve de sarcophage en grès roussard est visible à proximité du mur oriental de l'église.

D'autre part, les planches du cadastre napoléonien montrent un réseau de chemins de forme oblongue aux contours plutôt arrondis où l'église est incluse. Cette forme pourrait témoigner des limites d'un domaine ancien et dont l'église aurait fait partie.

Description

L'église de Montreuil-en-Champagne se compose d'un simple volume rectangulaire de 13,05 m de longueur sur 6,70 m de largeur (ill. 581 et 582). On relève seulement une adjonction au sud ainsi que deux contreforts modernes à proximité des angles est de l'édifice.

L'ensemble est parfaitement homogène avec quatre murs, un petit appareil assez régulier et toujours disposé en assises horizontales (ill. 583). Si de larges zones de remaniement se remarquent sur les parties orientales des murs gouttereaux, le mur oriental, qui en constitue le chevet, remonte à cette phase d'origine (ill. 584). On retrouve de l'appareil d'origine sur l'ensemble du pignon occidental. Les chaînes d'angles ouest semblent conservées. Elles sont montées en moyen appareil plutôt allongé de grès roussard. On note par ailleurs la présence occasionnelle de briques dans le chaînage nord-est et dans les jambages de la fenêtre orientale. Notons enfin que de larges pans de maçonnerie sont recouverts par leur enduit alvéolé d'origine notamment au pignon est où il est remarquablement bien préservé.

À l'ouest, au nord et à l'est, subsiste une fenêtre d'origine. Le mur sud ne conserve qu'un jambage de la fenêtre de sa première baie (ill. 581).

Ces ouvertures sont haut placées, elle s'ouvre à 3,80 m de hauteur à l'ouest (ill. 585), vers 3,65 m au nord (ill. 583) et 3 m au mur est (ill. 584). Les arcs se composent de huit à neuf claveaux de calcaire plutôt étroits, presque rectangulaires et séparés par des joints d'épaisseur irrégulière mais le plus souvent assez épais (ill. 586). Les jambages sont constitués de quatre assises de moyen appareil de longueur assez irrégulière.

La première fenêtre du mur nord et celle du mur est mesurent respectivement 0,81 m et 0,79 m de hauteur pour 0,35 m de largeur. La fenêtre du mur ouest est plus imposante avec 1 m de hauteur pour 0,50 m de largeur. Notons également que ses jambages comptent une assise supplémentaire. À l'intérieur, ces fenêtres ont des talus très abrupts et des ébrasements aux largeurs assez modérées (ill. 587).

L'arc qui surmonte le linteau en bois de la porte actuelle semble remonter à l'édifice d'origine (ill. 585). Ses claveaux de calcaire, de natures et de couleurs variées, sont disposés de manière à produire un effet chromatique. Les claveaux, toujours bien taillés, sont plutôt étroits, pratiquement rectangulaires et séparés par des joints assez épais. On ne sait pas exactement si les jambages actuels de la porte peuvent être totalement associés à cet arc ancien, le linteau de bois ayant été inséré lors de travaux récents (fin du XX^e siècle).

Les autres ouvertures de cette église appartiennent à des phases de construction plus récentes comme la baie de l'extrémité du mur nord ou celle du mur sud que l'on peut attribuer au XVI^e/XVII^e siècle et qui surmonte une porte moderne. Notons la présence d'une ouverture pratiquée dans la partie basse du mur est. Elle semble quadrangulaire et ses jambages sont en moyen appareil irrégulier de grès roussard. Son appui est souligné par un rang de briques.

Synthèse et datation

L'église de Montreuil montre un plan rectangulaire à deux baies par mur gouttereau tout à fait exceptionnel dans la région puisque nous n'en connaissons pour l'instant que deux autres exemplaires dans la région: un à la Guérouillère sur la commune de Saint-Denis-d'Anjou (53*) qui semble remonter plutôt au XII^e siècle et un second, Saint-Martin de Coulon (72*) (ill. 897), sans doute antérieur à 1050.

L'appareil qui compose l'église de Montreuil-en-Charnie ne peut être, par sa régularité, postérieur à 1050. La présence de ces ouvertures trapues aux claveaux plutôt fins et aux joints assez épais (groupe morpho 2) (vol. 2, ill. 574) permet des comparaisons avec des édifices comme Distré (49), Challes (72*) ou de la Rochecorbon (37), dernière église attribuée au début du XI^e siècle (Epaud, 2014, p. 197). On peut ajouter les exemples de Coulaines (72*) et de Saint-Evroult (72*) qui pourraient même être un peu plus anciens.

Il en est de même pour la forme générale du portail ouest de l'église de Montreuil qui renvoie, par exemple, à la porte nord de l'église du Lion-d'Angers (49) au nord de l'Anjou attribuée à la fin du X^e siècle ou au tournant de l'an Mil³⁵. Une analyse ¹⁴C réalisée sur un charbon prélevé au mur nord de l'église de Montreuil-en-Champagne, offre une datation assez proche qui est centrée sur le X^e siècle sans exclure non plus le tout début du XI^e siècle³⁶.

Une date située entre la seconde moitié du X^e siècle et le tournant de l'An Mil est donc envisageable pour la construction de cet édifice dont l'état de conservation est remarquable.

³⁵ Deux datations issues des parties basses des murs gouttereaux nord et sud du *Lyon-d'Angers* donnent des résultats cohérents : Lyon-3881 (GrA) 1140 ± 50 BP soit à 95 % : 775-1014 et Lyon-8941 (GrA) 1165 ± 35 BP soit à 95 % : 776-972. Ces analyses ont été réalisées par D. Prigent qui a bien voulu nous en faire part et que nous remercions tout spécialement.

³⁶ *Montreuil-en-Champagne* (Ly 12190) – Âge calibré 779/1013 (95,4%) – 779/789 (1,2%), 869/1013 (94,2%)

Montreuil-le-Henri

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Grand-Lucé

Commune – Montreuil-le-Henri

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 9, n° 189, ill. 19, n° 189

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – abbé de l'abbaye de Saint-Georges-des-Bois

Vocable – sainte Anne

Sources et histoire

Parrochia de Mostériolo, fond du XI^e siècle (cartulaire de Saint-Vincent du Mans, p. 216) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 624.

Des fragments de sarcophage en calcaire coquillier sont visibles dans le mur nord de la nef de l'église. Un château défendu par des douves imposantes existe juste au sud de l'église.

Description

L'église se compose d'une nef unique prolongée par un chevet plat plus étroit. Au nord, une tour est adossée à la nef et plus à l'est, des chapelles forment un transept (ill. 588 et 589). Les éléments les plus anciens, masqués aujourd'hui par des enduits appartiennent au mur nord de la nef (ill. 590). Ce dernier, photographié à la suite de son piquetage, est monté en petit appareil assez irrégulier et disposé en rangées horizontales. Ce parement ancien a été reconnu au moins entre la tour et la chapelle moderne. Au cours du même chantier, deux fenêtres romanes à l'entourage en calcaire chanfreiné ont été repérées sous la toiture de la chapelle sud (ill. 591). Lors de ces travaux, les combles de cette chapelle devenus accessibles ont livré un tas de gravat où plusieurs bardeaux de chêne ont été recueillis (ill. 592). Les deux exemplaires les mieux conservés mesurent entre 0,31 et 0,33 m de longueur, entre 13,5 et 15,5 cm de largeur pour des épaisseurs comprises entre 1,8 et 2 cm (ill. 593 et 594). Chacun est pourvu d'une perforation carrée placée à proximité d'un des angles. Les deux bardeaux, auxquels il manque

presqu'un tiers de leur longueur, devaient mesurer près de 0,40 m³⁷. Des traces de sciage apparaissent à la surface de ces deux planches, une technique utilisée seulement après l'époque médiévale.

Synthèse et datation

Le mur nord de la nef, qui conserve un parement en petit appareil disposé en assises horizontales, témoigne d'une construction antérieure au XII^e siècle. L'absence de fenêtre associée ne permet pas d'être plus précis.

Le chevet plat plus étroit remonte à la première moitié du XII^e siècle. Le reste de l'édifice notamment les bardeaux, remonte à l'époque moderne. Cette couverture en bois, qui devait initialement appartenir à la chapelle moderne, a sans doute été remplacé entre le XVI^e et le XIX^e siècle par des tuiles comme à Théligny en 1522 (72) (Latron, 1991, p. 108) ou par des ardoises comme à Cigné (53) en 1857 (Latron 1991, p. 109).

³⁷ Gérard Bouvet qui a découvert ces bardeaux de bois, a bien voulu nous les confier et Jean-Yves Hunot a accepté de nous faire part de ses réflexions à leur propos. Je tenais encore à remercier vivement ces deux collègues.

Mont-Saint-Jean

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 5, n° 227, ill. 19, n° 227

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Passais, doyenné de Sillé.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers

Présentateur – abbé de Saint-Nicolas d'Angers

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Ecclesia de Monte Sancti Johannis, 1097 (Cartulaire d'Assé, p. 1) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 624.

Mont-Saint Jehan, 1314 (BnF, Fr.8736, fol. 28) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 624.

Description

L'édifice se compose d'une nef unique précédée d'une tour clocher du XIX^e siècle et de parties orientales composées d'un double transept à chapelles orientées et d'un chevet en hémicycle (ill. 595 et 596).

Le mur nord de la nef conserve quelques éléments anciens. Une fenêtre plutôt élancée à arc clavé apparaît à la première travée (ill. 597). Elle mesure 1,48 m de hauteur pour 0,55 m de largeur (ill. 598). Son arc est constitué de neuf claveaux de grès roussard d'épaisseur moyenne et ses jambages se composent de six à sept blocs de grès très irréguliers. Un arrachement de contrefort est visible à la seconde travée de ce mur nord, et un contrefort, plat d'origine, subsiste à la quatrième travée, au contact du bras nord du transept (ill. 599). Ce renfort est très peu saillant. L'appareil utilisé dans les élévations est extrêmement irrégulier.

Synthèse et datation

L'édifice d'origine se composait d'une nef unique dont les murs latéraux étaient renforcés par quelques contreforts plats. Les fenêtres qui éclairaient ce vaisseau étaient plutôt élancées. Leur forme et le type d'élévation (type D) observés font penser à une construction de la seconde moitié du XI^e siècle, voire du début du siècle suivant. Le reste de l'édifice remonte principalement au XIX^e siècle.

Neuchâtel-en-Saosnois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Fresnay-sur-Chedouet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 4, n° 351, ill. 19, n° 351

Les éléments qui sont présentés dans cette courte notice sont issus d'informations qui m'ont été communiquées par C. Davy et Noëlle Combe que je dois encore remercier. Je n'ai ni vu ni visité cette église.

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé et doyenné du Saosnois.

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Martin de Sée

Vocable – saint Etienne

Sources et histoire

H. de Castro Nuovo, 1076 (Cart. de Saint-Vincent du Mans, p. 589) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 648.

Prebyter de Nevo Castello, 1142-1160 (Lib. Alb., p. 463) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 648.

Description

L'édifice se présente sous la forme d'un long bâtiment rectangulaire agrandi au nord-est par une chapelle et une sacristie (ill. 600 et 601).

L'église, dont l'intérieur était en cours de piquetage (automne 2014) a livré au niveau du mur nord de sa nef, des parements où cohabitent des tronçons d'*opus spicatum* et de petit appareil plutôt irrégulier et disposé en assises horizontales (ill. 602 et 603). Des blocs d'entourage d'ébrasement intérieur de 3 baies associées y sont visibles. L'extérieur de l'édifice totalement enduit ne livre aucun autre élément aussi ancien.

Synthèse et datation

Ces tronçons d'appareil relevés au parement interne du mur sud de la nef permettent de placer la construction de cette église avant 1100. La qualité de l'ensemble pourrait même indiquer une construction antérieure à 1050.

Neuville-sur-Sarthe

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans-Nord-Campagne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 270, ill. 19, n° 270

Intérieur non visite

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de la Quinte.

Statut – prieuré cure

Présentateur – chapitre du Mans

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

Locellum...Nova Villa, 616 (*Actus*, p. 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Villa quae Brolius vel Novavilla nuncupatur, 802 (*Actus*, p. 285) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Parrochia Nove Villa, 1067-1078 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 599) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Description

L'église se compose d'une nef unique précédée d'une tour clocher à l'ouest, et à l'est d'un transept et d'un chevet en hémicycle (ill. 604 et 605)

Une grande partie de la nef de l'église de Neuville-sur-Sarthe est construite en petit appareil assez peu régulier mais toujours disposé en assises horizontales. En dehors de la première travée construite au XIX^e siècle en même temps que la tour, deux phases de parement sont visibles au nord (ill. 606). La plus ancienne occupe le mur gouttereau depuis sa base et sur près de 5 m de hauteur. Les moellons y sont plutôt de couleur grise. Au-dessus, la seconde phase présente un appareil un peu plus petit et surtout de couleur brun clair. Trois fenêtres à linteau échancré, réparties régulièrement apparaissent dans cette partie haute du gouttereau (ill. 604). Elles se situent à 5,60 m de hauteur et à 0,60 m au-dessous de la sablière haute du toit. Les deux premières baies du mur nord sont conservées, la troisième a été recoupée par une fenêtre

moderne. Montées en blocs de grès roussard, les fenêtres anciennes disposent de linteaux échancrés aujourd'hui fracturés (ill. 607). Trois assises de blocs, de hauteur régulière d'un jambage à l'autre, sont visibles dans ces deux ouvertures qui mesurent 0,75 m de hauteur et 0,17 m de largeur.

Au sud, on retrouve du petit appareil qui évoque plutôt celui des parties basses du mur nord alors que les parties hautes ont été reprises (ill. 608).

L'arc d'une porte d'origine apparaît au mur sud de la nef au contact de la sacristie. Il en subsiste juste quelques claveaux extrêmement fins, des plaques de grès roussard qui pourraient provenir du débitage d'un sarcophage.

Synthèse et datation

Les deux phases d'appareil relevé dans les murs gouttereaux de la nef par leur qualité (type B) sont probablement antérieures à 1050.

La porte du mur sud et ses claveaux très fins semblent anciennes surtout si on la compare aux portails ou aux arcs d'entrée antérieurs à 1000 d'Etival-les-le-Mans (72*), de Saint-Pavace (72*), voire à l'arc d'entrée de Moulay (53*). Il pourrait tout aussi bien s'agir d'insertions d'éléments fins au sein de claveaux plus larges comme il en existe à Cures (72*) (ill. 301) à Tuffé (72*) (ill. 1097) ou à Saint-Christophe-du-Luat (53*). Quoiqu'il en soit, ces comparaisons suggèrent d'attribuer les vestiges de cette porte de Neuville-sur-Sarthe à la première phase de construction de l'église et à celle qui a été identifiée à la base du mur nord. L'édifice d'origine de Neuville-sur-Sarthe pourrait ainsi dater des IX^e/X^e siècles.

Les baies à linteau échancré relevées dans les parties réhaussées du mur nord sont comparables à des fenêtres du groupe 3 et à des édifices datés par le radiocarbone entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle comme Vezot (72*), Bannes (53*) ou Ruillé-le-Gravelais (53*).

Le transept et la première travée de la nef, la tour clocher remontent à l'époque moderne et le chevet au XIX^e siècle.

Neuvillette-en-Charnie

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 7, n° 286, ill. 19, n° 286

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archiprêtré du Passais avant 1230 ensuite archidiaconé de Laval, doyenné d'Evron.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – sainte James

Sources et histoire

Ecclesia de Nova Villula, 1125 (Cauvin, 1834, p. LXXX) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Description

L'église de compose d'un chocher porche, d'une nef unique et d'un chevet plat aussi large. Une chapelle a été construite du côté sud (ill. 610 et 611).

L'église de Neuvillette-en-Charnie est aujourd'hui entièrement enduite (ill. 612). Elle conserve toutefois au mur nord de sa nef trois petites ouvertures haut placées. Elles mesurent environ 0,85 m de hauteur sur 0,16 m de largeur. Des vues de ce mur nord, réalisées en 1935, le montrent avant qu'il ne soit ré-enduit (ill. 613 et 614). Il est construit à l'aide d'assises horizontales de petit appareil dont le gabarit reste toutefois difficile à cerner. Sur ces photographies, les fenêtres peuvent être détaillées. Chacune se compose d'un linteau échancré supporté par des piédroits constitués de trois assises de blocs (ill. 615). Des boutisses renforcées d'un second bloc y sont nombreuses.

Synthèse et datation

La nef de Neuville-en-Charnie peut être attribuée au XI^e siècle. Le type d'appareil reconnu (type B ?) sur les photographies anciennes et les fenêtres du groupe 4, qui y apparaissent, pourraient remonter au deuxième ou troisième quart du XI^e siècle, si l'on se fie aux comparaisons faites avec d'autres comme celles de Saint-Loup-du-Dorat (53) ou des Loges (72) que nous avons pu dater par le radiocarbone ([vol. 2, ill. 560](#)).

Neuvy-en-Champagne

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Conlie

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 283, ill. 19, n° 283

Eglise classée le 1^{er} août 1894

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon.

Statut – Prieuré Cure qui relève de l'Abbaye de la Couture

Présentateur – Religieuses de la Couture

Vocable – saint Laurent

Sources et histoire

Novo Vico, monnaie mérovingienne (Blanchet, Manuel numismatique, 1912, I, p. 303) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

De Novo Vico, VI^e siècle (*Actus*, p. 42) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

De Novivivo, vico publico, 802 (*Actus*, p. 286) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Ecclesia Sancti Martini Novi Vici, vers 1090 (Cartulaire de la Couture, p. 22) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 649.

Le prieuré est fondé en 1085 (Bouton, 1962, p. 400)

Des traces d'occupation antique ont été décelées au XIX^e siècle à proximité immédiate du bourg de Neuvy où certains y placent même une agglomération secondaire (Bouvet et al., p. 371). On sait seulement que la voie Jublains-le Mans y passait et qu'un fanum et des thermes ont été identifiés au Clos Saint Martin. Malheureusement, ces découvertes déjà anciennes restent aussi mal documentées que localisées.

Des sarcophages en calcaire coquillier ont été vus et photographiés par G. Bouvet en 2003 à l'occasion de l'ouverture de tranchées de réseaux, rue de l'église (ill. 616). Ces observations récentes confirment toutes celles qui ont déjà été faites depuis la place de l'église et jusqu'au

clos Saint Martin et sa chapelle située à 200 m. Partout, on parle de la découverte de cuves en grès roussard (*opus cit*, p. 373)

Description

L'église de Neuvy-en-Champagne remonte en intégralité au XII^e siècle (ill. 617 et 618). Elle est dotée d'un transept et d'un remarquable chœur bénédictin surmonté d'une tour de croisée (ill. 619 et 620). Des tuiles canal et leurs empreintes sont encore présentes sur les voûtes des absidioles de cette église (information Gérard Bouvet).

L'intérêt de Neuvy-en-Champagne pour notre sujet se situe non pas dans cette église romane mais dans un bâtiment voisin, transformé en habitation au n° 4 de la rue de l'église et qui occupe les parcelles 74 et 75 (ill. 617 et 620). Le bâtiment ancien dont il reste trois côtés est constitué d'un mur ouest de 11,60 m de longueur, d'un mur sud d'au moins 8 m de longueur (mur sud de la parcelle 74) et d'un mur nord d'une vingtaine de mètres, comme le suggère le parement sud du mur du préau de l'école. Il s'agit de trois murs construits en petit appareil régulier, le plus souvent en calcaire et disposé en assises horizontales (ill. 621). Certains des petits blocs de grès roussard et de calcaire de ces élévations anciennes doivent provenir de cuves de sarcophages. Les chaînes d'angle d'origine sont conservées au sud-ouest et au nord-ouest de cet édifice jusqu'à la sablière du toit et une superposition de blocs allongés en roussard à la fonction incertaine apparaît au milieu du mur ouest (ill. 622 et 623). En élévation, ce mur ouest ancien est conservé jusqu'à la sablière haute du toit, située à environ 4 m de hauteur, tandis qu'au sud et au nord du petit appareil est visible pratiquement jusqu'au sommet des pignons de la maison. Un jambage de fenêtre apparaît au mur sud de ce bâtiment. Sa position dans le mur indique qu'il s'agit peut-être de la première travée du mur sud. La relative finesse des blocs de roussard qui composent ce piédroit évoquent ceux des chaînages.

Synthèse et datation

Trois murs chaînés construits en petit appareil plutôt régulier sont conservés à proximité immédiate de l'église de Neuvy-en-Champagne. La présence de chaînes d'angle à l'ouest permet de limiter l'emprise de cet édifice à 11,60 m de largeur tandis qu'il se développe bien au-delà vers l'est. Cette largeur place la nef de Neuvy parmi les plus larges de la région juste derrière celle de Chenu (72*) (vol. 7, tab. n°11).

La présence de ces parements de petit appareil de type A permet de privilégier une datation antérieure à 1050, voire même à l'An Mil. La qualité des blocs de chaînage et leur gabarit plutôt allongé comparable à ceux de Montreuil-en-Champagne (72*)³⁸, confirmeraient cette dernière

³⁸ **Montreuil** (*Joué-en-Charnie* (Ly 12190) (échantillon n° 12) – Âge calibré 779/1013 (95,4%)– 779/789 (1,2%) – 869/1013 (94,2%)

proposition. Cette construction constitue sans doute les vestiges de l'extrémité occidentale d'une nef d'église, les quelques blocs de moyen appareil remarquables dans l'axe de la façade constituant peut-être les vestiges de jambage de son portail ouest. Il est difficile de savoir si la construction de l'église romane voisine a conduit au changement de statut de cet édifice plus ancien.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que souligner l'intérêt du site de Neuvy-en-Champagne qui rassemble tous les indices d'une occupation, depuis la période antique jusqu'au second Moyen Âge. Comme à Entrammes, et même si les indices incontestables de l'existence d'une agglomération secondaire antique restent à découvrir, il existe probablement plusieurs noyaux d'inhumation du haut Moyen Âge implantés aux abords d'une voie romaine importante où plusieurs édifices religieux ont été construits avant l'An Mil. Outre l'édifice ancien voisin de l'église actuelle, un autre sanctuaire dédié à Saint-Martin est mentionné à la périphérie du bourg actuel, zone qui a également livré des sarcophages.

Nogent-le-Bernard

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Bonnétable

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 5, n° 316, ill. 19, n° 316

Eglise classé le 11 février 1911

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Bonnétable.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Jouin

Sources et histoire

Locellum...Noginto, 616 (*Actus*, p. 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 652.

Ecclesia de Novigento, 1096-1125 (*Actus*, p. 420) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 653.

Description

L'église se compose d'une nef flanquée de bas-côtés et d'un chevet en hémicycle précédé d'une travée droite. Une tour est construite au nord du chevet et une sacristie au sud (ill. 624 et 625)

La partie est de l'édifice et la façade ouest sont les seuls éléments romans qui subsistent. L'abside est épaulée par deux contreforts d'origine. Ils sont parfaitement chaînés à l'aide d'un moyen appareil calcaire à des élévations réalisées en petit appareil relativement irrégulier disposé en assises bien réglées mais de hauteur variable. L'appareil plutôt petit, irrégulier, parfois en *opus psicatum*, est taillé dans du grès et ponctuellement du calcaire. Ce type d'élévation se retrouve au sud du chevet sur le mur de la travée droite. Ce dernier est chaîné à l'abside à l'aide d'un moyen appareil régulier en calcaire. Alors qu'au sud, le chevet a été totalement repris, ce côté nord conserve, en revanche, une baie en partie recouverte par une tour d'escalier (ill. 626). Cette fenêtre est associée aux élévations détaillées plus haut (ill. 627). Elle

se compose d'un arc formé de claveaux qui paraissent assez larges et dont le bord le plus large est arrondi. Les deux seuls joints anciens que l'on peut observer sont plutôt épais. Cinq, voire six assises de blocs composent le jambage avec plusieurs exemplaires de boutisses renforcées. La façade montée en moyen appareil présente un portail à plusieurs archivolttes décorées, surmonté d'une fenêtre romane. L'ensemble appartient à une campagne de travaux plus récents (ill. 628).

Synthèse et datation

L'abside en hémicycle de Nogent-le-Bernard, trapue et renforcée par deux contreforts, est précédée d'une travée droite. Cet ensemble construit en petit appareil plutôt irrégulier appartient assurément au XI^e siècle. L'appareil (type C) et la fenêtre à arc réalisée à l'aide de claveaux plutôt larges (groupe clavé 4) peuvent faire remonter cette partie de l'église vers le milieu du XI^e siècle (XI^e bc).

En dehors du portail ouest du XII^e siècle, le reste de cette église a été repris entre la fin du Moyen Âge et la période moderne.

Notre-Dame-des-Champs

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Commune – Saint-Jean-d'Assé depuis 1809

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 6, n° 289, ill. 19, n° 289

Les peintures murales sont classées Monument historique depuis le 15 janvier 1946, l'église et son cimetière sont inscrits à l'inventaire supplémentaire depuis le 28 juin 1976.

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-le-Vicomte.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – Notre Dame

Sources et histoire

Villa que Ad Campos nuncupatur, vers 1110 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 109) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 655.

Parrochia Beate Marie de Campis, 1258, 1278 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 347 et p. 506) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 655.

Description

L'église se compose d'une nef et d'un chevet plat de même largeur. Une sacristie est adossée au mur nord du chœur (ill. 629, 630 et 631).

La nef est construite en petit appareil assez irrégulier de grès roussard disposé en assises horizontales. On en retrouve aux murs sud et nord. Le mur ouest présente également ce type de parement dans sa moitié nord, entre un contrefort et le portail moderne (ill. 632). L'angle sud-ouest de la nef a été totalement repris au moment où deux contreforts en retour d'équerre ont été élevés.

La nef conserve trois ouvertures d'origine. Deux exemplaires, malheureusement enduits, sont visibles au nord (ill. 633), et le troisième est parfaitement identifiable au sud (ill. 634). Cette fenêtre se compose d'un linteau échancré supporté par des jambages formés de blocs assez mal équarris répartis en deux niveaux. L'assise supérieure des piédroits est occupée par des boutisses alors que des blocs de moyen appareil en constituent l'arase inférieure. Cette baie est totalement réalisée en grès roussard. Ouverte au niveau de la seconde travée du mur sud, elle mesure 0,60 m de hauteur pour 0,16 m de largeur. Elle se situe à 3 m de hauteur et le haut de son linteau n'est implanté qu'à une trentaine de centimètres de la sablière du toit.

Malgré un enduit couvrant, on distingue à son extrémité est quelques blocs de moyen appareil de roussard qui ont pu appartenir à l'angle nord-est de la nef d'origine. En effet, on retrouve sensiblement la même distance entre les deux fenêtres qui subsistent et l'implantation des deux angles de la nef. Rien ne reste en revanche de la chaîne d'angle sud-est.

Synthèse et datation

L'appareil de type B que l'on devine aux murs nord, sud et ouest de la nef permet de faire remonter la construction à une date antérieure à 1050. La nef de cette église devait être dotée à l'origine de murs gouttereaux à deux fenêtres. Leur forme et leur gabarit associés à ces élévations rappellent des exemples de Ruillé-le-Gravelais (phase 1) (53*), Bannes (53*), Vezot (72*) et peut-être Bouër (72*) qui ont tous fait l'objet de datations radiocarbone (vol. 2, ill. 560)³⁹ et dont nous proposons de placer la construction entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle.

³⁹ **Bannes** (Ly 13119) (échantillon n°2) – Âge calibré 973/1146 (95,4%) – 973/1045 (91,6%) – 1098/1120 (3,5%) - 1143/1146 (0,3%)

Ruillé-le-Gravelais (Ly 12124) (échantillon n° 1) – Âge calibré 989/1153 (95,4%) – 989/1053 (57,4%) – 1080/1153 (38%)

Bouër (Ly 12582) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1013 à 1155 (95,4% de probabilité)

Au vue de la courbe, on peut quand même la décomposer en deux et la première d'un point de vue archéologique serait la plus probable : (d'après C. Oberlin), 1010/1060

Vezot (Ly 12187) (échantillon n° 7) – Âge calibré 900/1027 (95,4%) – 900/922 (8,7%) – 948/1027 (86,7%)

Nuillé-le-Jalais

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 8, n° 248, ill. 19, n° 248

Eglise inscrite le 5 décembre 1984

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

De Noviliaco, IX^e siècle (*Actus*, p. 45) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 660.

De villulis...id est...Nuiliaco, IX^e siècle (*Actus*, p. 83) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 660.

Parrochia de Nuille, 1217 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, 164) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 660.

Description

L'église se compose d'un clocher porche, d'une nef unique et d'un chevet plat légèrement plus étroit. Une sacristie a été construite contre le pignon du chœur (ill. 635 et 636). Le plan et les volumes initiaux du sanctuaire semblent conservés. L'abside à chevet plat mesure hors oeuvre 6,25 m d'est en ouest pour 7 m du nord au sud. Il en est de même pour la nef, aux chaînes d'angle ouest et nord-est conservés, qui mesure 13,10 m de longueur pour 9,90 m de largeur. Le mur gouttereau nord mesure environ 6,30 m de hauteur.

Si les élévations du chœur sont trop enduites, les murs de la nef montrent en revanche quelques tronçons d'appareil d'origine très irrégulier mais posé en rangées horizontales.

Le mur gouttereau nord de la nef garde ses deux fenêtres d'origine haut placées dont les bases se situent à 4,40 m de hauteur (ill. 637). Les jambages de la première baie se composent principalement de blocs de calcaire (ill. 638). Pour le seul piédroit qui subsiste, on dénombre

quatre assises de blocs de hauteur et de largeur variables. Le linteau échancré, qui paraît grossièrement extradossé, est taillé dans du grès roussard. Cette ouverture mesure 0,80 m de hauteur. Sa largeur atteint environ 0,15 m. L'autre ouverture, réalisée entièrement dans du calcaire, mesure un peu moins de 0,80 m de hauteur et 0,15 m de largeur. Le seul jambage qui soit conservé se compose de 3 assises de blocs de gabarits tout aussi irréguliers.

En dehors de ces deux ouvertures, l'ensemble du fenestrage de l'église a été repris.

Synthèse et datation

L'église de Nuillé-le-Jalais a gardé l'essentiel de ses volumes d'origine. La nef dotée de deux fenêtres par mur gouttereau ouvre sur un chœur à chevet plat légèrement plus étroit. Les deux ouvertures d'origine qui subsistent au mur nord montrent des jambages constitués de trois à quatre assises de blocs au gabarit très irrégulier. Elles présentent un gabarit plutôt élancé que l'on peut rapprocher des baies du groupe 4 (vol. 2, ill. 570), ensemble d'ouvertures que l'on place entre le deuxième et le troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'édifice est moderne tout comme la sacristie édifiée à l'est ainsi que la tour de façade.

Oizé

Edifice de comparaion

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Pontvallain

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 10, n° 179, ill. 19, n° 179

Les peintures murales de cette église ont été classées Monument historique le 10 juin 1987 et l'église le 29 avril 1994.

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé.

Statut – cure

Présentateur – prieur d'Oizé

Vocable – saint Hilaire

Sources et histoire

Auciaco vico, monnaie mérovingienne (Blanchet, Manuel de numismatique, I, p. 258) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 662.

Ausciaco (?), 643 (*Actus*, p. 160) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 662.

Auciacum vicum publicum, 787 (*Gesta*, p. 160) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 662.

Ecclesia de Ociaco, 1040-1047 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 177) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 662.

On signale au XIX^e siècle la présence de « substructions importantes et de tuiles gallo-romaines découvertes au sud et au sud-ouest de l'église et du presbytère » (Roquet, 1927, p. 42 et Bouvet et al., 2001, p. 395).

Description

L'édifice présente une nef unique prolongée par un chevet plat de même largeur. Une tour clocher est construite au nord et deux chapelles au sud dont la plus vaste sert également d'entrée (ill. 639 et 640).

L'église d'Oizé a été visitée en 1997. Elle offrait alors un mur nord de nef construit en partie en petit appareil de calcaire et de grès roussard réparti en rangées horizontales (ill. 641 et 642). Ces vestiges étaient alors masqués par un contrefort sans doute du XIX^e siècle

Visitée à nouveau en septembre 2014, nous avons constaté que l'édifice venait d'être restauré (ill. 643). Le nouvel enduit ne permet plus d'observer le détail des élévations et la zone d'appareil ancien relevé dans les années 90 n'est plus visible, même si les éléments d'une baie romane sont mis en valeur. En dehors du porche sud, qui montre à l'ouest une fenêtre romane, élancée, chanfreinée associée à un portail sud probablement de la seconde partie du XII^e siècle, rien dans cet édifice ne paraît aujourd'hui antérieur à cette phase de construction (ill. 644).

Synthèse et datation

Le tronçon de petit appareil relevé en 1997 indique qu'une église existait à Oizé avant 1100. L'absence d'ouverture associée à ce pan de mur ancien ne permet pas d'être plus précis. Dès le XII^e siècle, l'édifice est doté d'un porche sud tandis que le fenestrage de la nef a dû, au moins en partie, être repris comme l'indiquent les traces de la fenêtre romane du mur nord. Alors que le chevet remonte à la période gothique, la chapelle sud, la sacristie et la tour carrée datent de l'époque moderne.

Panon

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 4, n° 346, ill. 19, n° 346

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Saosnois.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Sulpice

Sources et histoire

Parrochia de Penon, 1204 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 18) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 674.

Parrochia de Panum, 1214 (*liber. controv.*, f.° 39) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 674.

Description

L'église se compose d'une nef unique prolongée par une abside à chevet plat plus étroite (ill. 645 et 646).

Ce petit édifice roman conserve ses volumes d'origine. Sa nef mesure 13,40 sur 7,30 m de largeur et son chœur à chevet plat est large de 7 m environ (longueur hors oeuvre seulement évaluée faute d'avoir pu être mesurée sur le terrain) (ill. 647). Au sud comme au nord, les quatre angles de la nef sont renforcés par des contreforts plats, en moyen appareil de calcaire. Les murs sont enduits et toutes les fenêtres ont été percées à l'époque moderne. Le mur nord de la nef est aveugle tout comme le mur ouest. Le portail occidental date de l'édifice d'origine (ill. 648). Il dispose d'une archivolt composée de deux registres sculptés où l'on distingue un registre de dents de scie et un autre de palmettes. L'ensemble repose sur des impostes simples, soutenues par des piles et des colonnes dotées de chapiteaux sculptés. L'un est doté d'un décor végétal, l'autre de godrons.

Synthèse et datation

Ce modeste édifice conserve son plan et ses volumes d'origine. Il se compose d'une nef et d'un chœur à chevet plat légèrement plus étroit. Faute de fenêtres et de maçonneries accessibles, le portail ouest constitue le seul élément qui puisse être daté. Ce dernier appartient déjà au XII^e siècle, peut-être à sa première partie.

Peray (ill. 649)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 5, n° 320, ill. 19, n° 320

Eglise classée le 7 janvier 2003

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné du Saosnois.

Statut – cure

Présentateur – abbé de La Couture

Vocable – saint Jouin

Sources et histoire

Castrum Pireti ; *Castrum Pirati*, *Clericus de Pireio*, XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 582, p. 596, p. 630) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 692.

Ecclesia de Pereio, 1233 (Cartulaire de Perseigne, p. 221) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 692.

Ce village est implanté non loin de la confluence de l'Orne et de la Dive. L'église est établie juste au nord d'une première motte castrale de près de 20 m de hauteur qui devait contrôler une zone de passage sur l'Orne Saosnoise (Louise, tome 1, p. 269) (ill. 650, 651 et 652). Une seconde motte, bien plus imposante, existe à 600 m plus au nord (ill. 653). D'une centaine de mètres de diamètre, elle est entourée de fossés de 8 à 10 m de largeur. Cette butte est complétée par une autre fortification de terre doublée d'un fossé. Le tout, d'emprise quadrangulaire, limite une basse-cour. Ce site élitaire mentionné vers 1077/1079 (Ordéric Vital, éd. Le Prévost, vol. 2, p. 432) fait partie des sites que Robert II de Bellême fait fortifier en 1098 contre le Comte du Maine Hélie de la Flèche en les entourant de fossés profonds (Ordéric Vital, éd. Le Prévost, vol. 4, p. 40). L'environnement de cette église est donc marqué par la présence

de sites élitaires dont un se situe seulement à quelques dizaines de mètres. Il est difficile de savoir si le sanctuaire a été intégré à la fortification de ce château...

Description

L'église se compose d'un long volume rectangulaire dont le chevet plat a été agrandi au nord par une chapelle. Un porche en charpente est adossé à son mur de façade qui est surmonté d'un clocher mur.

Le monument conserve, dans la partie est de son côté sud, un mur construit en petit appareil bien disposé en assises horizontales régulières que l'on devine sous des enduits d'origine (ill. 654). L'appareil plutôt angulaire paraît souvent posé sur chant ou à l'oblique, ce qui aboutit parfois à quelques rangées en *opus spicatum*. Une fenêtre à linteau échancré est associée à cette élévation (ill. 655). Cette ouverture dispose de trois assises de blocs de calcaire de forme et de hauteur différentes. La baie mesure 0,55 m de hauteur pour 0,15 m de largeur.

Synthèse et datation

La partie orientale du mur sud de l'église de Péray construite en petit appareil plutôt anguleux devait constituer le mur sud de la nef de l'église d'origine, son chevet se situant alors à l'est du chœur de l'église actuelle. Cette partie ancienne est attribuable à une date antérieure au XII^e siècle. La forme et le gabarit de la fenêtre à linteau échancré renvoient aux baies du groupe 2 dont certaines ont fait l'objet de datations radiocarbones comme Ruillé-Froid-Fonds (53*) ou Chantrigné (53*). Les fourchettes de datation obtenues indiquent, comme celles obtenues à Nuillé-sur-Ouette (53*) ou à Joué l'Abbé pour les fenêtres du groupe 1, le X^e siècle ou le tout début du XI^e siècle (vol. 2, ill. 567)⁴⁰.

Le portail ouest de l'église de Péray remonte au XIII^e siècle (ill. 656) comme l'essentiel de la nef. Le reste de l'église peut être attribué au XVI^e siècle.

⁴⁰ **Chantrigné (53)** (Ly 11842) (échantillon n°1) – Âge calibré 901/1027 (95,4%) – 901/921 (6,7%) – 951/1027 (88,7%)

Ruillé-Froid-Fonds (53) (Ly 11843) (échantillon n°2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%)

Nuillé-sur-Ouette (53) (Ly 13128) (échantillon n°2) – Âge calibré 895/1017 (95,4%) – 895/929 (27,1 %) – 939/1017 (68,3%)

Joué-l'Abbé (72) (prélèvement n°1 réalisé dans le bras nord du transept) (Ly 12191) – Âge calibré 884/1013 (95,4%)

Pezé-le-Robert

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 6, n° 292, ill. 19, n° 292

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

In Paciaco, in parte Paciaci, 837, (*Gesta*, p. 102, p. 104) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 702.

In Paiciaco, vers 837 (*Gesta*, p. 75) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 702.

Ecclesia, id est...Peziacum, 1112 (Cartulaire de la Couture, p. 34) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 702.

Le prieuré a été fondé par l'abbaye de la Couture en 1112 (Bouton, 1962, p. 400)

Description et datation

L'église se compose d'une nef unique précédée à l'ouest par un clocher porche et à l'est par un chevet en hémicycle. Au nord comme au sud de cette partie de l'édifice, des chapelles modernes ont été rajoutées (ill. 657 et 658).

L'église se compose d'une nef dont il subsiste au sud plusieurs baies romanes haut placées (ill. 659). Elles sont plutôt élancées. On en compte au moins trois. Elles sont dotées de linteaux échancrés et de cinq à six assises de blocs par jambage (ill. 660). Le chœur est formé d'une travée droite qui ouvre sur une abside renforcée par des contreforts plats réalisés en moyen appareil de roussard (ill. 661). Des trous de boulin en rythment les élévations. Notons qu'un plan de 1870 montre que cette église ne possédait alors qu'un chevet plat malgré les indices,

comme le type de contrefort et les trous de boulin qui militent pour une construction d'époque romane (AD72, 1FP395).

La date de fondation du prieuré en 1112 pourrait être liée à la construction de cette église dont la nef remonte à l'extrême fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle.

La chapelle sud et la tour de façade sont attribuables à la période moderne. La face nord de l'édifice n'a pas été vue.

Piacé

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 328, ill. 19, n° 328

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – La Vierge

Sources et histoire

O. de piaceio, 1085 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 492) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 703.

Ecclesia de Piacc, 1095 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 626) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 703.

Parrochia Piacensis ; ecclesia que vocatum Piaci, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 491, p. 494, p. 495) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 703.

Le prieuré de Piacé a été fondé par l'abbaye de Saint-Vincent du Mans en 1090 (Bouton, 1962, p. 400)

Description

L'église se compose d'une nef, d'un transept à chapelles orientées et d'une abside semi-circulaire. Une tour clocher est adossée à la façade ouest (ill. 662 et 663).

La nef d'origine mesure 20 m de longueur sur 9,10 m de largeur construite en petit appareil de calcaire qui, au niveau des fenêtres, s'efforce à être disposé en assises horizontales. Plus bas, les moellons semblent mieux rangés surtout quand ils sont à distance des contreforts. Les chaînes d'angle ouest sont conservées et celles de l'est sont visibles en partie à l'intérieur de la nef (ill. 664). Ce vaisseau élancé (7,85 m de hauteur) est renforcé latéralement par deux contreforts de 0,70 m de largeur (ill. 665). Peu saillants, ils sont réalisés, comme les blocs de chaînage du mur ouest, en moyen appareil, en grès roussard. Ajoutons que deux de ces renforts ont été masqués par la tour de façade. Les murs gouttereaux sont percés de quatre fenêtres haut placées (appui

placé à 6,10 m de hauteur), tandis que le mur de façade en présente deux (ill. 666). Ces dernières, également masquées par la tour de façade, ne sont visibles que par leurs ébrasements intérieurs. Les quatre baies ont des linteaux échancrés et quatre arases de blocs, de hauteur et de largeur variables par jambage, le tout étant réalisé dans le grès roussard déjà employé pour les contreforts (ill. 667). Il est intéressant de constater que les baies du mur nord sont toutes réalisées avec soin. Elles présentent des linteaux échancrés, extradossés de quelques blocs supplémentaires. Au sud, on ne retrouve pas cette rigueur dans la réalisation des baies qui présentent des linteaux aux formes beaucoup plus irrégulières. Les blocs d'entourage remarquables au nord ne se retrouvent pas non plus de ce côté. Notons par ailleurs qu'au moins deux des baies méridionales ont été allongées vers le bas, comme semble l'indiquer la présence de blocs de calcaire dans les jambages.

L'ébrasement interne du portail d'origine subsiste à l'intérieur de l'église (ill. 666). Il montre une double archivolt constituée de claveaux majoritairement en grès roussard et un tympan constitué d'un assemblage de moyen appareil de roussard. Les quelques claveaux de l'archivolte principale qui sont en calcaire montrent des surfaces divisées par des décors en relief. Ils décrivent des registres de carrés et leurs diagonales également en relief les divisent en compartiments où un besan apparaît. A l'extérieur, on retrouve un portail à double archivolt où sont alternés les éléments de roussard et de calcaire (ill. 668). Ces derniers présentent sur l'archivolte principale les mêmes décors qu'à l'intérieur. Selon la largeur de chacun des claveaux, deux ou quatre registres de carrés y ont été sculptés (ill. 669). Le tympan se compose d'un registre d'appareil réticulé où les éléments de roussard et de calcaire se côtoient de manière aléatoire. Cette partie du portail repose sur un linteau droit constitué de trois éléments de calcaire.

Les baies du mur nord mesurent environ 1,15 m de hauteur pour 0,18 à 0,20 m de largeur.

Le reste de l'édifice est plus récent. La tour de façade remonte à la seconde moitié du XII^e siècle ou au XIII^e siècle, comme l'indiquent la morphologie de son portail ouest et les nervures de la croisée de la voûte qui en couvre le niveau inférieur. Dotée de contreforts plats en équerre à ses angles ouest, elle présente des élévations différentes de celles de la nef. Son étage sommital couvert en bâtière montre une grande baie à arc brisé sur quatre côtés et des baies de même type mais plus petites au niveau supérieur. Il en existe deux à l'ouest et une à l'est.

Si l'ensemble des parties orientales de l'église appartient au XIX^e siècle, un plan ancien montre un état antérieur à ces travaux (AD72, 1FP462). On identifie assez facilement la présence d'une travée droite de chœur carrée légèrement plus étroite que la nef que prolonge une abside semi-circulaire, légèrement plus étroite. Cette abside était par ailleurs dotée de trois contreforts plats, un dans l'axe et les autres en position latérale. Des chapelles plus tardives existaient alors au nord et au sud.

Synthèse et datation

L'église de Piacé conserve l'intégralité de sa nef d'origine. Celle-ci, à la manière de l'église de Mée, dans le sud de la Mayenne, est renforcée par des contreforts très plats. La totalité de ses ouvertures est également conservée. Les baies du mur nord ont été beaucoup plus soignées que celles du mur sud, une particularité jamais relevée ailleurs dans la région. La face nord semble privilégiée, probablement parce qu'elle est visible depuis la voirie qui longe ce côté de l'église. Les baies conservées en façade sont plutôt rares dans le Maine et à Piacé, le fait qu'il y en ait deux constitue un élément d'autant plus exceptionnel. Le chevet d'origine se composait d'une travée droite et d'un abside hémicirculaire.

La présence d'un petit appareil (type B) dans les élévations de la nef renvoie à une construction du XI^e siècle. L'hypothèse d'un premier édifice antérieur à 1050 ne peut être écartée. A proximité des contreforts et au niveau des fenêtres, l'appareil semble moins soigné et la disposition en assises horizontales moins rigoureuse. La forme et le gabarit des fenêtres (groupe 5) relativement élancés et des éléments sculptés du portail ouest font remonter l'ensemble à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. Dès lors, il paraît envisageable de rapprocher cette nef de la fondation d'un prieuré à Piacé en 1090.

Pincé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, H. 10, n° 131, ill. 19, n° 131

Eglise inscrite le 5 septembre 2003

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand archidiaconé, archiprêtré de la Flèche.

Statut – prieuré cure de Saint Aubin d'Angers

Présentateur – abbé de Saint-Aubin d'Angers

Vocable – saint Aubin

Sources et histoire

...*villam...Pinciaem*, 851 (Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, p. 16) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 713.

Pinceium, ecclesia Sancti Albini de Pinceio, 1101 (Cartulaire de Saint-Aubin, 422) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 713.

Les murs de la nef de Pincé montrent de très nombreux fragments de calcaire coquillier et de calcaire à grains fins issus de sarcophages, alors qu'aucune découverte de ce type n'est attestée aux alentours.

Le prieuré qui relève de Saint-Aubin d'Angers est fondé en 851 (Bouton, 1962 p. 400)

Description

L'église présente une longue nef unique, un chœur rectangulaire encadré par des chapelles plus récentes. Une sacristie, adossée à l'est du chevet, complète le plan de cet édifice (ill. 670 et 671).

La nef de l'église de Pincé montre deux phases de construction intéressantes. L'essentiel de la nef qui mesure 6,90 m de largeur remonte à la plus ancienne (ill. 672). L'appareil, souvent enduit, ne peut être correctement observé. Entre les deux premières fenêtres du mur nord, il est

toutefois assez petit, et disposé en assises bien réglées. On en retrouve des tronçons au mur sud de la nef. Il est taillé principalement dans du grès et un peu dans du schiste.

Les fenêtres de la nef, quatre par mur gouttereau, remontent toutes à l'édifice d'origine. Au nord, on en compte trois complètes, la quatrième, placée dans la partie ouest du mur, ne conserve que son piédroit oriental. Ces fenêtres sont plutôt élancées. Leurs jambages se composent de cinq assises de blocs de calcaire (ill. 673). On y trouve, notamment à la quatrième fenêtre du mur nord, plusieurs exemples de boutisses renforcées. Tous les arcs sont clavés à l'aide de blocs de calcaire de largeur irrégulière. Les plus épais montrent un bord extérieur arrondi. Plusieurs, élaborés avec des claveaux fins (fenêtre de la troisième travée du mur nord et 3^{ème} baie du mur sud) sont visiblement taillés dans des fragments de cuves de sarcophage.

Une porte bouchée est placée entre les troisième et quatrième fenêtres du mur gouttereau nord. Son arc se compose de claveaux de largeur moyenne et plutôt régulière. Ils sont séparés par des joints épais (environ deux centimètres). Les piédroits sont montés à l'aide de blocs de gabarit irrégulier et de facture peu soignée.

La nef a été rallongée comme le montrent les différences d'appareils relevées aux extrémités occidentales des murs gouttereaux et surtout le fait que cette première travée est beaucoup plus longue que les autres. Le mur nord est repris au niveau de la première baie dont le piédroit occidental a été reconstruit. Le mur ouest, élevé dans un appareil totalement irrégulier, est percé d'un portail roman à double archivolt (ill. 674). Avec toujours autant de remplois de sarcophage, cette porte ouest appartient donc également à cette seconde phase.

Synthèse et datation

La première phase de construction décelée à Pincé, où l'on retrouve du petit appareil disposé en assises régulières, appartient au XI^e siècle. Les fenêtres associées qui sont relativement élancées pourraient, avec la porte nord, remonter au second ou au troisième quart du XI^e siècle.

La seconde phase de construction, qui voit le rallongement de la nef et la mise en place de ce portail ouest, peut être attribuée à la première moitié du XII^e siècle. En dehors du chœur à chevet plat qui pourrait appartenir à l'une de ces deux premières phases, le reste de l'édifice remonte à des campagnes de travaux d'époque moderne.

Pirmil

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 9, n° 206, ill. 19, n° 206

Eglise classée le 11 décembre 1912

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon.

Statut – prieuré cure de Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Jouin

Sources et histoire

Parrochia Pilimilii, 1080-1102 (Cartulaire de Saint-Vincent, 520) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 716.

Ecclesia de Pilimilio, ecclesia Pilimileusis, 1097 (cartulaire de Saint-Vincent, 350) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 716.

Le prieuré est fondé par l'abbaye de Saint-Vincent du Mans dans le courant du XI^e siècle (Bouton, 1962 p. 400). Une motte et sa basse-cour surélevée existent encore à trois cent mètres au sud-ouest de l'église (ill. 675). Une chapelle castrale dédiée à Saint Etienne et son hagiotope sont mentionnés à proximité sur le plan du cadastre napoléonien de 1827 (AD 72, feuille D1 de la Baluère).

Description

L'église de Pirmil constituée de trois travées et d'une abside semi-circulaire remonte pratiquement dans son intégralité au XII^e siècle. Deux chapelles modernes sont construites de manière à former un transept (ill. 676 et 677).

La présence d'arcs brisés au portail ouest mais également aux arcs doubleaux de cet édifice entièrement voûté, indique probablement une construction de la seconde moitié du siècle.

Toutefois, du petit appareil assez régulier en calcaire disposé en assises horizontales apparaît au niveau de la première travée du mur sud de la nef (ill. 678). La base des jambages en calcaire d'une fenêtre est visible à près de 4,50 m de hauteur. L'arc de cette baie, sans doute du premier état de l'église, a disparu à la suite du percement d'une fenêtre du XII^e siècle. On sait juste qu'elle mesurait au moins 0,55 m de hauteur pour 0,23 m de largeur et a été réalisée avec des matériaux de couleur beige rosé qui évoque du calcaire coquillier.

Synthèse et datation

Si l'essentiel de cet édifice remonte à une date avancée dans le XII^e siècle, une partie de la nef d'un état antérieur subsiste au sud. La présence de cette élévation en petit appareil plutôt régulier (type B) indiquerait une construction probablement antérieure à 1050 ; malheureusement, la fenêtre trop incomplète ne permet pas d'être plus précis.

Pizieux

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 4, n° 348, ill. 19, n° 348

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné du Saosnois.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Rémi

Sources et histoire

Ecclesia de Puisolio ; de Puteolis ; Ecclesia Pusoliacensis, fin du XI^e siècle, (Cartulaire de Saint-Vincent du Mans, 768-771) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 717.

Parrochia de Puisciis, 1199 (Cartulaire de Perseigne, 17) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 717.

Description

L'édifice se compose d'une nef de 16 m de longueur pour 9,10 m de largeur et d'un chœur à chevet plat presque carré, de 7,40 m d'est en ouest pour 7,30 m du sud au nord (ill. 679 et 680). En dehors d'adjonctions modernes construites au sud et au nord, l'église conserve ses volumes d'origine. Les murs ont une épaisseur de 0,80 m.

Du petit appareil apparaît au moins aux murs est et sud du chevet (ill. 681) Il se compose de petits moellons de grès beige à verdâtre, disposés en assises bien réglées. Souvent rectangulaires et disposés à l'oblique, ils forment des zones en *opus spicatum*. On en retrouve au mur sud de la nef là où le mur a perdu son enduit et l'on en devine également au mur gouttereau nord (ill. 682).

Malheureusement, aucune fenêtre ne peut être associée à ces parements anciens. Elles doivent subsister mais dissimulées sous l'enduit. Quelques claveaux du portail ouest sont visibles au-dessus de du portail ouest actuel qui remonte à la seconde moitié du XII^e siècle ou au début du

siècle suivant (ill. 683 et 684). Ces éléments en calcaire d'une porte antérieure sont soigneusement dressés, relativement larges et séparés par des joints assez épais. Il nous semble plausible de l'associer à l'édifice d'origine.

Le fenestrage du chevet se compose de deux grande baies romanes surmontées d'un oculus de la même période (ill. 685).

Synthèse et datation

L'appareil (type B et F) relevé pratiquement dans tous les murs de cet édifice à chevet plat témoignent clairement d'une construction du XI^e siècle et même de la première moitié de ce siècle. Le module des quelques claveaux de l'arc de l'ancien portail ouest ne contredit pas cette proposition. Dès le siècle suivant, le portail ouest et le fenestrage du mur oriental du chevet sont reconstruits. Le reste des ouvertures de la nef remonte à la période moderne.

Poché

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Conlie

Commune de Saint-Sabine-sur-Longève en l'An II (1793/1794)

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K, 6, n° 288, ill. 19, n° 288

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Parrochia de Pochoio, de Pocheio, 1278 (Chartularium...quod dicitur liber albus capitali, P. 507, p. 508) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 725.

Ecclesia de Pucy, vers 1330 (Pouillés, p. 80) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 725.

Un fragment de cuve de sarcophage de grès roussard est pris sous la chaîne d'angle sud-ouest de la nef de l'église (ill. 689).

Description

L'église de Poché se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire légèrement plus étroit (ill. 686 et 687). De l'église d'origine, il ne subsiste que les murs ouest et sud. Ceux-ci conservent leurs chaînages d'angle constitués d'un assemblage de grand et moyen appareil de grès roussard de différentes origines dont un fragment, nous l'avons vu, issu du débitage d'une cuve de sarcophage (ill. 688 et 689). Cette nef a peut-être gardé son emprise d'origine. Elle mesure 9,50 m de longueur, 6,80 m de largeur et un peu moins de 4,80 m d'élévation.

Les murs sont réalisés en petit appareil de grès roussard dont l'ensemble est disposé en assises bien réglées (ill. 690). On en retrouve sur l'essentiel du pignon ouest de l'édifice ainsi que sur la presque totalité de son mur gouttereau sud. Il n'est pas certain que les parties hautes de ce gouttereau n'aient pas été reconstruites comme le suggèrent des portions plus enduites et un changement dans la facture des blocs de chaîne d'angle qui sont plus petits et taillés dans un grès roussard de nature très uniforme et de couleur sombre...

Le mur sud conserve une fenêtre romane aménagée au ras de la sablière du toit dans une de ses parties sommitales qui a pu être reprise (ill. 691). Cette baie, réalisée dans du grès roussard se compose d'un linteau échancré extradossé que supportent deux jambages composés de trois assises de blocs irréguliers. Elle mesure 0,80 m de hauteur pour 0,16 m de largeur et son appui se situe à 3,80 m du sol. Placée dans la moitié ouest du mur, cette ouverture devait être accompagnée d'une seconde plus à l'est qui a été détruite lors de l'aménagement d'une fenêtre à la fin du Moyen Âge.

Le reste de l'édifice a été totalement reconstruit au XVI^e siècle comme l'indiquent l'appareil, les chaînages d'angle et l'ensemble du fenestrage actuel des murs nord de la nef et du chevet (ill. 692). A l'intérieur, l'absence d'arc d'entrée de chœur confirme cette reconstruction d'une bonne partie des élévations de cet édifice.

Synthèse et datation

L'église de Poché ne conserve de son état initial qu'une partie de ses murs ouest et sud de la nef. La facture de l'appareil, sa régularité indiqueraient plutôt une date haute dans le XI^e siècle voire même plus ancienne. Dans un second temps, les parties hautes du mur sud de la nef sont reconstruites. Ces travaux comme la fenêtre à linteau échancré du groupe 4, qui est alors mise en place remontent probablement au deuxième ou au troisième quart du XI^e siècle. Le portail ouest, le haut du pignon qui le surmonte comme la porte nord et le chevet sont reconstruits à la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant.

Poillé-sur-Vègre

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I, 9, n° 214, ill. 19, n° 214

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de la Couture

Présentateur – abbé de La Couture

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Villam Pauliacum, 616 (*Actus*, p. 126) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 726.

Ecclesia de Polleio, 1123 (Cartulaire de Marmoutier, II, 148) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 726.

L'abbaye de la Couture fonde le prieuré en 1191 (Bouton, 1962, p. 400)

Description

L'église de Poillé-sur-Vègre se compose d'une nef prolongée d'une travée droite de chœur légèrement plus étroite et d'une abside semi-circulaire (ill. 693, 694 et 695). Deux chapelles modernes ont été édifiées au nord et au sud de la partie orientale de la nef. Sa travée occidentale et la tour qui la domine remontent au XIX^e siècle, comme le montre un plan de 1837 (1FP465) où elles n'apparaissent pas encore.

Cette nef, totalement enduite, ne présente que des fenêtres modernes. Des baies du type de celles de Chevillé (fenêtres à linteau échancré) y auraient été vues par le prêtre de la paroisse lors de travaux de restauration (communication orale).

Le chevet, monté en moyen appareil de grès roussard, est percé de fenêtres romanes très élancées (ill. 696 et 697). Une corniche agrémentée d'une arcature qui repose sur des culs-de-lampe sculptés de visages et de décors géométriques couronne la partie hémicirculaire de ce choeur.

Synthèse et datation

Le volume général de la nef, rallongée au XIX^e siècle, mais percée de baies du type de celles de Chevillé subsiste d'une église du XI^e siècle. Le chevet, lui, a été reconstruit au XII^e siècle sans que l'on sache si ces travaux remontent à la fondation du prieuré de la Couture.

Pont-de-Gennes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 7, n° 264, ill. 19, n° 264

Seule la face sud de l'église a pu être observée, le reste de l'édifice étant accessible depuis une propriété privée difficile d'accès.

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort-le-Gesnois.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de Saint-Avit de Châteaudun

Présentateur – abbesse de Saint-Avit

Vocabulaire – Anciennement saint Victeur (d'après Pesche) et actuellement saint Gilles

Sources et histoire

De Villa...Geneda, 692 (*Actus*, p. 207) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 734.

De Geneda, Vico Publico, 832 (*Actus*, p. 207) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 734.

...villam...Geneda, IX^e siècle (*Actus*, p. 33) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 734.

Castrum Genide, vers 1050 (Cartulaire de la Couture, 14) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 734.

Ecclesia Sancti Victurii de Janna...capella Sancti Andreae et capella Sanstae, Crucis quae in castro sita est, 1092 (Cauvin, p. LXXV) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 734.

Le prieuré est fondé en 1092 (Bouton, 1962, p. 400)

Une baie géminée romane est visible à la façade ouest de l'aile orientale d'un bâtiment en L située au nord de l'église (ill. 698 et 699). Cet ensemble constitue sans doute les vestiges du prieuré mentionné à partir de la fin du XI^e siècle, leur emprise, leur orientation témoignant probablement d'un cloître.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur une abside hémicirculaire encadrée de chapelles orientées de même forme (ill. 700 et 701).

Alors que la façade ne laisse voir aucun indice de l'édifice roman, son côté sud, en revanche, est bien mieux conservé. Le mur de la nef est construit en petits moellons de grès disposés en rangées horizontales. Des portions en *opus spicatum* y sont visibles (ill. 702 et 703). Les hauteurs des assises sont variables. La chaîne d'angle sud-est de la nef d'origine est montée en moyens appareils de grès identique à celui du reste des maçonneries. Comme le suggèrent des protographies de G. Bouvet et de N. Combe, ce type de parement existe du côté sud.

Quatre fenêtres rythment régulièrement le gouttereau sud. Elles sont la plupart du temps trop enduites et impossibles à observer. La plus à l'est est la seule que nous ayons pu analyser (ill. 703). Si sa partie basse a été détruite par une grande baie gothique puis remontée ensuite, elle conserve son arc d'origine constitué de claveaux rectangulaires assez étroits, séparés par des joints plutôt épais. Elle ne garde de ses piédroits qu'un seul bloc de grès. Faute d'avoir pu voir le mur nord de la nef, nous n'avons pas d'informations sur l'état de conservation de ses fenêtres. Le chevet de l'église se compose d'une abside principale, épaulée par deux contreforts latéraux réalisés avec des blocs identiques à ceux des chaînes d'angle (ill. 700). On y retrouve le même type de maçonnerie que dans la nef. De ce côté, une reprise de maçonnerie est visible. Cette trace marque un niveau de mortier que l'on a laissé sécher avant de poursuivre la construction du mur (ill. 704). Le fenestrage de cette partie de l'église a été totalement repris avec le percement de grandes baies d'époque moderne des absides et du pignon est de la nef. Il en existe trois dans les murs de l'abside principale et une dans l'axe de chaque chapelle. Seule l'absidiole sud conserve une baie latérale d'origine (ill. 705). Cette ouverture élancée ne garde qu'une moitié d'un linteau échancré en calcaire décoré de petites croix inscrites dans des cercles en relief (ill. 706). Les plus grands se concentrent le long du bord supérieur du linteau arrondi dont l'extrados est souligné par un rang de moellons calcaires qui se poursuit au-delà à l'horizontale. Quatre rangées de blocs de moyen appareil composent les piédroits de cette fenêtre. L'emploi de blocs renforcés d'un second est presque systématique.

À l'intérieur, l'église est entièrement enduite (ill. 707). Seuls les entourages de baies et les blocs des arcs d'entrée des absidioles et de l'abside sont visibles. Ils se composent de claveaux plutôt étroits mais de longueur très irrégulière. L'abside est légèrement plus étroite que la courte travée droite qui la précède. L'ensemble est couvert par une voûte en cul-de-four, un mode de couverture que l'on retrouve sur les absidioles.

Synthèse et datation

L'église de Pont-de-Gennes, qui présente un plan exceptionnel dans la région conserve une bonne partie de ses élévations d'origine. Les parements sont montés en petit appareil où l'*opus spicatum* domine. L'essentiel du fenestrage d'origine a été repris même si quelques éléments des ouvertures romanes subsistent. Ce bâtiment serait sans le doute le seul à présenter pour une même phase une nef percée de baies à arc clavé et un chevet éclairé de baies à linteau

échancré. La qualité de l'appareil aux assises horizontales de hauteurs différentes (type C) et cette ouverture à linteau échancré du groupe 5 suggèrent une date de construction dans le courant de la seconde moitié du XI^e siècle, une proposition qui pourrait correspondre à la fondation du prieuré en 1092. Quelques éléments de ce prieuré roman subsistent également dans les bâtiments qui jouxtent l'église au nord, un ensemble qui pourrait avoir conservé l'emprise d'un cloître roman.

La façade, les pilastres qui supportent les retombées de l'arc d'entrée de l'abside et l'ensemble du fenestrage du chevet, remontent au XIX^e siècle.

Ponthouin

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Commune de Mézière-sur-Ponthouin depuis 1964

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 6, n° 299, ill. 19, n° 299

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Mamert

Sources et histoire

Dicima de Pontoin, XI^e s. (Cartulaire de Saint-Vincent, 37, 173, 645, 684, 707) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 735.

Ecclesia de Pontehoyini, 1277 (nécrol. obituaire, p. 159) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 735.

Les planches du cadastre de 1837 montrent les vestiges d'un enclos quadrangulaire entouré de fossés en eau au nord de l'église. Ces douves entourent le presbyter constitué aujourd'hui par une vaste demeure du début de la période moderne.

Description

Les volumes romans de l'église de Ponthouin sont conservés. Cet édifice se compose d'une nef de 18,90 m de longueur pour 9,30 m de largeur, prolongée par un chœur à chevet plat légèrement plus étroit, de 7,12 m d'est en ouest pour 6,37 m du nord au sud (ill. 708 et 709). La nef mesure, au niveau de sa porte nord, 6,20 m d'élévation. Une sacristie plus récente, construite au nord du chevet complète le plan de l'édifice.

La chaîne d'angle nord-ouest de la nef est la seule qui soit d'origine et le pignon ouest d'origine est conservé jusqu'à son faîte. Il mesure 10 m de hauteur, tandis que les traces de rampants anciens permettent de situer la pente du toit d'origine aux alentours de 40°. Alors que les élévations des murs nord et ouest de la nef sont les seules qui soient anciennes, les autres sont soit enduites comme celles du mur nord du chœur soit plus récentes comme les murs sud de la

nef et probablement les côtés sud et est du chœur (ill. 710). Ces derniers semblent avoir été intégralement reconstruits, comme l'indiquent les types de chaînage utilisés et la médiocrité de la maçonnerie mise en oeuvre. On dénombre également deux contreforts plus récents qui épaulent la partie ouest du mur nord de la nef et deux autres en façade, alignés dans l'axe des murs gouttereaux.

Les parements du mur nord et presque la totalité du mur de façade ouest de la nef sont montés en petit appareil relativement irrégulier de grès brun clair à vert (ill. 711). L'ensemble est réparti en assises horizontales. Les moellons qui les composent sont parfois allongés et disposés en biais, ce qui aboutit à quelques zones d'*opus spicatum*.

Le fenestrage d'origine est conservé aux murs nord et ouest de la nef. On compte trois ouvertures du côté nord et une en façade. Chaque fenêtre se compose d'un linteau échancré et de piédroits de trois assises de simples blocs (ill. 712). L'ensemble est taillé dans du calcaire. Ces baies mesurent 0,85 m de hauteur pour 0,18 m de largeur. L'appui de la seconde fenêtre du mur nord se situe, par exemple, à 4,40 m de hauteur. Le mur de façade est doté d'un oculus d'un peu plus de trente centimètres de diamètre, constitué de neuf claveaux plutôt larges (ill. 713 et 714). La fenêtre rectangulaire, qui apparaît au-dessus, mesure 0,85 m de hauteur pour 0,25 m de largeur. Ses jambages se composent de quatre assises de blocs de calcaire et d'un linteau droit. La modénature de cette ouverture, pourtant réalisée dans le même matériau que les baies de la nef, indique qu'il s'agit d'un élément remanié sinon reperçé à l'époque moderne.

Le portail ouest qui présente deux archivoltes chanfreinées est roman mais n'appartient pas à la même phase de construction que les éléments d'origine de la nef, comme en témoignent les traces de reprises de maçonnerie liées à son insertion dans un second temps.

L'intérieur de l'édifice est totalement enduit. Il permet toutefois de mesurer les ébrasements internes des baies d'origine. L'exemplaire de la première travée du mur nord mesure par exemple 1,30 m de hauteur pour 0,58 m de largeur. De son côté, l'arc d'entrée du chœur d'origine a été refait puisqu'il est brisé et que ses piédroits ont été reconstruits dans l'axe des murs gouttereaux du chevet.

Synthèse et datation

Outre ses volumes d'origine, l'église de Ponthouin conserve, de manière assez exceptionnelle, la totalité de son mur de façade. On peut y distinguer les traces de ses rampants d'origine dont l'inclinaison est proche de 40°. Avec une telle pente et en l'absence de tuiles aussi anciennes dans la région, il est possible que l'édifice ait été couvert de bardeaux (Demandrille, Cambou, 2008, p. 7). La qualité de l'appareil permet d'attribuer cette église au XI^e siècle. Les fenêtres et leur forme (groupe 4) les rapprochent chronologiquement de celles

des Loges (72*) ou de Saussay (72*), deux exemples voisins datés par le radiocarbone⁴¹. Les résultats de ces analyses nous incitent, pour l'église de Ponthouin, à privilégier une date de construction dans le courant du deuxième ou du troisième quart du XI^e siècle. La datation ¹⁴C réalisée à Ponthouin ne contredit pas cette proposition et elle permet au moins d'exclure une construction antérieure à 1016⁴².

L'oculus de la façade constitue un type d'ouverture extrêmement rare dans la région. Il remonte sans doute, comme la reconstruction du portail, à une phase de travaux du XII^e siècle.

Les contreforts de la nef, la reconstruction presque complète du chevet, du mur sud de la nef comme son fenestrage et la sacristie datent de l'époque moderne.

⁴¹ **Les Loges** (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1028 à 1184 (95,4%)
Saussay (*Monfort-le-Gesnois*) (Ly 12188) (échantillon n° 8) – Âge calibré 1041/1220 (95,4%)

⁴² **Ponthouin** (*Mézière-sous-Ponthouin*) (Ly 12186) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

Pontvallain

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Pontvallain

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 11, n° 146, ill. 19, n° 146

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de la Couture

Présentateur – abbé de La Couture

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Ecclesia de Ponvaleu, 1167 (Cartulaire de la Couture) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 738.

Le prieuré aurait été fondé par l'abbaye de la Couture vers 1060 (Bouton, 1962, p. 400)

Des sarcophages en falun ont été découverts à l'entrée du village (nord-nord-est) près de la Croix de Vésigneux au passage d'une voie romaine (Pesche, 1829, p. 518 et Bouvet et *al.*, 2001, p. 401).

Description

L'église présente une nef à deux vaisseaux précédés d'un large porche surmonté d'une tour. Le vaisseau nord ouvre sur un chevet profond de forme rectangulaire et le vaisseau sud sur une chapelle de même forme mais légèrement plus courte (ill. 715 et 716).

Dans cette église qui remonte principalement à la période moderne, seul le mur nord de la nef conserve une baie à linteau échancré en calcaire cassé en deux morceaux (ill. 717). Ouverte à 3,50 m de hauteur, elle possède des jambages dotés de trois assises de blocs régulièrement taillés (ill. 718). Cette baie mesure 0,82 m de hauteur pour 0,15 m de largeur. L'élévation, où cette ouverture apparaît est difficile à détailler en raison de la présence d'un enduit trop couvrant. L'appareil y semble cependant relativement irrégulier.

Synthèse et datation

L'ouverture relevée au mur nord de la nef de Pontvallain appartient au gouttereau nord d'une nef antérieure au XII^e siècle. Cette baie par sa forme et ses dimensions évoque d'autres exemples du groupe 4 comme Ponthouin (72*), Les Loges (72*) ou Saussay (72*), trois exemples datés au radiocarbone et bien d'autres ouvertures comme celle Ardenay (72*) ou de Saint-Pierre-de-Chevillé (72*) (**vol. 2, ill. 570**)⁴³ que nous avons tendance à attribuer au deuxième et au troisième quart du XI^e.

⁴³ **Les Loges** (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1028 à 1184 (95,4%)
Saussay (*Monfort-le-Gesnois*) (Ly 12188) (échantillon n° 8) – Âge calibré 1041/1220 (95,4%)
Ponthouin (*Mézière-sous-Ponthouin*) (Ly 12186) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

Pruillé-l'Eguillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Grand Lucé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 10, n° 173, ill. 19, n° 173

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Christophe

Sources et histoire

Usque terminum Proliacense, 572 (*Actus*, p. 85) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Juxta Proliacum Latronum, 832-857 (*Gesta*, p. 79) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Villa cujus vocabulum est Proiliacus im condita Vedacinsae ; has villas, id est...Proliacum super fluviolum Viduam, IX^e siècle (*Actus*, p. 18, p. 35) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Presbiter de Pruliaco, 1090-1100 (*Cartulaire Saint-Vincent*, 286) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Ecclesia de Pruliaco Gandini, 1187 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, 122) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Description

L'église de Pruillé-l'Eguillé (ill. 719 et 720) conserve quelques vestiges intéressants, qui se concentrent au mur ouest de la nef. Les restes d'un portail sont visibles au nord de la porte moderne actuelle (ill. 721). On distingue un piédroit constitué de moyens appareils en calcaire. L'arc, qui a été bûché, montre les restes d'un décor de chevrons. Cet ensemble est extradossé par un cordon d'éléments de calcaire allongés. On peut sans doute associer à ce portail la chaîne d'angle nord-ouest de la nef montée en moyen appareil de blocs calcaires.

Synthèse et datation

Les vestiges de ce portail ouest, que l'on peut associer au chaînage d'angle tout proche, appartient à un édifice ancien. Le décor que l'on devine au niveau de cet arc de porte remonte

vraisemblablement à l'extrême fin du XI^e siècle ou du premier tiers du siècle suivant. On retrouve ce type de décor au portail ouest de Requeil (72*), une église située à 25 km plus à l'ouest. La présence de décors de bâtons brisés renvoie aux décors du portail ouest de Nogent-le-Bernard (72*) (ill. 628) et plus largement à des exemples normands comme ceux des arcs des tribunes du chevet de l'abbatiale Saint-Georges-de-Boscherville (Chaix, 2011, p. 242) ou des arcs de la nef de la cathédrale de Bayeux. Le reste de l'église très enduit ne laisse voir que des ouvertures de l'époque moderne.

Pruillé-le-Chétif

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 10, n° 233, ill. 19, n° 233

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné, doyenné de La Quinte

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Villa nuncupante Proliaco, 712 (*Actus*, p. 232) – Mention d'un habitat dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 757.

De Priliaco, 832 (*Gesta*, p. 41) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Ecclesia de Proiliaco, XI^e siècle (*Actus*, p. 364) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 758.

Des fragments de sarcophages sont réemployés dans le chaînage nord-ouest de la nef témoignent probablement de la présence d'un cimetière mérovingien à proximité.

Description

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept et d'un chœur à chevet plat. Une tour au sud et une chapelle au nord complètent le plan de cet édifice (ill. 722 et 723).

La nef d'origine est entièrement conservée. Elle mesure 11,80 m de longueur pour 7,80 m de largeur et 4,75 m de hauteur (mur gouttereau sud). Son mur oriental mesure 0,69 m d'épaisseur. Les chaînes d'angle ouest, d'origine, montrent, à côté de blocs de moyen appareil de grès roussard, des blocs de calcaire dont certains sont des fragments taillés dans des sarcophages (ill. 724). Comme le montre le plan, les angles orientaux de la nef ont été repris et insérés dans des adjonctions plus récentes, une chapelle au nord et la tour au sud. Les murs nord, sud, et une partie du pignon ouest comportent un petit appareil plutôt régulier où domine le grès roussard (ill. 725). Les assises sont bien réglées.

Les murs sud et nord conservent leur fenestration d'origine. Chacun présente deux petites ouvertures à linteau échancré taillés dans un seul bloc de calcaire (ill. 726). Il est probable qu'il s'agisse également d'éléments réemployés. Comme au sud, les jambages se composent soit de blocs de calcaire issus de sarcophages (ill. 727), vu leurs faibles épaisseurs, soit, comme au nord, de moyens appareils en grès roussard (ill. 726). Ces derniers sont disposés en boutisses ou en carreaux, ce qui donne à ces piédroits des profils assez irréguliers. Les quatre fenêtres ont été rallongées vers le bas comme l'indique l'absence de blocs de jambage à leur base. Les quatre baies mesuraient à l'origine de 0,63 à 0,65 m de hauteur pour 0,13 à 0,15 m de largeur. Elles s'ouvraient à environ 3,60 m du sol au mur nord et entre 3,70 m et 3,75 m de sol de l'autre côté. L'intérieur de l'église permet d'observer un arc d'entrée du chœur sans doute repris au XIX^e siècle. Il pourrait remonter à l'édifice d'origine d'après sa largeur plutôt modeste (3,60 m).

Synthèse et datation

L'église de Pruillé-le-Chétif conserve sa nef d'origine et ses deux fenêtres à linteau échancré à chaque mur gouttereau. Le chevet carré d'origine apparaît, semble-t-il, sur les plans du XIX^e siècle juste avant qu'il ne soit agrandi.

La qualité des élévations en petit appareil plutôt régulier (type A) pousse à dater la construction de cette église avant 1050. La forme et les dimensions des 4 baies permettent des comparaisons avec celles des groupes 1 et 2 que des datations ¹⁴C suggèrent d'attribuer au X^e siècle ou au tout début du XI^e siècle (vol. 2, ill. 567 et 568). Si l'on se fie aux exemples du groupe 1 comme les fenêtres de la « chapelle castrale d'Entrammes (53*), de Nuillé-sur-Ouette (53*) et de Joué-l'Abbé (72*)⁴⁴, les baies du mur sud de Pruillé-le-Chétif seraient légèrement plus anciennes alors que celles du mur nord pourraient appartenir à une reprise de la partie haute du mur nord qui montre un enduit de surface différent (ill. 726 et 722).

Deux datations ¹⁴C réalisées sur des charbons du mur nord indiquent des fourchettes chronologiques différentes⁴⁵. La première (Ly12584) (échantillon n° 5) offre une date postérieure à 1025 et la seconde semble plus cohérente puisqu'en couvrant, avec une probabilité de 68,2%, les deux derniers tiers du X^e siècle et le début du XI^e siècle, elle évoque les tendances

⁴⁴ *Entrammes « chapelle Castrale »* (Ly 12120) (échantillon n° 2) – Âge calibré 778/995 (95,4%) – 778/790 (6,7%) – 809/815 (0,5%) – 826/841 (1,4%) – 863/995 (91,8%)

Nuillé-sur-Ouette (Ly 13118) (échantillon n° 2) - Âge calibré 895/1017 (95,4%) - 895/929 (27,1%) - 939/1017 (68,3%)

Joué-l'Abbé (prélèvement n°1 réalisé dans le bras nord du transept) (Ly 12191) – Âge calibré 884/1013 (95,4%)

⁴⁵ *Pruillé-le-Chétif* (Ly12584) (échantillon n° 5) – Âge calibré 1025 à 1157 ap. J.-C. (95,4%)

Pruillé-le-Chétif (Ly 14567 GrM) (échantillon n° 6) - Âge calibré 894 à 1018 ap. J.-C. 95,4%) 894/930 (27,2%), 938/1018 (68,2%)

chronologiques obtenues dans les contextes de ces fenêtres des groupes 1 et 2. La première datation, qui exclut une construction antérieure à 1025, est difficile à analyser. Peut-être est-elle liée à une reprise d'enduit, l'aspect général de ce mur étant en effet assez hétérogène.

Le reste de l'édifice, les grandes ouvertures de la nef, le transept et le chevet datent du XIX^e siècle comme plusieurs plans des archives départementales de la Sarthe le mentionnent tandis que la tour et la chapelle nord remontent à la période moderne.

Requeil

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Pontvallain

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 11, n° 176, ill. 19, n° 176

L'intérieur n'a pas été visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné d'Oizé.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Presbyter de Resquil, 1220 (AD72, H 1616) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 777.

Parrochia de Resquilio, 1266 (Cartulaire de Coulongé, p. 165) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 777.

Description

L'église se compose d'une nef et d'un bas-côté sud. Le vaisseau principal ouvre sur un chevet plat et le collatéral sur une vaste chapelle qui s'étend vers le sud. Une tour et une chapelle sont adossées contre l'extrémité des murs nord de la nef et du chœur (ill. 728 et 729).

L'église de Requeil ne conserve d'un état plus ancien que son mur nord.

Avant la restauration de ce mur, qui mesure un peu moins de 6 m de hauteur, l'appareil apparaissait comme assez petit, plutôt irrégulier et disposé en assises horizontales (ill. 730). Les vestiges de deux petites ouvertures subsistent dans cette élévation (ill. 731). Elles appartiennent à la moitié est de ce mur. On peut imaginer qu'une troisième baie existait plus à l'ouest avant d'être totalement remaniée par le percement d'une très vaste fenêtre moderne. En dehors de quelques éléments de calcaire et de grès roussard qui appartiennent à la fenêtre orientale d'origine, seule la baie de la seconde travée est entièrement conservée. Ouverte à 4,50 m de hauteur, elle dispose d'un linteau en calcaire échancré et extradossé (ill. 732). Il est gravé de dix claveaux et d'une rainure parfaitement réalisée qui simule l'extrados. Les jambages se composent de trois assises de moyens appareils taillés principalement dans du calcaire. On

dénombrer quelques boutisses renforcées réparties sur les deux assises supérieures. Cette baie mesure 0,78 m de hauteur pour 0,15 m de largeur.

Un portail roman remarquable apparaît au mur ouest de la nef (ill. 733). Décoré de plusieurs archivoltas dont la principale est ornée de bâtons brisés, cette entrée est aussi entourée de colonnes engagées qui supportent une frise d'arcature dont les retombées sont sculptées de visages.

Synthèse et datation

Le petit appareil (type B) visible au mur nord de la nef place la construction de cette église avant le XII^e siècle. Chacun des gouttereaux possédait sans doute trois fenêtres à linteau échancré dont deux seulement subsistent. Associée à cette église d'origine, la seule fenêtre intacte, qui rappelle par la forme et ses dimensions des baies du groupe 4, permet probablement de dater cet édifice entre le deuxième et le troisième quart du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560). Dès la première moitié du XII^e siècle, la façade ouest est reprise lorsque le portail est construit. Avec son arc décoré de bâtons brisés, il n'est pas sans rappeler celui de Pruillé-l'Aiguillé (72*), un édifice situé à 25 km plus à l'est.

Le reste du monument remonte pour l'essentiel à la période moderne.

Roézé-sur-Sarthe

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 9, n° 201, ill. 19, n° 201

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon.

Statut – prieuré de la Couture, succursale de la paroisse de la Suze

Présentateur – abbé de La Couture

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

De Rusiaco, IX^e siècle. (*Actus*, p. 43)

Villa de Rossiaco, 874 (Cartulaire de la Cathédrale d'Angers, 37) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 793.

Monachi Rozeii, inter Rozeium, Rozeum, 1134-1136 (cartulaire de la Couture, p. 50, cartulaire de Saint-Pierre la cour, p. 17) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 793.

Prior de Roizé, vers 1200 (Cartulaire de la Couture, 175) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 793.

Des fragments issus de sarcophages en falun sont visibles dans les murs de la nef. L'hypothèse d'un cimetière mérovingien est envisageable à proximité d'autant que les mentions indiquent que dès l'époque carolingienne, une villa et sans doute un habitat y existaient.

Entre 1036 et 1055, Lolon ou Lonon, seigneur de Roézé, avec le consentement de son fils Hubert, fait don au monastère de la Couture du Mans de l'église qu'il a fait construire en l'honneur de saint Pierre. Selon une autre source, que nous n'avons pu vérifier, un prieuré Saint-Pierre de Roézé aurait été fondé dès 1032 (Bouton, 1962, p. 400). A. Bouton n'indique pas si l'abbaye de la Couture en serait la seule initiatrice.

Description

L'église se compose d'une nef monumentale qui se prolonge à l'est par une massive tour carrée dont le niveau inférieur sert de chevet. Une chapelle est adossée contre l'extrémité est de chacun des murs gouttereaux (ill. 734 et 735).

La nef, dont l'emprise est conservée, mesure 24,70 m de longueur sur 11,20 m de largeur et un peu plus de 8,30 m de hauteur.

Ce vaisseau se compose principalement d'élévations en petit appareil, souvent cubique, de grès roussard (ill. 734 et 737). On y trouve également des éléments de calcaire issus de cuves de sarcophages. La taille des blocs est très soignée et les moellons sont disposés en assises horizontales. On trouve ce type de maçonnerie sur l'essentiel du mur nord. Seule son extrémité ouest a été reconstruite. Le mur ouest ne conserve que la base de son élévation d'origine que l'on distingue au nord du portail, le reste du mur ayant été reconstruit, comme le suggère un appareillage bien plus irrégulier (ill. 738). Des contreforts en renforcent les angles. On ne peut rien dire du mur sud qu'un enduit recouvre presque totalement.

Quatre fenêtres clavées du XIX^e siècle, reliées par une moulure, apparaissent dans les parties sommitales des murs gouttereaux. Cette disposition ne remonte pas à cette phase de travaux mais à un état ancien qu'un relevé (AD72, 1FP478) de la face nord de l'église, réalisé avant travaux, nous montre (ill. 739). Cette planche sans date, conservée aux archives départementales de la Sarthe, pourrait remonter, comme un plan de la même liasse, à 1880. Le document montre les restes de quatre baies romanes bouchées ou déjà largement remaniées et les éléments épars d'un cordon qui les reliait alors. Plusieurs de ces arcs sont extradossés par cet élément en relief qui ne montre apparemment aucun décor. De ce fenestrage, il ne reste que quelques claveaux soulignés par un tronçon de bandeau bûché au niveau d'un solin du pan de toiture ouest de la chapelle nord (ill. 740). Les fenêtres ont ensuite été remplacées par d'autres plus basses. On distingue deux zones de rebouchage au nord, en partie reprises lors de l'ouverture des baies au XIX^e, et deux au sud ouvertes entre les baies de 1880.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Roézé-sur-Sarthe évoque, par ses dimensions imposantes, d'autres vaisseaux sans contreforts comme ceux du Lion d'Angers, Villévêque, deux exemples du Maine-et-Loire ou d'Ancinnes, Chenu et Melleray pour la Sarthe et Cossé-en-Champagne (53*), des édifices qui sont probablement tous du début du XI^e siècle⁴⁶. La qualité des élévations de Roézé (type A) renvoie aux maçonneries des bras de transept de la Couture, à celles des bas-

⁴⁶ Datation D. Prigent : *Le Lyon-d'Angers* (Ly-3881) (GrA) 1140 ± 50 BP soit à 95 % : 775-1014

Datation D. Prigent : *Le Lyon-d'Angers* (Ly-8941) (GrA) 1165 ± 35 BP soit à 95 % : 776-972

Chenu (Ly 14565 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Cossé-en-Champagne (Ly 13116) (échantillon n°2) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)

côtés de la cathédrale du Mans, de l'abbatiale d'Evron mais encore aux murs de la nef de Pruillé-le-Chétif (72*), des édifices religieux que l'on situe chronologiquement avant 1050, voire même avant l'An Mil. Roëzé possédait probablement, comme Lombron (72*), Chenu (72*) (vol. 2, ill. 573) et la première phase de la nef de la Couture (vol. 2, ill. 131), un cordon qui reliait les baies d'origine entre elles. Difficile de savoir s'il était doté de billettes ou simplement mouluré. Au regard de ces comparaisons, une datation comprise entre le dernier quart du X^e siècle et le début du siècle suivant semble pouvoir être privilégiée.

La tour clocher, ses baies à linteau échancré du premier niveau et ses baies géminées de son étage haut ainsi que la présence d'un réseau de trous de boulin extrêmement régulier témoignent sans doute d'une construction romane du XII^e siècle, ce que l'irrégularité de l'appareil semble confirmer. Elle n'est pas sans rappeler la tour porche de l'abbatiale d'Evron (53*) (vol. 2, ill. 156).

Au mur sud de la nef, les fenêtres murées semblent plutôt remonter au XVI^e siècle comme les ouvertures du mur de façade (ill. 736).

Les chapelles adossées aux murs de la nef datent de l'époque moderne tandis que la sacristie, la tour d'escalier établies contre le mur nord de la tour remontent au XIX^e siècle.

Rouessé-Fontaine

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Paterne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 4, n° 341, ill. 19, n° 341

Eglise classée le 27 mars 1914

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé et doyenné de Fresnay.

Statut – prieuré cure des chanoines de Saint Augustin

Présentateur – abbé de Beaulieu du Mans

Vocable – saint Hermès

Sources et histoire

Decima de Roisseio, 1176 (Cartulaire de Tiron, 326) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 801.

Ecclesia de Roysseyo, vers 1330 (Pouillés, p. 64) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 801.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui se prolonge à l'est par une travée droite et une abside hémicirculaire légèrement plus étroite. Une tour est adossée contre le chevet au nord et une vaste chapelle a été ajoutée au sud (ill. 741 et 742).

La nef est en partie construite en petit appareil irrégulier. Souvent cassés et anguleux, les blocs sont organisés en assises horizontales. On en retrouve au mur nord et à la base des murs ouest (ill. 743). La base de la première travée du mur sud en présente également. Une fenêtre à linteau échancré peut probablement être associée à ces élévations (ill. 744). Réalisée dans du grès brun foncé, cette fenêtre, qui mesure 0,74 m de hauteur pour 0,15 m de largeur, s'ouvre à 3 m de hauteur.

Synthèse et datation

Quelques éléments de la nef de Rouessé-Fontaine peuvent être attribués au XI^e siècle comme l'indiquent la mise en oeuvre de l'appareil des élévations du mur nord et des bases des

murs ouest et sud. La fenêtre à linteau échancré associée à cette construction d'origine évoque la forme et les dimensions des baies du groupe 4 que nous faisons remonter au deuxième ou au troisième quart du XI^e siècle.

Au XII^e siècle, l'édifice est doté d'un nouveau portail à l'ouest et d'une tour carrée qui vient s'appuyer contre le mur nord de la travée droite du chevet, qui pourrait remonter à l'édifice d'origine. On ne sait pas trop à quelle phase attribuer l'abside en hémicycle qui ne peut être d'origine en raison de la qualité encore plus médiocre de ses élévations. Elle pourrait, au plus tôt, appartenir à la phase du XII^e siècle.

La chapelle sud, le reste des ouvertures de la nef remontent à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne.

Ruadin

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Sud-Est

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 8, n° 242, ill. 19, n° 242

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné dans la Quinte.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de Saint-Pierre-la-Cour

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Parrochia de Ruadeno, 1236 (AD72, H 837) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 809.

Des sarcophages en calcaire coquillier ont été découverts « non loin du bourg, près du chemin de Ruadin à Outillé » (Bouvet et *al.*, 2001, p. 408).

Description

L'église comprend une nef unique, une tour au milieu de son mur nord, un chevet en hémicycle présédé par deux chapelles latérales (ill. 745 et 746).

De cette église presque totalement reconstruite au XIX^e siècle, il ne subsiste de l'édifice du XI^e siècle qu'une petite partie de son mur nord de nef (ill. 747). Cette portion d'élévation est construite en plaques de schiste posées à plat ou disposées en *opus spicatum*. La facture de l'ensemble est assez peu soignée et les assises toujours horizontales ont des hauteurs variables. Une porte bouchée peut être associée à cette élévation. Elle se compose d'un arc clavé d'éléments en calcaire bien taillés, de largeur assez irrégulière. Ces claveaux sont séparés par des joints d'épaisseur assez faible. Pour ce que l'on peut voir des jambages, ils se composent de moyens appareils aux bords plutôt bien dressés, taillés dans du calcaire ou du grès roussard.

Synthèse et datation

Les quelques éléments visibles au mur nord de la nef de Ruaudin appartiennent au XI^e siècle. L'irrégularité de ses portions d'élévation, où les assises ont des hauteurs irrégulières (type C), évoquerait plutôt le milieu du XI^e siècle.

Ruillé-sur-Loir

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Chartre-sur-le-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 11, n° 165, ill. 19, n° 165

Eglise inscrite le 3 février 1999

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de Troo jusqu'en 1640 puis de la Chartre.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Villa cujus vocabulum est Ruiliacus super fluvium lith, IX^e siècle (Vie de Saint Julien, *Actus*, p. 19) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 813.

Parrochia de Ruilleio, 1267 (*Lib.alb.*, p. 708) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 813.

Description

L'église se compose d'une courte nef qui précède un vaisseau principal encadré de chapelles et un chevet de forme trapézoïdale (ill. 748 et 749).

L'église de Ruillé-sur-Loir ne conserve de son édifice le plus ancien que les murs ouest et sud de sa nef dont les enduits, refaits récemment, empêchent toute étude. Une porte romane à double archivoltte apparaît en façade. Le mur sud de la nef conserve également une baie à linteau échancré extrêmement élancée qui mesure 1,18 m de hauteur pour 0,12 m de largeur (ill. 750 et 751). Les blocs de ses jambages ainsi que son linteau présentent un léger chanfrein. Par ailleurs, les restaurateurs lui ont ajouté un pierre d'appui qui n'existait pas. La baie de Ruillé-sur-Loir mesure 1,18 m pour 0,12 m de largeur. Tout le reste de l'édifice remonte à la période moderne et au XIX^e siècle.

Synthèse et datation

L'ouverture conservée au mur sud de la nef, par ses dimensions, est comparable aux baies des églises de Molières (53*) ou de Sargé-les-le-Mans (53*), des exemples du groupe 5 (vol. 2, ill. 571). Ces comparaisons permettent d'attribuer les éléments les plus anciens de l'église de Ruillé-sur-Loir à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. Il n'est pas certain que l'on puisse associer cette baie au portail qui subsiste à la façade ouest de cet édifice par ailleurs extrêmement remanié.

Saint-Aubin-des-Coudrais

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – La Ferté-Bernard

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 6, n° 308, ill. 19, n° 308

Eglise classée le 11 mai 1976

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté.

Statut – prieuré cure de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (Invent. Général, 1983, p. 324)

Présentateur – abbé de Saint-Aubin puis Abbé augustinien de Beaulieu-les-le-Mans

Vocable – saint Aubin

Sources et histoire

J. de Sancto Albino, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 170) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 820.

Sanctus Albinus de Coryletis, XII^e siècle (Cauvin, p. 280) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 820.

Ecclesia Sancti Albini, vers 1330 (Pouillés, p. 68) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 820.

Quelques rares fragments de calcaire issus de cuves de sarcophage sont visibles dans les murs de l'église de Saint-Aubin-des-Coudrais. Il en existe, par exemple, dans un jambage de la fenêtre romane ouverte en façade.

Description

L'église de Saint-Aubin-des-Coudrais conserve son plan d'origine formé d'un porche d'entrée, d'une nef unique prolongée par une travée droite plus étroite qui ouvre sur une abside hémicirculaire (ill. 751 et 752). Un bas-côté nord plus récent, formé de plusieurs chapelles, et une sacristie, a été construit contre le côté nord de l'église.

Cet édifice présente une nef de 19,30 m de longueur, de 10 m de largeur, 7,10 m de hauteur et une travée droite de chœur de 5 m de longueur.

Les murs ouest et sud de la nef, la travée droite du chœur et les bases de son abside en hémicycle sont construits à l'aide d'un petit appareil de grès relativement irrégulier disposé en assises

horizontales. Les chaînages sud de la nef semblent en grande partie repris, mais quelques éléments de chaînes d'angle apparaissent, à l'ouest et à l'est, sous forme de moyen appareil de grès roussard. Ils pourraient appartenir à une phase de reconstruction au moment de l'adjonction du porche d'entrée roman et de la mise en place, à l'est, d'un contrefort moderne. Si les chaînages ont en grande partie été remaniés, les volumes de la nef sont conservés, comme en témoigne le rythme régulier des fenêtres d'origine du mur sud (ill. 754). Ces baies étaient au nombre de trois. Seule la fenêtre intermédiaire subsiste, les deux autres ayant été en partie détruites lors du percement de grandes ouvertures gothiques. La baie ancienne dispose d'un arc formé de quatre larges claveaux en calcaire (ill. 755). Les joints y sont très fins. On observe des claveaux du même type dans les autres baies romanes du mur ainsi qu'à celle de la façade où les claveaux sont en grès roussard. Les jambages de ces fenêtres sont en grès roussard et, plus rarement en calcaire. Les éléments utilisés sont relativement irréguliers et répartis en cinq, voire six assises. La baie intacte du mur sud mesure 1,17 m de hauteur pour 0,26 m de largeur.

La façade ouest semble conserver l'arc de son portail d'origine (ill. 756). Si les jambages ont été totalement repris à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, l'arc roman se compose de nombreux claveaux de calcaire aux joints d'épaisseur régulière.

Le mur sud de la travée droite du chœur n'a pas gardé son fenestration initial. Le chevet montre encore, du côté nord, quelques vestiges d'élévation identiques à la plus ancienne du mur sud de la nef. Les parties hautes de cette abside, renforcée par quatre contreforts, ont été en grande partie reconstruites. Les deux tiers inférieurs des murs sont réalisés en moellons irréguliers, disposés sans ordre. Une corniche, soulignée par une torsade, joignait à l'origine les arcs des fenêtres et les talus des contreforts. Plus tard, les parties hautes de l'abside ont été reprises en moyen appareil au moment où le chœur a été voûté d'un cul-de-four. Une seule ouverture, dont l'arc a été remodelé, conserve peut-être sa forme d'origine. En position latérale du côté nord, elle est percée à mi-hauteur de l'élévation.

Un porche roman s'appuie contre la façade ouest d'origine (ill. 757). Cette construction, aux élévations différentes de celles de la nef, avait dans un premier temps la même largeur que celle-ci. Ce porche d'entrée, en partie remanié, dispose d'une entrée aménagée dans l'axe du portail d'origine et, vers le nord, d'une arcature romane composée de trois ouvertures dont les arcs reposent sur des colonnes monolithes sommées de chapiteaux à décor végétal. Une baie géminée murée du même type est visible au milieu du mur sud de ce porche (ill. 758). Leurs jours ont été bouchés pour y aménager des bouches à feu. L'édification du bas-côté nord conduit à l'élargissement du porche d'entrée. Ces travaux s'attachent sans doute à la reconstruction du mur ouest du porche, comme le suggère sa seconde porte à linteau en bois.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Aubin-des-Coudrais conserve son plan d'origine. Il se composait d'une nef rectangulaire et d'une travée droite plus étroite prolongée par une abside. Cet édifice était doté de trois fenêtres par mur gouttereau et d'une unique ouverture en façade. Le type d'appareil utilisé (type B) et les fenêtres associées (groupe 4 ?) permettent plutôt d'attribuer cette église à la seconde moitié du XI^e siècle.

Dès la première moitié du XII^e siècle, les parties hautes du chœur sont reprises pour être voûtées et un porche d'entrée est construit contre la façade ouest.

Le reste de l'édifice remonte à l'époque moderne.

Saint-Benoît-sur-Sarthe

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – La Suze

Réunie à la commune de Chemiré-le-Gaudin le 4 décembre 1809

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 9, n° 203, ill. 19, n° 203

Intérieur seulement aperçu

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon.

Statut – cure

Présentateur – abbé de La Couture du Mans

Vocable – saint Benoît

Sources et histoire

« L'évêque du Mans Avesgaut, 994-1035, donne aux religieux de la Couture le droit d'autel qu'il avait coutume de prendre sur l'église Saint-Benoît... » (Pesche, 1829, p. 43) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 821.

Altaria Sancti Benedicti de Thesvalo, 1028 (Cartulaire de l'Evêché, 966) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 821.

Sanctus Benedictus super saltam, 1212 (AD72, G. 51) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 821.

Ecclesia Sancti Benedicti super Certam, 1405 (*Province du Maine*, XXII, 166) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 821.

Description

L'église de Saint-Benoît-sur-Sarthe est insérée dans un ensemble de bâtiments récents, implantation qui rend sa visite extrêmement compliquée. Elle conserve une nef unique ancienne et un arc d'entrée de chœur que nous n'avons pu qu'entrevoir (ill. 759, 760 et 761).

Le mur nord de la nef et en partie celui de l'est sont construits en petit appareil relativement régulier et disposé en assises horizontales comme en témoigne son parement intérieur (ill. 762). Alors que le mur oriental de cette église peut lui être associé, les murs ouest et sud semblent avoir été repris. Une porte sud paraît remonter à l'époque romane comme le suggèrent son arc

chanfreiné et son décor de pointes de diamant que l'on distingue au-dessus d'un mur de propriété (ill. 763). Le chœur, qui n'a pu être visité est occupé aujourd'hui par une habitation.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Saint-Benoît-sur-Sarthe conserve au moins ses murs nord et est d'origine dont les maçonneries en petits moellons assisés sont antérieures au XII^e siècle, voire même à 1050. La porte sud et son décor indiquent probablement une phase de remaniements dès le XII^e siècle. On ne peut pas dire grand chose du reste de cette église auquel nous n'avons pu accéder.

Saint-Célerin-le-Géré

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 6, n° 304, ill. 19, n° 304

Eglise inscrite le 16 juillet 1984

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de la Montfort.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye de Marmoutier

Présentateur – abbé de Marmoutier

Vocable – saint Cenery (Pesche, 1829, p. 145) et La Trinité (Bardet, 1983, p. 369)

Sources et histoire

Ecclesia in honorem sancte Trinitatis in parochia Sancti Celerini, vers 1075 (Cartulaire de Marmoutier, II, 127) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 823.

Monachi de Sanco Serenico, 1090 (Cartulaire de Marmoutier, II, 132) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 823.

Le prieuré est fondé en 1060 (Bouton, 1962, p. 401) et on suppose que c'est à l'initiative de l'abbaye de Marmoutier

Description

L'église de Saint-Célerin se compose d'une nef prolongée par un chœur rectangulaire à chevet plat (ill. 764 et 765).

La chaîne d'angle nord-est de la nef construite en moyen appareil (ill. 766) et une baie à linteau échancré visible de ce mur nord constituent les seuls éléments visibles d'un bâtiment ancien (ill. 767). La baie, placée non loin de la sablière du toit, mesure 0,67 m de hauteur pour 0,18 m de largeur (ill. 768). Elle se compose d'un linteau échancré au bord supérieur arrondi en grès brun foncé. Il est soutenu par trois assises de blocs, parfois doublés, qui paraissent en calcaire. Cette fenêtre s'ouvre à 5 m de hauteur, dans une élévation entièrement enduite qui en fait au total 6,30 m. Son implantation se situe au tiers est du mur, permet sans doute de restituer une seconde

fenêtre romane au niveau de la grande baie moderne située plus à l'ouest (ill. 767). Les chaînes d'angle ouest de la nef et les ouvertures de la façade, ont toutes été refaites, ainsi que le chevet percé côté nord des mêmes fenêtres gothiques que le mur sud de la nef.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Célerin, malheureusement enduite, conserve une nef dont l'emprise et les volumes semblent d'origine comme en témoignent l'implantation de la baie à linteau échancré du mur nord et sa chaîne d'angle nord-est. La position de cette baie permet d'en restituer une seconde plus à l'ouest, dans cette nef qui en possédait à l'origine, 2 par mur gouttereau. Cette fenêtre, par sa forme et son gabarit, s'apparente à des ouvertures du groupe 3. Plusieurs comme celle de Vezot (72*), Bannes (53*), Ruillé-le-Gravelais (53*) et Bouër (72*) (vol. 2, ill. 569) ont pu être datées par le radiocarbone⁴⁷. Les tendances observées parmi les fourchettes de probabilités obtenues et des comparaisons typologiques avec des fenêtres d'autres édifices suggèrent de placer la construction de l'église de Saint-Célerin entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle.

Le mur sud de la nef, la façade et le chevet plat, trop large par rapport à la nef pour être d'origine, remontent à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne.

⁴⁷ **Bannes** (Ly 13119) (échantillon n°2) – Âge calibré 973/1146 (95,4%) – 973/1045 (91,6%) – 1098/1120 (3,5%) - 1143/1146 (0,3%)

Ruillé-le-Gravelais (Ly 12124) (échantillon n° 1) – Âge calibré 989/1153 (95,4%) – 989/1053 (57,4%) – 1080/1153 (38%)

Bouër (Ly 12582) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1013 à 1155 (95,4%)

Vezot (Ly 12187) (échantillon n° 7) – Âge calibré 900/1027 (95,4%) – 900/922 (8,7%) – 948/1027 (86,7%)

Saint-Christophe-du-Jambet

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 5, n° 333, ill. 19, n° 333

Eglise inscrite le 11 décembre 1912

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Christophe

Sources et histoire

Parrochia Sancti Xristofori de Janbeit, vers 1120 (Cartulaire de Vivoin, p. 41) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Ecclesia Sancti Xritofari du Jambet, 1219 (Cartulaire de Vivoin, p. 48) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Description

L'église se compose d'une nef unique prolongée par une travée sous clocher et un chevet en hémicycle (ill. 769 et 770)

La nef conserve aux murs nord, ouest et sud les traces d'élévations en petit appareil plutôt régulier de grès roussard disposé en assises horizontales (ill. 771 et 772). Les moellons sont généralement de forme rectangulaire et, quand, ils sont trop étroits, ils sont posés sur chant ou en biais pour que les assises soient de hauteurs identiques. Cette mise en oeuvre aboutit à de larges zones *en opus spicatum*. Ces parties en petit appareil (phase 1) se retrouvent aux trois travées nord et sud de la nef et peut-être au-dessus du glacis du portail ouest. Les murs gouttereaux conservent ce type d'élévation sur environ 3 m de hauteur au nord et 4 m au sud. Une autre phase (phase 2) de maçonnerie, réalisée en grès roussard, apparaît au-dessus. Avec un mortier plus oxydé de couleur brune, l'appareil moins régulier y est généralement plus grand, mais toujours disposé en assises horizontales. Au-dessus, les murs sont construits en appareil très irrégulier.

Plusieurs ouvertures y sont percées. Une fenêtre à linteau échancré s'ouvre à 3,80 m de hauteur dans la phase 2 au milieu de la première travée du mur nord (ill. 773). Cette baie, qui mesure 0,82 m de hauteur pour 0,23 m de largeur, dispose d'un linteau échancré au bord supérieur arrondi. Il est supporté par des jambages composés de trois assises d'éléments simples. Tous les blocs de cette ouverture sont taillés dans du grès roussard. La position de cette ouverture dans la nef indique qu'il s'agissait, à l'origine, d'un vaisseau à trois baies par mur gouttereau. Ce dernier devait mesurer environ 23 m de longueur pour 7,80 m de largeur. Deux portes bouchées aux arcs entièrement en roussard apparaissent à la première et à la seconde travée du mur sud (ill. 774). L'arc qui subsiste au milieu de la première travée se compose de larges claveaux trapézoïdaux séparés par des joints fins (ill. 775). Il n'appartient pas au premier état en raison de ces caractéristiques et de zones perturbées qui apparaissent sur son pourtour.

L'arc d'entrée de la seconde travée, beaucoup plus large, dispose de claveaux rectangulaires plus étroits séparés par des joints assez épais (ill. 776). Ses jambages, réalisés à l'aide d'éléments uniques qui correspondent parfois à la hauteur d'une seule assise de moellons s'inscrivent assez bien dans la maçonnerie de la phase 1. Au mur nord, une large zone remaniée, bien plus large que la porte actuelle à arc brisé, témoigne de la présence d'un autre accès qui serait symétrique à celui de la seconde travée du mur sud (ill. 771).

Plus tard, une importante phase de travaux a totalement remanié ce premier édifice. La nef d'origine est alors surélevée et ses murs sont renforcés par de puissants contreforts qui séparent l'ensemble en trois travées voûtées dont les arcs formerets sont visibles à l'extérieur. Une travée carrée de chœur sous clocher et une abside sont également construites à l'est, tandis que la façade ouest, totalement remodelée, est dotée d'un portail à plusieurs archivoltes. On y distingue un registre de décor crénelé et un autre en dents de scie, une composition qui n'est pas sans rappeler l'exemple de Saint-Martin-de-Laval (ill. 777) (vol. 4, ill. 383)

Synthèse et datation

La nef de l'église de Saint-Christophe-du-Jambet conserve les bases d'un édifice ancien. Trois phases de construction y apparaissent. La première subsiste aux murs nord et sud de la nef et probablement à son mur ouest. Elle est réalisée principalement en *opus spicatum* régulier de grès roussard disposé en assises horizontales. On peut probablement associer à ce premier état l'arc d'entrée de la seconde travée du mur sud. La qualité de l'appareil, le gabarit des moellons et la morphologie de l'arc sud indiquent assurément une date de construction antérieure à 1050 et l'on peut même privilégier une datation avant l'an Mil⁴⁸. La nef de cet édifice disposait d'un accès au milieu de son mur sud et peut-être d'un autre au nord. Leur présence n'est pas sans

⁴⁸ Des datations 14C pourraient sans doute venir préciser cette proposition.

rappeler ceux restitués de l'église de Moulay (53*) ou ceux probables d'Ancinnes (vol. 2, ill. 579). L'hypothèse d'arc d'accès à des chapelles latérales peut, nous semble-t-il, être proposée... Ce vaisseau est repris dans ses parties hautes. La maçonnerie y devient moins régulière mais toujours montée en petit appareil disposé en assises horizontales. Une fenêtre à linteau échancré, placée au niveau de la première travée du mur nord, témoigne d'une nef dotée de trois baies par mur gouttereau. La qualité de l'appareil (type B) et la morphologie de la baie que l'on range parmi celles du groupe 4 témoignent d'une phase de travaux que l'on peut placer vers le milieu du XI^e siècle.

Dans le courant de la seconde moitié du XII^e siècle, l'édifice est à nouveau remanié. Sa nef est alors surélevée pour être voûtée tandis que ses parties orientales antérieures sont totalement reconstruites.

Saint-Christophe-en-Champagne

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 220, ill. 19, n° 220

Eglise classée le 15 décembre 1997

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon.

Statut – cure

Présentateur – abbesse du Pré

Vocable – saint Christophe

Sources et histoire

Parrochia Sancti Christophori juxta Vallonium, 1249 (AD72, G. 788) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Ecclesia Sancti ChIristofori, vers 1330 (Pouillé, p. 72) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Description

L'église se compose d'une longue nef unique et d'un transept qui ouvre sur un chœur à chevet plat (ill. 778 et 779).

L'église de Saint-Christophe-en-Champagne conserve de sa phase la plus ancienne les deux tiers orientaux du mur nord de sa nef et les murs occidentaux des bras de transept comme le suggère la présence de baies à linteau échancré. Le côté nord de la nef montre en effet un changement d'appareil visible entre sa première et sa seconde fenêtre. Les élévations anciennes sont construites en petit appareil qu'un enduit récent trop couvrant empêche de détailler précisément (restauration réalisée en 2011/2012). Il s'agit principalement de moellons de grès disposés en assises assez grossièrement réglées.

Les fenêtres à linteau échancré, percées dans ces élévations anciennes, se répartissent en deux groupes qui correspondent sans doute à des phases de constructions différentes que des blocs de chaînage et une trace évidente de reprise viennent signaler au mur nord de la nef entre sa deuxième et troisième fenêtre (ill. 780).

Les ouvertures du premier groupe, les plus anciennes, nous semble t-il, rassemblent, en partant toujours de l'ouest, les 3^e et 4^e fenêtres du mur nord dont la facture est plutôt homogène. Elles sont constituées de blocs de grès roussard de hauteur assez régulière qui ont été utilisés autant pour les linteaux que pour les jambages. Les linteaux sont fendus et les blocs de jambage ont des largeurs variables. La troisième baie du mur nord mesure 1,04 m de hauteur pour 0,22 m de largeur.

Les baies des murs ouest des croisillons et la deuxième baie du mur nord de la nef appartiennent à un second groupe (ill. 781). Elles disposent de linteaux échancrés, en calcaire pour l'exemplaire de la nef, en grès roussard pour celles des croisillons. Leurs linteaux présentent des traces de gravure qui simulent un extradoss (ill. 782). Les piédroits se composent tantôt de plaques de grès ou de calcaire tantôt de blocs plus épais de grès ou de calcaire. Ces baies mesurent de 0,88 m (baie de la nef) à 1,04 m de hauteur (baie croisillon nord). Ces fenêtres qui, en raison de leur facture moins homogène, tant par le choix des matériaux que par le gabarit des blocs de leur entourage, nous semblent les plus récentes et elles témoignent d'une phase de rénovation de la nef et de la construction d'un transept.

La nef a été ensuite rallongée vers l'ouest comme l'indique le changement d'appareil qui s'opère verticalement entre la première et la deuxième fenêtre du mur nord (ill. 778). Dans cette partie nouvelle, l'appareil est surtout taillé dans du calcaire et plus aucune assise de bloc n'est visible. La fenêtre, percée au centre, est ouverte un peu plus bas dans le mur. Elle dispose d'un arc clavé et de jambages légèrement chanfreinés. L'ensemble est taillé entièrement dans du calcaire.

À l'intérieur de l'édifice, les arcs de la croisée sont romans. Celui de l'ouest à double archivolté est entouré de passages latéraux bouchés aussi élancés (ill. 783).

Cette croisée supporte la base d'une tour qui semble romane tandis que ses parties hautes sont plus récentes.

Synthèse et datation

De son état d'origine, l'église de Saint-Christophe-en-Champagne ne conserve, visiblement, que la moitié orientale de sa nef. Les ouvertures élancées à linteau échancré et la qualité assez médiocre de l'appareil mis en œuvre constituent des indices qui trahissent plutôt la seconde moitié du XI^e siècle. La nef semble avoir subi assez rapidement des remaniements comme le suggère la seconde baie du mur nord percée dans une partie d'un gouttereau qui pourrait avoir été reconstruit au moment où le transept et la croisée du transept sont édifiés. L'ensemble pourrait remonter à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. Un peu plus tard, au XII^e siècle, la nef est rallongée et une tour de croisée est construite... En dehors des murs

ouest des croisillons d'époque romane, le reste de ces bras de transept ont été repercés par de nouvelles ouvertures et renforcés par des contreforts entre la fin de l'époque médiévale et la période moderne (ill. 784). Le chevet plat, éclairé par des fenêtres du début de l'époque moderne, semble également avoir été reconstruit après l'époque romane.

Saint-Cosme-en-Vairais

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 5, n° 317, ill. 19, n° 317

Intérieur et côté sud de l'édifice non vus

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Bonnétable.

Statut – cure

Présentateur – l'abbé de Tyron

Vocable – saints Côme et Damien

Sources et histoire

De Verno, IX^e siècle (*Actus*, pp. 37 et 285) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Ecclesia de Ver, 1060-1102 (Cartulaire de Saint-Vincent) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Parrochia Sancti Chosme de Ver, 1269 (Cartulaire de Marmoutier, p. 84) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 824.

Un fond de cuve de sarcophage en grès roussard, de provenance incertaine, a été déposé au nord-est de l'église. Par ailleurs, trois autres sarcophages de grès roussard ont été découverts sous l'école des garçons (Bouvet *et al.*, 2001, p. 413), d'autres dans les années 1960 sous le trottoir entre la Caisse d'Épargne et la Poste et un dernier près de la Pharmacie (Tessier, 2008, p. 3). En juin 2008, lors de travaux dans une grange située au sud de l'église, quatre sarcophages, une plaque boucle de la céramique et une lame de scramasaxe ont été découverts (*opus cit.*).

Description

L'église comprend une nef unique flanquée au nord par une tour clocher et au sud par une vaste chapelle. Un transept, qui ouvre sur un chevet plat aussi large que la nef, complète le plan de l'édifice (ill. 785 et 786).

Le bâtiment a été récemment réenduit. Seule la façade occidentale qui mesure 9,90 m de largeur remonte à un premier édifice (ill. 787). Ce mur est construit en grande partie en petit appareil de calcaire, parfois en *opus spicatum*, le tout étant disposé en assises horizontales.

Une fenêtre centrée sur ce mur peut lui être associée (ill. 788 et 789). Elle mesure 0,90 m de hauteur pour 0,12 m de largeur. Elle se compose d'un linteau échancré en calcaire supporté par quatre assises de blocs bien taillés de chaque côté. Dans trois des quatre assises, ces éléments sont systématiquement doublés.

Synthèse et datation

De l'église d'origine de Saint-Cosme-en-Vairais, on ne distingue plus que la façade. Ce mur ouest, construit en petit appareil assisé, indique clairement le XI^e siècle. Les dimensions et la forme de l'ouverture de la façade que nous avons intégrée au groupe 4 permettent de faire remonter ces vestiges au second ou au troisième quart du XI^e siècle.

Le reste de l'église date principalement de la fin du Moyen-Âge.

Saint-Denis-du-Tertre

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Réuni à la commune de Saint-Mars-la-Brière le 13 octobre 1809

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 8, n° 244, ill. 19, n° N. 244

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Montfort.

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Apud Sanctum Dionisium, vers 1100 (Cartulaire de La Couture, 28) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 826.

Ecclesia Beati Dionisii, vers 1135 (Cartulaire de la Couture, 48) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 826.

Description

L'église de Saint-Denis-du-Tertre construite en dehors d'un bourg, conserve un plan composé d'une nef prolongée par un chœur à chevet plat (ill. 789 et 790). Malheureusement, l'ensemble de l'édifice totalement enduit ne laisse plus apparaître grand-chose. Un linteau échancré visible au mur sud de la nef constitue le seul indice d'une église ancienne. Il s'agit d'un linteau extradossé taillé dans un bloc de grès (ill. 791). L'échancrure assez profonde qui correspond à l'arc de baie indique que cette dernière mesurait une quinzaine de centimètres de largeur. Au mur nord de la nef, cette fois, une ouverture romane bouchée est visible. Toutes les autres ouvertures remontent à la période moderne.

Synthèse et datation

La présence de ce linteau échancré constitue un indice intéressant. Elle montre que l'église de Saint-Denis-du-Tertre a été, au moins en partie, construite au XI^e siècle. Malheureusement, la mise en place très récente d'une couche d'enduit couvrant ne permet plus d'en observer les élévations.

Un examen aurait sans doute permis de trouver d'autres indices intéressants pour dater plus précisément la construction et les remaniements de cet édifice qui pourrait conserver une grande partie de ses élévations d'origine.

Sainte-Cécile (commune de Flée)

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Château-du-Loir

Commune rattachée à celle de Flée depuis le 1^{er} septembre 1807

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 11, n° 160, ill. 19, n° 160

Eglise classée le 21 décembre 1984

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir.

Statut – cure

Présentateur – le prieur de Guingalois de Château-du-Loir

Vocable – sainte Cécile

Sources et histoire

Ecclesia Sancte Cecilie, 1068 (Cartulaire de Marmoutier, I, 111) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 828.

Des sarcophages en calcaire coquillier, en tuffeau en position primaire ou en remploi dans les murs de l'église, ont été découverts lors de la restauration de l'édifice et des sondages archéologiques récents ont permis de repérer quelques structures qui suggèrent la présence d'un habitat (Guicheteau et al., 2015, p. 7).

L'église n'appartient à aucun habitat groupé. Il n'existe à proximité qu'une maison du XVIII^e siècle où l'on peut sans doute reconnaître un presbytère.

Description

L'église de Sainte-Cécile se compose d'une nef, prolongée à l'est par un chevet plat augmenté au sud et au nord par deux adjonctions modernes (ill. 792 et 793).

La nef semble avoir conservé ses dimensions et ses volumes d'origine tout comme son chevet plat. Le vaisseau principal mesure 13,60 m de longueur pour 8,15 m de largeur et 5,90 m de hauteur et son chevet 6,20 m de côté. L'élévation du mur nord se compose d'un petit appareil en grès disposé en assises bien réglées (ill. 794). Ce côté est par ailleurs rythmé par quatre niveaux horizontaux de cinq trous de boulin. On retrouve le même type d'appareil dans la partie

orientale du mur gouttereau sud de la nef et au mur oriental du chevet. Sur toutes ces élévations d'origine, on remarque les mêmes trous de boulin. Des chaînages non remaniés existent encore aux angles est de la nef et du chœur (ill. 795). Ces derniers se composent de moyens appareils en calcaire qui sont scellés par de massifs contreforts modernes. En revanche, la façade et la partie occidentale du mur sud, ont été totalement reconstruites.

Trois fenêtres d'origine apparaissent encore aux murs de la nef, deux sont complètes au nord et un jambage seulement subsiste de la troisième au sud. Au nord, les baies s'ouvrent à 4 m de hauteur dans une élévation qui mesure au total 5,85 m (ill. 796).

La deuxième baie du mur nord mesure 1,12 m de hauteur pour 0,40 m de largeur (ill. 797). Son arc est formé de six claveaux assez larges, séparés par des joints relativement épais. Ses jambages se composent de quatre assises de blocs de calcaire soigneusement taillés. Si on remarque une majorité de boutisses renforcées, ce n'est pas le cas de l'autre baie de ce mur. En dehors d'un jambage qui subsiste dans l'une des fenêtres d'origine du mur sud, toutes les autres baies de l'édifice ont été refaites. Au mur nord de la nef, l'arc d'une porte du bâtiment primitif est constitué de nombreux claveaux étroits taillés pour la plupart dans des sarcophages de calcaire.

Cet édifice conserve par ailleurs son arc d'entrée de chœur (ill. 798). Celui-ci mesure 2,90 m de largeur et environ 4 m de hauteur et repose sur des impostes au bord inférieur chanfreiné (ill. 799).

Synthèse et datation

L'église de Sainte-Cécile est remarquable par la conservation de l'essentiel de ses élévations d'origine. Elle se composait d'une nef éclairée par deux fenêtres à arc clavé par mur gouttereau. Une porte s'ouvrait au nord. Le chevet de plan presque carré devait être ouvert sur ses côtés sud, est et nord par une seule baie identique à celles de la nef, comme les exemples régionaux les mieux conservés le suggèrent. Citons ceux de Champrond (72*) (ill. 141), Soultré (72*), Mée (53*) *, Cerisé [61], ou Pacé [61] pour les murs gouttereaux et ceux de Livet-en-Charnie (53*), de Saint-Evrault (72*) (ill. 808) pour les pignons.

L'appareil d'assez bonne facture (type B), la forme et le gabarit des ouvertures (groupe chrono 3) (vol. 2, ill. 575) constituent, avec les résultats d'une datation ¹⁴C⁴⁹, des indices qui permettent de dater l'église de Saint-Cécile entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle.

⁴⁹ *Sainte-Cécile* (commune de Flée) (Ly - 14559 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 779 à 1013 ap. J.-C. (95,4%) - 779/789 (1,2%), 869/1013 (94,2%)

Sainte-Cérotte

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 9, n° 187, ill. 19, n° 187

Eglise inscrite le 16 février 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archiprêtré de Trôo jusqu'en 1230, ensuite archidiaconé de Montfort et doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – sainte Cérotte

Sources et histoire

Sainte Cerot, 1314 (Bnf, fr. 8736, fol 33) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 826.

Ecclesia Sancte Sissildis, vers 1330 (Pouillés, p. 69) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 826.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui s'ouvre sur un vaste chœur à chevet plat. Une sacristie est adossée contre son pignon (ill. 800 et 801).

La nef mesure 16,26 m de longueur (mur nord) pour 8,45 m de largeur. Ses murs gouttereaux montrent quelques parties construites en petit appareil assez irrégulier disposé en assises horizontales. Les chaînes d'angle ouest de la nef ont été reprises tout comme le mur de façade. Trois contreforts ont été construits contre le mur nord de la nef dont deux à chaque extrémité, le dernier se situant au niveau de son tiers ouest.

Une baie romane bouchée existe sous le porche sud (ill. 802). Son arc est constitué de quatre larges claveaux en calcaire (ill. 803). Ses jambages sont difficiles à identifier en raison de l'enduit qui les recouvre.

Le chœur à chevet plat, plus large que la nef, remonte aux débuts de l'époque moderne comme l'essentiel des ouvertures actuelles de la nef.

Synthèse et datation

L'église de Sainte-Cérotte conserve quelques portions de murs d'une nef romane. La présence d'un petit appareil disposé en assises horizontales subsistent d'une église qui ne peut être postérieure au XI^e siècle. L'absence d'ouvertures associées ne permet pas d'être plus précis. La forme de l'arc de la fenêtre sud témoigne sans doute d'une phase de travaux plus récente que l'on peut situer au XII^e siècle.

Saint-Evrout (commune de Gesnes-le-Gandelin)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Saint-Paterne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 4, n° 339,5, ill. 19, n° 339,5

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé et doyenné de Fresnay-sur-Sarthe

Statut – dépendance de l'abbaye d'Etival

Présentateur – abbé d'Etival ?

Vocable – saint Evroult

Sources et histoire

Capella Sancti Evrolii, 1197 (AD72, H 1372) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 830.

L'éperon barré de la Butte de Saint-Evrout, qui domine le site antique de Oisseau-le-Petit, occupe 3,3 hectares (ill. 804). Il est limité à l'est et à l'ouest par deux vallées et au nord par un premier rempart assez mal daté mais que l'on attribue au Bronze final (Lambert et Rioufreyt, 2012, p. 363), puis par un second qui recouvre le premier vers le milieu du premier siècle (La Tène D2) (*opus cit.*, p. 365). Cette ligne de défense sert de base à un nouveau rempart qui est élevé au cours de la période carolingienne. Ce dernier vient en partie recouvrir une zone d'habitat que la céramique, la verrerie, une obole de Charles-le-Chauve et une datation ¹⁴C permettent de dater entre la fin du IX^e siècle et le X^e siècle (*opus cit.*).

Une mention de cet habitat fortifié apparaîtrait dans un diplôme de Charles-le-Simple le 31 octobre 900. Il y serait mentionné des possessions que l'abbaye de Saint-Evrout possède dans la Maine dont celle de Saint-Evrout. Celle-ci abriterait les vestiges d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Evrout (61) (Lambert, Rioufreyt, 1981, p. 150-152). Il n'en subsisterait aujourd'hui qu'une chapelle dont il va être question.

Description

L'édifice implanté presque au milieu de l'éperon, est de plan rectangulaire (ill. 805). Il mesure environ 6,80 m d'est en ouest et 5,90 m du nord au sud. Les traces d'arrachements de murs apparaissent aux extrémités ouest des gouttereaux juste dans l'axe du mur de façade. Un

contrefort épaulé l'extrémité ouest du mur nord et juste à l'est, on aperçoit une autre trace d'arrachement, peut-être celle d'un mur. Les traces d'un second renfort du même type que le premier apparaît juste à l'ouest de l'angle nord-est du bâtiment.

Les chaînes d'angle est du bâtiment sont composées, pour ce que les enduits très présents nous laissent voir, de plaques de calcaire sans doute taillées dans des sarcophages (ill. 806). Ces éléments se limitent aux parties basses des angles (ill. 807). Plus haut, les blocs de roussard mis en œuvre, de gabarit et de facture irréguliers, appartiennent sans doute à une phase de remaniements.

Les murs de cet édifice sont apparemment tous montés en petits moellons dont la forme exacte est difficile à percevoir (ill. 806). L'ensemble est disposé en assises horizontales.

Le bâtiment est encore éclairé par 3 fenêtres. Celles des murs gouttereaux sont décentrées vers l'est tandis que la baie est percée juste au centre du pignon. Les baies des murs est et nord, plus trapues, semblent les plus anciennes (ill. 808). Celle du pignon, qui mesure 77,10 cm de hauteur pour 36,45 cm de largeur, se compose presque uniquement de blocs de grès roussard de petite taille dont la hauteur n'est pas supérieure aux moellons des murs. Un seul bloc, plus grand, correspond à la hauteur de deux assises de moellons. Les claveaux étroits sont séparés par des joints d'épaisseurs irrégulières. La baie du mur nord, plus élancée, mesure 94 cm de hauteur pour 34,5 cm de largeur (ill. 809). Malgré l'enduit qui la recouvre encore en partie, son entourage se compose d'éléments qui s'apparentent à des moellons de roussard et de calcaire coquillier. Comme pour la baie est, il est probable que la plupart de ces blocs proviennent de sarcophages de grès et de calcaire. La fenêtre sud, qui est encore plus élancée, a sans doute été reprise (ill. 810). Ses jambages sont composés de blocs de moyen appareil de roussard et de calcaire tandis que l'arc est formé de petits blocs aux joints étroits et le bas de la fenêtre est pourvu d'un bloc d'appui, un élément qui n'apparaît jamais dans la région avant le XII^e siècle. Enfin le mur ouest de l'édifice laisse voir un grand arc constitué de claveaux en calcaire plutôt étroits, rectangulaires et séparés par des joints épais (ill. 805). Cet élément, qui correspond à un arc d'entrée, repose sur un piédroit dont les blocs sont irréguliers comme la maçonnerie qui lui est associée.

Synthèse et datation

Comme l'indique l'arc d'entrée de chœur visible sur son côté ouest, la chapelle de Saint-Evroult correspond au reste d'une église plus vaste dont il ne subsiste que le chevet plat et l'amorce, au nord comme au sud, du mur est de sa nef. L'essentiel des élévations est monté en petit appareil assisé, un indice qui permet d'en faire remonter la construction avant le XII^e siècle. Cette partie de l'église était éclairée d'une seule fenêtre par mur. Celle de son pignon Est, très trapue, est à la fois la moins remaniée et sans doute la plus ancienne. Il est possible que celle du mur nord appartienne à la même phase. L'entourage de ces deux baies se compose presque

uniquement de blocs de taille réduite utilisés autant dans leurs arcs que dans leurs jambages. Cette mise en oeuvre d'éléments qui se confondent avec ceux utilisés dans les parements rappelle les exemples de la tour lanterne de Saint-Pierre de Saulges (53*) ou de la fenêtre conservée au mur sud de la nef de Saint-Pavace (vol. 2, ill. 573), deux édifices que nous proposons de dater des VIII^e/IX^e siècles. On sait, que pour ce type de chevet plat, les fenêtres sont centrées sur leur mur respectif, comme tous les exemples conservés dans la région⁵⁰, il faut alors admettre que les baies décentrées vers l'est de Saint-Evroult témoignent d'un rallongement du bâtiment vers l'ouest. On peut donc s'interroger sur les traces d'arrachement situées juste à l'est du contrefort ouest du mur nord. Celles-ci pourraient appartenir au départ du mur de la nef d'origine, l'arc d'entrée actuel appartenant à un vaisseau plus récent. Ainsi, le premier édifice de Saint-Evroult pourrait bien être antérieur à l'An Mil. Sa nef ruinée, son chevet aurait été rallongé vers l'ouest juste avant qu'un nouveau vaisseau ne soit construit. La facture de l'arc d'entrée du chœur témoigne d'une construction d'époque romane.

Quoi qu'il en soit, cette église antérieure à l'An Mil, qui appartenait à un site de hauteur fortifié, était associée à un habitat dès la période carolingienne. Mais l'occupation halto médiévale du site est sans doute plus ancienne comme les nombreux remplois de sarcophages le suggèrent...

⁵⁰ On peut citer les chevets de Saint-Christophe de la Boissière (53), Soullitré (72), Pacé (61), Cerisé (61)

Saint-Fraimbault (commune de Saint-Georges-de-la-Couée)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Flèche

Canton – Le Grand-Lucé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 10, n° 170, ill. 19, n° 170

Eglise inscrite le 27 septembre 1971

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Château-du-Loir et du doyenné de la Chartre

Statut – chapelle qui dépend de la paroisse de Saint-Georges-de-la-Couée

Présentateur – évêque du Mans ?

Vocable – saint Fraimbault

Sources et histoire

Capellenia Sancti Frambaldi, in parrochia de Lacquoue ab, antiquo cul ecclesia parrochali annectitur, vers 1508 (Pouillés de la Province du Maine, p. 100) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 831.

Des fragments de sarcophage en calcaire et en grès roussard semblent avoir été réutilisés dans certains des chaînages de l'église. Celle-ci abrite, sous son autel, un sarcophage qui serait celui de l'ermite saint Fraimbault, mort en 550. Plusieurs cuves en grès roussard et en calcaire coquillier ont aussi été découvertes au cours d'une campagne de sondages réalisée en 1905 dans le pré de Saint-Siviard, situé à moins de 100 m de cette chapelle de Saint-Fraimbault (ill. 811). À cette occasion, les fondations d'une autre chapelle dédiée à saint Siviard, en ruine en 1829 (Pesche, 1829, p. 210), ont été reconnues ainsi que les murs d'un site antique et des sarcophages mérovingiens (Bouvet *et al.*, 2001, p. 413 et 414). La chapelle se composait d'une nef prolongée par une abside hémicirculaire légèrement plus étroite. Certains ont reconnu dans cette implantation la villa de Savonnières, donnée par l'évêque du Mans à l'abbaye de la Couture en 616 (Bouvet *et al.*, 2001, p. 414).

Description

L'église de Saint-Fraimbault se compose d'une nef et d'une abside semi-circulaire plus étroite (ill. 812 et 813).

L'abside ainsi que son chaînage sud en constituent sans doute les parties les plus anciennes (ill. 814). Le chevet est construit en petit appareil irrégulier disposé en assises à peu près bien réglées. Deux ouvertures ont un linteau échancré, l'une dans l'axe et l'autre, de côté sud, qui a été agrandie vers le bas (ill. 815). Elle s'ouvrait à l'origine à 3,05 m de hauteur et mesurait alors 1,10 m de hauteur pour 0,16 m de largeur. Le linteau échancré, en calcaire, repose sur des jambages de quatre assises de simples blocs superposés également en calcaire. L'entourage de cette ouverture est entièrement chanfreiné. La baie axiale est légèrement plus large puisqu'elle mesure 0,21 m. Avec un appui situé à 2,90 m, elle est plus trapue avec 1,05 m de hauteur. Ses piédroits se composent aussi de quatre niveaux de simples blocs de calcaire.

Le chaînage sud, qui relie cette abside au reste de l'édifice, se compose de plaques de calcaire ou de grès roussard et de blocs calcaires en moyen appareil, ensemble d'éléments plutôt bien taillés. Notons que ce chaînage, qui n'existe pas au nord, marque un léger élargissement par rapport à l'abside.

Les maçonneries observées dans le reste de l'édifice sont souvent enduites (ill. 816). Les blocs de chaînage qui séparent en deux chacun des murs gouttereaux de la nef, marquent la présence de deux phases de construction. Une ouverture romane subsiste au sud, dans la partie orientale de la nef. Cette baie, plus large et moins élancée que celles de l'abside, se compose d'un linteau échancré en grès roussard et de quatre assises de blocs par jambage. Cette partie de l'édifice est chaînée à la partie absidale à l'aide de blocs de facture très irrégulière, caractéristique que l'on retrouve également au nord.

Notons que les murs de la nef sont renforcés par des contreforts d'époque moderne et que les autres fenêtres sont aussi tardives.

Synthèse et datation

L'abside et son chaînage sud sont les éléments les plus anciens de l'église de Saint-Fraimbault. Les ouvertures chanfreinées, qui apparaissent dans ces élévations bien difficiles à étudier, placent les parties hautes du chœur à la toute fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant. Il semble que les parties basses des deux tiers occidentaux de la nef remontent aussi à cette phase ; le tiers oriental totalement reconstruit, aurait remplacé une travée droite de chœur qui devait être plus étroite, selon un type de plan que l'on retrouve, par exemple à Saussay (72*). Cet élargissement de la partie orientale de la nef remonte probablement au XII^e siècle, d'après la baie romane conservée au sud. Le reste des parties hautes de la nef pourrait avoir été totalement repris après le Moyen Âge.

Saint-Georges-de-la-Couée

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Sud-Est

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 8, n° 169, ill. 19, n° 169

Eglise classée le 6 avril 1968

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de Troo, puis de la Chartre en 1640.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

In Sabonarensae, 616 (*Actus*, p. 119) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 831.

De Sabonarias, IX^e siècle (*Actus*, p. 45) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 831.

Description

L'église se compose d'une nef unique, agrandie au sud par une chapelle plus récente. Ce vaisseau se prolonge par une travée droite de chœur encore visible au nord et par une abside semi-circulaire. Une autre chapelle est venue s'adosser contre le mur sud de la travée droite (**ill. 817 et 818**).

En dehors de ces extensions, l'édifice remonte, pour l'essentiel, à la période romane comme l'indique sa nef construite en partie en appareil irrégulier. Ce vaisseau, renforcé par des contreforts dont il ne reste souvent que les arrachements, est constitué de quatre travées. Le renfort placé à l'angle nord-est de la nef est le seul de l'édifice à être intact. Il se compose d'un moyen appareil de calcaire. Du côté nord (**ill. 819**), les trois premières travées sont chacune dotée d'une fenêtre romane haut placée tandis qu'au sud, il n'en subsiste que les deux premières (**ill. 820**). Au nord, l'ouverture de la quatrième travée est établie beaucoup plus bas dans l'élévation, une hauteur d'ouverture que l'on retrouve pour les baies de l'abside hémicirculaire (**ill. 817**). Ce chevet trapu occupe toute la largeur de la nef.

Les ouvertures de la nef et du chevet sont dans leur ensemble larges et élancées. En dehors de la fenêtre axiale, toutes les fenêtres de la nef et du chevet sont réalisées uniquement dans du calcaire et disposent de linteaux échancrés.

Deux vastes chapelles du XVI^e siècle ont été construites contre le flanc sud de l'église (ill. 821). La présence d'un pignon en pan de bois à l'est de la nef constitue une rareté qu'il est intéressant de souligner, d'autant qu'un pignon du même type existait peut-être encore sous les enduits de la façade de l'église de Flée tout proche.

Synthèse et datation

Malgré de nombreuses traces de remaniements et la difficulté d'étudier la composition des élévations de cette église en raison d'enduits couvrants, cet édifice semble remonter pour l'essentiel à l'extrême fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant.

Saint-Georges-du-Bois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Allonnes

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 232, ill. 19, n° 232

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné dans la Quinte.

Statut – cure

Présentateur – abbesse du Pré

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

Sanctus Georgius de Nemore, 1131 (Cauvin, 1845 p. 380) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Seint Jorge dou Bois, 1289 (Cartulaire de Saint-Pierre la Cour, 226) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Parrochia Sancti Georgii de Nemore, 1295 (AD72, H. 1455) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Description

L'église se compose d'une nef unique précédée d'une tour de clocher, d'une sacristie au sud et d'un chœur en hémicycle à l'est (ill. 822 et 823).

L'édifice, profondément remaniée tout au long de la période moderne et au XIX^e siècle, conserve, toutefois, une partie d'élévation intéressante au mur nord de sa nef (ill. 824). Ce tronçon se situe entre la première et la troisième fenêtre moderne. On distingue assez nettement des assises bien réglées constituées d'un petit appareil relativement irrégulier (ill. 825). Au-dessus, des restes d'une fenêtre sont peut-être associés à cette phase de construction. Cette ouverture se compose d'un arc dont il ne reste que six claveaux de grès roussard plutôt fins, séparés par des joints épais (ill. 826). Le seul jambage conservé se compose de trois assises de blocs de grès roussard. Deux boutisses renforcées y apparaissent. Cette baie mesure 0,65 m de

hauteur et 0,24 m de largeur. L'abside et la travée ouest de la nef, sommée d'une tour, remontent au début de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Synthèse et datation

Les vestiges relevés au mur nord de la nef de l'église de Saint-Georges-du-Bois indiquent que l'édifice d'origine remonte au XI^e siècle. La forme de l'ouverture associée, son gabarit et l'épaisseur de ses claveaux que l'on peut comparer aux baies du groupe 4 (vol. 2, ill. 576), permettent de faire remonter cette partie de l'édifice au second ou au troisième quart du XI^e siècle. Il n'est pas absolument certain que le mur en petit appareil, situé au-dessous de la baie romane, appartienne à cette église...

Saint-Georges-du-Plain

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Sud-Est

Commune réunie au Mans le 2 mai 1855

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 237, ill. 19, n° 237

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné dans la Quinte.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Georgii de plan, XII^e siècle (*Actus*, p. 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Description

L'église conserve une nef unique agrandie au nord par deux chapelles dont la plus à l'est est pourvue d'une absidiole orientée. Le chevet se compose d'une abside hémicirculaire (III. 827 et 828)

De son édifice d'origine, il subsiste le mur sud de nef, la base du mur ouest et l'abside (III. 829). Les parements y sont constitués de petits moellons très réguliers disposés en assises horizontales (III. 830). L'ensemble est façonné dans du grès roussard, excepté quelques fragments de calcaire, sans doute taillés dans des sarcophages. Le mur sud de la nef est percé par deux fenêtres très élancées à linteau échancré fendu (III. 831). En observant l'exemplaire le plus à l'est, on s'aperçoit qu'il s'agit sans doute à l'origine d'une petite fenêtre agrandie vers le bas et un peu élargie. À l'origine, ses jambages se composaient probablement, comme l'exemplaire ouest, de deux niveaux de blocs superposés en moyen appareil de grès roussard à la couleur relativement foncée. En dehors du linteau de la première baie, qui pourrait appartenir

à une autre fenêtre d'origine, tous les autres éléments de leurs entourages ne sont pas d'origine car plus petits et taillés dans du grès de couleur un peu plus claire.

Bien que d'époque romane, les trois grandes baies du chevet, aux entourages en calcaire, sont plus récentes. Le mur nord de la nef, une partie de la façade ouest et ses chaînes d'angle sont probablement encore plus tardifs comme le suggèrent les cartes postales du début du XX^e siècle et les photographies du Fonds Cordonnier prises en 1936 (18 J 1395) (ill. 832 et 833). L'appareil, souvent très irrégulier, compose ces parties confirmant que ces éléments ont été en grande partie reconstruits (ill. 834). Le chevet hémicirculaire conserve visiblement un oculus bouché, partiellement recouvert par un contrefort (ill. 830). Cette ouverture à l'entourage mouluré nous paraît postérieure à la période romane. Au moins jusqu'en 1936, le plan de l'église se limitait à une nef et à une abside en hémicycle rythmées du côté nord par des contreforts qui apparaissent déjà sur le relevé cadastral de 1813 (ill. 835).

Synthèse et datation

L'édifice d'origine se compose d'une nef qui s'ouvre sur un chevet en hémicycle de même largeur. Les murs y sont construits en petit appareil régulier assisé (type A). La partie supérieure de la deuxième fenêtre du mur sud peut sans doute être associée à cette première phase. Avec des jambages composés de deux rangs de blocs, cette baie à linteau échancré évoque d'autres du groupe 2 qui sont parmi les plus anciennes de la région (vol. 2, III. 568). Associée à un appareil de type A, la baie de Saint-Georges, comme l'appareil où elle apparaît, peuvent remonter au X^e siècle ou au début du XI^e siècle, ce que confirment les quelques datations ¹⁴C obtenues parmi les fenêtres de ce groupe (vol. 2, ill. 560).

Le reste de l'église est plus récent comme les fenêtres de l'abside qui pourraient remonter au XII^e siècle.

Saint-Georges-du-Rosay

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Bonnétable

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 6, n° 306, ill. 19, n° 306

Eglise classée le 1 juillet 1994

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Bonnetable.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

Parrochia Sancti Georgii de Roseio, de Rosaio, 1234 (*Chartularum...quod dicitur liber albus capituli*, 236) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Description

L'église se compose d'un porche fortifié qui précède une nef unique, une vaste chapelle au sud, une tour clocher au nord et à l'est un chevet en hémicycle aussi large que la nef (ill. 836 et 837).

L'église de Saint-Georges-du-Rosay conserve de sa nef d'origine une grande partie de son mur sud (ill. 838). Cette élévation, trop enduite, empêche d'en décrire la composition. Toutefois, les restes de trois petites fenêtres sont visibles sur ce mur gouttereau. Leur rythme offre la possibilité de déduire la longueur de cette première nef. Leur niveau d'ouverture, presque à mi hauteur de l'élévation, permet, d'affirmer que ce vaisseau nef a été surélevé par la suite.

De la première fenêtre, nous ne repérons que ses jambages tout comme les vestiges de la seconde, qui se résument à un seul de ses piédroits. La troisième ouverture, pratiquement complète, est encore en place, quelques blocs de jambages étant recouverts par de l'enduit (ill. 839). Cette baie mesure 0,68 m de hauteur pour 0,22 m de largeur et son entourage est

entièrement réalisé dans du calcaire. Elle dispose d'un linteau échancré qui semble extradossé. Plusieurs rainures curvilignes que des barres obliques y sont gravées. L'ensemble, qui forme un réseau semi-circulaire de chevrons, a été réalisé juste au-dessus de l'échancrure du linteau. On distingue l'amorce d'un second registre encore au-dessus. Celui-ci n'est lisible que sur son tiers droit. Ce linteau est supporté par des blocs de moyen appareil répartis en trois assises. On y dénombre au moins deux cas de boutisses renforcées.

L'abside appartient à une seconde phase de travaux (ill. 840). La base de ce chevet trapu, aussi large que la nef, est montée en petit appareil parfaitement assisé que l'on voit apparaître çà et là, notamment au sud. Au-dessus, l'abside, construite en moyen appareil et précédée d'une travée droite, était dotée de cinq fenêtres encadrées par six contreforts bien chaînés. Si plusieurs de ces baies ont été reprises au cours de la période moderne, les trois du fond, qui sont murées, sont encore en place (ill. 841). Aménagées dans une élévation en moyen appareil, elles montrent des arcs formés de larges claveaux séparés par des joints fins (ill. 842). Au-dessus, on retrouve le petit appareil déjà observé au-dessous du niveau des fenêtres avec cette différence qu'il est encore recouvert de sa couche d'enduit alvéolé sans doute d'origine.

Une tour renforcée de contreforts plats en équerre s'appuie contre le mur nord de la travée droite du chœur. Au Sud, une vaste chapelle a été construite au XVI^e siècle contre la partie est de la nef. Au XVII^e siècle, un porche d'entrée doté d'échauguettes a été appuyé contre la façade de l'église, tandis que les grandes fenêtres gothiques de la nef étaient protégées par des grilles. Des bouches à feu visibles ont également été aménagées à la base du mur nord de la nef.

Synthèse et datation

Le phasage de l'église de Saint-Georges-du Rosay n'est pas sans poser quelques questions. La baie à linteau échancré du mur sud de la nef permet, par son gabarit et sa forme comparables à des baies du groupe 3 (vol. 2, ill. 569), de placer sa mise en place entre le dernier quart du X^e et la première moitié du XI^e siècle. Il est probable qu'il en soit de même pour la construction du mur sud de la nef où elle est percée.

S'il est certain que les grandes baies de l'abside, ses contreforts et ses parties montées en moyens appareils appartiennent au XII^e siècle, que dire en revanche des parties basses et hautes de l'abside plus anciennes qui sont construites en petits moellons carrés assisés. L'abside et sa travée droite ne peuvent appartenir à la même phase qu'une nef de même largeur. Il est dès lors impossible de savoir si le chœur a été édifié avant ou après la construction du mur sud de celle-ci. Les datations obtenues sur des charbons issus des chevets d'Aulaines (72*) et de Joué-l'Abbé (72*), qui présentent également une travée droite et une abside de même largeur, n'apportent

pas plus d'éléments puisque le prélèvement d'Aulaines (72*) serait postérieur à 1022 et celui de Joué-l'Abbé (72*) appartiendrait au X^e siècle ou du début du XI^e siècle⁵¹.

⁵¹ *Aulaines* (Bonnétable) (LY 14564) (échantillon n° 3) - 1022/1155 ap. J.-C. (95,4%)
Joué-l'Abbé (prélèvement n°4 réalisé du côté sud de l'abside) (Ly 12192) – Âge calibré 890/1013 (95,4%)

Saint-Georges-le-Gaultier

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Fresnay-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 5, n° 338, ill. 19, n° 338

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

Gauterius de Sancto Georgio, entre 1126 et 1136 (*Actus*, p. 739)* dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Saint Jorge le Gautier, 1258 (Cartulaire de l'Evêché, p. 486) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

Ecclesia Sancti Georgii Galterii, 1261 (Cartulaire de l'Evêché, p. 512) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 832.

L'église est rachetée par l'Evêque du Mans Guy d'Etampe au fils de Gautier de Saint-Georges entre 1126 et 1136.

Synthèse et datation

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept et d'un chevet plat (ill. 843 et 844). De *l'opus spicatum* réalisé avec des schistes et des grès, est visible aux deux murs gouttereaux de la nef (ill 845). Cet indice suggère que cette partie de l'église est la plus ancienne en étant antérieure au XII^e siècle. L'arrachement d'un contrefort, dont il ne reste que des blocs en moyens appareils de grès roussard, apparaît au milieu des murs latéraux de la nef (ill. 843 et 846).

Tout le reste de l'édifice remonte à la fin du Moyen Âge et aux débuts de l'époque moderne. L'ensemble du fenestrage de la nef date du XIX^e siècle.

Saint-Germain-du-Val

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Sud-Est

Commune rattachée à celle de la Flèche le 24 décembre 1964

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 11, n° 139, ill. 19, n° 139

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand archidiaconé, archiprêtré de la Flèche.

Statut – cure

Présentateur – abbesse de Saintes

Vocable – saint Germain

Sources et histoire

Parrochia Sancti Germani de Valle, 1231 (Cogner, H63) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 833.

Saint Germain du Vau, 1376 (AD72, H.590) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 833.

Description

L'église se compose d'une longue nef unique, d'une tour clocher au sud, d'une chapelle au nord et d'un transept qui ouvre sur une abside en hémicycle (ill. 847 et 848).

Les murs nord et sud de la nef conservent des élévations anciennes où apparaissent les traces de fenestration romane que l'enduit ne permet pas totalement d'observer. Le mur sud, plus lisible, laisse apparaître du petit appareil assis (ill. 849 et 850) et une fenêtre en calcaire qui mesurent 80,7 cm de hauteur et 39 cm de largeur (ill. 851). Plutôt trapue, elle se compose d'un linteau échancré et de jambages formés de boutisses et de carreaux isolés.

L'abside hémicirculaire, aux fenêtres qui semblent toutes avoir été reprises, appartient à une phase de construction postérieure comme en témoignent les contreforts et surtout la facture plus irrégulière de ses parements.

Synthèse et datation

Les murs sud et nord de la nef sont antérieurs au XII^e siècle comme le suggère la présence d'un petit appareil de type B. La fenêtre trapue qui subsiste au mur sud et ses jambages composés d'éléments simples et de boutisses étroites, évoquent la baie de la façade d'Etival-les-Mans (72*) ou celles de Saint-Gervais-de-Vic (72*) ou de Souigné-Flacé (72*) (vol. 2, ill. 574) qu'une datation permet de placer au IX^e ou au X^e siècle ⁵². Il est donc possible que la nef de Saint-Germain-du-Val soit aussi ancienne.

L'abside et ses élévations plus irrégulières appartiennent à une seconde phase de construction qui pourrait remonter au XII^e siècle. Le reste de l'édifice date de la période moderne.

⁵² *Souigné-Flacé* (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Saint-Germain-sur-Sarthe (anciennement **Saint-Germain-de-la-Coudre**)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-sur-Sarthe

Le 22 octobre 1952, Saint-Germain-de-la-Coudre devient Saint-Germain-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 327, ill. 19, n° 327

Le portail ouest de l'église de Saint-Germain-sur-Sarthe est inscrit depuis le 22 décembre 1927.

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Fresnay-le-Vicomte.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Germain

Sources et histoire

Parrochia Sancti Germani de Coldria, 1097 (Cartulaire de Saint-Aubin, p. 342) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 833.

Ecclesia Sancti Germani de Corulo, 1187 (*Chartularum...quod dicitur liber albus capituli*, p. 468) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 833.

D'après Pesche (Pesche, 1829, tome 5, p. 246), l'église a été cédée par son propriétaire Hubert de La Porte, seigneur de Mimbré et de Saint-Germain-de-la-Coudre, au chapitre de la cathédrale par un acte de 1137.

Description

L'église se compose d'un vaisseau unique précédé d'un porche charpenté qui repose sur deux fortes colonnes, d'un transept et d'un chevet plat aussi large que la nef. Une tour circulaire hors œuvre a été contruite juste à l'ouest du bras nord avec lequel elle communique par une porte (ill. 852 et 853).

Une partie de la nef doit remonter à la période romane comme en témoignent les deux petites fenêtres refaites au XIX^e siècle visibles à son mur sud (ill. 854). Malheureusement, les murs de ce vaisseau sont tous enduits, ce qui en empêche toute étude. L'arc le moins large de la porte

ouest pourrait appartenir à cette phase d'origine (ill. 855). Il s'inscrit mal dans le reste de ce portail roman qui a été construit dans un second temps contre le mur pignon de la nef. Il se compose d'une double archivoltée décorée de bâtons rompus. Elle repose sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux sculptés d'animaux fantastiques (ill. 856). Les colonnes en roussard et leurs chapiteaux décorés de feuilles, encadrées par des volutes d'angle datent probablement de la même phase de travaux (ill. 855).

Synthèse et datation

Même si elles ont été lourdement restaurées au XIX^e siècle, les deux baies du mur sud de la nef, par leurs dimensions, doivent appartenir à l'état le plus ancien de cette église de Saint-Germain-sur-Sarthe que l'on peut placer au plus tard au XI^e siècle. L'arc le plus étroit du portail de la façade ouest doit vraisemblablement remonter à cette première phase. Le reste de portail comme les colonnes du porche qui le protègent remontent à une seconde phase de construction qui date la première moitié du XII^e siècle.

Le reste de l'église a été largement repris au cours de la période moderne et au XIX^e siècle.

Saint-Gervais-de-Vic

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Saint-Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 9, n° 184, ill. 19, n° 184

Transept et chœur inscrits le 22 décembre 1927

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de Saint-Calais.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de Saint-Pierre de Saint-Calais

Vocable – saints Gervais et Protais

Sources et histoire

Parrochia de Vy, XIII^e siècle (Cartulaire de Saint-Calais, p. 27) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 834.

Ecclesia de Vico, vers 1330 (Pouillé, p. 69) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 834.

Des fragments de grès roussard issus de cuves de sarcophages sont visibles un peu partout dans les parties les plus anciennes de la nef de l'église de Saint-Gervais-de-Vic.

Description

Le plan de l'église se compose d'une nef, d'un vaste transept et d'un chevet à pans coupés (ill. 857 et 858).

L'église ne conserve d'intéressant que les trois murs de sa nef qui mesure 9,20 m de largeur et 5,90 m de hauteur (mur gouttereau sud). Construites en petit appareil taillé avec soin dans du grès, avec des rognons de silex et du grès roussard, les maçonneries de cette nef sont disposées en assises extrêmement régulières (ill. 859). La présence de deux niveaux, constitués chacun de deux assises de blocs de grès roussard est à souligner. La première double arase se situait sans doute au-dessus du portail ouest qui a été totalement remodelé au tournant des XV^e et XVI^e siècles (ill. 860). On retrouve ces arases au même niveau sur le mur sud (ill. 861). Au nord, en revanche, elles apparaissent de manière beaucoup moins régulière et à une altitude plus basse

qu'en façade (ill. 859). L'autre paire d'assises de blocs de roussard se situe au niveau des arcs des baies de la façade et du mur sud. Au mur nord, ces arases apparaissent mais sans être aussi régulières.

Toutes les assises de grès roussard constituent des niveaux bien marqués dans les élévations, rangées de blocs de couleur sombre qui marquent autant d'assises de réglage et peut-être la volonté de produire un effet chromatique. Si le chaînage sud-ouest de la nef et une bonne partie de son mur sud ont été refaits, son angle nord-ouest subsiste dans son état d'origine. Il est constitué, le plus souvent, d'une alternance de blocs de moyen appareil et de plaques, le tout étant taillé dans du grès roussard (ill. 862).

Trois fenêtres de deux types différents sont associées à cette nef d'origine. Celle de la façade est extrêmement trapue (ill. 863). Elle mesure en effet 1,15 m de hauteur pour 0,55 m de largeur et se compose de deux jambages identiques, avec trois assises de blocs chacun. Les première et les troisième assises sont constituées d'un unique bloc de grès roussard isolé tandis que l'assise intermédiaire est occupée par une fine boutisse de calcaire. Les claveaux qui forment l'arc sont tous en grès roussard. D'épaisseurs variables, ils sont séparés par des joints d'épaisseur irrégulière.

Le second type de fenêtre est commun aux deux murs latéraux de la nef. Chaque mur gouttereau a pu en posséder deux, comme le montrent le positionnement de la baie qui subsiste à l'ouest et la zone de désordres qui correspond à l'emplacement d'une seconde fenêtre plus à l'est. La fenêtre du mur nord mesure 0,74 m de hauteur pour 0,18 m de largeur (ill. 864). Entièrement réalisée en grès roussard, tous les éléments qui la composent sont soigneusement taillés. Les claveaux présentent des formes trapézoïdales. On note la présence d'une rainure centrale qui vient diviser en deux un des claveaux trop large. Les joints ont, eux aussi, des épaisseurs variables. Comme pour la baie de la façade, les jambages de ces baies latérales se composent de trois niveaux de blocs par jambage. Selon les niveaux, il s'agit soit de plaques, soit de boutisses soit de blocs plus larges. La fenêtre du mur sud est plus difficile à lire en raison d'une couche d'enduit qui la recouvre partiellement (ill. 865). Elle est réalisée en grès roussard mais sa composition apparaît comme beaucoup moins régulière. Elle mesure 0,85 m de hauteur pour un peu plus de 0,20 m de largeur. Elle est dotée d'un arc clavé, mais ses jambages sont beaucoup moins réguliers. On ne retrouve pas les mêmes éléments d'un jambage à l'autre. On a finalement le sentiment que cette ouverture a pu être remaniée.

Notons pour finir qu'il semble qu'un incendie ait touché une grande partie du mur gouttereau sud comme en témoigne la couleur rosée de la couche externe de mortier.

Tout le reste de l'édifice remonte à la période moderne.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Gervais-de-Vic conserve en grande partie sa nef d'origine, construite en petit appareil dont le type (B) et la mise en œuvre régulière évoquent une construction antérieure à 1050. Deux types d'ouverture sont associés à ces élévations. Le premier apparaît aux murs latéraux de la nef et le second appartient au mur façade. La baie de ce pignon, qui est trapue, rappelle celle de la façade d'Etival-les-Le-Mans (72*) (ill. 336) ou celles du mur gouttereau nord de l'église de Souigné-Flacé (72*) (ill. 1037) qu'une datation ¹⁴C fait remonter au IX^e/X^e siècle⁵³. Les fenêtres latérales de Saint-Gervais-de-Vic (72) ressemblent beaucoup à celles de Montabon (72*)⁵⁴ (à 35 km au sud-ouest)(ill. 575) et, au moins, au gabarit de celles de l'église de la Chapelle-Huon (72*) (ill. 421) située à un peu plus de 3 km au sud et pour laquelle nous disposons également d'une datation ¹⁴C. Avec leurs boutisses renforcées, elles remonteraient à l'essentiel du X^e siècle et aux débuts du XI^e siècle⁵⁵. Même s'il est difficile de rapprocher de manière définitive tous ces exemples (vol. 2, ill. 574), il paraît envisageable d'attribuer la nef de Saint-Gervais-de-Vic et ses élévations régulières au X^e siècle même si, faute de n'avoir pu réaliser de datation ¹⁴C, rien ne permet vraiment d'exclure au moins une partie du IX^e siècle, si ce n'est la forme vraiment trapézoïdale des claveaux des fenêtre latérales⁵⁶. Le reste de l'édifice remonte pour l'essentiel à la période moderne.

⁵³ *Souigné-Flacé* (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

⁵⁴ *Montabon* (Ly - 14561 GrM) (échantillon n°1) - Âge calibré : 686 à 880 ap. J.-C. (95,4%). Cette datation obtenue sur un charbon de la nef de Montabon, nous paraît trop ancienne notamment parce qu'elle est renforcée dès l'origine par des contreforts

⁵⁵ *La Chapelle-Huon* (Ly 12586) (échantillon n° 1) – Âge calibré 894 à 1018 ap. J.- C. (95,4%), 894 à 930 (27,2%), 938 à 1018 (68,2%)

⁵⁶ Nous devons tenter une datation ¹⁴C à Saint-Gervais mais malheureusement nous n'y avons trouvé aucun fragment de charbon de bois.

Saint-Hilaire-du-Lierru

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 7, n° 259, ill. 19, n° 259

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté-Bernard.

Statut – prieuré cure

Présentateur – Abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Hilaire

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Hilarii, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 200) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 835.

Sanctus Hylarius prope Thufiacum, XII^e siècle (*Liber. Controv.*, fol. 95) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 835.

Description

L'église se limite à un long volume rectangulaire flanqué d'une sacristie du côté nord (ill. 866 et 867).

Cet édifice conserve sa façade « ancienne » et son portail roman chanfreiné dont l'extrados est surligné d'un simple cordon (ill. 868). Une fenêtre à linteau échancré est visible au-dessus. Réalisés entièrement en calcaire, ses piédroits disposent de six assises de blocs. Tous les éléments de cette baie sont chanfreinés.

Ces deux ouvertures sont encadrées par une paire de contreforts saillants. Un dessin de 1893 montre au-dessus un clocher mur doté de deux baies romanes (*Province du Maine*, 1894).

Synthèse et datation

Avec son portail associé à une fenêtre du groupe 5 que l'on peut comparer à celles baies des nefs de Ruillé-sur-le-Loir (72*) (ill. 751), de Longnes (72*) (ill. 503) ou de Marchemaison [61] et son portail, on peut probablement dater l'église de Saint-Hilaire-du-Lierru des tournants des XI^e et XII^e siècles.

Le reste de l'édifice, totalement enduit, ne montre que des ouvertures d'époque moderne.

Saint-Jean-des-Echelles

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Montmirail

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 6, n° 310, ill. 19, n° 310

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Montfort, doyenné de la Ferté-Bernard.

Statut – prieuré cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Jean-Baptiste

Sources et histoire

Villa que Dicitur Sancti Johannis, cum ecclesia in ejus honore sita, vers 969 (*Chartularum...quod dicitur liber albus capituli*, 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 838.
Parrochia Sancti Johannis de Scalis, 1227 (Chartularum...quod dicitur liber albus capituli, 462) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 838.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur une travée droite de chœur de même largeur. Cette dernière est prolongée par une abside en hémicycle légèrement plus étroite. Une tour clocher et une sacristie ont été construites contre le mur sud de l'église (ill. 869 et 870).

La nef conserve une partie de ses murs nord et sud d'origine. Elle mesure environ 15,60 m de longueur et 9,16 m de largeur et 5,20 m de hauteur. Le mur sud, moins enduit, offre une élévation réalisée en petit appareil relativement irrégulier mais toujours disposé en assises bien réglées (ill. 871).

Au sud comme au nord, une fenêtre à linteau subsiste (ill. 872). De l'exemple nord, on distingue, malgré l'enduit, un linteau échancré soutenu par des jambages constitués de deux assises de blocs (ill. 873 et 874). Au sud, la fenêtre montre un linteau échancré et deux niveaux de blocs isolés à chaque jambage (ill. 872). L'un est monté à l'aide d'une boutisse, l'autre à l'aide d'un carreau, une mise en œuvre qui s'inverse sur l'autre niveau. La baie sud mesure 0,63 m de hauteur pour 0,15 m de largeur, celle du nord 0,60 m de hauteur pour 0,16 m de largeur.

Le mur ouest semble totalement reconstruit comme le montrent les traces de reprise dans la partie ouest du mur sud, désordres qui semblent également apparaître au nord. Ce mur ouest conserve un arc de porte romane. Il se compose de larges claveaux liés par des joints

extrêmement fins. Cet aménagement sert d'arc de décharge au-dessus d'un linteau droit soutenu par des piédroits constitués d'un assemblage de moyen appareil calcaire qui pourrait être ancien. Si on ne peut rien dire de la travée droite de chœur, l'abside, renforcée par deux contreforts, conserve les jambages d'une baie d'axe qui remonte probablement à l'époque romane (ill. 875).

Synthèse et datation

La nef de l'église de Saint-Jean-des-Echelles conserve des élévations d'origine. Leurs qualités (type B) permettent de dater cette campagne de construction avant le XII^e siècle. Le gabarit et la forme des fenêtres associées et attribuables au groupe 2 sont comparables à celles de Ruillé-Froid-Fonds (53*), de Chantrigné (53*) et de Pruillé-le-Chétif (72*) (vol. 2, ill. 568) qui ont donné lieu à des datation ¹⁴C⁵⁷. SI l'on se fie aux fourchettes de probabilités obtenues, il est possible de placer la construction de l'église de Saint-Jean-des-Echelles entre le X^e et le début du XI^e siècle.

L'abside, sa travée droite, et le mur ouest de la nef probablement ainsi que son portail appartiennent à une seconde phase que l'on peut attribuer à la première moitié du XII^e siècle.

La tour appuyée contre le côté sud de la nef date de la période moderne.

⁵⁷ **Ruillé-Froid-Fonds** (Ly 11843) (échantillon n° 2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%)
Chantrigné (Ly 11842) (échantillon n°1) – Âge calibré 901/1027 (95,4%) – 901/921 (6,7%)
Pruillé-le-Chétif (Ly 14567 GrM) (échantillon n° 6) - Âge calibré 894 à 1018 ap. J.-C. 95,4%)
894/930 (27,2%), 938/1018 (68,2%)

Saint-Léonard-des-Bois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Fresnay-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 4, n° 339, ill. 19, n° 339

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Fresnay.

Statut – prieuré cure qui relève de l'abbaye Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent-du-Mans

Vocable – saint Léonard

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Leonardi de Silva, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 528) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 840.

Prioratus Sancti Leonardin, 1265 (Cartulaire de l'archevêché de Tours, p. 49) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 840.

Le prieuré a été fondé par l'abbaye Saint-Vincent du Mans au XI^e siècle (Bouton, 1962, p. 401).

Description

L'église se compose d'une nef et d'un chevet plat plus étroit contre lequel une chapelle a été construite au sud. Une absidiole orientée y est adossée à l'est tandis qu'une sacristie est appuyée contre le mur nord de la nef (ill. 876 et 877).

Les murs sud et ouest de cette dernière montre des tronçons de mur en petit appareil de grès roussard disposé en assises bien réglées. Le mur de façade en présente les plus larges portions (ill. 878). Ce vaisseau, dont les chaînages sud-est et nord-est sont bien conservés, mesure environ 18,20 m pour 11,20 m de largeur.

Une petite fenêtre à linteau échancré, placée au centre du mur pignon ouest, peut être associée à cette phase en petit appareil (ill. 879). Cette ouverture se compose d'un linteau rectangulaire échancré soutenu par deux jambages identiques, chacun constitué d'un bloc rectangulaire en moyen appareil et d'une petite dalle. Cette baie, entièrement réalisée dans du grès roussard, mesure 0,58 m de hauteur pour 0,14 m de largeur. La porte ouest, comme la totalité du fenestrage de la nef, a été reprise ainsi que l'ensemble des parties orientales de l'édifice qui remontent, pour l'essentiel, au début de la période moderne.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Léonard-des-Bois conserve une bonne partie de sa nef d'origine. Seule la fenêtre de façade remonte à cette phase. L'appareil (type B) qui en compose les parties les plus anciennes peut être attribué à une campagne de construction antérieure au XII^e siècle. La fenêtre de façade, par sa forme et son gabarit peut être rapprochée des baies du groupe 2 qui sont parmi les plus anciennes de la région comme celle de Ruillé-Froid-Fonds (53), Chantrigné (53) ou Pruillé-le-Chétif (72) que des datations ¹⁴C permettent de placer entre le début du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560 et 568)⁵⁸.

⁵⁸ **Ruillé-Froid-Fonds** (Ly 11843) (échantillon n° 2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%)
Chantrigné (Ly 11842) (échantillon n°1) – Âge calibré 901/1027 (95,4%) – 901/921 (6,7%)
Pruillé-le-Chétif (Ly 14567 GrM) (échantillon n° 6) - Âge calibré 894 à 1018 ap. J.-C. 95,4%)
894/930 (27,2%), 938/1018 (68,2%)

Saint-Mars-d'Outillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ecommoy

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 9, n° 194, ill. 19, n° 194

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, Doyenné de Oizé.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Médard

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Medardi de Ostilleio, de Hostille, 1186 (Chartularum...quod dicitur liber albus capituli, 122, Actus, p. 470) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 842.

Parrochia de Ostilleio, 1218 (Chartularum...quod dicitur liber albus capituli, 122, Actus, p. 58) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 842.

Quelques fragments de sarcophage en grès roussard et en falun apparaissent dans l'élévation des murs sud et ouest de la nef.

Description

L'église se compose d'une nef unique contre laquelle ont été construites au sud une tour clocher et une chapelle. Un transept et un chevet plat en complètent le plan (ill. 880 et 881).

La nef conserve les murs nord, ouest et sud d'origine (ill. 882). Ils présentent des élévations réalisées en un petit appareil de grès roussard relativement régulier (ill. 883). L'ensemble est disposé en assises bien réglées. Les chaînages ouest de la nef d'origine, réalisés en moyen appareil de facture soignée, subsistent au moins en partie. Ce vaisseau mesure 14,48 m de longueur pour 8,64 m de largeur et 5,80 m de hauteur (au niveau de la fenêtre est du mur nord). Les restes d'un portail ouest roman subsiste également, malgré le percement du portail actuel qui remonte à la fin du Moyen Âge. Les jambages sud dont il ne subsiste que quelques blocs de moyen appareil de grès brun clair remontent sans doute à la phase de construction la plus ancienne.

Des éléments de fenêtre peuvent être associés à cette campagne de construction. Un linteau échancré est visible au sud de la nef, en partie masqué par la tour (ill. 884). Ce bloc de calcaire, doté d'un extradoss gravé, est encore en place. Du côté nord, deux ouvertures à linteau échancré subsistent (ill. 885). Celle qui répond à la baie du mur sud est extradossée (ill. 886). Ouverte à 4,20 m de hauteur, avec 0,82 m de hauteur et 0,16 m de largeur, cette baie montre un linteau échancré en calcaire et des jambages constitués, au moins en partie, de moyens appareils de grès roussard. La fenêtre la plus à l'ouest est difficile à lire en raison de l'enduit qui la recouvre.

Synthèse et datation

La nef de Saint-Mars-d'Outillé conserve l'essentiel de ses élévations d'origine (type B) dont les caractères remontent à une campagne de construction antérieure au XII^e siècle. Les fenêtres du groupe 4 qui sont associées à ces élévations permettent, par comparaison avec d'autres de forme et de gabarit comparables comme celles des Loges (72*), de Ponthouin (72*) ou de Saussay (72*) (vol. 2, ill. 570) qui ont fait l'objet d'une datation ¹⁴C (vol. 2, ill. 560)⁵⁹, d'attribuer l'église de Saint-Mars-d'Outillé (72) au deuxième ou au troisième quart du XI^e siècle. Les résultats de la datation ¹⁴C réalisée sur un charbon prélevé dans le mortier de son mur de façade ne viennent pas contredire cette proposition⁶⁰.

Le reste de l'édifice remonte au début de la période moderne.

⁵⁹ *Les Loges* (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1028 à 1184 (95,4%)
Saussay (Monfort-le-Gesnois) (Ly 12188) (échantillon n° 8) – Âge calibré 1041/1220 (95,4%)
Ponthouin (Mézière-sous-Ponthouin) (Ly 12186) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

⁶⁰ *Saint-Mars-d'Outillé* (Ly - 14560 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 1026 à 1182 ap. J.-C.

Saint-Mars-du-Locquenay

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Bouloire

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 9, n° 192, ill. 19, n° 192

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Montfort, doyenné de Saint-Calais.

Statut – prieuré cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Médard

Sources et histoire

Inter Sanctum Melardum..., 1209 (Cartulaire de la Couture, p. 197) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 842.

Ecclesia Sancti Melardi de Locquenay, XIII^e siècle (Cartulaire de Saint-Calais, p. 27) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 842.

On remarque dans la nef des fragments de sarcophage en falun et en calcaire à grains fins.

Description

L'église se compose d'une longue nef, d'un transept et d'un chevet rectangulaire (ill. 887 et 888).

Les deux tiers orientaux de la nef de Saint-Mars-du-Locquenay montrent, sous des enduits qui s'écaillent, des tronçons de petit appareil régulier (ill. 889). Disposés en assises très bien réglées, les moellons sont façonnés dans des rognons de silex. On retrouve ce type d'élévation surtout au mur sud de la nef, depuis la base jusqu'à la sablière du toit.

Dans cet horizon, plusieurs arcs de fenêtres apparaissent. On en compte un bel exemple au sud et deux au mur nord (ill. 890). Ces arcs se composent presque exclusivement de claveaux en calcaire souvent fins, nombreux (au moins sept à l'exemplaire sud) et, pour ce que l'on en voit, séparés par des joints épais (ill. 891). Un seul jambage est visible à l'une des baies du mur nord qui en compte deux. Il se compose d'éléments simples, peut-être en alternance de blocs posés en carreaux et de boutisses étroites (ill. 892).

La partie ouest de la nef semble romane avec ses deux fenêtres en façade dont les arcs sont visibles (ill. 893).

La partie est de l'église se compose d'un chœur rectangulaire qui ne semble pas appartenir à la même phase de construction. Des chapelles latérales modernes s'y appuient de chaque côté. La travée ouest de la nef semble remonter à une phase de construction tout aussi tardive.

Synthèse et datation

Le type d'appareil utilisé dans la construction d'une partie de la nef de Saint-Mars-du-Locquenay présente des parements de très bonne qualité qui remontent à une phase de construction qui paraît antérieure à 1050. Les fenêtres, dont on devine les arcs, renvoient à celles du chœur de Joué-l'Abbé (72) (ill. 338), de la nef de Cossé-en-Champagne (53), voire de Souigné-Flacé (72) (ill. 1037), des édifices que des datations permettent de dater au X^e siècle (vol. 2, ill. 561)⁶¹. Faute de pouvoir observer en détail les fenêtres de Saint-Mars, une datation dans le X^e siècle est probable et on ne peut pas exclure une datation plus ancienne.

⁶¹ *Cossé-en-Champagne* (Ly 13116) (échantillon n°2) - Âge calibré 777/987 - 777/792 (4,1%) - 803/844 (7,7%) - 858/987 (83,6%)

Joué-l'Abbé (prélèvement n°4 réalisé du côté sud de l'abside) (Ly 12192) - Âge calibré 890/1013 (95,4%)

Souigné-Flacé (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Saint-Martin-de-Coulons

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 9, n° 200, ill. 19, n° 200

Commune – Roëzé-sur-Sarthe

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Passais, doyenné de Sillé.

Statut – ?

Présentateur – abbé de la Couture ?

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Basilica in loco qui vocatur milletreus in honore sancti Martini, vers 1050 (Ménage, 1683 p. 351) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 844.

Saint-Martin-de-Coulons, entre 1036 et 1055 (Pesche, vol. 4, p. 629) (Ménage, 1683 p. 351) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 844.

Eglise mentionnée entre 1036 et 1055. Elle fait partie des dons du seigneur de Roëzé à La Couture dans le cadre de la fondation d'un prieuré de la Couture à Roëzé-sur-Sarthe (Cartulaire de La Couture ?). Selon A. Bouton, ce prieuré aurait été fondé par l'abbaye de la Couture en 1032 (Bouton, 1962, p. 400).

Description

Cette chapelle rectangulaire mesure 13,30 m de longueur pour 5,70 m de largeur (ill. 894 et 995). Ses angles sont renforcés par des contreforts en biais qui n'apparaissent pas sur les planches du cadastre de 1810 et 1845, des renforts qui masquent totalement les angles de l'église (ill. 896).

Les quatre murs montrent des élévations construites en petit appareil régulier de roussard, des élévations constituées d'assises horizontales qui témoignent de l'ancienneté de cet édifice rectangulaire (ill. 897 et 898).

Les fenêtres, deux au sud, deux au nord, et les portes ouest et sud remontent à la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant. Même si du lierre empêche de voir l'ensemble de son mur oriental, une zone remaniée au milieu pourrait témoigner de l'emplacement d'une baie d'origine (ill. 899). L'élévation sud, qui est la mieux conservée, montre une zone de remaniements qui pourrait correspondre à une fenêtre tandis qu'une autre se situerait au niveau de la baie du XIX^e siècle.

Synthèse et datation

La Chapelle de Saint-Martin-de-Coulans constitue l'un des trois édifices à plan rectangulaire de notre étude avec La Guérouillère à Saint-Denis-d'Anjou (53*) et Montreuil-en-Champagne (72*) (ill. 582). La qualité de ses élévations en petit appareil régulier de type A indique qu'il s'agit certainement d'un édifice antérieur à 1050.

Saint-Michel-de-Chavaignes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Bouloire

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 8, n° 249, ill. 19, n° 249

Eglise inscrite le 20 juin 1952

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Michel

Sources et histoire

Lantionum villum, quam de villum sanctae Mariae et Sancti Gervasii nomina Cavanaia segregavit...nam antea et Cavanaia et Lantionum unum evat, IX^e siècle (*Actus*, p. 198) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 845.

Parrochia de Sancto Michaele, XII^e siècle, (AD72, H85) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 845.

La fenêtre du mur sud est constituée presque uniquement de fragments de sarcophage de grès roussard et plus rarement de blocs issus de sarcophage en calcaire.

Description

L'église se compose d'une nef unique d'un transept et d'un chevet plat peu profond. Une tour est adossée à l'extrémité est du mur nord de la nef (ill. 900 et 901).

Cette dernière conserve des murs nord et sud construits en petit appareil, principalement en rognons de silex et en calcaire. Les joints y semblent épais et les assises remarquablement bien réglées (ill. 902). Notons que des plaques en terre cuite signalent le plus souvent la présence de trous de boulin qui rythment ces élévations d'origine.

Les vestiges de trois fenêtres peuvent être associés à cette nef (ill. 903). Les restes de la première se situent juste à l'est de la deuxième baie actuelle. Il n'en subsiste que quelques éléments

allongés de grès roussard. L'autre ouverture, placée au-dessus de la porte moderne, est la mieux conservée puisque ses deux jambages sont intacts (ill. 904). Ils se composent d'au moins six assises de plaques de grès roussard, issues sans doute de cuves de sarcophage. Parmi ces éléments, une plaque de calcaire dont le chant présente des rainures obliques, pourrait constituer un remploi du même type. L'arc, en grande partie remanié, ne conserve apparemment que deux claveaux en roussard encore en place. Les autres, dont quelques uns en calcaire et en terre cuite, se situent au-dessus, récupérés dans une partie réhaussée de la nef. Cette fenêtre, dont l'appui se situait à environ 4,20 m du sol, mesurait environ 0,75 m de hauteur pour 0,19 m de largeur. La troisième baie ouverte plus à l'est, au niveau de la jonction de la chapelle sud, ne conserve que quelques blocs allongés de ses deux piédroits, eux aussi en roussard. Comme la deuxième baie, son arc a été remanié et ses claveaux remployés juste au-dessus au moment de la surélévation de la nef.

Toutes les ouvertures de la nef ont été reperçées au XII^e siècle (ill. 905). Ce mur ouest de la nef et les contreforts en équerre qui s'y appuient remontent sans doute à la même phase de travaux comme le suggèrent à la fois l'appareil très irrégulier non assisé des élévations et le portail à arc légèrement brisé de la façade. Il est probable que l'on puisse également imputer à cette phase de travaux, la construction du chevet plat, son pignon Est à deux baies élancées, surmontées d'un oculus (ill. 906).

Synthèse et datation

L'église de Michel-de-Chavaignes conserve les murs sud et nord de la nef construite en petite appareil dont la régularité suggère une campagne de construction antérieure à 1050. Le vaisseau d'origine disposait sans doute de trois fenêtres par mur gouttereau dont les vestiges témoignent encore au sud. Les fenêtres utilisent presque exclusivement des plaques de grès roussard taillées dans des sarcophages. L'arc de la fenêtre la mieux conservée compte également quelques éléments de terre cuite. L'emploi dans les fenêtres d'éléments fins, à la fois dans les jambages et dans les arcs, renvoient à d'autres fenêtres à arc clavé du groupe chronologique 2 (vol. 2, ill. 574) comme celles de la phase 2 de l'église de Pritz (53*) qui est clairement antérieure à l'An Mil. On peut probablement aussi rapprocher ce type d'ouverture de celles à linteau échancré du groupe 1 pourvues aussi de jambages à éléments fins et que des datations ¹⁴C permettent d'attribuer au X^e siècle (vol. 2, ill. 561).

La nef est rallongée vers l'ouest au XII^e siècle, l'ensemble du fenêtrage ancien est bouché au profit de baies bien plus vastes tandis que le chevet est reconstruit. Quelques-unes des fenêtres de la nef sont à nouveau refaites dans le courant de la période moderne, phase de travaux où la tour et le transept pourraient avoir été construits.

Saint-Ouen-de-Mimbré

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Fresnay-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 5, n° 336, ill. 19, n° 336

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné dans la Quinte, doyenné de Fresnay-sur-Sarthe.

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Ouen

Sources et histoire

Parrochia Sancti Audoeni de Davelleyo, 1236 (Cogner, E. 655) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 846.

Ecclesia Sancti Audoeni Juxta Freneium, 1266 (*Chartularum...quod dicitur liber albus capituli*, P. 477) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 846.

Description

L'église est constituée d'une nef unique, d'un transept qui ouvre sur un chevet plat aussi large que la nef. Contre son mur nord ont été édifiées une tour circulaire et une sacristie contre le pignon est du chevet (ill. 907, 908). Au XIX^e siècle, l'église était encore implantée dans un enclos cimetériel (ill. 909).

La nef a subi une importante campagne de transformation au XIX^e siècle. Ces travaux ont conduit à la reformulation de l'ensemble de son fenestrage et au rajout de contreforts (ill. 910). Des élévations antérieures, il ne subsiste que des tronçons qui paraissent construits en petit appareil irrégulier mais où les assises semblent bien respectées. On en reconnaît des éléments aux murs gouttereaux de la nef. Les vestiges de deux fenêtres anciennes sont visibles au sud. Leur position permet même de restituer une nef d'origine avec trois baies par mur gouttereau. S'il ne reste que quelques blocs de grès roussard de la première fenêtre du mur sud, juste à l'ouest de second contrefort, l'autre ouverture, taillée entièrement dans du grès roussard, est totalement conservée (ill. 911). Elle se compose d'un linteau échancré gravé qui simule cinq claveaux que supportent deux jambages constitués de deux assises de blocs de grès de forme assez irrégulière. Notons que chaque piédroit se compose d'un bloc disposé en carreau et d'un

second en boutisse. Ils sont alternés d'une assise à l'autre. Cette baie, dont l'appui se situe à quatre mètres du sol, mesure 0,62 m de hauteur pour 0,17 m de largeur.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Saint-Ouen-de-Mimbré conserve quelques éléments qui permettent d'en attribuer la construction avant le XII^e siècle. Malheureusement, la campagne de construction du XIX^e siècle a détruit une bonne partie des élévations d'origine, ce qui rend l'observation de l'appareil et de sa mise en oeuvre assez délicate. Toutefois la baie à linteau échancré (groupe 3) conservée au mur sud, par sa forme et son gabarit, rend possible des comparaisons avec d'autres ouvertures de même type comme à Bannes (53), Ruillé-le-Gravelais (53), Vezot (72), ou Bouër (72) (vol. 2, ill. 568) que des datations ¹⁴C⁶² situent entre la fin de X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560).

Le reste de l'édifice, son chevet plat, son transept et sa tour circulaire remontent à la période moderne (ill. 912).

⁶² **Bannes** (Ly 13119) (échantillon n°2) – Âge calibré 973/1146 (95,4%) – 973/1045 (91,6%) – 1098/1120 (3,5%) - 1143/1146 (0,3%)

Ruillé-le-Gravelais (Ly 12124) (échantillon n° 1) – Âge calibré 989/1153 (95,4%) – 989/1053 (57,4%) – 1080/1153 (38%)

Bouër (Ly 12582) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1013 à 1155 (95,4% de probabilité)

Vezot (Ly 12187) (échantillon n° 7) – Âge calibré 900/1027 (95,4%) – 900/922 (8,7%) – 948/1027 (86,7%)

Saint-Ouen-en-Champagne

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 219, ill. 19, n° 219

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon.

Statut – cure ancien prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin

Présentateur – abbé de la Roë

Vocable – saint Ouen

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Audeoni de Campana, 1145, 1175 (Celier, 146) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 847.

De Sancto Audoeno in Campana, 1316 (nécro obituaire, p. 131) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 847.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur un chœur à chevet plat déporté vers le sud tandis qu'une tour est adossée contre son mur nord (ill. 913 et 914).

Cet édifice a subi de très nombreux remaniements. Les vestiges les plus anciens apparaissent aux murs gouttereaux de la nef. Au sud, l'élévation est réalisée dans un appareil très irrégulier où aucune assise n'est respectée (ill. 915). Un portail apparaît au niveau de sa travée intermédiaire. Son arc remanié se compose en partie de claveaux de grès roussard étroits et de taille plutôt soignée. Quelques claveaux en calcaire, de gabarit bien plus large, y sont visibles. Les jambages, tout aussi mal conservés, sont en moyen appareil de calcaire. Un second arc de porte existe plus à l'est, il se compose de larges claveaux de calcaire séparés par des joints étroits.

Deux baies élancées de grande taille subsistent au-dessus. Dotées de linteaux échancrés en calcaire, elles possèdent des piédroits formés de blocs de grès de forme irrégulière répartis sur cinq assises (ill. 916). Ce mur sud est, par ailleurs, renforcé par des contreforts dont un, réalisé dans un moyen appareil de grès, pourrait remonter à la période romane. Les autres, en revanche sont plutôt modernes. Au mur nord de la nef, on retrouve le même type d'élévation (ill. 917).

Plusieurs fenêtres y sont percées. Elles atteignent 1,08 m de hauteur pour 0,58 m de largeur alors que celles relevées au sud mesurent jusqu'à 1,20 m de hauteur pour 0,36 m de largeur. Au nord, elles sont dotées de linteaux échancrés en grès roussard (1^e, 3^e et 4^e fenêtres) ou d'un arc clavé (deuxième ouverture).

Le mur ouest de l'édifice est doté d'un portail à triple voussure, légèrement brisée (ill. 918). Deux contreforts, reliés à un glacis qui surmonte le portail, apparaissent en façade. Une fenêtre romane très élancée surmonte ce portail ouest, tandis que d'autres contreforts s'appuient contre ses angles.

Le chevet de cette église est de forme rectangulaire (ill. 919). Son mur sud, totalement repris, prolonge sans retrait le mur sud de la nef. Le mur oriental du chœur est totalement aveugle. Au nord, il existe, entre la nef et le mur de chevet, un décrochement occupé par une tour carrée. Les angles nord sont renforcés par des contreforts plats et peu saillants disposés en équerre. La face ouest de cette tour conserve, dans sa partie basse, une fenêtre à linteau échancré où subsiste au moins un indice de claveau simulé (ill. 920). Cette fenêtre mesure 1,05 m de hauteur pour 0,28 m de largeur. Son appui se situe à 3,20 m du sol (ill. 921). Un bloc mouluré montrant un décor en pointe de diamants est visible en remploi à proximité de cette fenêtre. Notons par ailleurs que la partie haute de cette tour a été entièrement reprise au cours de la période moderne.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Ouen-en-Champagne, qui a subi de multiples remaniements, conserve les indices d'une nef qui semble plutôt remonter au dernier quart du XI^e siècle ou au début du siècle suivant, comme le suggèrent la forme des fenêtres et la qualité assez médiocre des maçonneries.

De cette phase, il subsiste une bonne partie du fenestrage des murs sud et nord de la nef, sa porte sud, la plus large, ainsi que le mur gouttereau nord du chœur. Très rapidement sans doute, une tour est édiflée au nord. Au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, le portail occidental est édifié ainsi que la porte sud la plus à l'est. Les contreforts des murs gouttereaux de la nef pourraient remonter à cette phase. Le reste de l'édifice est bien plus tardif, avec des remaniements qui interviennent dans le courant de la période moderne.

Saint-Pavace

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Bonnétable

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 271, ill. 19, n° 271

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné de la Quinte.

Statut – église paroissiale

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Pavace

Sources et histoire

Monasterium Sancti Salvatoris, olim vero Brogilus, 835 (Gesta, p. 89) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 848.

Ecclesia Sancti Salvatoris super fluvium Sartae, IX^e s. (*opus cit.*, p. 88) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 848.

Ecclesia Sancti Pavatii, XI^e siècle (*Actus*, p. 357) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 848.

Ecclesia Sancti Pavacii, 1070 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 54) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 848.

Le monastère de moines dédié au Sauveur est fondé en 835 par l'Evêque Aldric (832-857) sur le territoire actuel de la commune de Saint-Pavace. En 840, il y aurait fait transporter des reliques de saint Pavace dont la tombe venait d'être retrouvée dans la basilique des Saints-Apôtres (actuelle église Saint-Victeur) (Biarne, 1978, p. 16). Pavace, dont on ne connaît pas grand-chose, serait le successeur de Julien à la tête de l'Evêché du Mans au IV^e siècle.

Description

L'église de Saint-Pavace se présente sous la forme d'un rectangle de 24,60 m de longueur sur 9 m de largeur et 6 m de hauteur, à l'est duquel une sacristie a été adossée (ill. 922 et 923).

L'observation des élévations de cette église permet de distinguer au moins cinq phases de construction.

Un premier édifice

La phase la plus ancienne apparaît aux deux murs gouttereaux de la nef. Ils sont constitués d'élévations en petit appareil régulier où le grès roussard domine (ill. 922). Les assises y sont extrêmement régulières et horizontales. Deux ouvertures bouchées apparaissent au sud (ill. 924). La première, dont la base se situe à 3,81 m au-dessus du sol, est la plus à l'ouest (ill. 925). Elle mesure près d'1,70 m de hauteur pour 1,06 m de largeur. Son arc se compose de 22 claveaux fins assez peu réguliers parmi lesquels dominent les blocs de grès roussard. On y compte deux briques, quelques éléments de grès plus clair et un en calcaire. Les joints y sont relativement épais. Les jambages se composent presque uniquement d'éléments de roussard. Si quelques uns présentent des gabarits un peu plus imposants, les autres de taille modeste correspondent à la hauteur d'une assise de petit appareil. A l'intérieur, ces jambages sont formés principalement par des éléments de roussard (ill. 927). Il s'agit surtout de plaques d'assez petite taille. Cette fenêtre haute ne présente pas d'ébrasement intérieur. Une zone de remaniement semble exister, nous semble-t-il, au même endroit au mur nord...

L'autre ouverture, qui est en partie recoupée par une baie moderne, se situe plus à l'est (ill. 926 et 927). Il s'agit d'un arc d'un peu plus de 2,55 m de largeur et de 4,65 m de hauteur. Il se compose de claveaux de grès roussard étroits. Quand ils sont plus épais, une rainure centrale les divise. Les joints y sont relativement épais. Cet arc est extradossé par un cordon de moellons. Seuls quelques éléments de jambages sont visibles. Il s'agit alors d'éléments plus épais en roussard. On en compte quelques-uns au contact des retombées de l'arc et d'autres à la base de son jambage oriental. Comme pour l'autre ouverture, on en retrouve les traces à l'intérieur de l'édifice. Un effet chromatique a été obtenu au niveau de l'arc, où une alternance de claveaux de calcaire et d'exemplaires en roussard a été mise en œuvre. Cet effet se retrouve au niveau des moellons qui en extradossent également l'arc.

Une ouverture identique se retrouve juste en face dans le mur nord. Elle aussi mesure 2,50 m de largeur. Son arc est également constitué de plaques de roussard séparées par des joints relativement épais. On y observe les mêmes types de blocs qui, quand ils sont plus épais, sont divisés par une rainure. De ce côté de l'église, la végétation ne permet pas d'observer la qualité des jambages de cette ancienne entrée. Les blocs y ont été largement récupérés comme au sud. Son arc intérieur présente également un jeu chromatique intéressant (ill. 928). Il s'agit de demi-claveaux de matériaux différents qui composent une alternance de couleurs entre le calcaire et le grès roussard.

Un second arc d'1,90 m de largeur apparaît plus à l'ouest (ill. 929). De même facture que les deux autres, il présente quelques claveaux rainurés et est extradossé par un rang de moellons tantôt en calcaire tantôt en roussard. Son arc intérieur, qui montre les mêmes caractéristiques, repose ce pendant sur des jambages qui ont été totalement repris.

La seconde phase de construction

Des vestiges de fenêtres, auxquelles il manque les arcs, sont visibles dans la partie sommitale de vaisseau (ill. 927 et 930). On en dénombre 3, régulièrement implantées au mur nord et deux de leur symétrique au sud. De ce côté, la plus à l'ouest manque. Elles mesurent de 0,26 à 0,32 m de largeur à l'extérieur et de 0,70 à 0,75 m de largeur à l'intérieur. Les bases de ces différents jambages sont constituées à l'extérieur de moyens appareils de roussard plutôt allongés et à la taille soignée. On en distingue au moins deux assises. À l'intérieur, les éléments composant les piédroits sont surtout en roussard mais leur aspect semble de facture moins régulière. Quelques éléments de calcaire semblent également y être utilisés.

La troisième phase

L'édifice d'origine est rallongé vers l'est comme l'indique un ressaut vertical au nord et surtout un changement aux limites verticales que l'on distingue au même endroit à l'extrémité est du bâtiment d'origine (ill. 931). Si les élévations sont toujours réalisées en moellons cubiques, les assises ne sont pas aussi régulières et les moellons de roussard sont moins nombreux. Au sud, on remarque ce type de parement jusqu'au mur est de l'église où il existe une chaîne d'angle. Au nord, cette phase de construction apparaît sans interruption jusqu'à l'angle nord-est de la sacristie.

Cette campagne occupe toute la hauteur des murs gouttereaux de nef excepté un peu avant la chaîne d'angle nord-est de la nef où une reprise de maçonnerie est visible au-dessus du niveau de la sablière de la sacristie. Dans ce secteur, on peut signaler que des fissures existent visiblement jusqu'au sol, ce qui témoigne probablement de remaniements qu'il est difficile de qualifier. De la même façon, une autre fissure apparaît juste avant l'angle nord-est de la sacristie...

La quatrième phase.

La quatrième campagne de construction voit le rallongement de la nef vers l'ouest (ill. 932). À cette occasion, les chaînes d'angle d'origine sont remplacées par d'autres qui se composent de très longues plaques de grès clair. Il en existe aux deux angles occidentaux de la nef mais également au mur sud bien plus à l'est. Afin de chaîner le nouveau mur à l'élévation de la nef d'origine, ces grands blocs de grès sont également utilisés. Ce sont des éléments du même type qui sont mis en œuvre au niveau des angles orientaux de la nef. Il est ainsi possible d'associer à cette phase de construction le mur oriental de ce vaisseau

Dans la partie ouest de la nef, ces nouvelles élévations mettent en œuvre des moellons cubiques qui ne sont plus aussi bien réglés qu'auparavant. L'essentiel du fenestrage de l'église doit

remonter à cette phase, comme les quatre larges baies en calcaire de la nef, l'exemplaire aveugle de son pignon est, le portail ouest à bossages et la fenêtre qui le surmonte.

La cinquième phase

La cinquième phase de travaux ne concerne que les murs sud et est de la sacristie qui sont reconstruits.

Synthèse et datation

L'édifice d'origine (Phase I) conserve les murs gouttereaux sud et nord de sa nef dont la hauteur est voisine de celle d'aujourd'hui. À l'ouest comme à l'est, on ne connaît pas la longueur de ce vaisseau ni la morphologie du chevet de cet édifice. Une fenêtre était implantée dans la moitié ouest du mur sud et il semble qu'il en existait également une au nord au même endroit. La présence de deux grands arcs qui se font face à l'est permet visiblement de restituer deux bras de transept dont les emprises restent difficiles à apprécier mais qui devaient ressembler à ceux conservés à Pritz (53*) et à Grenoux (53*) (vol. 2, ill. 578). L'arc situé à l'ouest du mur nord et dont la morphologie rappelle ceux implantés plus à l'est, appartient à un portail nord.

La qualité des élévations mises en œuvre, la morphologie des arcs à claveaux étroits et la forme de la fenêtre du mur sud, comparable à celles de tour de croisée de Saint-Pierre de Saulges, permettent d'affirmer que cette construction est antérieure à l'An Mil. On peut assez logiquement comparer ces maçonneries extrêmement soignées (type A) à celles de la première phase de Pritz (53*) ou de Moulay (53*). Si l'on se fie à l'extrême régularité des élévations, à la forme très particulière de la fenêtre sud et si on confronte ces données formelles aux informations livrées par les sources textuelles, les parties les plus anciennes de l'église de Saint-Pavace pourraient remonter à la fondation d'Aldric en 835. Une datation ¹⁴C issue d'un charbon prélevé au mur nord, ne contredit pas cette proposition en indiquant une fourchette de probabilités qui commence à la fin du VIII^e et s'achève en 969⁶³.

Plus tard (phase 2), un nouveau fenestrage est implanté dans les parties hautes de la nef qui a peut-être été surélevée à cette occasion. Le vaisseau est alors doté de trois baies par mur gouttereau et leur rythme régulier permet peut-être d'en situer à peu près l'emprise. Si l'on reporte les écartements entre elles et avec les angles de ce vaisseau, la nef ne devait probablement pas dépasser 15 m de longueur. Il est possible d'ailleurs que cette longueur estimée soit celle du vaisseau antérieur. La largeur de ces baies et la qualité de l'appareil allongé utilisé dans leurs jambages feraient plutôt penser à des exemplaires du X^e siècle ou du tout début du siècle suivant comme il en existe à Challes (72*) ou à Montreuil-en-Champagne (72).

⁶³ *Saint-Pavace* (Ly 12185) Âge calibré 775/969 (95,4%)

La nef est rallongée au cours de la phase III comme en témoignent les élévations de ses parties orientales et une partie du mur septentrional de la sacristie. L'utilisation systématique de petit appareil régulier et toujours disposé en assises horizontales remonte encore au plus tard au XI^e siècle.

La façade ouest et la partie est de la nef sont ensuite reconstruites et quatre grandes fenêtres y sont mises en place. Le portail ouest de l'église remonte sans doute à ces travaux dont les bossages évoquent le XVII^e siècle.

L'ultime phase de construction remonterait à la seconde moitié du XIX^e siècle, au moment où le mur sud de la sacristie est reconstruit dans l'axe du mur sud de la nef alors qu'il ne l'était ni en 1808 ni en 1845 sur les planches du cadastre napoléonien.

Saint-Pierre-de-Chevillé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 12, n° 157, ill. 19, n° 157

La façade et la toiture sont inscrites depuis le 20 janvier 1926

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – prieuré cure de l'abbaye de Vaas

Présentateur – abbé de Vaas

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

De Cavoliaco (?), IX^e siècle (*Actus*, p. 37) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 849.

Ecclesia in Honorem sancti Petri... loco quem Chivilei dicunt, 1050-1063 (Maillé, 1006) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 849.

Ecclesia de cheville, vers 1330 (Pouillé, p. 61) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 849.

Description

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur un chevet rectangulaire agrandi sur son côté nord par une chapelle (ill. 933 et 934).

Si un enduit recouvre entièrement la façade ouest, sans doute reconstruite, les murs sud et nord montrent en revanche des enduits d'origine et du petit appareil relativement régulier en grès et en silex disposé en assises horizontales (ill. 935). Les quatre chaînes d'angle de la nef sont en partie conservées. On y remarque, sur chacun des murs, des assises comprenant entre un et trois blocs de moyens appareils aux bords dressés avec soin (ill. 936). Ces mêmes éléments de chaînage composent l'intégralité de la partie sud du mur est de la nef (ill. 937). Le mur sud du chœur est également conservé. Avec le même type de maçonnerie que la nef, il conserve une partie de sa chaîne d'angle sud-est qui permet de localiser le pignon du chevet. Ainsi, l'église de Saint-Pierre, avait une nef de 15,20 m de longueur, 8,54 m de largeur et 6,40 m de hauteur. Son chœur plus étroit de 0,85 m de chaque côté, mesurait 5,40 m de longueur et 7,50 m du nord au sud (ill. 934).

Le mur sud conserve, dans sa partie est, la seule baie qui soit d'origine (ill. 938). Cette dernière, dont l'appui se situe à 5,20 m du sol, mesure 0,96 m de hauteur pour 0,30 m de largeur. Son linteau échancré présente un bord supérieur taillé en bâtière. Ses jambages sont constitués de quatre assises de blocs de moyen appareil en calcaire souvent renforcés par un second. Les 3 ouvertures du mur nord et la première baie du mur sud, plus grande, sont pourvues d'arcs clavés et d'entourages chanfreinés (ill. 939) et elles sont donc venues en remplacer de plus anciennes.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Pierre-de-Chevillé, qui conserve une bonne partie de son plan et de ses élévations d'origine, présentait, avec ses trois fenêtres à linteau échancré par mur gouttereau, tous les caractères d'une construction du XI^e siècle. Le type d'élévation (type B) et la forme de la baie d'origine du mur sud (groupe 4) permettent probablement de dater cet édifice vers le milieu du XI^e siècle. Les autres baies romanes témoignent d'une campagne de travaux de la fin du XI^e siècle ou du début du siècle suivant.

Les fenêtres ouvertes au sud de l'église, comme la chapelle nord, remontent à la période moderne et le mur de façade au XIX^e siècle.

Saint-Pierre-des-Bois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 218, ill. 19, n° 218

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Pierre

Sources et histoire

Parrochia Sancti Petri de inter nemora, 1264 (Cartulaire de l'Evêché, p. 540) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 850.

Sanctus petrus de inter nemora antiqua ecclesia, 1313 (Cartulaire de l'Evêché, p. 1113) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 850.

Description

L'église se compose d'une nef unique et d'un transept qui s'ouvre sur un chevet plat (ill. 940 et 941).

Cet édifice conserve un chevet plat dont les murs est et une partie du côté sud sont élevés en petit appareil calcaire relativement irrégulier. Des travaux de piquetage ont permis de le photographier en 2008 (ill. 942 et 943). Ces élévations construites à l'aide d'assises horizontales, conservent leur chaînage sud-est constitué de moyens appareils de calcaire. Seule la partie supérieure du chaînage nord-est subsiste, le reste ayant été repris lors de l'adjonction d'un mur de sacristie.

La baie gothique implantée au centre du mur pignon du chevet a certainement remplacé une fenêtre d'origine.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Pierre-des-Bois ne conserve apparemment que son chœur d'origine. Le type d'élévation que l'on y observe permet sans doute d'en faire remonter la construction au XI^e siècle. L'appareil mis en oeuvre pourrait même indiquer une date de construction antérieure à 1050.

Le reste de l'édifice, totalement enduit - sa restauration date de 2008 - doit appartenir à la période moderne. On ne peut cependant exclure qu'en raison de ses volumes la nef puisse être attribuée au moins en partie, à la phase de construction du chevet.

Saint-Rémy-de-Sillé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Sillé-le-Guillaume

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 6, n° 294, ill. 19, n° 294

Eglise classée le 9 décembre 1912

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume, ancienne paroisse et succursale de Saint-Etienne de Sillé-le-Guillaume.

Statut – prieuré de la Couture

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Rémy

Sources et histoire

Monachi Sancti Remigii de Siliaco, vers 1160 (Cartulaire de la Couture, p. 76) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 851.

Prior de Sancto Remigio juxta Siliacim, 1213, (Cartulaire de la Couture, p. 234) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 851.

Selon Pesche, le prieuré de la Couture aurait été fondé en 1133 à la suite du don de Geoffroi le Brun en faveur du monastère de la Couture et de tout ce qu'il possède à Saint Rémi. C'est à la suite de ce don qu'aurait été établi un prieuré (Pesche, 1829, p 579.). Selon Bouton A., ce prieuré aurait été fondé dès 1060, sans que cet auteur n'ait mentionné ses sources (Bouton, 1962, p. 401).

En 1906, R. Triger représente, sur le plan qu'il dresse de cette église, un angle formé par deux murs est-ouest/nord-sud. Deux angles formés par des murs en petit appareil, dont celui déjà mentionné au début du XX^e siècle, ont été repérés en 1996 par G. Bouvet à l'occasion de travaux sur le parvis de l'église de Saint-Rémy-de-Sillé (Bouvet et al., 2001, p. 426). Le relevé dressé à cette occasion mentionne deux murs parallèles est ouest, espacés de 2,70 m, qui se poursuivent vers le nord avec le même espacement. Ces substructions sont alors interprétées comme des fondations antiques (Bouvet et al. 2001, p. 426) et certains veulent y reconnaître

les vestiges d'un fanum (Fauduet, 2010, p. 164). Cette hypothèse ne repose que sur des éléments discutables (Van Andringa et Montiel, 2015, p. 51), une partie de ces fondations pouvant notamment appartenir à une église antérieure.

Quelques fragments de *tegulae* sont, par ailleurs, visibles dans les murs de l'église actuelle.

Description

L'église de Saint-Rémy de Sillé se compose d'une nef dont il ne reste que deux travées et demie, d'un transept pourvu d'absidioles orientées et d'un chœur légèrement plus étroit qui associe une abside précédée d'une travée droite. Une tour de croisée complète ce plan (ill. 844 et 945).

La nef, bien plus longue à l'origine comme semble le montrer un plan terrier de la fin du XVIII^e siècle (ill. 946), est rythmée par de très hauts contreforts plats construits à l'aide de moyens appareils (ill. 947). Les assises de blocs, tantôt en calcaire tantôt en grès roussard, produisent un effet chromatique, que l'on retrouve à la fois aux chaînages d'angle liant la nef aux murs ouest du transept, aux angles est de la travée droite du chœur mais également aux contreforts en équerre des croisillons et aux deux renforts identiques de l'abside.

Les élévations de la nef se composent de trois parties séparées par deux ressauts. Le premier, en plaques de grès roussard, se situe à 1,50 m du sol. Il se retrouve également sur les murs du croisillon sud. Le second ressaut, plus saillant, marque un niveau de rétrécissement des contreforts et sert d'appui aux fenêtres hautes.

En dehors du mur occidental totalement reconstruit, l'ensemble des parements présente des assises horizontales, constituées d'un petit appareil assez irrégulier de grès et de calcaire. Le gabarit des moellons tend, le plus souvent, à être carré ou rectangulaire. Quand il est un peu trop long, il est disposé sur chant ou à l'oblique, ce qui produit parfois des zones en *opus spicatum*. La nef n'a gardé intacte qu'une fenêtre au sud, l'autre, son pendant au nord, ayant été modifiée (ill. 948). La baie sud, de grande taille, est dotée d'un arc constitué de nombreux claveaux étroits en calcaire que supportent des piédroits formés de moyens appareils de calcaire et de grès roussard souvent doublés. Elle mesure environ 2 m de hauteur pour 0,70 m de largeur. Au sud, subsistent à la première travée l'amorce de l'arc d'une baie du même type et quelques rares blocs de grès roussard, tandis que la troisième travée semble avoir été toujours aveugle. Toutes les autres fenêtres de cette église ont été reprises.

Par ailleurs, l'arc d'une porte romane est visible juste au-dessus de celle encore ouverte dans le mur pignon du transept nord (ill. 949).

À l'intérieur, on retrouve les mêmes effets chromatiques relevés à l'extérieur, aux retombées de la croisée mais également aux supports latéraux de l'arc d'entrée de l'abside et des absidioles (ill. 950). À l'ouest, il s'agit de piliers cruciformes associés à des passages latéraux. Ceux-ci se composent d'un arc surbaissé surmonté d'un arc de décharge (ill. 951). Les grandes arcades

réalisées en calcaire comme toutes les parties hautes de cette croisée, sont à double rouleau. Les retombées se font par l'intermédiaire d'impostes simples. Aucun élément sculpté n'y apparaît. La croisée est dotée d'une voûte d'arête tandis que des voûtes en berceau couvrent les croisillons et la travée droite du chœur. Les absidioles des croisillons et l'abside ont reçu des voûtements en cul-de-four.

Synthèse et datation

Le type de maçonnerie utilisé dans les élévations de l'église de Saint-Rémy-de-Sillé témoigne d'une construction antérieure au XII^e siècle. Cette église aux maçonneries homogènes se compose, dès l'origine, d'une nef, d'un transept à absidioles et d'une abside en hémicycle. La polychromie des retombées des arcs, des contreforts et des chaînes d'angle rappelle celle mise en œuvre au prieuré de Vivoin (72) (ill. 1152 et 1153), dans une partie de la nef de la Couture (vol. 2, ill. 132) ou à la cathédrale du Mans, au cours de phases de construction que nous avons tendance à dater de la seconde moitié du XI^e siècle. Le type d'ouverture de la nef, la forme des arcs très fournis en claveaux fins, leurs jambages et la présence de contreforts extrêmement plats qui rappellent, ceux de Mée (53*) permettent d'attribuer l'église de Saint-Rémi-de-Sillé à la seconde moitié du XI^e siècle, un chantier de construction qui pourrait éventuellement se situer vers 1060, date supposée de la fondation du prieuré par l'abbaye Notre-Dame de la Couture.

Saint-Rigomer-des-Bois

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – La Fresnay-sur-Chedouet

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 4, n° 352, ill. 19, n° 352

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand archidiaconé, doyenné de Lignéres

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Couture du Mans

Vocable – saint Rigomer

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Rigomeri de Silva, vers 990 (Cartulaire de la Couture, 6) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 852.

Ecclesia Sancti Rigomeri de Bosco, 1233 (Cartulaire de la Couture, 317) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 852.

Description

L'église de Saint-Rigomer-des-Bois conserve une partie de sa nef romane (ill. 952 et 953).

Quelques éléments décorés de dents de scies issus d'un portail roman ont été réemployés un peu partout dans l'élévation du mur ouest qui semble avoir été presque totalement reconstruit (ill. 954).

Une baie romane à linteau échancré en calcaire et à l'entourage chanfreiné est ouverte dans la partie orientale du mur nord et elle apparaît dans un contexte d'appareil très irrégulier. Cette baie mesure 0,70 m de hauteur pour 0,20 m de largeur. Ses jambages, l'un réalisé en blocs calcaires, l'autre en grès roussard, disposent de deux assises d'éléments de forme et de gabarit irréguliers.

Synthèse et datation

Le type d'appareil (type D) ainsi que la forme de l'ouverture du mur nord de la nef permettent de placer cette église à l'extrême fin du XI^e ou au début du siècle suivant, ce que ne

contredisent pas les remplois romans visibles dans la façade. En dehors de ces quelques éléments, le reste de l'église remonte à la période moderne et au XIX^e siècle.

Saint-Saturnin

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans, Nord-Ouest

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 8, n° 270,5, ill. 19, n° 270,5

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, grand doyenné, doyenné de la Quinte

Statut – cure et prieuré conventuel de chanoines réguliers de Saint Augustin

Présentateur – abbé de Beaulieu

Vocable – saint Saturnin

Sources et histoire

Parrochia de Sancti Saturnini, 1243 (Cartulaire de l'Epau, p. 11) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 852.

Ecclesia Sancti Saturnini, vers 1330 (Pouillés, p. 60) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 852.

Description

L'église de Saint-Saturnin, qui se compose d'une nef unique prolongée par un chœur polygonal, conserve quelques éléments intéressants au mur nord de sa nef (ill. 955 et 956). Une fenêtre à linteau échancré y apparaît dans un contexte d'appareil difficile à percevoir en raison d'un enduit récent bien trop couvrant. Cette baie entièrement réalisée en grès roussard, présente trois assises de blocs mal taillés, dont les gabarits sont identiques d'un jambage à l'autre (ill. 957). Cette ouverture, plutôt large et élancée, mesure environ 0,80 m de hauteur pour 0,25 m de largeur. Elle est établie relativement bas dans l'élévation. Quelques éléments de jambage et un claveau d'une autre ouverture romane au gabarit plus imposant sont visibles légèrement plus à l'ouest.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Saturnin ne présente plus qu'une baie intéressante au nord. Sa forme (groupe 5) permet probablement d'attribuer la construction de cet édifice à la fin du XI^e siècle ou au début du siècle suivant. Si les éléments d'une autre fenêtre romane témoignent d'une phase de travaux légèrement plus récente, le reste de l'édifice ne montre que des reprises modernes ou du XIX^e siècle.

Saint-Vincent-du-Lorouer

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Saint-Calais

Canton – Le Grand Lucé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 10, n° 173, ill. 19, n° 173

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure et prieuré de Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Vincent

Sources et histoire

Ecclesia de Sancto Voncentio de Laboratorio, vers 1071 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 251) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 855.

Parrochia de Sancti Vincentii super Viduam, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 414) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 855.

Un prieuré y aurait été fondé au XI^e siècle (Bouton, 1962, p. 402)

Dans la cour du presbytère, J.-R. Pesche mentionne la découverte d'un sarcophage en pierre d'un enfant accompagné d'une petite amphore (Pesche, 1829, p. 654). Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une tombe du haut Moyen Âge ou d'une sépulture antique.

Une motte castrale existait à une centaine de mètres au nord-ouest de l'église comme le montre le cadastre de 1834.

Description

L'édifice se compose d'une nef flanquée d'un bas-côté sud et à l'est d'un vaste chœur rectangulaire. Une tour est adossée contre la partie nord de façade ouest (ill. 958 et 959).

Quelques éléments d'un premier état sont conservés dans le mur nord de sa nef (ill. 960). Cette élévation est construite en petit appareil de blocs calcaires plutôt irréguliers mais disposés en assises horizontales. Les plaquettes rectangulaires, souvent utilisées, génèrent la présence de quelques portions en *opus spicatum*. Sur toute la longueur de ce mur nord subsistent des parties d'origine toujours enduites où sont conservées les traces de joints tirés au fer (ill. 961).

L'extrémité ouest de ce mur laisse voir une superposition de blocs d'un moyen appareil en calcaire qui appartient à la chaîne d'angle nord-ouest de la nef. À l'intérieur, on devine les traces de deux fenêtres qui pourraient être associées à la phase de construction de cette partie de l'église, vestiges d'ouvertures que l'on soupçonne également à l'extérieur. La plus à l'est dispose visiblement d'un linteau échancré à bord supérieur arrondi (ill. 962). Les jambages de ces deux fenêtres sont difficiles à lire en raison des enduits qui les recouvrent. Nous savons seulement qu'elles mesurent approximativement 0,90 m de hauteur et 0,15 m de largeur. Leur rythme dans le mur de cette nef et leur implantation par rapport à la chaîne nord-ouest permettent d'affirmer qu'elle était dotée de deux baies et que son chaînage nord est se situe au niveau du contrefort qui la sépare aujourd'hui du chevet d'époque moderne. Ce vaisseau d'origine mesurait ainsi 18,86 m.

Une tour carrée romane, dotée à l'ouest de contreforts en équerre, en grande partie construits en grès roussard, a été plaquée contre la façade primitive. La face sud de cette tour conserve une baie élancée à linteau échancré.

Synthèse et datation

L'église de Saint-Vincent-du-Lorouer ne conserve de sa phase initiale que son mur nord de nef. Construit en petit appareil irrégulier mais toujours disposé en assises bien réglées, cette élévation conserve de larges pans d'enduits d'origine dont la surface est rythmée de joints horizontaux tirés au fer. Cette technique, utilisée dans les édifices antiques comme dans l'enceinte du Mans ou dans l'église de Souday [41] (vol. 2, ill. 312), se retrouve un peu partout dans la région comme à l'église voisine de Saint-Pierre-du-Lorouër et à celle plus lointaine de Montigny (vol. 2, ill. 314) dans le nord de la Sarthe ou du Chevain (72) (vol. 2, ill. 313). Des exemples de ce type sont également conservés sur des enduits intérieurs des églises de Brécé « l'Ecluse » (53) (vol. 2, ill. 315) et de l'abbaye de la Couture (vol. 2, ill. 135).

L'église de Saint-Vincent remonte assurément au XI^e siècle et, au plus tôt, vers le milieu du siècle comme le suggère le gabarit approximatif des fenêtres que l'on soupçonne sous les enduits craquelés.

Le reste de l'église remonte à l'époque moderne.

Saosnes

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 4, n° 345, ill. 19, n° 345

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Saosnois

Statut – cure

Présentateur – religieux de Saint-Vincent

Vocable – saint Hilaire

Sources et histoire

Sagona, monnaie mérovingienne (Blanchet, Manuel de numismatique, I, p. 314) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

Sagona, vico publico, 832 (*Gesta*, p. 39) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

Actum Saugonna, mallo publico, IX^e siècle (*Actus*, p. 150) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

De Saugonna, IX^e siècle (*Actus*, p. 37 et 45) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

Ecclesia de Sagona, vers 1060 (cartulaire de Saint-Vincent, p. 590 et 628) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

Parocchia Sancti Hylarii de Saona, 1065-1080 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 601) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

Dans un acte du 25 aout 1076, Roger de Montgomeri donne au monastère de Saint-Vincent du Mans l'église de Saosnes (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 587) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

L'environnement de l'église de Saosnes a livré de nombreux sarcophages en calcaire et en grès (Pesche, 1829, p. 755 ; Bouvet et *al.*, 2001, p. 433).

Pesche signale déjà la présence, tout près de l'église, d'une motte artificielle surmontée des restes d'un édifice en « *forme de carré long* » (Pesche, 1829, p. 747) (ill. 963 et 964). Il n'en subsiste que deux murs, vestiges d'un donjon « dont les angles sont détruits » (*opus cit.*). Cette tour maçonnée sans contrefort, qui est construite en *opus spicatum* extrêmement régulier, pourrait avoir été emmotée dans un second temps (ill. 965 et 966). Cette place forte, dont les

vestiges entourés d'un fossé existent toujours aujourd'hui, fait probablement partie de celles que Robert II, Comte de Bellême associé au duc de Normandie, fait renforcer en 1098 contre le Comte du Maine (Vital, 1835, livre X, ch. VII) (Louise, 1991, tome 1, p. 287). Le texte indique que le « *Comte de Bellême, ingénieur actif, bâtit de nouvelles places et fortifia beaucoup les anciennes en les entourant de fossés escarpés. Il eut bientôt neuf forteresses dans son comté, à savoir : Blèves, Peray, Mont-de-la-Nue, Saosnes, Saint-Rémy-du-Plain etc...* ». Les fossés d'une basse-cour, où l'église est implantée, sont encore visibles sur les relevés du XIX^e siècle. Plus largement, ce complexe fortifié se situe au centre d'un très vaste ensemble elliptique (ill. 967).

Description de l'église de Saosnes

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur un chevet plat. Une sacristie a été construite contre son mur nord et une tour occupe l'angle sud-ouest de la nef (ill. 968).

Celle-ci qui mesure 20,60 m de longueur pour 9,60 m de largeur et 5 m de hauteur (mesures prises du côté nord), montre ses chaînes d'angle malgré la construction d'une tour en façade à la fin du Moyen Âge. Ces angles sont bâtis en moyen appareil de grès roussard (ill. 969).

Le chœur à chevet plat, plus étroit d'1,50 m de chaque côté, semble remonter à la même phase de construction, comme l'indiquent ses chaînages orientaux identiques (ill. 970). Le chevet mesure 5,60 m d'est en ouest et 5,70 m du nord au sud. Son mur oriental est épaulé par deux contreforts plats (0,20 m d'épaisseur) qui pourraient être légèrement plus récents.

Presque tout cet édifice est enduit. Seul le mur nord de la nef présente un enduit moins couvrant (ill. 971). Il permet d'en observer assez sommairement les élévations. L'appareil, observable seulement sur les deux tiers inférieurs du mur, est taillé dans du grès (ill. 972). Les moellons y sont petits, relativement réguliers et disposés en assises horizontales. Quelques rares rangs en *opus spicatum* apparaissent. On peut sans doute associer à cette phase d'appareil la totalité des chaînes d'angle de la nef et probablement celles du chevet plat. Toutes sont réalisées en roussard. Le tiers supérieur de l'élévation est enduit, ce qui ne permet pas d'en connaître la composition. Trois fenêtres sont conservées dans cette partie enduite du mur. Réalisée avec des éléments en calcaire, chacune est dotée d'un linteau échancré et de quatre assises de blocs de gabarit irrégulier, par jambage. La fenêtre occidentale mesure presque 1,15 m de hauteur et 0,22 m de largeur et son appui se situe à 3,50 m du sol.

En dehors de ces trois ouvertures, il faut noter la présence au mur nord d'un ensemble de blocs de moyen appareil en roussard. Situés entre deux des ouvertures à linteau échancré, ces éléments pourraient constituer les vestiges de jambages d'une phase plus ancienne de fenestration.

L'intérieur de l'église est totalement enduit. L'arc d'entrée du chœur qui a été repris à la fin du Moyen Âge pourrait se situer à l'emplacement de celui d'origine. Il mesure 3,63 m de largeur. Notons la présence de deux piscines liturgiques d'époque romane aménagées dans le parement interne du mur sud du chevet.

Synthèse et datation

L'église de Saosnes conserve la totalité de son plan d'origine. Le seul mur qui n'ait pas été enduit est construit, pour ses deux tiers inférieurs, en petit appareil (type B) que l'on peut faire remonter au XI^e siècle. Sa régularité pourrait même témoigner d'une date antérieure à 1050. À cette phase de construction, on peut peut-être associer les vestiges d'une fenêtre aux jambages en roussard. Ce matériau évoque celui utilisé dans les chaînes d'angle de la nef et probablement celles du chevet. Cet édifice religieux pour sa phase la plus ancienne pourrait se rapprocher chronologiquement du bâtiment barlong visible au sommet de la motte.

Plus tard, le haut du mur nord de la nef a probablement été reconstruit et pourvu des trois fenêtres à linteau échancré qui subsistent. Leur gabarit, plutôt élancé, et les jambages à quatre assises les font appartenir au groupe de fenêtres le plus tardif (groupe 5). Ainsi, la reprise du mur nord daterait plutôt du dernier quart du XI^e siècle ou du début du siècle suivant tout comme l'ajout des contreforts du mur est du chevet. L'aménagement des piscines liturgiques pourrait être encore un peu plus tardif.

Les autres ouvertures de l'église comme la tour de façade datent de la fin du Moyen Âge et surtout de la période moderne. Le portail ouest est construit en 1777 comme l'indique l'inscription visible à la clef de son arc. L'oculus au-dessus pourrait remonter à la même phase de travaux.

Sargé-lès-le-Mans

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Est

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 7, n° 268, ill. 19, n° 268

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de La Quinte

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint Aubin

Sources et histoire

Ecclesia de Cerciaco, XI^e siècle (Nécro. obituaire, p. 59) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 859.

Ad Cerciacum, 1070-1082 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 110) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 857.

L'église de Sargé a été donnée par l'Evêque Hildebert (1097-1125) à son collègue de chanoines (Pesche, 1829, p. 9).

Description

L'église se compose d'une nef unique précédée d'une tour clocher et d'un transept qui s'ouvre sur une abside hémicirculaire (ill. 973 et 974).

La nef d'origine est conservée comme en témoigne l'implantation de deux ouvertures à linteau échancré conservées au nord. Elles sont percées à égale distance l'une de l'autre et des chaînes d'angle (ill. 976). Les murs gouttereaux sont construits à l'aide d'assises horizontales de hauteur inégale et formées d'un appareil de grès plutôt irrégulier (ill. 975). On retrouve ce type d'élévation dans la moitié basse du mur nord et, au moins, à la base du mur sud. À l'ouest, il en existe au sud de la tour du XVI^e siècle qui flanque la façade d'origine. Notons que les chaînages ouest de cette nef semblent en partie conservés. Ils se composent d'un moyen appareil de grès d'un gabarit relativement régulier. Ainsi, ce vaisseau complet mesure presque 14,50 m de longueur pour 10 m de largeur et un peu plus de 5,80 m de hauteur (mesure prise au niveau de la fenêtre à linteau échancré de la première travée du mur).

Deux fenêtres apparaissent dans la partie haute du mur nord dans une autre phase d'appareil où l'on peine à suivre les assises (ill. 976). La baie de la première travée est la seule qui soit complète, la seconde ne conservant qu'un seul de ses piédroits (ill. 977). La baie ouest mesure 1,05 m de hauteur et de 0,17 à 0,19 m de largeur. Son appui se situe à 4 m du sol. Constitués de blocs de grès de gabarit très irrégulier, les jambages des deux baies sont composés d'au moins cinq assises de blocs. Ils supportent des linteaux échancrés aux bords supérieurs extradossés. L'abside en hémicycle présente également quelques assises de petit appareil disposées à l'horizontale, contrairement au reste construit de manière beaucoup plus irrégulière (ill. 978).

Synthèse et datation

La nef de l'église de Sargé garde probablement ses proportions romanes comme l'indique l'implantation des deux baies à linteau échancré conservées du côté nord. À l'origine, le plan de cette église devait se composer d'une travée droite de chœur et d'un chevet en hémicycle dont la base conserve encore quelques arases de petit appareil. La mise en œuvre des élévations plutôt médiocre (type D), où apparaissent les deux fenêtres à linteau échancré (groupe 5), permet d'attribuer cette seconde phase de construction à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle.

Le reste de l'édifice, comme la tour, les chapelles sud et nord et quelques baies bouchées de la nef, peuvent être remonter à la période moderne tandis que l'ensemble de fenestration actuel de l'église date du XIX^e siècle.

Saussay (commune de Montfort-le-Rotrou)

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Commune de Saussay supprimée le 4 août 1806 et rattachée à celle de Montfort qui devient Montfort-le-Rotrou en 1891 et Montfort-le-Gesnois en 1983.

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 7, n° 265, ill. 19, n° 265

Eglise inscrite le 13 novembre 1973

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – Notre Dame

Edifice déjà désaffecté en 1829 (Pesche, 1829, p. 60)

Sources et histoire

Capella de Sauçai (?), XIII^e siècle (Cartulaire de la Couture, p. 300) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 862.

Sauçay, 1427 (*Province du Maine*, X, p. 206) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 862.

La cure de Seaussé, 1475 (Lucé, II, p. 248) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 862.

Description

L'église de Saussay constitue l'un des édifices de notre corpus les mieux conservés de la région. Ce sanctuaire homogène se compose d'une nef de 17,40 m de longueur pour 9,20 m de largeur et 5,80 m d'élévation (ill. 979 et 980). Elle se prolonge, après un retrait de 0,90 m de chaque côté, par une travée droite de 3,80 m de profondeur et de 7,40 m de largeur. Après un nouveau retrait de 0,14 m de chaque côté, cette partie s'achève par une abside en hémicycle. La travée droite du chœur est voûtée et l'abside a dû l'être également. L'arc d'entrée du chœur mesure 4,60 m de largeur.

Tous les chaînages d'angle sont encore en place (ill. 979 et 981). Ils sont réalisés dans du moyen appareil de très bonne facture, taillé principalement dans du grès clair. Quelques blocs de

roussard y sont mis en oeuvre. Notons toutefois qu'une partie de ces blocs de chaînage a été récupérée au nord, à la jonction des murs de la travée droite et de l'abside (ill. 982).

Les élévations ne montrent aucune trace de contrefort, en dehors de deux exemplaires récents (XXe siècle ?) qui viennent renforcer les murs de l'abside.

Les élévations de cette église sont toutes construites à l'aide d'un petit appareil de grès roussard ou brun verdâtre dont le gabarit tend à être rectangulaire ou cubique (ill. 983). L'ensemble apparaît relativement soigné et les assises sont parfaitement réglées. Les trous de boulin apparaissent au mur gouttereau de la nef (ill. 984). Le premier niveau se situe à un peu moins d'un mètre du sol (vers 97 cm) et le second à 1,18 m au-dessus. Les espacements entre les rangées verticales atteignent 2,50 m, une distance importante qui est généralement la règle ailleurs (vol. 7, tab. n° 13). Ces distances importantes rendent sans doute nécessaires des appuis intermédiaires comme des béquilles ou des perches qui reposeraient sur le sol.

Il subsiste des traces de l'ensemble du fenestrage des murs gouttereaux de la nef. Les baies, réalisées dans des blocs de grès brun vert, ont des linteaux échancrés que supportent des jambages constitués de trois assises de blocs, soigneusement façonnés mais de gabarit assez irrégulier selon les assises (ill. 985). On remarque quelques cas de boutisses renforcées. Deux ouvertures sont complètes (2^e et 3^e fenêtre) au mur nord et seulement une au sud (3^e fenêtre). Ces baies mesurent de 0,73 et 0,75 m de hauteur pour 0,15 à 0,17 m de largeur respectivement pour la baie n° 3 du mur sud et baie n° 2 du mur nord. Notons que la fenêtre 3 du mur nord est plus petite puisqu'elle n'a que 0,69 m de hauteur pour 0,13 à 0,14 m de largeur. L'appui de cette dernière se situe à 4 m de hauteur, tandis que l'appui de la fenêtre du mur sud se situe à 3,70 m du sol, sur un terrain pourtant sans accident. Un seul exemplaire de baie, la première du mur nord, possède un linteau échancré au bord supérieur arrondi. Une porte murée se distingue dans la moitié est du mur sud de la nef (ill. 983). Ses jambages, encore largement enduits, sont constitués de blocs de grès roussard et de grès plus clair. Ils supportent un linteau droit monolithe en roussard surmonté d'un arc de décharge. Ce dernier se compose d'une douzaine de claveaux relativement larges, pour la plupart taillés dans du grès clair.

Si la base de mur ouest est d'origine, ses parties hautes ont été reconstruites.

Le chevet conserve les restes d'une seule de ses baies du premier état (ill. 986). Ouverte dans l'axe de l'abside, elle ne garde qu'une partie de ses blocs de jambage et il est difficile de déterminer si elle rassemblerait les mêmes caractéristiques que celles de la nef. L'abside pourrait avoir disposé de fenêtres latérales à l'emplacement de celles qui ont été reperçées à la fin du XV^e ou au début du siècle suivant. Une baie moderne, ouverte au centre de chaque mur de la travée, a dû également en faire disparaître de plus anciennes.

Enfin, il faut souligner que cette église conserve l'intégralité de ses enduits d'origine. Ceux qui sont intacts comme aux murs gouttereaux de la nef ou à la base du mur de façade ne laissent voir que les têtes de chaque moellon (ill. 987).

Synthèse et datation

L'église de Saussay est remarquable en raison de son état de conservation. Avec ses enduits alvéolés d'origine, on peut aisément restituer l'ensemble de son fenestrage. Elle présente la particularité d'avoir un chevet entièrement voûté. S'il n'est pas exceptionnel de trouver un cul-de-four au-dessus d'une abside en hémicycle dans ce type d'édifice rural, il est en revanche beaucoup plus inhabituel qu'une travée droite de choeur soit couverte d'une voûte en berceau. Le type d'appareil relativement régulier (type B) et la forme des baies (groupe 4) qui y sont percées suggèrent de placer la construction de cet édifice entre le deuxième quart et le troisième quart du XI^e siècle si l'on se fie aux datations ¹⁴C obtenues sur des exemples comparables de Saint-Loup-du-Dorat (53*), des Loges (72*), de Saint-Mars-d'Outillé (72*) ou de Ponthouin (72*) (vol. 2, ill. 570 et 560)⁶⁴. Une datation ¹⁴C, issue d'un charbon extrait de la chaîne d'angle nord-est de la nef de Saussay, ne vient pas contredire cette proposition avec une fourchette de probabilités, certes assez basse, mais qui exclut une datation antérieure à 1041⁶⁵.

Les parties hautes du mur de façade et le portail ont probablement été reconstruits au XVIII^e.

⁶⁴ *Saint-Loup-du-Dorat* (LY 13115) (échantillon n° 11) - Âge calibré 1042 à 1218 (95,4%) - 1042/1106 (33,7%) - 1117/1218 (61,7%)

Ponthouin (Mézière-sous-Ponthouin) (Ly 12186) (échantillon n° 6) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

Les Loges (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) (échantillon n° 1) – Age calibré 1028 à 1184 (95,4%)

Saint-Mars-d'Outillé (Ly - 14560 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 1026 à 1182 ap. J.-C.

⁶⁵ *Saussay* (Monfort-le-Gesnois) (Ly 12188) – Âge calibré 1041/1220 (95,4%) – 1041/1108 (31,6%) et 1116/1220 (63,8%)

Savigné-l'Evêque

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Mans Est

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 7, n° 267, ill. 19, n° 267

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Doyenné, doyenné de la Quinte

Statut – cure

Présentateur – doyen de l'église du Mans

Vocable – saint Germain de Paris

Sources et histoire

De Saviniaco, IX^e siècle (*Actus*, p. 37) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

...villarem Saviniacum, 833 (*Gesta*, p. 31) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

Ecclesia de Savigniaco, 1067-1080 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, 180 ; *Actus*, p. 381) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

La création de la paroisse est attribuée par les *Actus* à saint Julien considéré comme le premier évêque du Mans, ce qui la ferait remonter au moins à la fin du VI^e siècle (Guilleux, 1982, Bouvet et *al.*, 2001, p. 434).

En mourant, l'évêque Arnault (1066-1081) donne à ses chanoines, l'église de Savigné-l'Evêque, accaparée depuis longtemps par des laïcs (Pesche, 1829, p. 66).

Description

L'église conserve une courte nef unique élargie vers le nord et le sud par des chapelles. Un chevet plat aussi large que le nef et une tour adossée à mur sud de cette dernière en complètent le plan. (ill. 988 et 989).

La nef conserve un mur sud construit en partie en petit appareil cubique (Guilleux, 1982 et Verdier, Véron, 1984). Les deux tiers supérieurs de cette élévation présentent une composition d'appareil où sont associés des moellons de grès clair et de grès roussard (ill. 990). Quatre bandes décoratives s'organisent autour d'un cordon de trois assises de briques. Le registre décoratif inférieur est le moins bien conservé puisqu'il n'apparaît qu'au travers de quelques motifs dont un de forme pyramidale réalisé à l'aide de 6 moellons de roussard (ill. 991). Au-dessus, le second registre est composé de grands chevrons. Au-delà des rangées de briques, on

remarque un troisième registre plus complexe, constitué de lignes de moellons de roussard qui s'entrecroisent. Elles forment des losanges à la pointe inférieure rabattue associés à des petits et des grands triangles où sont insérés des losanges. Enfin, et juste sous la sablière du toit, le quatrième registre juxtapose des triangles isocèles qui ont, tous, la pointe vers le bas. En dehors de ce mur ancien, le reste de l'édifice est postérieur au Moyen Âge.

Synthèse et datation

La présence de cette composition d'appareils de couleurs différentes conservée au mur sud de la nef de Savigné-l'Évêque est remarquable. Cette polychromie, qui produit différents registres géométriques, renvoie à d'autres exemples quasi identiques, découverts sur un mur effondré du temple n° 1 d'Aubigné Racan daté de la première moitié du second siècle (Bouvet *et al.*, 2001, p. 157) et de l'enceinte du Bas-Empire du Mans construite entre 270 et 280 (Guilleux 2001, p. 291). On soulignera que ce type de composition était habituel dans la région car il en existait à la fois sur des édifices ruraux comme celui du Vieux-Château de Juillé (72*) (Valais Sanz-Pascual, 2017) et sur d'autres édifices antiques de la ville du Mans (Guilleux 2001, p. p. 290).

Ainsi, le mur sud de la nef de Savigné-l'Évêque subsiste d'un édifice antique. Ce dernier après son abandon, a été transformé très tôt en église comme les exemples d'Entrammes (53) et de Jublains (53) l'ont montré. Rappelons ici rapidement que ces deux derniers édifices étaient des thermes publics.

La fonction initiale de l'édifice antique de Savigné n'est pas connue. Dans la région, au moins, les réutilisations d'édifices antiques, comme il en existe à Athenay (72*), probablement à Verneuil-le-Chétif (72*) et Souday [41], sont opportunistes, car ces bâtiments offrent des espaces faciles à mettre hors d'eau et à aménager (vol. 2, ill. 577). Faute de fouilles et de mobilier associé à ces réaménagements, il est difficile d'en dater les principales phases. Même à Entrammes, où les structures sont bien conservées, la fourchette de datation reste extrêmement large puisque située entre les IV^e et VIII^e siècles (Naveau, 1996). Rappelons au moins qu'Entrammes et Savigné-l'Évêque font partie de la liste des paroisses dont les fondations sont attribuées à saint Julien, considéré comme le premier évêque du Mans. La transformation du monument antique de Savigné-l'Évêque est certainement intervenue, comme ailleurs en pareil cas, durant la période mérovingienne.

Le reste de l'édifice remonte principalement à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne, tout comme la tour appuyée contre l'angle sud-est de la nef qui date de 1729 (Pesche, 1829, p. 64).

Savigné-sous-le-Lude

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Le Lude

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 12, n° 142, ill. 19, n° 142

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand Archidiaconé, Archiprêtre du Lude

Statut – cure

Présentateur – évêque d'Angers

Vocable – saint Loup d'Angers (Evêque d'Angers, seconde moitié du VII^e siècle)

Sources et histoire

Saviniacus, 1076, domaine ? (Cartulaire de Saint-Aubin, p. 19) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

Parrochia de Saviniaco, 1216 (*Ann. flèche.*, XI, 303) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

Ecclesia de Savigneio, vers 1330 (Pouillé, p. 187) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 863.

Les parties les plus anciennes du mur sud de la nef se composent uniquement de dalles de falun. Si ce matériau est sans doute présent localement dans le sous-sol, il est impossible de savoir si quelques-uns de ces blocs ont pu être taillés dans des cuves de sarcophage. On sait juste que des inhumations de ce type ont été découvertes sur la commune mais au Champ du Gibet, à 4 km du bourg (Bouvet et al., 2001, p. 434).

Enfin, le mur oriental du chœur, qui remonte au XII^e siècle, montre d'assez nombreux fragments de *tegulae*, sans doute d'époque gallo-romaine.

Description

L'église de Savigné-sous-le-Lude se compose d'une nef agrandie par un bas-côté nord et d'un chœur à chevet plat monumental (ill. 992 et 996).

L'analyse de la nef et de son mur sud permet de distinguer deux phases de construction : une phase d'origine qui occupe environ les deux tiers orientaux et une travée qui a rallongé l'édifice vers l'ouest (ill. 994).

La partie la plus ancienne se compose donc de dalles calcaires de longueurs variables et de zones de petits moellons, carrés ou rectangulaires, toujours disposés en assises horizontales. Dans la

partie haute du mur, deux zones de concentration de moyens appareils et de plaques façonnées dans le même matériau, témoignent de la présence d'une fenêtre située dans sa partie ouest, d'une seconde baie plus à l'est, implantée aujourd'hui sous une descente de gouttière. Ces deux baies ne gardent que leurs jambages, leurs arcs ayant été détruits lors de l'arasement des murs de la nef. Les appuis de ces deux ouvertures se situent à 5 m du sol et à 1,20 m au-dessous de la sablière du toit. La fenêtre la plus à l'ouest est la mieux conservée (ill. 995). Elle mesure 0,38 m de largeur pour une hauteur impossible à évaluer, le mur gouttereau ayant été arasé. La seconde ouverture pourrait mesurer un peu moins de 0,30 m de largeur pour au moins 0,70 m de hauteur. Plus à l'ouest encore, on remarque qu'une vaste fenêtre moderne pourrait avoir oblitéré une ouverture antérieure.

Enfin, il faut souligner que les joints sont d'origine. Ils sont présents sur l'ensemble de parties anciennes de ce mur, leur couleur rosée paraissant liée à un phénomène d'oxydation (ill. 996). Le parement actuel de ce mur sud a donc toujours été visibles.

Rien ne subsiste d'aussi ancien dans le mur nord.

Synthèse et datation

Seule une partie du mur sud de la nef de Savigné-sous-le-Lude présente un intérêt pour notre sujet. La partie la plus ancienne, dont la facture est singulière, constitue une exception dans la région qui pourrait éventuellement être comparée au mur sud de la nef de Villevêques (49). Dans cet exemple, construit à l'aide de plaques de calcaire, on dénombre de très nombreux remplois débités dans des sarcophages, ce qui n'est probablement pas le cas à Savigné.

À la lumière de résultats de datations ¹⁴C, cet édifice angevin de Villevêque pourrait être légèrement antérieur à l'An Mil (Prigent, informations orales). À Savigné, faute de fenêtres conservées, toute comparaison avec d'autres églises de la région s'avère difficile. Une datation ¹⁴C vient quelque peu en préciser la datation. Une première fourchette de probabilités, que nous privilégions, suggère la fin du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle, la seconde indiquant une date postérieure à 1076⁶⁶. Cette dernière séquence apparaît cependant un peu tardive en raison de la facture des maçonneries et de la forme des jambages des fenêtres.

Le mur gouttereau sud a été rallongé vers l'ouest avec l'ajout d'une travée supplémentaire, phase qui n'apparaît que du côté nord. Cette phase d'agrandissement pourrait correspondre à la construction, dans la seconde moitié du XII^e siècle, voire même le début du siècle suivant, de ce chœur monumental voûté. Les ouvertures de la façade remontent à la période moderne tout comme les adjonctions réalisées contre le côté nord de l'église.

⁶⁶ *Savigné-sous-le-Lude* (Ly 14562 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré de 990 à 1154 ap. J.-C. 990/1056 (51,3%), 1076/1154 (44,1%)

Sceaux-sur-Huisne

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 7, n° 258, ill. 19, n° 258

Eglise inscrite le 9 décembre 1926

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure et prieuré qui relève de l'abbaye Saint-Vincent du Mans

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saint Germain de Paris

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Germani de Cels ; *villa de cels*, 1080-1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 145 et p. 148) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 864.

Prioratus de Sceaux, 1265 (Cartulaire de l'Archevêché de Tours, p. 49) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 864.

Des fragments de sarcophages sont visibles dans les murs de l'église de Sceaux (Bouvet et *al.*, 2001, p. 438-439) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 864.

Par ailleurs, il y est fait mention d'une église en bois, qui est reconstruite en pierre entre 1050 et 1100 (Pichot, 1978, p. 77)

Description, synthèse et datation

La nef de l'église conserve des éléments anciens au sud et dans la partie est du son mur nord (ill. 1002, 998, 999). Il s'agit d'élévations construites en petit appareil irrégulier disposé en rangées horizontales. Tout le reste de l'édifice semble avoir été repris entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne. Signalons toutefois qu'un fragment de linteau gravé de plusieurs faux claveaux et d'un extradoss existe en remploi dans le chaînage sud-est de la tour, probablement construite au début de XVI^e siècle (ill. 1000 et 1001). La présence de cet élément témoigne d'un édifice antérieur du XII^e siècle auquel les portions anciennes des murs gouttereaux pourraient appartenir.

Sillé-le-Guillaume

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Sillé-le-Guillaume

Canton – Sillé-le-Guillaume

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 6, n° 291, ill. 19, n° 291

Eglise classée le 19 janvier 1911

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de la Couture

Vocable – saint Etienne

Sources et histoire

Ad castrum Silliacum, 1067-1081 (*Actus*, p. 378) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 868.

Rex Silleium obsedit, XII^e siècle – *Decanus de Silleio*, 1111-1123 (Cartulaire de Saint-Victeur, p. 16) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 868.

Cette église, ancienne collégiale du château des seigneurs de Sillé, abrite depuis le milieu du XIII^e siècle une communauté de chanoines.

Description

L'église est implantée en contrebas du château médiéval des seigneurs de Sillé. Elle est construite sur un versant nord-sud assez abrupt, au débouché de deux vallées sèches. Au moment de sa construction, le site a dû connaître une campagne importante de terrassements qu'il est aujourd'hui difficile d'évaluer en raison des phases d'agrandissement que l'édifice a connues. Il se compose d'une courte nef précédée d'une tour de façade (ill. 1002). Le plan comprend un transept qui ouvre sur un chevet profond à pans coupés. Ce dernier est encadré par des chapelles orientées de plan polygonal. L'ensemble de l'église repose sur un niveau inférieur dont il subsiste une large crypte.

L'église, extrêmement restaurée, conserve néanmoins un niveau inférieur accessible depuis le sud et son côté exposé vers l'aval. Implantée sous le transept de l'édifice, cette crypte

présente un plan rectangulaire, séparé en trois vaisseaux par deux arcs doubleaux fourrés (ill. 1003 et 1004). La travée centrale, plus large, ouvre sur une abside profonde et les deux travées latérales sur une abside plus réduite. Alors que deux fenêtres éclairent le pignon nord de cet ensemble, au sud, on découvre, depuis l'extérieur deux grands arcs extradossés par un simple cordon relié par un motif triangulaire (ill. 1005 et 1006). Cet ensemble, surmonté par une corniche rythmée de modillons sculptés de décors géométriques et anthropomorphes, est construit en surépaisseur du mur, lui-même épaulé par trois larges contreforts. L'arc ouest est percé d'une porte à double voussure et linteau droit qui correspond à l'entrée actuelle de la crypte. L'autre arc dispose d'une fenêtre romane décentrée à ébrasement extérieur.

L'étage, qui correspond au niveau supérieur de l'église, a été reconstruit au XIX^e siècle mais un dessin réalisé avant ces travaux représente les vestiges de deux ouvertures romanes extradossées par un cordon et recoupées par une grande fenêtre gothique (ill. 1007). Ces deux baies anciennes qui évoquent la facture des deux arcs romans du niveau inférieur appartiennent vraisemblablement à une même phase de construction. Deux fenêtres encore en place, mais qui montrent des arcs brisés extradossés par un cordon, sont toujours visibles au mur ouest du bras sud qui est rythmé par les mêmes contreforts qu'au sud (ill. 1008). Difficile de savoir si ces deux ouvertures à arcs brisés sont de la même phase que celles du dessin de 1847, représentées avec des arcs en plein cintre. À moins qu'il ne s'agisse d'une restitution approximative de l'artiste !

Synthèse et datation

La crypte, qui constitue le seul élément roman conservé, n'a probablement été édifiée que pour des raisons topographiques, l'église semblant partout surélevée. Certains ont avancé que la crypte actuelle constituait en réalité le transept en partie remblayé d'une église romane (Deyre, 1985, p.56). Cette hypothèse ne peut être validée en raison du dessin de 1847 qui montre l'état du mur pignon sud avant les restaurations. On distingue nettement au premier étage une grande fenêtre gothique qui vient recouper deux baies romanes dont la forme rappelle celle des deux grands arcs du niveau inférieur. On peut ainsi en déduire que l'église de Sillé-le-Guillaume disposait, dès l'origine, d'un sanctuaire à deux niveaux. Il est intéressant de noter qu'il existait, comme à la crypte de la Suze, deux couloirs parallèles qui permettaient de relier les deux sanctuaires. Le schéma était visiblement plus imposant à Sillé, puisque ces couloirs d'accès débouchaient visiblement au revers du mur de la façade. Au niveau inférieur, on ne sait pas s'il existait un vaisseau inférieur correspondant à l'emprise de la nef de l'étage. Il est probable que le collatéral nord ne soit qu'une adjonction postérieure à la disposition d'origine⁶⁷, un bas-côté, qu'aucun indice ne permet de restituer au sud.

⁶⁷ Cette partie encore existante a, semble-t-il, perdu son fenestration d'origine.

Le type de maçonnerie mis en œuvre et la forme des grands arcs, surmontés d'une corniche à modillons présents au transept sud, témoignent d'une construction de la première moitié du XII^e siècle, tout comme les fenêtres à arc brisé du mur ouest qui pourraient, nous semble-t-il, remonter à cette campagne de construction.

Le portail ouest de l'église remonte au XIII^e siècle tandis que le fenestrage de la nef et les chapelles latérales datent du début de la période moderne (XVI^e et XVII^e siècles). La tour porche a été construite à la fin du XIX^e siècle, comme les fenêtres hautes et l'oculus du pignon du transept sud.

Solesmes « Notre Dame »

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 9, n° 209, ill. 19, n° 209

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Sablé-sur-Sarthe

Statut – Cure

Présentateur – Abbé de la Couture du Mans

Vocable – Notre Dame

Sources et histoire

Solemnis, monnaie mérovingienne (Blanchet, *manuel de numismatique*, I, p. 320) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

De Solemnis, IX^e siècle (*Actus*, p. 41) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

De Solemnis villa et vico, 802, 832 (*Actus*, p. 285 ; *Gesta*, p. 38) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

Ecclesia de Solemnis, 1010 (Cartulaire de la Couture, 8, 9) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

Parrochia Beate Marie de Solesmis, 1277 (Cartulaire de la Couture, 390) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

Ecclesia de Solesmes, XIII^e siècle (Cartulaire de l'archevêché de Tours) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 870.

L'église paroissiale Notre-Dame de Solesmes aurait été consacrée par l'évêque du Mans Thuribe (490-496). Elle est également l'une de celles sur lesquelles Avesgaud, évêque du Mans de 994 à 1035, donna à la Couture du Mans le droit de rélévation qu'il détenait (Pesche, 1829, p. 171⁶⁸).

De nombreux fragments de sarcophage en calcaire coquillier sont réemployés dans les murs de la chapelle Saint-Aquilin située à moins de 200 m de la paroissiale de Solesmes. On signale dans le cimetière qui entoure cette chapelle, des découvertes au cours de l'hiver

⁶⁸ J.-R. Pesche ne précise pas l'origine de cette mention

1941/1942 de tombes « en tuffeau », en « calcaire dur » et en ardoise (Bouvet *et al.*, 2001, p. 440). Un sarcophage est conservé à l'abbaye. Son couvercle, sculpté d'une croix à triple traverse permet de l'attribuer au VI^e siècle (Boissavit-Camus *et al.*, 1996, p. 262). D'autres tombes de ce type ont par ailleurs été observées autour de la paroissiale Notre-Dame de Solesmes au XIX^e siècle (*opus cit*), en 1971 et plus récemment en 2011 (Gallien, 2011) (ill. 1009). Lors de cette opération, un tronçon de fondation de 2 m de longueur a été découvert, associé à au moins deux niveaux de sols (vol. 2, ill. 154). Ces horizons étaient situés à 0,10 m au-dessus du niveau des couvercles des sarcophages voisins. Ce tronçon du mur, comme les sarcophages, étaient de même orientation mais cette dernière divergeait de celle de la nef de l'église ND. Ces observations ont conduit l'auteur des sondages à voir dans cet élément de fondation les vestiges d'un bâtiment religieux contemporain des sarcophages (Gallien, 2011, p. 13 et Gallien, 2015).

Description

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept et d'un chevet plat. Une tour est adossée à l'extrémité est du mur sud de la nef (1010 et 1011).

Notre-Dame de Solesmes, totalement enduite à l'extérieur, ne livre aucun élément intéressant si ce n'est une portion en *opus spicatum* visible au parement interne du mur nord de la nef (ill. 1012).

La qualité de l'appareil suggère une datation antérieure au XII^e siècle mais l'absence de fenêtre associée ne permet pas d'être plus précis.

Solesmes « Saint Aquilin »

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, I. 9, n° 208, ill. 19, n° 208

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Sablé-sur-Sarthe

Statut – ?

Présentateur – procureur fabricant

Vocabulaire – saint Aquilin

Sources et histoire

Première mention de cette chapelle en 1477 (Hourlier, 1951, p. 115)

De nombreux fragments de sarcophages en calcaire coquillier sont réemployés dans les murs de la chapelle Saint-Aquilin. Des découvertes au cours de l'hiver 1941/1942 de tombes en tuffeau, en calcaire dur et en ardoise sont signalées dans le cimetière qui entoure cette chapelle (Bouvet *et al.*, 2001, p. 440). D'autres tombes de ce type ont été observées autour de la paroissiale Notre-Dame de Solesmes au XIX^e siècle (Bouvet *et al.*, 2001, p. 440) et, plus récemment en 2011 (Gallien, 2011) ; cet édifice se situe à moins de 200 m à l'ouest.

Description

La chapelle se situe dans le cimetière actuel de la commune (ill. 1013 et 1014). Cet édifice a des dimensions modestes, avec une nef de 9,10 m de longueur pour 5,95 m de largeur. Ce vaisseau se prolonge à l'est par une abside légèrement plus étroite (ill. 1015). L'ensemble des chaînages d'angle de la nef ont été repris tout comme le pignon ouest et, sans doute, le mur sud monté à l'aide d'un appareil irrégulier. De ce côté de la nef, plus aucune assise n'est respectée.

Une partie du mur nord de la nef ainsi que l'abside conservent de larges tronçons de maçonneries médiévales (ill. 1016). Les parements anciens sont construits en petit appareil de forme cubique, plutôt régulier de calcaire gris, de grès roussard et de matériaux de récupération (sarcophages), le tout disposé en assises bien réglées (ill. 1017). Une seule fenêtre est encore associée à cette phase d'appareil ancien. Il s'agit de la baie axiale de l'abside qui conserve ses jambages intacts mais dont le linteau au bord supérieur arrondi a pu être remanié en même temps que les assises

situées juste au-dessus qui appartiennent à une phase de construction postérieure (ill. 1018). Cette fenêtre trapue mesure 0,65 m de hauteur pour 0,28 m de largeur. Ses jambages sont parfois composés d'une boutisse et d'un second bloc. Par ailleurs, son ébrasement interne conserve des joints rubanés d'origine (ill. 1019). Notons que deux autres fenêtres du même type ont pu exister latéralement à l'emplacement des grandes baies du XIX^e siècle.

Les éléments de quatre fenêtres, dont une conserve un linteau échancré, subsistent aux murs gouttereaux de la nef. Leur facture, voisine, semble les associer à une seule et même campagne de construction. Pourtant, les murs sud et nord de la nef n'appartiennent pas à la même phase de construction, puisque le mur méridional, à la maçonnerie très irrégulière, est plus récent. Il faut donc considérer que seules les fenêtres du mur nord sont en place, celles du sud auraient été alors construites en copiant fidèlement la forme. Dans une seconde hypothèse, il s'agirait d'une fenêtre percée à la même période et elle serait contemporaine de la reconstruction du mur sud. Les deux fenêtres du mur nord auraient alors été refaites à l'identique. Ces fenêtres ne sont pas du même type que celle de l'abside. La seule qui soit intacte conserve un linteau échancré supporté par des jambages de trois assises de blocs irréguliers. Contrairement à la fenêtre de l'abside, aucun cas de boutisse renforcée n'est à signaler dans les quatre exemplaires de la nef. Si les fenêtres du mur nord ont été écrêtées comme le mur où elles apparaissent, la seule baie intacte implantée à la première travée du mur sud mesure 0,75 m de hauteur pour 0,17 m de largeur. Les appuis de ces ouvertures se situent aux environs de 2,20 m du sol. Quatre baies du XIX^e siècle ont été ouvertes dans cette nef, détruisant l'essentiel du fenestrage antérieur.

Synthèse et datation

La chapelle du cimetière de Solesmes conserve sans doute son plan d'origine qui se compose d'une nef et d'une abside voûtée en cul-de-four légèrement plus étroite où l'on note la présence de très nombreux fragments de sarcophage. Construite en petit appareil régulier (type B), on peut associer à ce chevet une partie du mur nord de la nef. Une fenêtre trapue, dont on ne conserve sans doute que les jambages, existe dans l'axe de l'abside. Cette baie pourrait appartenir à une première phase de construction que la qualité des élévations permet de faire remonter à une période antérieure à 1050. Les fenêtres du mur nord, dont ne subsistent que les bases, pourraient éventuellement appartenir à ce bâtiment d'origine alors que celles du mur sud ne seraient, nous semble-t-il, que des répliques du XIX^e siècle. D'autres travaux interviennent ensuite avec le percement des fenêtres néo romanes de la nef, de l'abside en plus de la reconstruction du mur ouest de la nef et de ses chaînes d'angle.

Souillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Ballon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 7, n° 272, ill. 19, n° 272

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné et doyenné de la Quinte

Statut – cure et prieuré qui relève de l'abbaye de Saint-Martin de Sée

Présentateur – abbé de Saint-Martin de Sée

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

In locellum Soliaco, 572 (*Gesta*, pp. 189-190) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 873.

Sauliaco rico; Solliaco vic., Monnaie mérovingienne (Blanchet, *Manuel de numismatique*, I, p. 315 ; Ledru : Répertoire p. 311) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 873.

Ecclesia de Soulleyo, 1373 (Pouillé, p. 85) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 873.

Le prieuré a été fondé au XII^e siècle (Bouton, 1962, p. 402)

Description

L'église de Souillé présente un plan constitué d'une nef que prolonge une abside semi-circulaire. Des chapelles latérales ont été adossées contre les côtés nord et sud du chevet (ill. 1020 et 1021).

Les murs nord, ouest et sud de la nef conservent des parements élaborés en petit appareil relativement régulier comme on le voyait avant que l'édifice ne soit ré-enduit entre 1992 et 1995, années de nos deux premières visites (ill. 1022). La disposition en assises bien réglées est à souligner (ill. 1023). L'ensemble est réalisé à l'aide de grès roussard. Les chaînes d'angle ouest associées sont taillées dans ce même matériau. Ce vaisseau mesure 6,50 m de largeur pour 3,94 m de hauteur sous charpente. Sa longueur d'origine est difficile à évaluer, l'extrémité orientale ayant été reprise.

Deux baies romanes apparaissent dans chaque gouttereau. Réalisées presque entièrement en grès roussard, elles disposent de jambages à deux assises de blocs (ill. 1024). Trois des quatre baies présentent des linteaux échancrés, la quatrième, ouverte dans la partie ouest du mur nord, conservant deux claveaux en place de son arc en partie détruit. Les appuis de fenêtres se situent à 2,65 m du sol. Au moins la moitié de ces ouvertures semble avoir subi des modifications. Leurs dimensions sont irrégulières puisque l'on passe de 0,65/0,66 m de hauteur (n° 1 mur nord et 2 mur sud) à 0,78 m (n° 1 mur sud). Les largeurs ne sont pas plus constantes car elles varient de 0,15 m (n°2 mur sud) à 0,32 m (n° 1 mur sud). Les remaniements semblent avoir touché de manière évidente la fenêtre n° 1 du mur nord avec son arc clavé que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'édifice et la fenêtre 1 du mur sud qui a été rallongée vers le bas et sans doute élargie. Les fenêtres les mieux conservées semblent être celles de la seconde travée.

L'abside, qui paraît aussi large que la nef⁶⁹, présente des maçonneries de moins bonne qualité (ill. 1025). Toujours disposé en assises bien réglées, le moellonnage y est bien plus irrégulier que dans la nef. Une ouverture à linteau échancré est placée dans l'axe (ill. 1026). Dotée d'un linteau échancré, cette fenêtre est plus grande que celles de la nef, puisqu'elle mesure 0,85 m de hauteur pour 0,35 m de largeur. Ses jambages comptent trois assises de blocs irréguliers taillés dans du grès roussard et une pierre d'appui.

Synthèse et datation

L'église de Souillé montre deux phases de construction romanes. De la plus ancienne, il subsiste une bonne partie de la nef. Ses élévations de bonne facture, constituées d'un petit appareil régulier, renvoient à un type de maçonnerie antérieure à 1050. Les fenêtres, qui peuvent être associées à cet édifice, comprennent à la fois une faible dimension en façade, une étroitesse d'ouverture et un nombre restreint d'assises par jambage. Ces baies de moins de 0,70 m de hauteur évoquent d'autres exemples qui ont pu faire l'objet de datations ¹⁴C comme à Ruillé-le-Gravelais (53*), Bannes (53*) ou Vezot (72*). Les résultats de ces analyses nous amènent à dater ces édifices, dont les fenêtres composent le groupe 3, entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560).

L'abside appartient à une seconde phase comme le suggèrent l'appareil de qualité plus médiocre et une baie plus élancée et plus large avec des jambages de trois assises de blocs irréguliers. Ces éléments permettent de situer cette phase de travaux dans le courant de la seconde partie du XI^e siècle, voire au début du siècle suivant. C'est peut-être à cette occasion que les fenêtres de la nef ont été agrandies.

⁶⁹ L'intérieur de cette église n'a pu être visité et faute de temps son plan n'a pas été relevé

Les adjonctions sud et nord sont bien plus récentes. Celle du nord est déjà mentionnée sur un plan terrier de la fin du XVIII^e siècle tandis que celle du sud n'y est pas encore, pas plus qu'elle n'est représentée sur la planche du cadastre de 1836 (ill. 1027)

Souigné-Flacé (anciennement Souigné-sous-Vallon)

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 8, n° 230, ill. 19, n° 230

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Vallon

Statut – cure

Présentateur – alternativement Chapitre de Saint-Pierre-La-Cour et l'Abbé de Saint-Vincent

Vocable – saint Rigomer

Sources et histoire

De Saliniaco, IX^e siècle, (*Actus*, p. 43)

Ecclesia de Subliniaco, vers 1110 (Cartulaire de Sant-Aubin, 327) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 874.

Ecclesia Sancti Rigomerii de Sunlinniaco, vers 1100 (Cartulaire de Saint-Vincent, 361) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 874.

Un fond de cuve de sarcophage en calcaire est visible au chaînage d'angle nord-ouest de la nef

Description

L'église est formée d'une nef unique et d'un bas-côté nord. Une tour clocher est adossée à la façade ouest du vaisseau principal qui ouvre vers l'est sur un chevet plat de même largeur (*ill. 1028 et 1029*).

La nef conserve un mur nord ainsi qu'une partie de son mur ouest d'un premier état. Les élévations y sont composées d'un petit appareil plutôt régulier, taillé surtout dans du grès roussard et disposé en assises très bien réglées (*ill. 1030*). L'ensemble conserve un enduit alvéolé d'origine. La chaîne d'angle nord-ouest, qui appartient à la même phase, se compose de blocs de moyen et de grand appareil en grès roussard et en calcaire dont au moins un fragment de sarcophage. Vers l'est, la phase de maçonnerie ancienne s'interrompt à la verticale, probablement à la hauteur de la chaîne d'angle nord-est disparue (*ill. 1028*). C'est ce que semble indiquer l'implantation régulière des deux baies romanes qui subsistent. Une troisième peut être

restituée à l'ouest, à l'emplacement de la première fenêtre moderne de ce mur nord. Cette nef devait ainsi mesurer environ 15,60 m de longueur et 5,47 m de hauteur.

Les deux baies romanes sont établies dans la partie haute des élévations, l'extrados de leur arc étant à 0,20 m de la sablière du toit (ill. 1031). Elles mesurent entre 0,87 m (fenêtre la plus à l'est) et 0,92 m de hauteur (fenêtre romane ouest) pour 0,33 (fenêtre romane la plus à l'est) à 0,36 m de largeur avec un appui situé à 4,15 m (fenêtre romane ouest) et 4,20 au-dessus du sol. Les arcs comptent une dizaine de claveaux calcaires (ill. 1032). Bien taillés, ceux-ci proviennent sans doute, pour une part, de sarcophages débités. Ils sont étroits le plus souvent et séparés par des joints relativement épais. Les jambages sont composés d'éléments bien taillés, non renforcés, en calcaire ou en roussard où les boutisses et les carreaux sont disposés en alternance. Les boutisses renforcées par un second bloc sont rares. Les blocs sont tantôt en calcaire tantôt en roussard. Leur taille est soignée.

Les jambages d'un portail nord apparaissent au-dessous de la fenêtre ouest (ill. 1031). Si aucun élément ne subsiste de son arc, ses piédroits sont composés en revanche de blocs de moyen appareil en calcaire où l'emploi de boutisses renforcées d'un second élément est fréquent.

Un portail ancien a été scellé par une tour d'époque moderne construite contre le mur ouest de la nef (ill. 1033). La double archivolt, dont il est doté, présente un ressaut peu saillant décoré d'une double rangée de petits triangles (ill. 1034). Cette porte pourrait remonter au premier état de cet édifice.

Synthèse et datation

Les parties d'origine de la nef de l'église de Soulligné-Flacé présentent des élévations de très bonne facture qui rassemblent un petit appareil régulier associé à des blocs de chaînage moyens et grands aux bords soigneusement dressés. Ces parements anciens ont conservé leur enduit alvéolé d'origine. La qualité de l'appareil et le type de chaîne d'angle témoignent d'une date de construction antérieure à 1050. La forme des fenêtres à arc, aux claveaux fins et la présence de jambages où les éléments renforcés sont rares évoquent les exemples, de la façade d'Etival-lès-le-Mans (72*) (ill. 336), du chœur de Joué-l'Abbé (ill. 388*), de Saint-Gervais-de-Vic (72*) (ill. 863) des édifices où nous privilégions une date de construction au X^e siècle, ce que confirment les datations ¹⁴C réalisées sur des charbons des deux dernières églises de cette liste⁷⁰. Les résultats obtenus sur un charbon de Soulligné-Flacé ne viennent pas contredire cette tendance chronologique avec une fourchette de probabilités un peu large qui couvre la totalité

⁷⁰ **Joué-l'Abbé** (prélèvement n°4 réalisé du côté sud de l'abside) (Ly 12192) – Âge calibré 890/1013 (95,4%)
Montreuil (Joué-en-Charnie) (Ly 12190) (échantillon n° 12) – Âge calibré 779/1013 (95,4%), âge autour desquelles se situent le maximum de probabilités – 779/789 (1,2%) – 869/1013 (94,2%)

du IX^e siècle et les deux premiers tiers du X^e siècle⁷¹. Les portails ouest et nord pourraient remonter à cette phase.

À l'ouest, la tour remonte probablement au XVI^e siècle, tout comme le chœur à chevet plat. Le bas-côté sud date du XIX^e siècle.

⁷¹ *Souigné-Flacé* (Ly 14566 GrM) (échantillon n° 3) - Âge calibré 775/969 (95,4%)

Soulitré

Edifice majeur

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 8, n° 247, ill. 19, n° 247

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Ecclesia Sancti Martini de Solitré, 1167 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 492) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 874.

Ecclesia Sancti Martini de Salitreio, L. de Solisteio, vers 1186 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 551) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 874.

Des remplois de sarcophages en calcaire sont visibles dans les éléments de la fenêtre du chœur ancien de cet édifice. Il est probable que certains blocs des chaînages de la nef aient la même origine.

Description

L'église se compose d'une nef et d'un long chœur rectangulaire plus étroit. Une chapelle et une sacristie ont été construites contre son côté sud et une travée dominée par une tour chocher a été appuyée contre la façade ouest (ill. 1035 et 1036).

Trois des quatre chaînes d'angle de la nef d'un premier édifice sont conservées. Seul manque son angle sud-est. Ainsi la nef mesure 13 m de longueur pour environ 8,80 m. Ces chaînes d'angle sont montées en grand appareil de calcaire régulièrement façonnés (ill. 1037).

Partout dans ces élévations anciennes, on retrouve un petit appareil réalisé en grès clair et en calcaire où les assises sont extrêmement bien réglées. Il en existe au mur nord de la nef et un peu au mur sud qui a été en grande partie repris (ill. 1038). Ce petit appareil apparaît au mur gouttereau nord d'un chœur très probablement à chevet plat comme le suggère encore un bloc de calcaire de son chaînage. Au-delà, la facture du mur est moins soignée et sans assise

horizontale (ill. 1035). Ainsi, il est possible d'évaluer la longueur du chœur du premier état de cette église à 5,70 m d'est en ouest. En prenant en compte le retrait de 1 m de chaque côté de la nef, le chœur devait mesurer environ 6,30 m pour une élévation de 5,45 m de hauteur.

Une seule fenêtre peut être associée à cette phase d'origine (ill. 1039). Elle apparaît au milieu du mur nord au niveau de son quart supérieur. Cette ouverture se compose d'un arc formé de claveaux effilés et séparés par des joints épais (ill. 1040). Les jambages, élaborés à l'aide de plaques de calcaire provenant de sarcophages, se composent de six à sept assises de blocs. Cette baie trapue mesure 0,65 m de hauteur pour 0,24 m de largeur et son appui se situe à 4,05 m de sol. Au mur nord de la nef, deux fenêtres modernes percées à égale distance des chaînes d'angle de la nef permet de restituer les deux baies d'origine telles qu'il en existe encore à Courceboeufs (72) (ill. 242), Les Loges (72) (ill. 465), Nuillé-le-Jalais (72) (ill. 637) ou Sainte-Cécile (72) (ill. 792).

Le mur nord de la nef conserve une porte nord implantée dans la moitié orientale de son mur gouttereau (ill. 1041). S'il ne subsiste aucun élément de ses jambages, un arc constitué de claveaux fins surmontent un tympan maçonné avec des appareils formant un décor réticulé. Excepté deux claveaux de grès roussard, tous les éléments le constituant sont taillés dans du calcaire.

Synthèse et datation

L'église de Soultré, bien qu'en partie reconstruite, garde néanmoins suffisamment d'éléments anciens qui permettent d'en restituer le plan d'origine. L'église se composait d'une nef dotée de deux fenêtres par mur gouttereau. Les côtés sud et nord du chœur ne disposaient que d'une fenêtre, comme sans doute les pignons est du chœur et ouest de la nef.

La qualité des élévations (type B) que l'on observe et surtout la forme de la fenêtre qui subsiste, le fait qu'elle soit trapue, qu'elle ait des jambages composés d'éléments fins tout comme les claveaux de son arc, séparés par des joints épais constituent des indices d'ancienneté ⁷²Il en est de même pour les blocs des chaînes d'angle en grand appareil ⁷³. Par ailleurs le tympan d'appareil décoratif peut être comparé à celui de Bruère-sur-le-Loir (72*), un édifice qu'une datation ¹⁴C permet de placer avant l'an Mil avec des probabilités fortes (76,6%) entre 855 et 981⁷⁴. Tous ces indices convergents témoignent d'une datation antérieure à l'An Mil sans que l'on puisse réellement trancher entre les IX^e et X^e siècles.

⁷² On retrouve ce type de fenêtre dans la phase 2 de Pritz qui est antérieure à l'an Mil

⁷³ Les grands appareils dans les chaînes d'angle sont également mis en œuvre, par exemple, à Tassé (72) et à Ruillé-Froid-Fonds (53) qu'une datation ¹⁴C suggère de dater du X^e siècle.

Ruillé-Froid-Fonds (Ly 11843) (échantillon n° 2) – Âge calibré 890/1011 (95,4%) – 890/996 (94,5%) – 1008/1011 (0,9%)

⁷⁴ **Bruère-sur-Loir** (Ly 12183) (échantillon n° 1) – Âge calibré 777/981 (95,4%) – 777/793 (5,5%) – 802/848 (11,3%) – 855/981 (76,6%)

La tour remonte au début de la période moderne comme le chœur qui est rallongé vers l'est et sa chapelle sud. Les deux petites pièces qui encadrent la tour de façade remontent au XIX^e siècle.

Souvré (commune de Neuvy-en-Champagne)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Conlie

Commune de Neuvy-en-Champagne

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 280, ill. 19, n° 280

Edifice arasé entre la fin des années 90 et le début des 2000

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans,

Statut – ?

Présentateur – ?

Vocable – saint Martin (Pesche, 1829, tome 4, p. 262)

Sources et histoire

Apud Sovreium, 1222 (Cartulaire de Saint-Victeur) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

Des sarcophages en grès roussard auraient été vus près de l'église de Souvré par Fr. Liger (Liger, 1903, p. 211 et Bouvet et al., 2001, p. 374).

Description

L'église de Souvré ne conserve aujourd'hui que la base des murs d'une église rectangulaire (ill. 1042 et 1043)

Ils ont été arasés il y a une dizaine d'années. Ce vaisseau mesure encore aujourd'hui 16 m de longueur, 8,50 m de largeur (mesures relevées sur le plan de Triger), 4,60 m de hauteur et ses murs ont une épaisseur de 0,85 m. Lors de nos deux premières visites dans les années 90, le bâtiment, transformé en grange, conservait, sous une toiture en assez mauvais état, l'essentiel de ses volumes d'origine (ill. 1044 et 1045). Il présentait des chaînages apparemment tous repris et des maçonneries de mauvaise facture (appareil irrégulier de calcaire aux assises difficiles à suivre), mais gardait une partie de son fenestrage (ill. 1046).

Au nord, deux ouvertures sur trois étaient visibles. Alors que seuls les jambages apparaissaient encore à la première baie, la deuxième était intacte (ill. 1047). Soutenant un linteau échancré, ses jambages étaient constitués de quatre assises de blocs irréguliers. Le tout était réalisé dans

un grès de couleur claire. Cette baie mesurait 0,95 m de hauteur pour 0,18 m de largeur avec un appui à 3,10 m de sol. Le mur sud conservait une baie ancienne à linteau échancré extradossé (ill. 1048). Cette baie à trois assises de blocs par jambage mesurait 0,54 m de hauteur sur 0,16 m de largeur.

Synthèse et datation

La chapelle de Souvré gardait, avant que ses murs ne soient arasés, des éléments qui permettaient de la faire remonter au XI^e siècle. La fenêtre à linteau échancré du mur sud pose problème car sa forme plutôt ancienne est inhabituelle dans une élévation aussi médiocre (type D). En revanche, la baie à linteau échancré du mur nord (groupe 4) par sa forme (jambages à quatre assises conjugués à son gabarit élancé) peut être associée à ce type de parement. Si l'on suppose que la baie sud a pu être récupérée sur un édifice antérieur, cette chapelle, sous l'aspect qui était encore le sien dans les années 1990, pourrait remonter à la seconde moitié du XI^e siècle. Toutes les autres ouvertures avaient été refaites à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, comme la grande baie gothique du mur pignon est, la porte visible du pignon opposé et des fenêtres du XVI^e siècle de chaque côté, au niveau de la partie est du bâtiment, comme on le voit sur le plan de Triger de 1914 (ill. 1048). Celle du sud a disparu, détruite lors de l'ouverture d'une porte charretière.

Spay

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – La Suze-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 9, n° 198, ill. 19, n° 198

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand doyenné, doyenné de la Quinte

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – sainte Anne

Sources et histoire

Cipidus, Cipido, 596 (*Actus*, p. 94) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

In Cipido, 833 (*Gesta*, p. 32) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

Villa Cipeti cuper fluvium Sartae; in Cepeto supra Sartam, 832-857 (*Gesta*, p. 75 et 102) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

Parrochia de Cepeio, 1275 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, 336) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

Ecclesia de Cepaio, vers 1330 (Pouillés, p. 60) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 876.

Des claveaux de la baie nord-est du chevet sont élaborés à l'aide de plaques de calcaire issues de sarcophages notamment un angle de cuve visible à l'angle sud-ouest de la nef.

Description

L'église se compose d'une nef précédée d'une tour clocher, d'un transept récent dont chaque croisillon est doté d'une absidiole orientée (ill. 1049 et 1050). Le chevet se compose d'une abside hémicirculaire. L'ensemble de cet édifice a été ré-enduit entre 1990 et 1997.

La nef conserve trois murs qui montrent des tronçons d'élévation en petit appareil relativement irrégulier taillé dans du grès. L'ensemble est disposé en assises horizontales (ill. 1051). Les plaques et les blocs, plus cassés au marteau que véritablement taillés, ont contraint parfois les maçons à les disposer de biais, organisation qui a produit quelques zones en *opus spicatum*. On trouve ces élévations « anciennes » au mur nord, qui en est presque entièrement constitué, au mur ouest, au moins au nord de la tour et dans la partie axiale du mur sud. La chaîne d'angle

nord ouest de la nef était en grande partie conservée avant que les blocs de moyen appareil d'origine ne soient remplacés dernièrement (ill. 1052).

Une seule fenêtre peut être associée à cette phase de construction. Elle appartient à la partie est du mur nord de la nef (ill. 1053). Cette fenêtre dispose d'un linteau échancré où sont gravés cinq faux claveaux. Une rainure marque l'extrados de cet ensemble. Chaque piédroit dispose de deux niveaux de blocs à la taille soignée. On y remarque une boutisse renforcée d'un second bloc dans chaque jambage et sur une assise différente. Cette baie mesure 0,62 m de hauteur pour 0,12 m de largeur. Son appui se situe à 4,60 m du sol pour une nef qui mesure 6 m de hauteur. Au sud, juste en face de cette première baie, l'ébrasement interne d'une autre fenêtre d'origine subsiste mais avec une face externe reprise à l'époque gothique.

D'autre part, une portion de solin composée des plaques tuilées en schiste ou en grès lité encore prises dans la maçonnerie témoignent probablement de l'emplacement de la toiture d'origine et de son inclinaison (ill. 1054). Ces vestiges sont visibles au revers du mur pignon ouest de la nef. À l'ouest, un portail roman est conservé malgré l'adjonction moderne de la tour. Cette entrée se compose, à l'extérieur, d'un linteau monolithe à bord supérieur arrondi qui est soutenu par des coussinets dont l'exemplaire nord est décoré de chevrons (ill. 1055 et 1056). L'ensemble est réalisé en calcaire. À l'intérieur, on retrouve la même composition, mais en retrait, sous une archivolt.

L'abside, qui est aussi large que la nef, conserve une partie construite en petit appareil, située à sa base et dans sa partie nord. Le type de maçonnerie mis en oeuvre ressemble assez à celui relevé dans la nef. L'ensemble est tout aussi irrégulier mais disposé en assises bien réglées. Une fenêtre semble pouvoir être associée à cette partie de l'église (ill. 1057). Elle se compose d'un arc d'une douzaine de claveaux très fins en calcaire coquillier et à grains plus fins, sans doute issus du débitage de sarcophages. Les joints y sont relativement épais (entre 1 et 2,5 cm). Les jambages se composent de six assises de blocs de forme, de gabarit irréguliers et de matériaux divers. On y trouve autant de grès roussard que de blocs de calcaire. Plusieurs exemples de boutisses renforcées de carreaux apparaissent également. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que les deux assises inférieures, entièrement en roussard, aient été rajoutées à l'occasion de l'agrandissement de cette baie vers le bas. Elle mesure 0,50 m de largeur, 1,88 m de hauteur ou 1,28 m sans les deux assises inférieures qui pourraient être plus récentes. Les restes d'une ouverture de ce type se retrouvent en parement interne de chacune des extrémités est de la nef. L'exemplaire sud conserve dans son arc le même type de claveaux fins déjà remarqué à la baie de l'abside.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Spay construite à l'aide d'une maçonnerie plutôt irrégulière mais aux moellons répartis en assises bien réglées, est antérieure à 1100. Si l'on se fie à l'implantation

de la baie romane conservée au mur nord, ce vaisseau devait en avoir deux à chacun de ses murs gouttereaux, la première baie se situant à l'emplacement de la première baie moderne. La présence de cette petite baie d'origine (groupe 2), qui ressemble à celles de Ruillé-Froids-Fond (53*) ou de Chantrigné (53*) considérées comme parmi les plus anciennes, suggère de placer l'église de Spay entre l'essentiel du X^e s. et le début du XI^e siècle (vol. 2, ill. 560 et 568). L'abside, aussi large que la nef, paraît, pour cette seule raison, ne pas appartenir à la même phase de construction, même si la maçonnerie mise en œuvre n'en est pas très éloignée. La présence d'une fenêtre dans la partie orientale de la nef, identique à celle du chevet invite à attribuer cet ensemble à une seconde phase de construction. Le type de fenêtre à claveaux fins témoigne d'une construction des tournants de l'An mil ou du premier tiers du XI^e siècle si l'on admet qu'elles ont été rallongées vers le bas. Durant la seconde moitié du XI^e siècle, la fenêtre à arc clavé du chevet pourrait avoir été agrandie. Le portail ouest pourrait remonter à cette phase de travaux.

La tour clocher date de la période moderne tandis que le transept et ses absidioles remontent au XIX^e siècle (Froger, 1898).

Surfonds

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Montfort-le-Gesnois

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 8, n° 246, ill. 19, n° 246

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé et doyenné de Montfort-le-Gesnois

Statut – Cure

Présentateur – Abbé de la Couture du Mans

Vocable – Notre Dame

Sources et histoire

Ecclesia Beate Marie de Sorfonz, XIII^e siècle (Cartulaire de la Couture, p. 300) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 877.

Surfonds, 1406, (Lucé, II, p. 90) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 877.

Description

L'église se compose d'un long vaisseau rectangulaire dont l'extrémité ouest est surmontée d'un clocher charpenté. Le côté sud du bâtiment a été agrandi par une chapelle et une sacristie (ill. 1058 et 1059).

La nef conserve en grande partie son emprise et ses élévations d'origine. Le mur sud montre, dans ses parties basses et sur ses deux tiers orientaux, des portions d'élévations anciennes (ill. 1060). Elles se composent d'un petit appareil relativement irrégulier de grès verdâtre et de calcaire. L'ensemble est disposé en assises très bien réglées. Le même type de maçonnerie se retrouve au mur nord de la nef (ill. 1061). Les traces des chaînages anciens ouest et est des murs gouttereaux sont bien localisables, ce qui permet d'affirmer que la nef a été rallongée vers l'ouest au moment où la travée du clocher a été construite. Ce vaisseau mesure 17,35 de longueur pour 6,50 m de largeur. Les traces des trois fenêtres d'origine sont visibles au nord. La deuxième baie est la seule qui soit étudiable, les deux autres étant trop enduites ou trop remaniées (ill. 1062). L'ouverture concavée se compose d'un linteau échancré qui semble extradossé. Il est supporté par deux jambages constitués de trois et quatre assises de blocs irréguliers. La baie mesure 0,80 m de hauteur et 0,13 m de largeur.

Synthèse et datation

L'église de Surfonds conserve une grande partie de sa nef d'origine qui possédait 3 fenêtres par mur gouttereau. La qualité de ses élévations en petit appareil assez irrégulier, associée à cette fenêtre du mur nord qui évoque plutôt celles du groupe 4 (vol. 2, III. 570), permet probablement de placer la construction de cet édifice autour du milieu du XI^e siècle.

Le chevet aussi large que la nef, la chapelle sud et l'essentiel du fenestrage de cette église, remontent à la fin de l'époque moderne tandis que la travée ouest de la nef et son clocher sont édifiés au XIX^e siècle.

Tassé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Brûlon

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 9, n° 205, ill. 19, n° 205

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé-sur-Sarthe, doyenné de Vallon.

Statut – cure

Présentateur – chapitre de la cathédrale du Mans

Vocable – saint André

Sources et histoire

Villa que nominatur Taciacus, vers 969 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 120) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 882.

Strata de Taceio, vers 1170 (Cartulaire de la Couture, p. 103) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 882.

Dominus de Thaceio, 1262 (Cartulaire de la Couture, p. 362) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 882.

Ecclesia de Taceio, 1280 (Cartulaire de l'Evêché, p. 738) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 882.

Taceyum, antiqua ecclesia, 1313 (Cartulaire de l'Evêché, p. 1113) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 882.

Description

L'église comprend une nef unique, un transept dominé par une tour de croisée. Une chapelle est adossée au mur est du transept nord et une sacristie au pignon du transept sud. Le chevet se compose d'une travée droite et d'une abside semi circulaire légèrement plus étroite (ill. 1063 et 1064).

L'église de Tassé conserve une nef d'un premier état dont subsistent les murs sud, ouest et nord. Ce vaisseau mesure au moins 10,80 m de longueur pour 6,60 m de largeur. Les chaînes d'angle sont montées à l'aide de grands blocs de calcaire quadrangulaires, parfois carrés, ou de plaques (ill. 1065 et 1066). Certains de ces éléments sont de teinte rosée. Les élévations associées, réalisées en calcaire et en grès, se composent d'un petit appareil irrégulier disposé en assises

horizontales. On en retrouve aux murs sud et ouest de la nef (ill. 1063). Le mur nord est difficile à voir en raison de la proximité de la maison voisine. Si les ouvertures de la façade sont modernes, au sud, en revanche, à côté de deux baies du XVIII^e siècle, on remarque les vestiges de deux fenêtres anciennes. La seule qui soit complète est placée entre les deux grandes fenêtres modernes (ill. 1067 et 1068). Cette ouverture se compose d'un linteau échancré où cinq claveaux sont gravés. La face supérieure de ce bloc, qui est grossièrement extradossé, montre deux petites excroissances que nous qualifierons d'oreilles. Ce linteau est supporté par deux jambages de cinq assises de blocs plutôt allongés mais de longueur et de hauteur irrégulières. La surface de l'un d'eux, est gravée d'une ligne droite qui en longe le bord inférieur. Cette fenêtre mesure 0,62 m pour 0,14 m de largeur. Son appui se situe à 4,55 m du sol dans un mur de nef qui mesure 5,95 de hauteur. Les restes d'une baie du même type apparaissent à l'ouest de la première fenêtre moderne. Il n'en subsiste que les blocs d'un de ses jambages encore en place et un fragment de son linteau à oreilles au bas de cette baie plus récente (ill. 1069). Plus à l'est, une troisième fenêtre ancienne a sans doute été détruite par la deuxième baie moderne.

Une porte bouchée apparaît dans la partie ouest du mur sud. Large de 1,45 m, ce portail est construit uniquement en blocs de calcaire de couleur rosée, matériau déjà relevé dans les chaînes d'angle (ill. 1066). L'arc se compose de nombreux claveaux souvent fins et pratiquement tous rectangulaires. Les piédroits ne sont montés qu'avec des plaques de calcaire isolées, d'épaisseurs et de longueurs variables. Plusieurs de ces éléments portent des graffitis qui rassemblent des traits horizontaux, des croix dont certaines inscrites dans des rectangles. Il est difficile de savoir s'il s'agit de blocs de remploi ou de blocs en place sur lesquels ont été réalisés ces dessins. Plus à l'est, on remarque un arc surbaissé présentant une alternance de briques et de claveaux assez étroits séparés par des joints épais. Les restes de ce second accès, situé dans la partie orientale de la nef, présente une forme inhabituelle et sa fonction exacte reste incertaine.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Tassé conserve des élévations en petit appareil irrégulier disposé en assises bien réglées, des chaînes d'angle composées de plaques, de grands appareils et des fenêtres à linteau échancré (groupe 1 et 2) qui sont parmi les plus anciennes de la région. Tous ces éléments sont communs à d'autres édifices considérés comme antérieurs au début du XI^e siècle. L'arc à insertions de briques du mur sud semble appartenir à cet édifice qui devait peut-être disposer d'une chapelle sud, dont l'implantation rappellerait les exemplaires conservés à Pritz (53*) et supposés à Saint-Pavace (72*) (vol. 2, ill. 578). L'existence d'oreilles au linteau d'au moins deux baies est à souligner dans cette nef qui devait en présenter trois par mur gouttereau. Quelques datations ¹⁴C associées à ce type de baies comme celle de Ruillé-Froid-Fonds (53*), Chantrigné (53*) ou Nuillé-sur-Ouette (53*) suggèrent que la plupart de ces édifices appartiennent au X^e siècle et au tout début du siècle suivant (vol. 2, ill. 560).

Le reste de l'église de Tassé remonte au XII^e siècle comme son transept qui était doté d'absidioles orientées (ill. 1070) et son abside en hémicycle renforcée par trois contreforts, dont l'exemplaire axial est percé d'une fenêtre (ill. 1071). À l'intérieur, les croisillons et la travée droite du chœur sont voûtés en berceau plein cintre tandis que l'abside est couverte d'un cul-de-four. La croisée dispose d'une voûte d'ogive à nervures carrées. Elles retombent sur des chapiteaux simples que supportent des piles engagées. Les arcs de la croisée sont à double voussure dont les plus basses sont soutenues par des chapiteaux qui reposent sur des colonnes engagées.

Tassillé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Loué

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 223, ill. 19, n° 223

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Sablé-sur-Sarthe, doyenné de Vallon

Statut – prieuré cure

Présentateur – chapitre de Saint-Pierre-la-Cour

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Presbiter de Tassiliaco, fin du XI^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 431) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 883.

Acclesia de Tassillé, vers 1330 (Pouillé, p. 73) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 883.

Parocchia de Tassileyo, vers 1471 (AD72, G. 480) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 883.

Description

Le plan de cette église se compose d'une nef unique, d'un transept et d'une abside hémicirculaire (ill. 1072 et 1073).

La nef conserve des élévations constituées d'un appareil assez petit, irrégulier mais disposé en assises bien réglées. Il s'agit de moellons de calcaire où quelques arases en *opus spicatum* sont visibles (ill. 1074). Le mur gouttereau sud en est constitué en grande partie. Le mur nord en montre au moins sur une partie de sa base (ill. 1075).

Le mur de façade appartient à une seconde phase de construction. Il dispose d'un portail roman à double voussure surmontée d'une baie romane (ill. 1076). L'élévation est différente des parties les plus anciennes des autres murs. L'appareil irrégulier n'y est plus assisé. Deux contreforts en renforcent les angles.

À l'est, le chevet se compose d'une abside romane précédée d'une travée droite de chœur légèrement plus large dont la chaîne d'angle nord en roussard est visible à l'amorce du mur est de la chapelle nord (ill. 1077). L'abside est renforcée par une paire de contreforts latéraux

montés en moyen appareil de grès roussard. Plus tard, ils ont été épaulés par deux autres renforts réalisés en blocs calcaires. Soulignons que les ouvertures du chevet ont toutes été reprises, excepté l'exemplaire nord.

Synthèse et datation

La nef de Tassillé conserve des élévations d'assez médiocre qualité. Toutefois, les assises horizontales, formées de petits moellons irréguliers, placent la construction de ce vaisseau avant le XII^e siècle. Malheureusement, l'absence de baies associées ne permet pas d'en dater précisément la construction.

Au début de ce même siècle, sont édifiés un chevet formé d'une abside, précédée d'une travée droite, et un nouveau mur-pignon de nef.

Au cours de la période moderne, une chapelle a été appuyée de chaque côté de la travée droite du chœur et des contreforts massifs sont venus épauler les murs de la nef et doubler ceux de l'abside.

Thoigné

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Marolles-les-Braults

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 5, n° 324, ill. 19, n° 324

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Beaumont-sur-Sarthe

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin

Sources et histoire

Villa Taudiniaco, 643 (*Actus*, p. 159) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 895.

Presbiter de Toigneio, XII^e siècle (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 751) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 895.

Grangia de Toigneyo, 1198 (Cartulaire de Perseigne, p. 15) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 895.

Grangia de Thoigné, 1214 (Cartulaire de Perseigne, p. 11) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 895.

Parrochia de Thoigneio, 1274 (Cartulaire de Perseigne, p. 25) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 895.

Description

L'église se compose d'un vaisseau unique dont le mur ouest sert de base à une tour clocher, d'un transept et d'un chevet plat aussi large que la nef (ill. 1078 et 1079).

Le mur sud de la nef de Thoigné conserve une élévation constituée d'un petit appareil relativement régulier en grès de couleur claire. L'ensemble est disposé en assises horizontales (ill. 1080).

Deux ensembles de blocs de moyen appareil en calcaire apparaissent dans la partie haute de ce mur. Ils correspondent sans doute à autant de jambages de fenêtres. Chacun présente un rang de

boutisse renforcées. Ces baies, qui rythment ce mur gouttereau, montrent que la nef n'en possédait que deux à l'origine.

La façade a été totalement reprise au XII^e siècle. Ce mur pignon, construit en *opus incertum* et non assisé, est renforcé par quatre contreforts (ill. 1078). Deux sont établis aux angles et les deux autres, qui entourent le portail, soutiennent en surépaisseur la grande arcade aveugle de la tour clocher. Une grande baie romane est visible entre cet arc et le haut du toit du porche qui protège l'entrée de cet édifice. Le portail ouest remonte à la même phase de construction. Il est doté d'un seul arc aux joints étroits et aux larges claveaux qu'un bandeau simple extradosse (ill. 1081).

Synthèse et datation

L'église de Thoigné ne conserve qu'une partie de sa nef d'origine. Le mur sud montre une élévation réalisée en petit appareil de bonne facture (type B). Sa qualité suggère de proposer une datation antérieure à 1050, ce que ne contredisent pas les vestiges de jambages de fenêtre. Ce vaisseau est cependant modifié dès le siècle suivant, comme en témoigne l'ensemble de son pignon ouest remarquablement bien conservé.

Le reste de l'église est soit trop enduit, comme le mur nord de la nef, soit d'époque moderne, comme les chapelles nord et sud ainsi que le chevet plat (ill. 1082).

Thorée-les-Pins

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Le Lude

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 11, n° 143, ill. 19, n° 143

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand Archidiaconé, Archiprêtre du Lude

Statut – prieuré cure

Présentateur – abbé de Saint-Serge d'Angers

Vocable – saint Germain (Evêque d'Auxerre)

Sources et histoire

Thorreia, 1216 (Annales de la Flèche, XI, p. 303) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 896.

Torreya, prioratus, vers 1330 (Pouillés, p. 188) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 896.

Des sarcophages en calcaire coquillier sont mentionnés dans le bourg, non loin de la gare (Candé, 1911, p. 329 et Bouvet *et al.*, 2001, p. 450).

Description

L'édifice, construit entièrement en moyen appareil calcaire, se compose d'une nef de trois travées égales, de chapelles en appentis de part et d'autre d'un chœur qui s'achève par une abside hémicirculaire (ill. 1083 et 1084).

Les murs gouttereaux de la nef étaient rythmés par quatre contreforts plats. Les deux renforts médians du mur nord ont été arrachés tandis que leurs symétriques au sud ont sans doute été reconstruits, comme l'indique leur maçonnerie irrégulière (ill. 1085). Le mur ouest est épaulé par deux contreforts en équerre.

Chacune des travées dispose d'une fenêtre romane haut placée. La seule ouverture qui ne semble pas avoir été refaite est celle de la troisième travée du mur nord. Cette baie dispose d'un arc clavé surligné par un bandeau non saillant. Cet élément ne se limite pas à l'arc de cette fenêtre car il se poursuit sur presque toute la largeur de la travée. Il est difficile de savoir si cette bande était en relief, comme on peut en voir une par exemple à Chenu (72).

Au sud, les arcs des autres fenêtres sont difficiles à identifier car ils appartiennent à des zones reconstruites. Les jambages se confondent totalement avec l'appareil des murs. Les deux

premières fenêtres du mur nord, dépourvues d'arcs, ont également été reprises, tout comme le haut de la nef qui, visiblement, a été au moins reappareillé sinon reconstruit. Dans ces parties hautes, le moyen appareil n'est pas le même qu'ailleurs, vu l'aspect de surface différent qui témoigne d'une vaste campagne de restauration. Cette phase de travaux, déjà évoquée au nord, est bien visible sur le mur ouest et dans ses parties basses où tous les blocs de parement ont été changés. Il en est de même pour la fenêtre qui a été totalement reconstruite, tout comme les jambages et l'arc du portail. Ce dernier présente une composition d'appareil décoratif limitée par des cordons refaits au XIX^e siècle mais qui reprennent sensiblement le tracé de plus anciens qui subsistent encore en partie (ill. 1086). On soupçonne que ce bandeau, qui souligne le bas de la composition, se poursuivait jusqu'aux contreforts latéraux, comme en témoigne une assise d'appareil allongé encore visible au nord du portail. La bande présente trois portions différentes d'appareil décoratif. Latéralement, il s'agit de portions constituées de petits losanges dont les lignes décrivent des arcs de cercle. Notons que la partie sud est beaucoup mieux réalisée que la partie nord. Le registre central, plus large, se compose d'une juxtaposition de losanges de plus grande taille.

Une autre porte d'origine, dont il ne subsiste que l'arc, est visible dans la seconde travée du mur sud, juste au-dessus du linteau droit d'une porte moderne (ill. 1087). Une dizaine de claveaux taillés avec soin y sont visibles.

La partie orientale de l'édifice possède une chapelle au sud et une autre au nord qui se greffent sur une travée droite de chœur. Ces extensions latérales, couvertes en appentis, disposent, au moins pour celle du sud, d'une fenêtre romane trapue à arc clavé, ouverte au milieu de son mur méridional et une seconde du côté est également romane mais plus étroite. La chapelle nord est plus difficile à décrire car elle est prise entre plusieurs bâtiments plus récents. Le chevet de cette église est occupé par une abside (ill. 1088). Celle-ci montre des traces d'arrachement de trois contreforts, un quatrième étant sans doute scellé au nord, sous la sacristie. L'élévation dispose de plusieurs fenêtres. Deux sont romanes. Celle ouverte dans l'axe est large et se compose d'un arc aux claveaux fins et nombreux. Le côté sud-est est éclairé par une baie identique à celle du mur oriental de la chapelle sud. Tout au sud, une dernière fenêtre bouchée remonte à l'époque moderne.

Synthèse et datation

L'église de Thorée-les-Pins, construite en moyen appareil de calcaire, garde l'essentiel des élévations d'un premier état. La nef est alors renforcée par des contreforts plats que l'on peut comparer à ceux de Mée (53). Ce vaisseau est doté d'un portail à décor géométrique entouré de bandeaux dont la forme originelle est difficile à définir. Un cordon du même type devait joindre et suivre les arcs de chacune des fenêtres des murs gouttereaux. Ce parti existe, par

exemple, à Chenu (72*) (ill. 181) ou encore aux chevets de Lombron (72*) (ill. 489) et de Mansigné (72*) (ill. 526). Il est possible que l'abside de Thorée et la travée droite du chœur qui la précède appartiennent à cette même phase de construction. Cependant, nous manquons de points de comparaison et d'éléments de datation fiables sur l'apparition du moyen appareil dans cette partie méridionale de la Sarthe et du nord du département du Maine-et-Loire.

L'exemple le plus proche, où l'on ne trouve que du moyen appareil se trouve à Fougeré (49), à l'extrême nord du Maine-et-Loire. Il pourrait, nous semble-t-il, comme Thorée-les-Pins, appartenir à la seconde moitié du XI^e siècle. Il est probable que le chœur en abside et la travée droite qui le précédait appartiennent à cette phase. Il nous semble, en revanche, peu probable que, dès l'origine, il y ait eu ces adjonctions sud et nord. Celles-ci pourraient appartenir à une phase d'agrandissement du XII^e siècle.

Les travaux relevés un peu partout dans la nef doivent remonter pour l'essentiel au XIX^e siècle.

Tuffé

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Tuffé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 7, n° 260, ill. 19, n° 260

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort-le-Gesnois

Statut – prieuré conventuel de Saint-Vincent sous le vocable de Notre Dame

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – saints Pierre et Paul

Sources et histoire

Monasterium in honore sancte Marie in loco nuncupante Thusphiaco, 675 (Actus, p. 204) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Villa nomine Thusfiaco super fluvium Idonee; in Thusphiaco, IX^e siècle (Actus, pp. 179-181) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Monasteriolum cujus vocabulum est Thuffiacum, IX^e siècle (Actus, p. 194) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Monasterium Tuffiaco, 802 (Actus, p. 284) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Monasterium Tufiaco, 832 (Gesta p. 36) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Vicus qui vocatur Tufiacus super fluvium Karona ; villam Tufiacum cum ecclesia, 1012-1013 (Cartulaire de Saint-Vincent, 186) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Locus Sancte Marie vocabulo Tufiacum ; Sancta Maria Tufiacensis, 1067-1074 (Cartulaire de Saint-Vincent, 175) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Sancta Maria de Tufiaco, 1068-1080 (cartulaire de Saint-Vincent, 188) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Prior de Turfeio, 1148-1178 (Marmoutier, II, p. 135) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Parrochia de Thuffeio, 1316 (Cogner, H 2) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 914.

Le cadastre de 1831 représente les traces d'une fortification associant des fossés rectilignes et une tour d'angle⁷⁵, type de construction qui remonterait à la fin du Moyen Âge (ill. 1089). Sur ce relevé du XIX^e siècle, les fossés encore en eau existent à l'ouest et au nord de l'église qui appartenait sans doute à l'emprise de cet aménagement défensif. Selon Bouton, mais

⁷⁵ Cette tour intégrée à un bâtiment apparaît toujours sur le cadastre actuel.

sans qu'il ne cite aucune source, le prieuré dédié à Pierre et Paul y aurait été fondé en 1013 par le monastère de Saint-Vincent du Mans (Bouton, 1962, p. 402). Enfin, le Pouillé de 1508 indique que le vocable de la paroissiale de Tuffé est saint Pierre.

Pesche parle, de son côté, d'une seconde église, qu'il identifie comme étant celle du prieuré et qui aurait été détruite au cours de la Révolution, au nord de la paroissiale (Pesche, 1829, p. 395). Faute d'indication plus précise, il est difficile d'identifier cette seconde église.

Description

L'église se compose d'une nef unique, d'un transept et d'un chevet à pans coupés (ill. 1090 et 1091). L'orientation de cette église pose question car elle est sans doute la seule de la région, avec l'église du Gêneuil à Château-Gontier (53), à être presque orientée nord-sud. Les chaînages ouest de la nef présentent une alternance de moyens appareils de calcaire et de superpositions de 4 à 5 briques (ill. 1092 et 1093). Le chaînage sud-ouest est ainsi conservé sur 5 m de hauteur tandis qu'au nord-ouest l'angle originel ne subsiste que dans les parties hautes. Au-dessus du portail ouest actuel, refait à l'époque moderne, il existe les restes d'un portail antérieur avec cette même alternance de matériaux dans l'arc (ill. 1094). Parmi des claveaux calcaires rectangulaires et relativement larges, sont insérés des groupes de deux ou trois briques séparées par des joints épais. Ajoutons que, lors de notre première visite en 1992, les enduits en mauvais état permettaient de voir l'élévation de ce mur ouest. Il se compose d'un petit appareil de grès et de rognons de silex assez peu régulier mais disposé en assises très bien réglées. Ces maçonneries étaient connectées aux chaînes d'angle à insertions de briques et à l'arc du portail ouest.

L'église de Tuffé a fait l'objet d'une campagne de restauration en 1994, au cours de laquelle plusieurs autres éléments intéressants ont été vus par le responsable des maçons qui oeuvrait sur le chantier⁷⁶. A cette occasion, la nef a été totalement piquetée. Au mur sud de la nef, en plus de maçonneries en petit appareil assisé (ill. 1095), plusieurs courts tronçons d'arases de briques ont été relevés entre le pinacle est du portail sud et le haut du jambage gothique de la fenêtre voisine (ill. 1096). Dans cette zone, deux rangs de trois briques étaient séparés par quatre ou cinq assises de moellons. Aucune trace de cet appareil mixte n'a été vu au mur ouest et le mur nord n'a hélas pu être observé en détail avant qu'il ne soit réenduit. En outre, les jambages d'une fenêtre ont pu être relevés dans la partie haute du mur sud. L'un de ces piédroits était recouvert par le pinacle ouest du portail sud tandis que le second se trouvait à une cinquantaine de centimètres plus à l'ouest. Les deux jambages se composaient d'éléments de grès roussard

⁷⁶ Je tiens à remercier G. Bouvet qui dirigeait le chantier pour le compte de son entreprise de restauration. Il m'a fait part de ses observations que l'Architecte des bâtiments de France de la Sarthe d'alors n'a pas trouvés dignes d'intérêt.

relativement allongés et de quelques fragments de tuiles. Leur présence est difficile à interpréter. On ne sait pas s'il s'agit de l'extrémité des arases de briques déjà signalées. Le haut de cette fenêtre se trouvant au-dessus de la sablière du toit, aucune information quant à son arc n'a donc été retrouvée. Cette observation indique que la nef a été en partie arasée.

Les premières fenêtres sud et nord, ouvertes au niveau des murs gouttereaux de la nef, indiquent qu'une campagne de travaux a modifié le fenestrage d'origine à un moment où le vaisseau avait déjà été dérasé. Les deux baies élancées que l'on observe sont dotées d'arcs formés de quelques claveaux épais et de jambages étroits en blocs irréguliers, une forme générale qui évoque la fin du XI^e siècle ou le XII^e siècle.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Tuffé, restaurée dans les années 1990, conserve des insertions de briques mises en œuvre dans les arcs des ouvertures, dans les chaînes d'angle mais également en rangées horizontales dans les murs. Dans la plupart des édifices où ce type de matériau est utilisé, les datations envisagées sont le plus souvent antérieures à l'An Mil. Il suffit, pour cela, de citer les exemples de Saint-Martin d'Angers (49) (Prigent, Hunot, 1998, p. 40), d'Andart (49) (*opus cit*, p. 44) ou, plus récemment, de l'ancien réfectoire des moines de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire (49) (Valais, 2014, p. 59). Dans le Maine, on peut citer les exemples de Pritz (phase 1) (53*) considérés comme antérieurs à l'An Mil mais également ceux de Saint-Christophe-du-Luat (53*). Même si l'édifice de Tuffé est difficilement datable, il est envisageable qu'il puisse rejoindre le groupe des édifices carolingiens conservés dans la région étudiée. Le statut exact de cette église pose question. A-t-elle à voir avec l'établissement monastique voisin mentionné par les textes ? Les sources les plus anciennes ne parlent que d'un monastère Sainte-Marie, titulature qui disparaît après la fin du XI^e siècle. Plus tard, un prieuré apparaît dans les sources sans que l'on en connaisse le vocable. Il n'y a que A. Bouton qui parle à son sujet de Pierre et de Paul en affirmant que sa fondation remonterait à 1013 (Bouton, 1962, p. 402). D'autre part, la présence d'une seconde église, située au nord de l'église actuelle, témoigne de l'existence de deux lieux de culte.

Le vocable saint Pierre et Paul étant visiblement assez tardif, l'église paroissiale de Tuffé ne pourrait-elle pas être le siège de cet établissement dans la mesure où les quelques éléments architecturaux anciens qu'elle recèle ne sont pas incompatibles avec une date haute des IX^e/X^e siècles ?

Une seconde phase de travaux, qui semble intervenir à la fin du XI^e siècle ou au cours du siècle suivant, a lieu à un moment où la nef antérieure a perdu de son élévation.

Le reste de l'église remonte à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne.

Vancé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Saint-Calais

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, P. 10, n° 167, ill. 19, n° 167

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Monfort, doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Ecclesia de Vençayo, XIII^e siècle (Cartulaire de Saint-Calais, p. 27) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 927.

Ecclesia de Vançay, vers 1330 (Pouillé, p. 69) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 927.

La découverte de deux monnaies mérovingiennes est localisée à Vancé (G. Ponton d'Amécourt, 1883, n° 46)

Description et datation

L'église se compose d'une nef unique qui ouvre sur un chevet rectangulaire plus large (ill. 1097 et 1098).

L'église de Vancé possède des murs gouttereaux construits en petit appareil assez irrégulier. Ces parements étaient visibles avant que l'édifice ne soit réenduit, au début des années 2000 (ill. 1099 et 1100). L'ensemble est disposé en assises bien réglées. Les chaînages ouest, réalisés en moyen appareil calcaire, peuvent être associés à cette maçonnerie, ce qui donne à la nef une largeur de 8 m. Vers l'est, le mur nord a été reconstruit au-delà de 7,40 m de longueur et côté sud après 6,70 m. Cet ensemble, dont les parties hautes ont été reprises, ne montre malheureusement pas de fenêtres, même si quelques blocs de calcaire pourraient témoigner d'une baie au mur nord de la nef.

Malgré les mentions tardives de cette église, la qualité de l'appareil et la forme des chaînages de sa nef témoignent d'une construction antérieure à 1100. L'absence de baie associée à ces élévations d'origine ne permet pas d'être plus précis.

Le reste de l'édifice remonte pour l'essentiel à la période moderne.

Verneuil-le-Chétif

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Mayet (jusqu'en 1981)

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 11, n° 153, ill. 19, n° 153

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé de Château-du-Loir, doyenné de Oizé

Statut –

Présentateur – évêque du Mans

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Parrochio de Vernelio, 1262 (Cogner, H3) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 942.

Ecclesia de Verneuil, vers 1330 (Pouillé, p. 62) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 942.

Des sarcophages de calcaire coquillier ont été découverts au XIX^e siècle près de l'église (Legeay, 1857, p. 311 et Bouvet et *al.*, 2001, p. 456). Selon Jean Rioufreyt et C. Lambert, de l'appareil antique existerait dans les murs de l'église (*opus cit.*). J. Rioufreyt pense qu'il s'agit de matériaux en remploi issu du site d'Aubigné-Racan seulement éloigné de quelques kilomètres (communication orale).

Description

L'édifice comprend une nef et un chœur à chevet plat profond. Une tour, une chapelle et une sacristie sont adossées contre le mur nord de la nef (ill. 1101 et 1102).

La nef conserve au nord, à l'ouest et au sud des parties basses construites en petit appareil réguliers disposés en assises horizontales. On retrouve ce type d'élévation sur toute la largeur du mur ouest (ill. 1103), à l'extrémité ouest du mur nord (ill. 1104), le reste étant masqué par des adjonctions postérieures. Au sud, ces petits moellons réguliers apparaissent jusqu'au second contrefort (ill. 1105 et 1106) et bien plus à l'est, dans une portion située avant le dernier contrefort (ill. 1107). La totalité des parties en petit appareil du mur ouest se compose de moellons de grès roussard sur au moins 3 m de hauteur, matériau qui se retrouve également dans les parties basses des murs sud (1,50 m de hauteur) et nord. Au-dessus, dans les murs gouttereaux, les moellons en roussard, toujours aussi réguliers, cohabitent avec d'autres en

calcaire, et en grès orangé. Au sud, où les enduits n'ont pas été refaits, ils apparaissent jusqu'à 3,20 de hauteur et on y devine quelques tentatives de jeux chromatiques, entre les différents matériaux. Une assise composée de plaques de calcaire qui pourraient avoir été taillées dans des sarcophages apparaît au sein de cette phase de construction (ill. 1106). Vers l'est, cette portion de parement s'interrompt au niveau de blocs de moyen appareil de calcaire qui pourraient correspondre au jambage d'une porte. Plus loin vers l'est, une petite portion de petit appareil montre à nouveau des moellons de roussard sur 1,50 m de hauteur et, au-dessus, sur 1 m supplémentaire, un mélange de petits blocs de roussard et de calcaire (ill. 1107). Vers l'est, ce tronçon de maçonnerie est lié à une zone de concentration de blocs de moyen appareil calcaire qui pourraient appartenir au jambage d'une autre porte ou à un chaînage d'angle qui semble parfaitement fonctionner avec les deux phases de petit appareil. Au mur ouest et nord de la nef, les chaînes d'angle sont montées à l'aide de blocs en grand appareil répartis en 9 assises horizontales (ill. 1103 et 1104). Elles sont visibles au sud du portail ouest et au mur nord. Si, au pignon ouest, on ne distingue que d'énormes blocs de calcaire aux bords soigneusement dressés, au mur nord, ils apparaissent au-dessus de deux assises de blocs de roussard de gabarit comparable. Des grands blocs du même type sont mis en oeuvre juste à l'ouest de la portion de petit appareil la plus à l'est (ill. 1107).

Les parties hautes du mur gouttereau nord, les seules qui n'aient pas été réenduites, sont différentes avec des moellons très irréguliers et des assises difficiles à suivre (ill. 1106). Deux fenêtres à linteaux échancrés y sont percées. La première, en partie masquée par un large contrefort, ne laisse voir qu'un jambage à trois niveaux de blocs en moyens appareils calcaires, où l'on remarque une boutisse renforcée d'un second bloc. Elle mesure 0,88 m de hauteur et le bas de cette baie se situe à 4,40 m du sol. La seconde, placée juste au-dessus de la portion de petit appareil la plus à l'est, possède aussi un linteau à l'échancrure surbaissée, soutenue par trois assises de blocs en moyen appareil (ill. 1107). Ouverte à un niveau beaucoup plus bas que la première, elle est haute de 70,1 cm et large de 33,27 cm. Elle apparaît dans une maçonnerie qui paraît assez proche de celle où est aménagée l'autre baie. À l'est de cette baie, et au-dessus du contrefort voisin, on distingue une chaîne d'angle montée en moyens appareils qui rappellent ceux des jambages des deux fenêtres à linteau échancré. Une chaîne d'angle du même type est visible du côté nord. Lors de cette phase, le chœur, avec son mur gouttereau nord décalé vers le sud, est légèrement plus étroit que la nef (ill. 1102).

Une tour clocher carrée, renforcée par deux contreforts en biais, est adossée au mur nord du chevet. Construit en moyens appareils de calcaire, son étage supérieur garde une partie de son fenestration romane du côté sud.

À l'intérieur de l'église, un arc d'entrée de chœur, repris à l'époque moderne, apparaît à la hauteur de la tour clocher qui est ouverte vers l'ouest sur une chapelle d'époque moderne. Plus

tard, le chevet est rallongé vers l'est, au-delà des chaînes d'angle sud et nord en moyens appareils de calcaire déjà signalés.

Synthèse et datation

L'église de Verneuil-le Chétif conserve un vaisseau construit en petits moellons réguliers en roussard auxquels peuvent être associées les chaînes d'angle montées en grands appareils. Ce vaisseau rectangulaire, qui mesure au moins 22,50 m sur 9,40 m de largeur, reste difficile à dater. Les éléments mis en oeuvre comme les blocs de très grand appareil des chaînes d'angle ouest ainsi que la qualité de l'appareil en roussard des murs (type A) s'apparentent à des maçonneries antiques. Faute de datation ¹⁴C, il est difficile d'être certain qu'il s'agisse d'un bâtiment gallo-romain réaménagé en église. Cependant, les proportions anormalement allongées de la nef militent plutôt pour cette proposition.

Une seconde phase de construction intervient avec la reprise en petit appareil de roussard et de calcaire des murs gouttereaux de la nef. La facture de ces élévations, toujours mises en oeuvre en assises horizontales suggère une datation antérieure au milieu du XI^e siècle. On peut probablement associer à cette phase les hypothèses de jambages de portes et/ou les éléments d'une éventuelle chaînes d'angle au sud-est.

Les maçonneries irrégulières, qui occupent les parties hautes du mur gouttereau sud et les fenêtres à linteau échancré, remontent visiblement à la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. On peut peut-être leur associer les chaînes d'angles visibles au nord et au sud de la partie est de l'église, ce qui donne à cette église une longueur de 24,40 m.

La tour est ensuite construite au nord au XII^e siècle et peut-être le portail ouest. La chapelle nord remonte au XVI^e siècle, tout comme une partie du fenestrage de l'édifice. Le chœur est rallongé en 1820 (Archives diocésaines de la Sarthe, dossier Verneuil-le-Chétif). Une maison est également construite contre le mur nord de la nef (ill. 1104).

Verniette

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Mans

Canton – Conlie

Commune de Verniette a été réunie à celle de Conlie en l'an III (22 septembre 1794)

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, K. 7, n° 285, ill. 19, n° 285

Eglise classée monument historique le 27 juin 1946

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé du Passais, doyenné de Sillé-le-Guillaume

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Couture du Mans

Vocable – saint Hilaire

Sources et histoire

De Vernieta, 1229 (AD72, H. 786) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 943.

Inter Vergnetam, 1245 (*Province du Maine*, I, 50) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 943.

De Vernieta, XIII^e siècle (Cartulaire de La Couture, 299) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 943.

Verniette, 1351 (Cartulaire de Beaulieu, 194) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 943.

Ecclesia de Vernieta, vers 1508 (Pouillés, p. 144) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 943.

Description

L'église de Verniette, que l'on considère déjà en ruines au XIX^e siècle (Pesche, 1829, p. 489), n'est plus constituée aujourd'hui que d'un chœur rectangulaire à chevet plat (ill. 1108 et 1109). Il était précédé d'une nef figurant sur deux plans terriers de la fin du XVIII^e siècle (ill. 1110) et sur le cadastre de 1830. Sur le terrain, il ne subsiste de ce vaisseau que les fondations de l'angle nord-est (ill. 1111). La nef a donc été rasée mais son portail ouest du XII^e siècle a été remonté, au XIX^e siècle, dans un mur bouchant l'arc d'entrée du chœur (ill. 1112).

Ce portail se compose d'une double archivolt dont la plus grande est décorée de motifs cruciformes. L'ensemble est extradossé d'un cordon dont le côté intérieur est décoré de boutons. L'amorce des murs nord et sud du chevet doivent être romans sans que l'on puisse toutefois en étudier les élévations, bien trop enduites (ill. 1113). Un peu de petit appareil disposé en assises

horizontales apparaît dans la moitié ouest du mur nord (ill. 1114). Une fenêtre romane, qui présente un ébrasement externe, est percée dans cette partie de l'élévation.

Synthèse et datation

Ce qui reste de l'église de Verniette, dont la nef a été rasée après 1830, est difficile à dater précisément. Quelques rares indices de petit appareil pourraient remonter à un premier état du XI^e siècle. L'absence de fenêtre aussi ancienne ne permet pas d'être plus précis.

Le portail ouest, initialement ouvert à la façade ouest de la nef, et la fenêtre romane du mur nord du chevet appartiennent à une campagne de travaux du XII^e siècle.

Un décrochement dans le mur sud permet de localiser à peu près le rallongement du chœur primitif. Ces travaux d'agrandissement remonteraient au XIII^e siècle, comme le suggèrent les peintures murales des XIII^e/XIV^e siècles qui apparaissent partout dans ce monument voûté d'un berceau brisé.

On sait toutefois que, dès le XII^e siècle, l'église est modifiée avec la construction d'un portail ouest et la mise en place d'une fenêtre au nord.

Vezot

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 4, n° 347, ill. 19, n° 347

Eglise classée depuis le 4 février 1976

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Saosnois

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Laumer de Blois

Vocable – saint Denis

Sources et histoire

Terra de Vesoth, 1076 (Cartulaire de Saint-Vincent, 587) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 946.

G. de Vezoz, de Vezoz, 1096 (Cartulaire de Saint-Vincent, 283, 397) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 946.

W de Vesoto, 1148-1185 (Cartulaire de Saint-Vincent, 751) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 946.

Parrochia de Vesoto, 1274 (Cartulaire de Perseigne, 25) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 946.

Description

L'église se compose d'une nef unique et d'un chevet plat de même largeur. Une chapelle est ouverte au sud de la nef, une autre au nord, elle même adossée à une tour clocher construite contre le mur nord du chevet. Une sacristie, construite contre ce gouttereau, complète le plan de l'édifice (ill. 1115, 1116 et 1117).

La nef est en partie construite en petit appareil relativement régulier. Les moellons de calcaire y sont disposés en assises bien réglées. On en retrouve dans la moitié est des murs sud (ill. 1123) et nord (ill. 1119) alors que, dans sa partie ouest, les élévations sont pratiquement toutes enduites. Il en est de même pour le mur de façade, où un portail à simple archivolt est surligné par un simple cordon. Il est surmonté d'une paire de baies chanfreinées qui pourraient remonter

au XIII^e siècle. Le mur sud est le plus intéressant car il conserve deux ouvertures à linteau échancré qui peuvent être associées aux élévations d'origine (ill. 1118 et 1120). Les linteaux ont les bords latéraux et supérieurs soulignés par une rainure. Deux autres rainures curvilignes simulent un arc et une série de traits gravés dessine six claveaux (ill. 1121). Les jambages se composent de trois assises de simples blocs de facture soignée. Une seule différence est à souligner entre ces deux fenêtres. Les angles supérieurs du linteau de la baie la plus à l'est sont décorés d'un cercle gravé. Les ouvertures mesurent de 0,68 m (fenêtre ouest) à 0,73 m de hauteur pour la seconde et de 0,16 m (fenêtre ouest) à 0,17 m de largeur pour l'autre. La fenêtre la plus à l'ouest a son appui placé à 4,70 m du sol pour une élévation qui mesure 5,90 m.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Vezot, en partie enduite, conserve de larges pans d'élévation en petit appareil assez régulier (type B). Deux fenêtres peuvent clairement être associées à cette maçonnerie. La forme de ces baies permet de les comparer à d'autres qui forment le groupe chronologique 3 que l'on attribue, à la lumière de quelques datations ¹⁴C, entre le dernier quart du X^e siècle et la première moitié du XI^e siècle⁷⁷. Une analyse obtenue sur un charbon, prélevé dans les maçonneries anciennes du mur nord de la nef de Vezot, suggère une période de construction qui se situerait entre 948 et 1027 avec une probabilité de 86,7%. Le dernier quart du X^e siècle et le premier quart du XI^e siècle y sont plutôt privilégiés⁷⁸. Ces baies évoquent des exemples à oreilles de Tassé (72*) mais aussi celle de Verneusses (27) (vol. 2, ill. 611) qui présente un linteau décoré très voisin.

Il est probable que ce vaisseau d'origine ait été pourvu, dès sa construction, de trois fenêtres par mur gouttereau, une troisième baie se trouvant sous le contrefort plat du mur sud.

La nef a été reconstruite à partir de la baie gothique du mur sud et du contrefort plat situé un peu plus à l'ouest. Les chapelles nord et sud remontent au XVI^e siècle comme le chevet et la tour.

⁷⁷ **Bannes** (Ly 13119) (échantillon n°2) – Âge calibré 973/1146 (95,4%) – 973/1045 (91,6%) – 1098/1120 (3,5%) - 1143/1146 (0,3%)

Ruillé-le-Gravelais (Ly 12124) (échantillon n° 1) – Âge calibré 989/1153 (95,4%) – 989/1053 (57,4%) – 1080/1153 (38%)

⁷⁸ **Vezot** (Ly 12187) – Âge calibré 900/1027 (95,4%) – 900/922 (8,7%) – 948/1027 (86,7%)

Villaines-la-Carelle

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Mamers

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, M. 4, n° 350, ill. 19, n° 350

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Saosnois

Statut – cure

Présentateur – abbé de la Couture du Mans

Vocable – saint Rémy

Sources et histoire

Vicus Sancti Remigii de Villena, vers 990 (Cartulaire de la Couture, p. 6) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 954.

Apud Villenam, 1103-1109 (Cartulaire de Saint-Vincent, p. 614) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 954.

Parrochia de Villana, 1223 (Cartulaire de la Couture, p. 294) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 954.

Ecclesia de Villanis la Carelle, 1451 (*Lib. Fund. S. Juliani*, fol. 108) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 954.

Description

L'église se compose à l'est d'une très courte nef, d'un transept et d'un chevet absidal qui s'ouvre à l'ouest sur une chapelle rectangulaire de 9,40 m de longueur pour 8,40 m de largeur, qui, nous le verrons, appartient à un édifice antérieur (ill. 1122 et 1123).

Les murs nord et sud de cette chapelle, montrent quelques assises de petit appareil plutôt régulier. On en devine quelques rangées horizontales juste à l'est du contrefort en biais sud-est (ill. 1124).

Le reste des murs est trop enduit pour être analysé finement.

On peut juste noter qu'il n'y existe aucune ouverture romane et que les baies et la porte ouest sont postérieures à la période médiévale (ill. 1125).

Synthèse et datation

Les éléments les plus anciens apparaissent dans les murs gouttereaux d'une chapelle rectangulaire qui subsiste à l'ouest de l'église actuelle de la Villaines-la-Carelle.

Le type d'appareil, d'assez bonne facture, suggère que les murs gouttereaux de cette partie du sanctuaire appartiennent à un édifice construit avant 1100. La régularité des moellons pourrait même témoigner d'un sanctuaire antérieur à 1050. De cet état, il ne subsiste aujourd'hui aucun autre indice.

Un plan de 1861, qui représente l'église avant une vaste campagne de travaux, apporte des informations à propos de cet état primitif (AD72, 248 AC 83) (ill. 1122). Les deux murs gouttereaux de la chapelle actuelle représentés se poursuivaient plus à l'est jusqu'à deux murs de refend de même longueur qui marquaient alors la limite orientale d'une nef (en jaune sur le plan). Celle-ci mesurait 13,20 m de longueur. L'arc d'entrée du chœur assez étroit marqué par ces deux tronçons de mur, ouvrait sur un chevet dont le côté sud est peut-être conservé sous le mur nord de la tour gothique actuelle.

Au cours de la période moderne, une chapelle est construite au sud du chevet tandis que ses limites nord et est sont agrandies. Au XIX^e siècle, une autre chapelle est construite au nord, un portail d'entrée est percé à l'est dans le mur pignon de l'ancien chevet tandis qu'une abside est édifiée à l'emplacement de la partie est de la nef d'origine qui est alors abattue.

Villaines-sous-Lucé

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Le Grand-Lucé

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 9, n° 190, ill. 19, n° 190

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Montfort, doyenné de Saint-Calais

Statut – cure

Présentateur – abbé de Saint-Vincent du Mans

Vocable – Notre Dame

Sources et histoire

Ecclesia Sancte Marie de Villana, 1080-1097 (Cartulaire de Saint-Vincent, 292) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 955.

Description

L'église se compose d'une nef et d'un bas-côté nord, d'une vaste chapelle au sud, d'un chevet à pans coupés et d'une tour au nord-est (ill. 1125 et 1126)

Une baie intéressante apparaît au mur sud de la nef. La maçonnerie environnante est constituée d'un petit appareil irrégulier (calcaire et silex), réparti en assises horizontales (ill. 1127 et 1128).

L'ouverture romane est en partie recouverte par un contrefort massif d'époque moderne (ill. 1129). Elle n'est pas implantée dans la partie sommitale de l'élévation mais à mi-hauteur. La fenêtre, entièrement réalisée dans du calcaire, dispose d'un linteau échancré extradossé. Le seul jambage visible se compose de trois assises de blocs aux contours soignés. L'arase intermédiaire est constituée d'une boutisse renforcée. La baie mesure 0,72 m de hauteur pour 0,17 m de largeur. Son appui se situe à 3,50 m de sol.

Synthèse et datation

L'église de Villaines-sous-Lucé conserve deux de ses murs de nef, en grande partie d'origine. Le mur sud présente deux phases de construction romanes. De la plus ancienne, il ne subsiste que les 4 premiers mètres d'élévation, visibles au moins tout au long de la moitié ouest

de cette nef. La fenêtre à linteau échancré est comparable à d'autres exemples de baies comme celles des Loges (72*), de Ponthouin (72*), de Saint-Mars-d'Outillé (72*) ou de Saussay (72*) que des datations ¹⁴C permettent de dater vers le milieu du XI^e siècle (vol. 2, ill. 563)⁷⁹.

La nef a été rehaussée au XII^e siècle avec la mise en place de baies romanes placées, bien au-dessus de cette fenêtre plus ancienne (ill. 1127). Ces nouvelles ouvertures, dont il reste deux exemplaires au mur sud, et sans doute les jambages de celle du mur ouest, sont bien plus grandes et élancées. Tout le reste de l'église remonte à la période moderne.

⁷⁹ **Ponthouin** (*Mézière-sous-Ponthouin*) (Ly 12186) (échantillon n° 6) – Âge calibré 1016/1155 (95,4%)

Saint-Mars-d'Outillé (Ly - 14560 GrM) (échantillon n° 1) - Âge calibré : 1026 à 1182 ap. J.-C.

1026/1170 (94,5 %), 1176/1182 (0,9 %)

Saussay (*Monfort-le-Gesnois*) (Ly 12188) (échantillon n° 8) – Âge calibré 1041/1220 (95,4%) – 1041/1108 (31,6%) – 1116/1220 (63,8%)

Les Loges (commune de Coudrecieux) (Ly 12583) (échantillon n° 1) – Âge calibré 1028 à 1184 (95,4%)

Villaines-sous-Malicorne

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Malicorne-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 10, n° 135, ill. 19, n° 135

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse d'Angers, Grand Archidiaconé, Archiprêtré de La Flèche

Statut – cure

Présentateur – chanoine en semaine de l'Eglise d'Angers

Vocable – saint Germain

Sources et histoire

Vitlena...in pago Andecavo, 837 (Mabillon, *De re diplomatica*, 515) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 955.

S. de Villena, avant 1080 (Cartulaire de Saint-Aubin, 317) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 955.

Ecclesia de Vollaniis, avant 1094 (Housseau, 957 bis) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 955.

Description

L'église se compose d'une nef unique prolongé par une chevet formé d'une travée sous clocher et d'une abside semi circulaire. Deux petites chapelles ont été construites au nord contre l'extrémité est du mur de la nef et contre la travée du clocher (ill. 1130 et 1131).

Les deux murs gouttereaux de la nef montrent quelques assises de petit appareil (ill. 1132). On en trouve un peu à la base des deuxième et troisième travées des murs sud et nord (ill. 1133).

Dans ce dernier secteur, le petit appareil régulier pourrait se poursuivre jusqu'à l'appui de la baie romane. Ces élévations sont réalisées à l'aide d'assises de moellons de grès horizontales.

Une seconde phase de construction peut être identifiée. La nef est alors rallongée d'une travée vers l'ouest tandis que les murs sont repris dans leur partie haute (ill. 1132). Avec le chaînage sud-est qui subsiste, ce vaisseau mesure alors 21,90 m de longueur pour 9,60 m de largeur. Dans ces zones reconstruites, l'appareil reste petit mais plus irrégulier qu'auparavant. La disposition des moellons en assises horizontales n'est plus du tout respectée.

Les fenêtres romanes qui subsistent peuvent être attribuées à cette phase de travaux, comme la première travée du mur nord (ill. 1134). Au sud, une baie complète est visible à la hauteur de la troisième travée (ill. 1135) et le jambage d'une seconde au milieu de la seconde travée. Au nord, il existe encore trois de ces ouvertures, le quatrième se trouvant sans doute sous le second contrefort. Ces baies se composent, le plus souvent, d'un arc de trois claveaux et de jambages formés de quatre assises de blocs. L'utilisation alternée d'un jambage à l'autre, d'une boutisse renforcée par un carreau semble la règle. Ces baies, pour les deux qui ont pu être mesurées, atteignent entre 1,18 à 1,20 m de hauteur pour 0,35 et 0,40 m de largeur. Leurs appuis se situent à 4,30 m du sol, dans des élévations de 6,20 m de hauteur.

Synthèse et datation

Les zones de petit appareil régulier, disposé en assises bien réglées, suggère que la nef de l'église de Villaines-sous-Malicorne remonte à une phase de construction antérieure à 1050. L'absence de fenêtres que l'on pourrait associer à une première nef empêche d'être plus précis. Le vaisseau est rallongé et les élévations sont reconstruites, probablement dès la dernière partie du XI^e siècle, voire au début du siècle suivant, comme le suggèrent la qualité médiocre des élévations et la forme des ouvertures associées. Il est possible que les constructions de la travée de la tour et de l'abside en hémicycle appartiennent à cette même phase de travaux (ill. 1136). Le reste de l'édifice est plus difficile à étudier en raison des enduits qui en recouvrent les maçonneries et de la réfection de l'essentiel du fenestrage à l'époque moderne. Au cours de cette période, la chapelle est construite contre le mur nord de la travée du clocher tandis que des contreforts viennent renforcer les murs de la nef. Enfin, une sacristie est édifiée contre la face nord du chevet.

Villedieu (commune de Chantenay-Villedieu)

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – La Flèche

Canton – Sablé-sur-Sarthe

Commune – La commune de Villedieu a été supprimée et rattachée à celle de Chantenay le 3 janvier 1839.

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, J. 8, n° 217, ill. 19, n° 217

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Archidiaconé de Sablé, doyenné de Brûlon

Statut – Prieuré de l'abbaye de la Roë, ordre des chanoines de Saint Augustin

Présentateur – Abbé de la Roë jusqu'au XVIII^e siècle

Vocable – saint Georges

Sources et histoire

Ecclesia de Villa Dei, vers 1508 (Pouillé, p. 121) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 956.

Villedé, XVI^e siècle (AD72, H. 653) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 956.

Villedieu-en-Champagne (Le Paige, 1778, II, 579) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 956.

Un silo a été vidé dans la travée droite du chœur de l'église de Villedieu au début des années 2010. Sa profondeur atteignait 1,55 m jusqu'à la surface du calcaire et son ouverture 0,55 m de diamètre (ill. 1137, 1138 et 1139). Son remplissage n'a livré aucun mobilier⁸⁰. Cette structure de stockage témoigne, nous semble-t-il, de la présence d'une zone d'habitat antérieur sur laquelle l'église aurait été édifiée. Cette structure d'ensilage peut être comparée à des découvertes similaires faites en Anjou, notamment, et qui datent surtout des VIII^e et XI^e siècles (Guérin, 2012, p. 63)

Description

L'église de Villedieu se compose d'une nef que prolongent une travée droite de chœur légèrement plus étroite et une abside semi-circulaire (ill. 1137 et 1140).

La nef est construite en appareils très irréguliers en calcaire qui ne sont pas disposés en assises.

Si le mur gouttereau nord de la nef ne possède qu'une porte moderne bouchée, le côté sud

⁸⁰ Cette information a été recueillie auprès d'un des fouilleurs. Cette opération non autorisée a eu lieu au moment où le sol de l'église a été refait.

dispose de deux ouvertures des XVI^e et XVII^e siècles. Les chaînages d'angle ouest sont réalisés en un moyen appareil en calcaire relativement irrégulier mais le mur ouest ne conserve pas d'éléments anciens. Les chaînes d'angle orientaux sont élaborées majoritairement en blocs irréguliers de grès roussard (ill. 1141).

La travée droite de chœur est construite en un appareil tout aussi irrégulier. Elle présente une fenêtre à arc clavé de chaque côté (ill. 1141 et 1142). Ces baies, entièrement en grès roussard, sont dotées d'un arc de six claveaux au sud et de cinq au nord. Leurs jambages se composent chacun de quatre à cinq assises de blocs quadrangulaires uniques et plutôt allongés. La travée droite conserve une porte nord dont l'arc et les jambages sont formés d'éléments de roussard (ill. 1141). La forme de l'arc roman de cette porte n'est pas très différente de la composition des fenêtres détaillées plus haut.

L'abside, qui prolonge l'édifice vers l'est, est exactement de la même largeur que la travée qui la précède (ill. 1143). Présentant le même type d'appareil, elle a deux contreforts latéraux. Des trois fenêtres qui l'éclairent, seules celles du côté nord-est et sud-est sont intéressantes, la dernière en position axiale ayant été reprise dans le courant de l'époque moderne. Toutes ces baies sont, par ailleurs, ouvertes au même niveau que celles de la travée droite. Les deux fenêtres latérales de cette abside se terminent par un linteau échancré extradossé en calcaire, supporté par des piédroits réalisés en blocs de roussard. La baie la mieux conservée se situe au nord-est (ill. 1144). Elle mesure 0,92 m de hauteur pour 0,20 m de largeur. Ses jambages se composent de quatre assises de blocs assez bien taillés. On signalera que l'échancrure de l'arc est décentrée par rapport à la base du bloc. Son appui se situe à 2,85 m du sol.

À l'intérieur, l'arc d'entrée brisé du chœur a été refait à la fin du Moyen Âge et la travée droite du chœur a reçu une voûte en berceau plein cintre. L'abside, légèrement plus étroite, est, elle, couverte d'un cul-de-four (ill. 1145). Notons que cette partie de l'église (travée droite et abside) a été surélevée presque d'un quart de sa hauteur, peut-être au moment de son voûtement. À l'extérieur, ce rehaussement se signale par un appareil beaucoup plus grand.

Synthèse et datation

Si le plan de l'église de Villedieu remonte intégralement à l'époque romane, nombre de ses élévations ont été reprises, notamment la presque totalité des murs de sa nef. La travée droite du chœur et son abside semblent en revanche d'origine. Il est probable que l'ensemble du fenestrage ancien de la partie orientale de cet édifice appartienne à cette phase de construction. La forme des baies ainsi que la qualité bien médiocre des élévations permettent d'attribuer cette partie de l'édifice à la fin du XI^e siècle, ou aux débuts du siècle suivant.

Vivoin

Edifice intéressant

Département - Sarthe

Arrondissement – Mamers

Canton – Beaumont-sur-Sarthe

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, L. 5, n° 330, ill. 19, n° 330

Eglise classée en 1840

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, Grand Archidiaconé, doyenné de Beaumont-le-Vicomte

Statut – prieuré conventuel de Marmoutier et cure à la présentation du prieur de Vivoin puis paroissiale à partir de 1801 (Pesche p. 568)

Présentateur – abbé de Marmoutier ?

Vocable – saint Hippolyte

Sources et histoire

De Vivonio, IX^e siècle (*Actus*, p. 37) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 962.

De Vivonio vico publico, 832 (*Gesta*, p. 39) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 962.

In condita Vivoniense, 832-857 (*Gesta*, p. 69) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 962.

Monachi de Viven, 1145-1187 (Cartulaire de Vivoin, p. 66) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 962.

Ecclesia Beati Ypoliti et Beati Germani de Vivonio, 1223 (Cartulaire de Vivoin, p. 12) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 962.

Vers 1060, le vicomte du Maine Raoul IV aurait cédé l'église de Vivoin à l'abbaye de Marmoutier qui y fonde un prieuré (Denis, 1894).

Description

L'église de Vivoin se compose d'une nef unique que des contreforts scandent en trois travées égales. Ce vaisseau est prolongé par un transept saillant dont les bras ouvrent sur des chapelles rectangulaires, à deux travées (ill. 1146 et 1147). La croisée, surmontée d'une tour carrée, se poursuit vers l'est par un long chevet plat composé de trois travées égales. Toutes ces parties sont également renforcées par des contreforts (ill. 1148 et 1149).

Les parties basses du mur sud de la nef sont parementées à l'aide d'un petit appareil de grès régulier disposé en assises horizontales (ill. 1150). Le mur nord trop enduit ne peut être aussi facilement observé. Les contreforts ont été ajoutés lors d'une seconde phase, comme le montre un des exemplaires du mur sud qui recoupe une porte à arc clavé de l'état initial (ill. 1151). Cet arc, seul élément qui subsiste de cet accès, comprend presque uniquement des claveaux plutôt fins en calcaire.

Les parties hautes de la nef et les élévations du transept appartiennent à cette seconde phase (ill. 1148). Les élévations y sont constituées d'un petit appareil disposé en arases horizontales de moins bonne facture (ill. 1152). Le gabarit des moellons est moins régulier. Tous les contreforts de cette église peuvent être associés à cette phase. Ils se composent, comme le montrent ceux en équerre de l'angle sud-est, d'une alternance d'assises de blocs de grès roussard et d'assises de blocs calcaires. Ces jeux chromatiques se retrouvent également aux contreforts d'angle du croisillon sud et des fenêtres qui subsistent à l'intérieur et à l'extérieur de ses murs sud et ouest (ill. 1153).

Ces fenêtres, élancées, sont pourvues d'arcs à claveaux épais et séparés par des joints fins. Les jambages montrent une alternance régulière d'assises de boutisses renforcées et de boutisses isolées. La baie du mur ouest du croisillon sud mesure 1,90 m de hauteur pour 0,76 m de largeur. Son appui, assez bas dans l'élévation, se situe à un peu moins de 3,50 m de sol.

Synthèse et datation

Deux phases de constructions antérieures à 1100 ont été distinguées dans l'église de Vivoin. De la phase initiale, il ne subsiste que les bases du mur sud de la nef, dépourvues de contreforts et construites en petit appareil régulier. La facture de ces parements permet de faire remonter cette partie de l'édifice avant 1050. Les vestiges de l'arc de la porte sud appartiennent vraisemblablement à cette phase.

La construction du transept, la reprise des parties hautes de la nef appartiennent à une campagne de travaux postérieure. Avec des parements moins réguliers, ce nouvel édifice est doté de fenêtres et de contreforts de construction soignée où sont alternés, de manière rigoureuse, des matériaux de coloris différents. Ce chantier d'importance témoigne de moyens financiers conséquents qui pourraient être liés à la fondation du prieuré de Marmoutier, que des sources d'archives non identifiées font remonter au troisième quart du XI^e siècle (Denis, 1894). La forme des fenêtres et le type des parements, où elles apparaissent, sont assez cohérents avec cette proposition.

Une imposante campagne de construction intervient sur cet édifice au cours du XIII^e siècle. Les parties hautes de la nef et du transept sont reprises et surélevées tandis que sont reconstruits le chœur ainsi que les chapelles des croisillons.

Volnay

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Bouloire

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, N. 9, n° 193, ill. 19, n° 193

Intérieur non visité

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Montfort

Statut – prieuré de la Couture et Cure

Présentateur – abbé de La Couture du Mans

Vocable – saint Vincent

Sources et histoire

Altare Sancti Vincentii de Volonaco ; de Voloniaco ; de Volniaco, 1028 (*Chartularium... quod dicitur Liber capituli*, p. 181 ; Cartulaire de la Couture, p. 7, note marg. ; Cauvin, p.71) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 964.

Cette église est cédée aux moines de la Couture par Avesgaud, évêque du Mans de 994 à 1035 (Pesche, 1829, p. 606) et, selon Bouton, un prieuré de la Couture y est fondé en 1214 (Bouton, 1962, p. 403)

Des fragments de sarcophage sont utilisés en remplois dans les chaînages ouest de la nef de l'église.

Description

Un peu de petit appareil assez irrégulier mais disposé en assises horizontales existe au mur sud de la nef, ce qui permet de le dater avant 1100 (ill. 1154, 1155 et 1156).

Le reste de cet édifice est trop enduit pour être analysé et les parties orientales remontent à la période moderne.

Vouvray-sur-Loir

Edifice de comparaison

Département - Sarthe

Arrondissement – Le Mans

Canton – Château-du-Loir

Référence carte – Vol. 2, ill. 22, O. 11, n° 159, ill. 19, n° 159

Division ecclésiastique avant la révolution

Diocèse du Mans, archidiaconé et doyenné de Château-du-Loir

Statut – cure

Présentateur – chapitre de Saint-Martin de Tours

Vocable – saint Martin de Tours

Sources et histoire

Volibrius super Lidum, 862 (Ampliss. Coll., I, 160-164) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 964.

Terra Sancti Martini de Voveria ; major de Vovreio ; R. de Vovreï, vers 1100 (Cartulaire de Château-du-Loir, p. 69, 72, 75) dans Vallée et Latouche, 1952, 2, p. 964.

Description

L'église se compose d'une nef unique, d'un chevet plat plus étroit, élargi au nord comme au sud par deux vastes chapelles (ill. 1157 et 1158).

La nef conserve, du côté sud, une première travée en grande partie construite sur ses deux tiers inférieurs en petit appareil disposé en assises horizontales (ill. 1159). La deuxième travée est constituée, toujours sur ses deux tiers inférieurs, d'assises en moyen appareil de calcaire. Un large portail dont subsistent l'arc et le piédroit ouest peut lui être associé. L'arc se compose de 25 claveaux presque rectangulaires, de largeur et de longueur régulières. Des joints assez fins les séparent. Les deux contreforts, qui encadrent ce portail, remontent à cette même phase de construction.

Même si le mur ouest est enduit et qu'il possède des ouvertures de la fin du Moyen Âge, ses chaînes d'angle sont plus anciennes, au moins du côté nord. Le mur nord de nef, totalement aveugle, montre, sur les deux tiers de son élévation, le même petit appareil déjà remarqué dans le tiers ouest du mur sud (ill. 1160). Ce côté est épaulé d'un contrefort, restauré au XIX^e siècle mais qui est implanté dans l'axe du premier contrefort du mur sud.

Synthèse et datation

La nef de l'église de Vouvray-sur-Loir conserve une nef en partie d'origine. Ce vaisseau qui a visiblement gardé l'essentiel de son emprise d'origine et une partie de ses chaînes d'angle ouest devait mesurer environ 14,20 m de longueur pour 9,50 m de largeur.

Le type de petit appareil conservé aux murs sud et nord indique que sa construction est intervenue avant le XII^e siècle et sa régularité témoigne probablement d'une datation avant 1050. Une seconde phase correspond à la construction du portail sud qui semble associé à une élévation en moyen appareil. Cet ensemble est encadré par une paire de contreforts qui viennent contenir les maçonneries du mur sud fragilisé par cette vaste ouverture. Ce chantier pourrait remonter à la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du siècle suivant.

Le reste de l'édifice, très enduit, remonte, pour ce que l'on en voit, à l'époque moderne.

Sommaire du volume 5

Les notices d'églises du département de la Sarthe

Aigné	p. 4
Allonnes	p. 6
Ancinnes	p. 8
Ardenay-sur-Merise	p. 11
Arnage	p. 13
Asnières-sur-Vègre	p. 15
Athenay	p. 18
Aulaines	p. 21
Auvers-le-Hamon	p. 23
Bazouges-sur-le-Loir	p. 25
Beaumont-Pied-de-Bœuf	p. 26
Beaumont-sur-Dême (anciennement Beaumont-la-Chartre)	p. 28
Beaumont-sur-Sarthe (anciennement Beaumont-le-Vicomte)	p. 29
Berfay	p. 30
Béthon	p. 32
Blèves	p. 34
Bouër	p. 36
Brettes-les-Pins	p. 38
Brûlon	p. 40
Challes	p. 43
Champagné	p. 46
Champaissant	p. 48
Champrond	p. 50
Changé	p. 52
Chassillé	p. 54
Chauffour-Notre-Dame	p. 56
Chemiré-le-Gaudin	p. 57
Chenay	p. 59
Chenu	p. 61
Chevillé	p. 64
Clermont-Créans	p. 67
Commerveil	p. 69
Congé-sur-Orne	p. 71
Conlie	p. 73
Connerré	p. 75
Cormes	p. 77
Coudrecieux	p. 79
Coulaines	p. 81
Coulombiers	p. 84
Coulongé	p. 86
Courceboeufs	p. 88
Courcelles-la-Forêt	p. 90

Courcemont	_____	p. 92
Courcival	_____	p. 94
Courdemanche	_____	p. 96
Courgenard	_____	p. 98
Courtillers	_____	p. 100
Créans	_____	p. 102
Cré-sur-Loir	_____	p. 104
Crissé	_____	p. 106
Cures	_____	p. 108
Degré	_____	p. 111
Dissay-sous-Courcillon	_____	p. 113
Dompfront-en-Champagne	_____	p. 115
Duneau	_____	p. 117
Dureil	_____	p. 119
Etival-lès-le-Mans	_____	p. 121
Fatines	_____	p. 124
Flacé (Commune de Souigné-Flacé)	_____	p. 126
Flée	_____	p. 128
Fontaine-Saint-Martin	_____	p. 130
Fontenay-sur-Vègre	_____	p. 132
Gastines-sur-Erve	_____	p. 133
Grééz-sur-Roc	_____	p. 134
Joué-l'Abbé	_____	p. 136
Juillé	_____	p. 141
Jupilles	_____	p. 142
La Bazoge	_____	p. 144
La Bosse	_____	p. 146
La Bruère-sur-Loir	_____	p. 148
La Chapelle-Huon	_____	p. 150
La Chapelle-Saint-Fray	_____	p. 151
La Suze-sur-Sarthe	_____	p. 154
Lavaré	_____	p. 157
Lavernat	_____	p. 159
Le Chevain	_____	p. 161
Le Grez	_____	p. 163
Les Loges (commune de Coudrecieux)	_____	p. 165
Lhomme	_____	p. 168
Lignéres-la-Carelle	_____	p. 170
Ligron	_____	p. 172
Livet-en-Saosnois	_____	p. 174
Lombron	_____	p. 175
Longnes	_____	p. 176
Luceau	_____	p. 180
Lucé-sous-Ballon	_____	p. 181
Malicorne-sur-Sarthe	_____	p. 184
Mansigné	_____	p. 186
Marçon	_____	p. 188
Maresché	_____	p. 190

Mareuil-en-Champagne	_____	p. 191
Marolles-les-Braults	_____	p. 193
Marolles-lès-Saint-Calais	_____	p. 194
Mayenne (commune de Dangeul)	_____	p. 196
Melleray	_____	p. 198
Meurcé	_____	p. 201
Moncé-en-Belin	_____	p. 202
Montabon	_____	p. 203
Montaillé	_____	p. 205
Montreuil-en-Champagne	_____	p. 207
Montreuil-le-Henry	_____	p. 210
Mont-Saint-Jean	_____	p. 212
Neuchâtel-en-Saosnois	_____	p. 214
Neuville-sur-Sarthe	_____	p. 216
Neuville-en-Charnie	_____	p. 218
Neuvy-en-Champagne	_____	p. 220
Nogent-le-Bernard	_____	p. 223
Notre-Dame-des-Champs (comme de Saint-Jean-d'Assé)	_____	p. 225
Nuillé-le-Jalais	_____	p. 227
Oizé	_____	p. 229
Panon	_____	p. 231
Peray	_____	p. 233
Pezé-le-Robert	_____	p. 235
Piacé	_____	p. 236
Pincé	_____	p. 240
Pirmil	_____	p. 242
Pizieux	_____	p. 244
Poché	_____	p. 246
Poillé-sur-Vègre	_____	p. 248
Pont-de-Gennes	_____	p. 250
Ponthouin	_____	p. 251
Pontvallain	_____	p. 256
Pruillé-l'Eguillé	_____	p. 258
Pruillé-le-Chétif	_____	p. 260
Requeil	_____	p. 263
Roézé-sur-Sarthe	_____	p. 265
Rouessé-Fontaine	_____	p. 268
Ruaudin	_____	p. 270
Ruillé-sur-le-Loir	_____	p. 272
Saint-Aubin-des-Coudrais	_____	p. 274
Saint-Benoît-sur-Sarthe	_____	p. 277
Saint-Célerin -le-Géré	_____	p. 279
Saint-Christophe-du-Jambet	_____	p. 281
Saint-Christophe-en-Champagne	_____	p. 284
Saint-Cosmes-en-Vairais	_____	p. 287
Saint-Denis-du-Tertre	_____	p. 289
Sainte-Cécile (commune de Flée)	_____	p. 291
Sainte-Cérotte	_____	p. 293

Saint-Evroult (commune de Gesnes-le-Gandelin)	_____	p. 295
Saint-Fraimbault (commune de Saint-Georges-de-la-Couée)	_____	p. 298
Saint-Georges-de-la-Couée	_____	p. 300
Saint-Georges-du-Bois	_____	p. 302
Saint-Georges-du-Plain	_____	p. 304
Saint-Georges-du-Rosay	_____	p. 306
Saint-Georges-le-Gaultier	_____	p. 308
Saint-Germain-du-Val	_____	p. 309
Saint-Germain-sur-Sarthe (anciennement Saint-Germain-de-la-Coudre)	_____	p. 311
Saint-Gervais-de-Vic	_____	p. 313
Saint-Hilaire-du-Lierru	_____	p. 316
Saint-Jean-des-Echelles	_____	p. 317
Saint-Léonard-des-Bois	_____	p. 319
Saint-Mars-d'Outillé	_____	p. 321
Saint-Mars-du-Locquenay	_____	p. 322
Saint-Martin-de-Coulons (commune de Roëzé-sur-Sarthe)	_____	p. 325
Saint-Michel-de-Chavaignes	_____	p. 327
Saint-Ouen-de-Mimbré	_____	p. 328
Saint-Ouen-en-Champagne	_____	p. 331
Saint-Pavace	_____	p. 333
Saint-Pierre-de-Chevillé	_____	p. 338
Saint-Pierre-des-Bois	_____	p. 340
Saint-Rémy-de-Sillé	_____	p. 342
Saint-Rigomer-des-Bois	_____	p. 345
Saint-Saturnin	_____	p. 346
Saint-Vincent-du-Lorouer	_____	p. 247
Saosnes	_____	p. 349
Sargé-les-le-Mans	_____	p. 352
Saussay	_____	p. 354
Savigné-l'Evêque	_____	p. 357
Savigné-sous-le-Lude	_____	p. 359
Sceaux-sur-Huisne	_____	p. 361
Sillé-le-Guillaume	_____	p. 362
Solesmes « Notre Dame »	_____	p. 365
Solesmes « Saint Aquilin »	_____	p. 367
Souillé	_____	p. 369
Souigné-Flacé (anciennement Souigné-sous-Vallon)	_____	p. 371
Soultre	_____	p. 274
Souvré (commune de Neuvy-en-Champagne)	_____	p. 376
Spay	_____	p. 378
Surfonds	_____	p. 381
Tassé	_____	p. 383
Tassillé	_____	p. 386
Thoigné	_____	p. 388
Thorée-les-Pins	_____	p. 390
Tuffé	_____	p. 393
Vancé	_____	p. 394
Verneuil-le-Chétif	_____	p. 397

Verniette	_____	p. 400
Ve Zot	_____	p. 402
Villaines-la-Carelle	_____	p. 404
Villaines-sous-Lucé	_____	p. 406
Villaines-sous-Malicorne	_____	p. 408
Villedieu (commune de Chantenay-Villedieu)	_____	p. 410
Vivo in	_____	p. 412
Volnay	_____	p. 414
Vouvray-sur-Loir	_____	p. 415